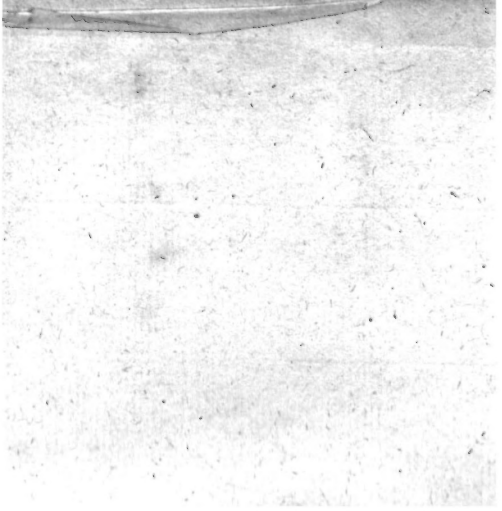

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RELATION
UNIVERSELLE
DE L'AFRIQUE
ANCIENNE ET MODERNE,

Où l'on voit ce qu'il y a de remarquable, tant dans la Terre ferme que dans les Iles, avec ce que le Roy a fait de memorable contre les Corsaires de Barbarie, &c.

EN QUATRE PARTIES.

Par le Sr. DE LA CROIX.

TOME SECOND.

A LYON,
Chez THOMAS AMAULRY,
ruë Merciere, au Mercure Galant.

M. DC. LXXXVIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

246. g. 56.

BIBLIOTHECA · BODLEIANA

SUITE DE LA BARBARIE.

CE SECOND TOME contient une partie du ſecond Livre, qui comprend toute la Barbarie; & tout le troiſiéme qui traitera de la Numidie ou Biledulgerid & de Zahara.

CHAPITRE VI.

LE ROYAUME D'ALGER en general.

CE Royaume porte le nom de ſa Capitale, & comprend aujourd'huy, ſelon Pierre Davity la Mauritanie Ceſarienne: mais Cluvier eſt

1. *Ses Confins.*

d'un autre sentiment, & croit que la Mauritanie Césarienne est le Royaume de Dara, situé dans le Biledulgerid. Le Royaume d'Alger, Bugie, Constantine & autres Provinces, étoient autrefois des dépendances du Royaume de Tremecen, au lieu que Tremecen même dépend maintenant du Royaume d'Alger. Il a pour bornes à l'Occident la Mauritanie Tingitiane, ou la partie Orientale du Royaume de Fez, dont il est separé par les fleuves de Zis & de Muluye; au Midy les deserts de Numidie; à l'Orient le Royaume de Tunis; & au Septentrion il est baigné par la Mer Mediterranée. Sa plus grande longueur depuis l'embouchure du fleuve Muluye, jusqu'au fleuve Suf-Gemar le long des côtes de la Mer Mediterranée est de 150. lieuës d'Espagne & sa largeur de 50. mais il y a des endroits, où depuis la Mer jusqu'au grand Atlas, il n'a que 20. lieuës de large. Pierre Dan dans son Histoire de Barbarie, étend la longueur des côtes jusqu'à 162. lieuës de France.

2. *Principales rivieres*

Le gros fleuve de *Zis*, dont les eaux sont claires & poissonneuses,

coule au travers des deserts d'Angued, sur les frontieres du Royaume de Fez & se decharge dans la Mer, aprés avoir reçu Hued Habra prés de la Ville d'Arzeo. *Hued Habra* sourd prés de Mohositar, ville de Beniarax & s'unit avec le fleuve Zis, prés des plaines de Cira, dans un lieu nommé Xamurra, dont il change le nom en celuy de Cirat. Sur ses bords demeurent de vaillants Arabes, qui tourmentent beaucoup les Habitans d'Oran: *Tesne*, que Ptolomée apelle *Siga*, & qu'on nomme aujourd'huy *Haret-gol*, est une petite riviere qui sort du Mont Atlas sur les frontieres de Numidie, traverse les deserts d'Angued, passe prés de Tesegzet, & se jete dans la Mer à cinq lieuës d'Oran. *Mina* est une assez grande riviere, que Ptolomée apelle *Chylemath*, elle passe au travers des plaines de *Bathaha*, & poursuivant son cours vers le Nord se jete dans la Mer prés de la Ville d'Arzeo: les Mores apellent ce fleuve *Mina* du nom d'un Morabou, qui peupla la Ville de Bathaha, que les Beni-Merinis avoient detruite. *Zulf*, autrefois Cartene est un fleuve, qui

sort du Mont Guanecexis & décendant par des plaines desertes, se va jeter dans la Mer, à l'Orient de Mostagan, sur les frontieres de Tremecen & de Tenez. Les deux bords de ce Fleuve sont peuplez d'Arabes riches & vaillans, qui peuvent metre en campagne deux ou trois miles Chevaux. *Celef* est un fleuve, qui est, à ce qu'on croit, le *Chinalaf* de Ptolomée, & qu'on apelle Safran à quelques lieuës de la Mer. Ses bords sont ombragez d'arbres prés de Matigia & son embouchure est à trois grands miles de la Ville d'Alger. *Ceffaye*, *Soffaye*, qui est le *Save* de Ptolomée, croise les quartiers de Matigia & se decharge dans la Mer à l'Orient d'Alger tout contre le Cap de Metafuz. *Hued el Harrax* & *Hued el Hamiz* sont deux torrens, qui se grossissent extremement l'Eté, qui sont peu de chose en Hyver & qui tombent dans la Mer entre Alger & Ceffaye. *Hued Icer* est un fleuve qu'on croit être le *Serbere* de Ptolomée, qui sort du Mont Atlas, sur les Frontieres du Biledulgerid, & qui aprés un long cours se jete dans la Mer à l'Orient de Metafuz, prés

d'un village, que les Habitans apellent *Beni Abdala. Hued el Quibir*, que les Chrétiens apellent *Zinganor* & qu'on prend pour le *Nazabats* de Ptolomée, sort de cet endroit du Mont Atlas, qui confine aux Pays de Zeb, & se precipitant d'entre de hautes montagnes se jete dans la mer prés de la Ville de Bugie. *Sufgemar* est, à ce qu'on croit, l'Ampsago de Ptolomée, il prend sa source des frontieres du Mont Auras, dans la Province de Bugie, & ayant traversé des plaines steriles, passe prés de Constantine, reçoit la riviere de Marzoc, traverse des rochers escarpez & se jete ensuite dans la Mer. *Tadoch* ou *Ladoch*, sort du Mont Atlas prés de Constantine, & se decharge dans la Mer à l'Orient de Bone.

3. *L'air & le terroir*

L'air du Royaume d'Alger est si temperé, que la chaleur de l'Eté ne seche point les feüilles des arbres, & que la rigueur de l'Hyver ne les fait point tomber: les arbres y fleurissent au commencement de Fevrier & presque tous les fruits sont formez au mois d'Avril: les cerises y mûrissent au commencement de May, les

pommes & les poires sur la fin ; on cueille des raisins au mois de Juin, & au mois d'Aout des figues, des pêches, des pommes, des noix, & des olives. La plusparт des contrées de ce Royaume sont seches & steriles : au Nord de Tremecen prés de la Mer Mediterranée, le terroir est fecond & abondant en pâturages : les montagnes, qui sont à l'Occident de Tenez, d'Alger & de Bugie, sont fertiles en blé & en prairies. Sur les côtes de Bone, de Constantine & de Tremecen ; il y a des valées pleines de fruits & de belles campagnes. On trouve dans les deserts des Lions, des Autruches, des Porc-épis, des Sangliers, des Herissons, des Cerfs, des Cameleons, des Singes & de toute sorte de volaille & de gibier. Il y a peu de villes dans ce Royaume & peu peuplées, si l'on en excepte Alger ; celles qui ont une situation avantageuse, ont des Habitans fiers & braves à leur maniere ; qui negotient dans le Biledulgerid, dans la Guinée & les autres contrées du Pays des Negres.

Bêtes feroces, &c.

4. *Diverses Nations.*

Ce Royaume est peuplé de diverses Nations, il y a des Turcs, des

Janiſſaires, que la pauvreté ou l'eſperance de faire leur fortune y amene du Levant : il y a des Mores tributaires du Turc, qu'on apelle *Cabey leſen*, des Azuagues, qui y viennent des montagnës de Couco & de Labez; beaucoup de Juifs & de Moriſques, qui ont eté chaſſez d'Eſpagne, Grenadins, Andalouſiens & Tagacins, qui ſont ceux qui ont eté bannis d'Aragon & de Catalogne, & grand nombre d'Eſclaves que les Corſaires font ſur Mer. Les Larbuſſes ſont des Arabes qui ſe tiennent à la Campagne, le long des rivieres, pour la commodité de l'eau ; il y en a d'autres qui errent dans les deſerts en ſi grand nombre, qu'ils craignent auſſi peu les Viceroys d'Alger, qu'ils faiſoient aurrefois les Roys de Trémécen. Lorſque les Algeriens leur font la guerre, & qu'ils ſe ſentent les plus foibles, ils ſe retirent dans les deſerts du Biledulgerid, où l'on ne ſauroit les pourſuivre. Les Rois d'Alger même leur ont payé tribut pour vivre en paix avec eux, & en tirer du ſecours en cas de be-

ſoin ; mais ils faiſoient ſouvent beaucoup de mal & ſe rangeoient toujours du party qui leur donnoit le plus. Preſentement c'eſt toute autre choſe ; la pluſpart ſont tributaires du Bacha d'Alger, & les Janiſſaires ont ſoin de lever ces impôs. La Province de Tremecen eſt peuplée de Larbuſſes vaillans, apellez *Galans de Meliava*, diviſez en cinq familles, *Vled Abdala*, *Vled Muça*, *Vled Cacix*, *Vled Suleyman*, & *Vled Hamar* : ces Arabes commandent aux Bérébéres, qui ſont les montagnars originaires du Pays.

CHAPITRE VII.

DU ROYAUME D'ALGER & de ſes dependances en particulier.

MArmol diviſe le Royaume d'Alger en quatre Provinces, Tremecen ou Telenſin, Tenez, Alger & Bugie. Gramaye dit que les Turcs le diviſent maintenant en 18. Provinces.

LE ROYAVME d'Alger en dix-huit Provinces.

en 18. Provinces.

1. De Tremecen ou Telensin.
2. D'Angad.
3. De Beni-araxid ou Beni-razid.
4. De Miliane.
5. De Couco Royaume.
6. De Luches Royaume.
7. De Tenez.
8. De Tebessa.
9. De Humanbar.
10. De Haresgol.
11. De Horan Marquisat.
12. De Mostagan.
13. De Sargel.
14. D'Alger propre.
15. De Bugie.
16. De Gigiri ou Gigal.
17. De Constantine.
18. De Bone.

SECTION I.

La Province de Tremecen, ou *Telenſin.*

TElenſin qui étoit autrefois un Royaume, n'eſt plus maintenant qu'une partie du Royaume d'Alger ; il obeit à une ville, à laquelle il commandoit : cette Province porte le nom de ſa Capitale & s'apelle en Arabe *Telimicen*, les Europeens l'apellent par corruption Telenſin. Elle comprenoit autrefois les villes de *Tremecen*, *Tenzegzet*, *Zezil*, *Guazida*, *Ned Roma*, *Teberrit*, *One*, *Haresgol*, *Hubet*, *Tefezare*, *Tezele*, *Agobol*, *Barba*, *Marca*, *Elquibir*, *Oran*, *Canaſtel*, *Arzeo*, *Mazagran*. *Moſtagan*. La Province de *Benjarax*, les deſerts d'Angued, ou *d'Angad*, les montagnes des *Teniſenetes*, *Matagara*, *Beniguernid*, *Tarara*, *Aghal & Magaravva* : elle eſt maintenant renfermée dans des bornes beaucoup plus étroites & diviſée en pluſieurs petites Provinces. Les villes qu'on y a laiſſées, ſont *Tremecen*, *Hubet*, *Tefezare*, &

1. *Ses Confins.*

Tezela & le mont *Beniguernid*. Elle s'étend le long de la mer Mediterranée, depuis la Province de Chaux, qui apartient au Royaume de Fez jusqu'à celle d'Angad.

2. *Les principales Villes.* *Tremecen.*

Tremecen, ou *Telimicen*, qu'on croit être le *Timisi* de Ptolomée, que quelques-uns apellent *Telesin* & *Tremisen*, & Marmol *Tlemisan*, est à cinq miles de la mer Mediterranée vers le Midi, batie en forme d'ovale. Depuis Abu Texifien qui regnoit l'an 1520. cette ville a eu des murailles de pierre de taille, hautes de 40. coudées, & fortifiées de bonnes tours; elle a cinq portes avec des ponts levis, un grand Chateau bati à la moderne, avec plusieurs Chambres, Sales, Jardins, & Apartemens pour les Janissaires: il y a cinq Colleges, batis en quarré à l'Italienne: de 150. Mosquées qu'il y avoit, il n'en est resté que 8. principales, dont chacune a une Tour batie à la Dorique: & embelie de colonnes de Marbre. Il n'y est demeuré que quatre grands bains de 160. qu'il y en avoit, deux Hôpitaux, celui des Venitiens & celui des Genois; quatre pour les Mores, & six pour les Etrangers, qui sont les

restes de 36. les ruës sont fort larges, il y a dix beaux marchez, environnez de boutiques de Marchands, & où les Païsans aportent des denrées, deux fois la semaine. Les maisons y sont beaucoup plus belles & plus grandes qu'à Alger : elles ont la pluspart des Jardins plantez de toute sorte d'arbres fruitiers, avec des Berceaux de vigne. Du temps d'Abu Texifien, il y avoit 6000. maisons & l'an 1562. on y en contoit 25000. mais à present le nombre des habitans est extrémement diminué, par la cruauté des Turcs, qui fait que plusieurs Marchands se retirent à Fez. Les Juifs y avoient dix Synagogues, qui étoient même trop petites pour eux ; mais aprés la mort d'Abu Abdala, l'an 1517. leur nombre commença à diminuer : il y a plusieurs fontaines dans la ville, qui ne sont pas amenées de fort loin, & des puits, dont l'eau est tres-bonne. *Hubet* ville fermée de murailles, est à demy lieuë de Tremecen, vers le Midy, on dit qu'elle a été batie par les Romains & nommée *Minara*, Ptolomée la met sous le 32. degré & 10. minutes de Latitude, & sous le 12. degré *Hubet.*

52. minutes de Longitude : elle eſt fameuſe parmi les Mores ; à cauſe du ſepulcre d'un certain Morabou nommé Cidi-Bu-Median, qui eſt enterré dans la grande Moſquée, auprés de laquelle on voit un College & un Hôpital. *Tefezare* ou *Tefezre* eſt encore aujourd'huy une grande ville, batie dans la Plaine, à quatre miles de Tremecen du côté du Levant, entourée de murailles fort hautes : on croit que c'eſt l'*Aſtacilis* de Ptolomée. *Tezele*, autrefois *Ariane*, a été ruinée par Abu Haſcen, ſans qu'on l'ait relevée depuis. Le mont *Beniguernid* eſt une partie du grand Atlas, qui s'avance juſqu'à demy lieuë de Tremecen, il eſt fort peuplé & plein de villages.

Tefezare.

Tezela.

Beniguernid

3. *Le terroir.* Le terroir de cette Province ne manque point d'eau, puiſqu'il en fournit ſi abondamment à la ville Capitale, & que preſque tous les Jardins, qui ſont hors de la ville, ont des fontaines ou des puits ; il produit auſſi beaucoup de grains, de ceriſes, de pêches, de melons, de noix, d'amandes, & de figues fort douces, noires, épaiſſes & longues, que les habitans font ſecher au Soleil ; les

plaines de Tezele sont si fecondes en grains qu'il y en a pour nourrir toute la Province : la montagne de Beniguernid est chargée d'arbres & raporte beaucoup de fruit, particulierement des cerises & des figues. Les plaines de Tefezare sont abondantes en grains & renferment des mines de fer.

4. *Genre de vie.*

Les habitans de Telensin sont distinguez en quatre ordres, en Artisans, en Marchands, en hommes de Robe & d'Epée : les Marchands trafiquent par tout le païs des Negres, où ils portent & d'où ils raportent des Marchandises : les Artisans sont laborieux & inventifs. Les Soldats sont tous gens d'élite, en partie Turcs, en partie Mores ; les Savans sont divisez en Ecoliers, Jurisconsultes, Notaires & Docteurs : il y a des Professeurs en Medecine, aux Mathematiques & pour enseigner la Loy de Mahomet.

5. *Mœurs des habitans.*

Les habitans de Telensin & de Hubet sont civils & afables, ceux de Tefezare sont grossiers. Ceux des plaines de Tezele errent avec leurs tentes d'une place à l'autre. Dans Hubet il y a quantité d'Artisans, sur

tout de Drapiers ; dans Tefesne be
coup de forgerons , & sur le m
Beniguernid force Laboureurs , I
gers & Charbonniers.

6. *Gouvernement.* Les Rois de Tremecen vivoi autrefois avec beaucoup de pom & de grandeur , se montroient ra ment au peuple , & ne donnoient a dience qu'à leurs principaux Ofici qui faisoient toutes les afaires. ont été long-temps tributaires du R d'Espagne ; & ils ont été contrai de sucomber sous la puissance d Turcs , qui les gouvernent par moyen d'un Alcaïde , que le Bach y envoye.

SECTION II.

La Province d'Angad.

1. *Ses confins.* *Angad* ou *Angad Heben* , ou même *Angued* est une Provin-ce , ou plutôt un desert marécageux du Royaume d'Alger , qui ocupe la partie Occidentale de l'ancienne Province de Telensin , & a 17. miles de long d'Orient en Occident , & 12. de large. Le fleuve Muluye traverse

te desert, & le long de ces bords demeurent de puissantes familles Arabes, comme Uled Talha, Uled Arrax & Uled Mançor.

Les villes de cette Province sont *Guagida*, ville ancienne des quartiers élevez du Royaume d'Alger, qu'on croit être le *Lanigare* de Ptolomée, elle est située dans une agreable plaine à 9. miles de la mer Mediterranée vers le Midy, & presque aussi loin de Telensin vers l'Occident; elle contient 3000. familles. *Tensegzet* est une ville forte, située sur un rocher, dans le chemin qui mene de Fez à Telensin, entre le territoire de cette ville & les deserts d'Angad: le pié de cette roche est baigné par la riviere de Tesma, qui sort du grand Atlas & se jete dans le fleuve Haresgol: les Turcs s'étant saisis de cette ville l'ont fortifiée, y ont fait batir un Arsenal, & y ont mis bonne garnison. *Issi* ou *Zezil*, ou selon quelques-uns *Giglua*, qu'on prend pour le *Giva* de Ptolomée, est une ville située dans la plaine, & munie d'un fort, entre le desert d'Angad & la Province de Telensin.

2. *Les principales Villes.* *Guagida.* *Tensegzet.* *Issi.*

Le mont *Beni-Zenete* peuplé de

3. *Beni-zenete.*

Bereberes Zenetes, eſt auſſi dans
te Province, à 13. miles de la
de Telenſin; il touche d'un côté
deſerts de Garet, & de l'autre à
d'Angad; il a 7. miles de long, &
de large: il y a pluſieurs village
un Château fort, où le Cheque,
eſt le Seigneur de la montagne fai
reſidence.

4. *Le terroir.* Le terroir de Guagida, de T
ſegzet & d'Iſli ſont baignez de p
ſieurs fontaines & rivieres, dont
arroſe ſouvent la terre, ſans qu
elle ne produiroit rien, à cauſe de
chaleur exceſſive: celui de Guagi
eſt fertile en grains & en fruits, cor
me des raiſins & des figues; celui
Tenſegzet raporte beaucoup de blé
mais dans celui d'Iſli, on recueille
peine de l'orge & du blé Sarraſi
Le mont Benizenete eſt raboteux, &
ne raporte que peu d'orge, beaucou
de ſenegré: l'air y eſt mal ſain. O
trouve dans les deſerts d'Angad
beaucoup de menu bétail, comme
auſſi des Rhenes, des Cerfs, des San-
gliers, des Autruches, des Lions,
&c.

5. *Mœurs des Habitans.* Le deſert d'Angad eſt plein d'Ara-
bes qui volent les paſſans, ſur le

chemin de Fez à Telensin, particulierement l'hyver, lorsque les Arabes qui sont gagez pour veiller à la sureté du Commerce & des routes, se sont retirez dans le Biledulgerid. Les habitans du mont Benizenete sont vaillans; ceux de d'Isli civils envers les voyageurs; ceux de Guagida intrepides & courageux; mais le manque de commoditez les rend rustiques. Les *Benizenetes* vivent de senegré, à cause du peu d'orge qui s'y trouve, ceux d'Angad se nourrissent de Dates, de lait, & de chair de chevre & de chameau: ceux de Guagida portent des habits courts, dont le Drap est fort épais; ils parlent Africain & se servent rarement du jargon Arabe des autres Mores. Les Benizenetes dépendent d'un Seigneur particulier, & leurs afaires se jugent en dernier ressort dans la Cour de Telensin, quoy que leur païs soit compris dans la Province d'Angad. Le Gouverneur de cette Province se tient à Guagida.

SECTION III.

Du Beni-Araxid, ou *Beni-Ra*

1. *Son étendue.* CEtte Province eſt un des droits élevez qui dépende Royaume d'Alger ; elle a onze de long & cinq de large ; le côt regarde le Midy eſt plain, & qui tend vers le Nord eſt herif côtaux.

2. *Les Villes principales. Calaa.* La ville Capitale eſt *Beni-A* qui contient plus de 2000. maiſ quoy qu'elle ne ſoit pas fermé murailles : la ſeconde eſt *Calaa* trefois *Atoa*, qui eſt entourée bon mur & batie en forme de cit le entre deux hautes montagnes.

Elmohaſcar. troiſiéme eſt *Elmohaſcar*, bati forme de village, avec un fort la défend : Almanſor Lieutenar Mahomet Benzeyen en jeta les demens, les Turcs y mirent la niere main, & y établirent le f du Gouverneur ou Viceroy d'Al Il y a encore une ville qu'on a

Batha. *Batha* & Ptolomée *Bunohora*, dans une plaine fort agreable, à

les de Horan, prés du fleuve Mina; le a été fort peuplée, mais pendant me guerre Civile les montagnars de Gueneceris la détruisirent entierement. Cependant un Morabou nommé *Cena* l'an 1520. ayant choisi les ruines de cette ville pour sa demeure, y devint fort riche par les aumônes qu'on lui fit; il avoit 500. chevaux, 10000. chevres, 2000. bœufs, & 5000. ducats : il employoit tous ses revenus à l'entretien de 500. Disciples, qui étoient obligez de reciter à certaines heures du jour quelques-uns des noms de Dieu; ses Sectateurs se sont répandus par toute l'Afrique, où ils ont atiré beaucoup de gens à leur party : on en trouve pourtant encore dans cette place, à laquelle les Arabes ont donné le nom de son restaurateur, l'apellant la plaine de Cena.

3. *Le Terroir.*

Le terroir de Beni-Razid est bon par tout & produit beaucoup de grains : on y trouve en quelques endroits des Jujubes, des Figues & plusieurs autres fruits. Il y a abondance de miel, de gros & de menu bétail. Entre les habitans de cette Province, les uns sont Laboureurs, cultivent la

terre, plantent des Vignes & des Jardins & demeurent dans des maisons ; les autres sont Bergers, & vivent à la campagne. Le Viceroy entretient dans le fort *d'Elmohascar* un Gouverneur, des gens de guerre, & du Canon, pour tenir ces peuples en bride & lever les contributions sans resistance.

SECTION IV.

La Province de Miliane.

2. *Villes principales.*

Miliane ou Meliane est une des Provinces interieures du Royaume d'Alger, qui porte le nom de sa Capitale, & confine à l'Occident à la Province de Beni-razid & à l'Orient à celle d'Alger. La ville de *Miliane*, autrefois *Magnane*, ou *Manliane* suivant Ptolomée est grande & batie par les Romains, sur une haute montagne, à 3. miles de Sargel & à 9. d'Alger : elle est entourée de hautes murailles, bornée d'un côté d'une profonde valée, & de l'autre elle s'éleve insensiblement jusqu'au sommet de la montagne ; les maisons

Miliane

nt assez bien baties & ont presque toutes une fontaine particuliere. La ville de *Mezune* a été batie par les Romains entre Mostagan & Tenez, à douze miles de la mer Mediterranée ; elle est environnée de murailles fortes & hautes ; les maïsons ne sont pas belles ; tout ce qui embelit la ville est une Citadelle, un Palais, & un grand Temple bati par les Romains. *Tessare*, que les Africains apellent *Tiguident* ou *Tegdente*, c'est à dire la ville ancienne, est celebre dans l'Histoire Romaine, sous le nom de *Cesarée* : elle confine au Biledulgerid ; elle avoit autrefois prés de deux miles de circuit, comme on peut le reconnoître par les mazures d'un grand Temple. Elle a été ruinée par les Califes de Carvan l'an 959. & rebatie depuis par un celebre Marabou, de sorte qu'elle renferme aujourd'huy plus de 1300. maisons.

Mezune

Tessare.

La montagne sur laquelle la ville de Miliane est batie, est pleine de sources & de noyers : le terroir de Mezune est abondant en paturages & en grains. Les habitans de Meliane sont presque tous Tisserans ou Tourneurs : ceux de Mezune sont

3. *Le terroir.*

Bergers & Tisserans en laine : en un mot tous les Habitans de cette Province sont des gens de peu de consideration.

SECTION V.

La Province de Couco sous le titre de Royaume.

1. *Sa definition.* CE Royaume s'apelloit autrefois *Cinnaba*, les Marseillois qui y trafiquent l'apellent *Couque*, les Espagnols & les Italiens *Cuco*: quoyque ce soit un Royaume à part, neanmoins comme il est tributaire d'Alger, les Turcs le rangent entre les Provinces de ce Royaume. Le mont *Couco*, qui a tiré ce nom de la Ville Capitale du Pays, qui en est proche, puisqu'il s'apelle proprement *Eguilu Andaluz*, est une montagne haute & escarpée, située à 18. lieuës d'Alger, à 9. de Bugie, & à 3. des montagnes de Labez, dont elle est separée par la riviere de Busie.

Le mont Couco.

2. *Ses principales Villes.* La Ville de *Couco* contient plus de 1600. maisons ; elle est tres-

forte

forte par sa situation ; elle est défenduë de tous côtez par des roches escarpées & fermée d'un bon mur au defaut de ces roches : c'est dans cette ville que sont les plus beaux Palais du Roy de Couco. La montagne est toute pleine de villages & de hameaux bien peuplez : sur la pente, il y a une Bourgade nommée *Gemaaxaharix*, qui contient 500. maisons, & où il y a grand concours de monde tous les Vendredis. Le Roy de Couco étoit maître d'un port dans la mer Mediterranée, apellé *Tamagus*, que les Algeriens lui ont enlevé. Il y a dans ce Royaume quantité d'Oliviers, de figues, de raisins, de lin, de miel & de cire ; force belles sources, & des Jardins qui raportent toute sorte de fruits ; les plaines produisent beaucoup de blé, & les montagnes beaucoup d'orge : on y trouve des mines de fer & de Salpetre, de grands troupeaux de bétail, des Marmots & des Chevres. Les habitans sont des Bereberes & des Azuagues, & presque tous Mahometans, excepté quelques Marchands de Marseille & des Juifs, qui y sont fort haïs. Les Marseillois raportent que ce Roy a 700000

Port de Tamagus.

Habitans.

Reve-

écus de revenu, qui procedent principalement des figues : la montagne sert de rempart à ce Royaume, parce qu'on n'y peut monter que d'un côté, & qu'un petit nombre de gens peut à coups de pierre faire retirer une grande armée.

3. *Gouvernement.* Gramaye, Pierre Davity & les Marseillois, qui trafiquent dans ce païs, donnent au Prince le nom de Roy ; Ananie l'apelle simplement Cheque. L'origine de cette diversité est que les habitans de ces montagnes consistent en diverses familles, dont chacune obeit à un Cheque ou Chef particulier : mais il y a 120. ou 130. ans qu'un de leurs Cheques nommé Ben-el-Cadi de la famille de Beni Tumi Roy d'Alger, s'apuyant sur cette aliance prit la qualité de Roy de Couco, le Roy d'Alger son parent ayant été tué par Horux Barberousse, les habitans de Couco devinrent ennemis mortels des Turcs : or comme cet Etat est renfermé dans le Royaume d'Alger, les Algeriens ont fait tous leurs efforts pour le détruire, ce qui a toûjours fait tenir ce Prince sur ses gardes, & l'a fait pancher du côté des Espagnols: tellement

que l'an 1542. lorſque Charles Quint aſſiegea Alger, il envoya des proviſions & deux mile Mores à ſon ſecours : mais aprenant tout à coup la diſſipation de la flote des Chrétiens, il s'en retourna doucement chez lui : le Viceroy d'Alger voulut tirer raiſon de cet afront & l'ala ataquer avec une armée de 3000. Turcs ; mais ce Prince ſe ſentant trop foible fit la paix, prometant une grande ſomme d'argent, & donnant ſon fils Cid-Amet Ben Alcadi en ôtage. Quelque temps aprés, l'an 1561. l'aliance ſe fortifia par le mariage d'Aſan Bacha ou Viceroy d'Alger avec la fille du Roy de Couco. Surquoy les habitans de Couco ayant obtenu permiſſion d'acheter des armes & d'autres proviſions à Alger, les Janiſſaires prirent l'alarme, & aprés que leur Aga eut fait défendre ſur peine de la vie, de leur vendre aucunes armes, il leur ordonna de ſortir dans deux heures d'Alger, où ils étoient au nombre de 600. & envoya le Bacha Aſan & ſon neveu Ochali Generel de l'armée, piés & points liez à Conſtantinople: l'an 1609. les habitans de Couco, toujours portez pour les Eſpagnols,

leur vendirent le port de Tamagus, mais les Algeriens se rrouvant les plus forts s'en emparerent. L'an 1618. le Roy Hamart étant mort & son frere étant monté sur le Thrône, il renouvella l'aliance avec l'Espagne, & donna des ôtages pour gage de sa parole : ce qui lui ayant atiré la haine des Algeriens, son neveu le fit mourir, fit la paix avec eux, & envoya des ôtages à Alger, où ils finirent leur vie dans les suplices.

4. *Vaine entrepise des Espagnols.*

Le Roy d'Espagne avoit fait grand fond sur cette inimitié du Roy de Couco & des Algeriens, pour executer le dessein qu'il avoit de s'emparer d'Alger ; il tenta la fortune l'an 1603. à cette ocasion : un Cordelier nommé Frere Mathieu ayant apris la langue du païs pendant un long esclavage, trouva moyen de traiter secretement avec le Roy de Couco, qui lui promit non seulement de recevoir garnison Espagnole dans son païs ; mais encore de leur livrer un Fort à l'entrée de son Royaume ; on arrêta le jour pour cela, mais malheureusement le Conseil d'Alger en ayant été averty, il envoya un détachement de Janissaires pour assieger cette Place,

où commandoit Abdala neveu du Roy de Couco, qui la leur livra & découvrit tout le myſtere : ſurquoy Soliman de Catagne, qui étoit un Renegat Venitien, Bacha d'Alger, promit 50. Sultanins pour chaque tête d'Eſpagnol qu'on lui aporteroit, & 200. pour celle de Frere Mathieu. Les Eſpâgnols ne manquerent pas de prendre terre prés du Fort au jour aſſigné, ſous la conduite du Viceroy de Majorque, qui y avoit amené bon nombre de Soldats, dans quatre Galeres. Abdala s'y trouva auſſi, acompagné d'un grand nombre de Mores, témoignant beaucoup de joye de l'arivée des Eſpagnols : ſurquoy Frere Mathieu & 24. des principaux ſortirent de leurs Galeres : mais le Cordelier ayant demandé des nouvelles du Prince ſon fils, qu'on devoit donner en ôtage, on lui répondit qu'il étoit dans le Fort : cette réponſe fit entrer Frere Mathieu dans quelque ſoupçon, & il vouloit retourner ſur ſes pas, lors que tout à coup Abdala & ſes gens ſe jeterent ſur lui, & ſur ceux qui l'acompagnoient. Le Viceroy voyant qu'il étoit trahy, leva l'anchre & tourna la prouë du côté de Majorque.

SECTION VI.

La Province de Labez, ſous le titre de Royaume.

1. *Labez*, dit Gramaye, marque une eſpece de Jonc, que les Eſpagnols apellent *Eſparto* & nous Glayeul ; c'eſt le nom de ce Royaume, qui eſt compté entre les Provinces du Royaume d'Alger, parce qu'il en eſt tributaire : c'eſt un pais de montagnes ſitué ſur une partie du mont Atlas, à trois petites miles de Couco & à dix ou onze de Bugie, entre l'Occident & le Midy. Sur le ſommet de la montagne il y a un Fort nommé *Calaa*, du même côté il y a une autre montagne nommée *Coco de Teleta*, où eſt la tombe des Rois : au pié de la montagne, il y a une place qu'on apelle *Teſli*, où l'on a baty une Citadelle, pour reſiſter aux irruptions des Turcs. Il y en a encore une autre apellée *Bori* ; cette montagne produit peu de grains & de fruits ; il n'y a preſque que du Glayeul.

Les habitans de ce Royaume sont des Berberes & des Azuagues, à peu prés de l'humeur de ceux de Couco. Le Roy de Labez peut mettre sur pié une armée de 30000. hommes, tant d'Infanterie que de Cavalerie. Ce Prince étoit autrefois Souverain: mais il est à present Vassal du Bacha d'Alger, auquel il fournit tous les ans 400. Chevaux, & 1000. Chevres: & on lui donne en revanche un Sabre de Turquie garny de Pierreries.

SECTION VII.

La Province de Tenez.

EN tirant des Royaumes de Couco & de Labez vers le Nord, on rencontre la Province de Tenez, une des contrées maritimes du Royaume d'Alger, qui faisoit partie du Royaume de Telensin, & avoit pour bornes à l'Occident la Province de Tremecen; à l'Orient celle d'Alger; au Midy le grand Atlas; & au Septentrion la mer Mediterranée: s'étendant depuis l'embouchure du fleuve Chilef qui est à l'Orient de la ville

I. *Ses confins.*

de Mostagan, jusqu'au fleuve Chinalaf, qui se décharge dans la Mer, prés d'une Place apellée *Mirom* : elle est à present resserrée dans des bornes beaucoup plus étroites : puisque Sargel & Miliane, que Marmol renferme dans cette Province, sont maintenant des Gouvernemens particuliers.

2. *Villes principales. Tenez.*

Tenez capitale de cette Province est batie sur le plat d'une montagne, à demy lieuë de la Mer. Marmol croit que c'est le *Laguntum* & Sanut le *Tipasa* de Ptolomée : elle est située à 17 miles des villes de Horan & Alger, ayant la premiere au Levant & la seconde au Couchant : Mogastan n'en est éloigné que de 3. miles, & Telensin de 30. Il y a un Chateau fort, qui étoit autrefois le Palais des Rois, & qui est presentement celui des Gouverneurs.

Medua.

Medua ou *Mara* est située sur les confins de la Getulie & du Biledulgerid, à 30. miles d'Alger, & à 40. de Telensin vers l'Orient.

Montagnes.

Les montagnes sont *Abusaid* ou *Zatima*, qui est des dépendances de la ville de Tenez, & *Gueneseris*, montagne fort haute & escarpée, d'où le fleuve *Chilef* prend sa source.

Le terroir de Tenez eſt fecond en grains & en bétail, en miel & en cire ; le terroir de Medua renferme pluſieurs ſources dans ſon ſein, & porte de toutes ſortes de fruits: le mont Abuſaid nourrit quantité de Chevreüils, on y fait beaucoup de miel & de cire, on y recueille de l'orge en abondance ; le mont Gueneſeris eſt baigné par un grand nombre de fontaines, & on y trouve beaucoup de Glayeul ; ſon ſommet eſt ſec & produit abondance de Niet. 3. *Le terroir.*

Les habitans de Tenez ſont lourds & peu civiliſez ; mais les Arabes d'alentour paroiſſent avoir du courage & de la generoſité : quoy que ceux de Medua ſoient ignorans, ils eſtiment pourtant le ſavoir : car ſi quelque homme d'eſprit paſſe chez eux, ils le retiennent à toute force & le font juge de leurs diferens : les montagnars d'Abuſaid & de Gueneſeris ſont brutaux, & bons Soldats. Tenez eſt une Ville marchande, parce qu'on y aporte du blé, de l'orge & autres denrées des places circonvoiſines pour les tranſporter à Alger : les habitans d'Abuſaid y portent auſſi des *Mœurs des Habitans.*

peaux & de la cire, pour les vendre aux Marchands d'Europe.

SECTION VIII.

La Province de Tebessa.

1. *Etat de cette Province.*

C'Est une des Provinces interieures du Royaume d'Alger, dit Gramaye, elle porte le nom de sa Capitale, apellée autrefois *Thabuna*, qui est située sur les confins du Biledulgerid, à 32. miles de la mer Mediterranée : elle est entourée de murailles fortes & hautes, faites de grosses pierres de taille : ce qui donne sujet de croire qu'elle a été batie par les Romains : aussi y trouve-t'on beaucoup d'antiquitez, de colonnes & de pieces de Marbre gravées d'Inscriptions Latines. Prés de la ville il y a une montagne, où l'on trouve de grandes cavernes ; le peuple s'imagine que ce sont les antres, où se retiroient les Geans, quoy que ce ne soit que des carrieres, d'où l'on a tiré des pierres pour batir la Ville. Cette Ville passe pour une des plus belles de l'Afrique ; & c'est un proverbe du

Pais, que Tebessa surpasse toutes les autres Viles de Barbarie par trois choses ; par la beauté de ses murailles, par ses sources, & par les Noyers, dont elle est ombragée de tous côtez, qui font qu'à demy lieuë de cette Vile on la prendroit pour une Forêt. Cependant l'air de Tebessa est tres mal-sain, & le terroir n'est pas trop fertile.

SECTION IX.

La Province de Humanbar.

I. *Ses Confins.*

C'Est la contrée maritime la plus Occidentale du Royaume d'Alger, qui porte le nom de sa Capitale ; elle confine à la Province de Fez, & a les Provinces de Haresgol & de Horan à l'Occident.

2. *Viles, Humanbar.*

La ville de *Humanbar* ou *Hunäim*, & dans Marmol *One*, que Ruscel croit être *Urbara*, & Gramaye le *Siga* de Ptolomée, est située vis-à-vis d'Almerie dans le Royaume de Grenade ; elle fut sacagée & démantelée par les Espagnols l'an 1533. elle n'étoit pas encore rebatie du temps de

Marmol ; mais elle a été repeuplée depuis, au raport de Gramaye, comme etant la capitale de la Province : il y a un petit Port défendu par deux tours de chaque côté ; ſes murailles ſont tres-fortes, particulierement du côté de la Mer ; ſes maiſons ſont belles & commodes, étant baties de pierres de diverſes couleurs, & garnies chacune d'un puits d'eau fraiche.

Tebecrit *Tebecrit*, autrefois *Thudaca*, eſt ſituée au pié d'une montagne raboteuſe, vis-à-vis de la ville d'One, ſur le rivage de la mer Mediterranée à deux miles de Ned-Roma. *Ned-Roma*, c'eſt à dire la nouvelle Rome, eſt batie dans une Plaine, à trois miles de la Mer, & à une lieuë du grand Atlas : on croit que c'eſt le *Celama* de Ptolomée ; quoy qu'il en ſoit, ſes murs, ſes maiſons, ſes mazures, les groſſes poutres & les colonnes d'Albâtre qu'on y trouve gravées d'inſcriptions Latines, font voir évidemment que c'eſt l'ouvrage des Romains.

Ned-Roma.

2. *Montagnes.* Il y a deux montagnes, celle de *Tarare* ou *Gualhaſu* qui eſt fort haute & fort roide ; & celle de *Tabara* qui eſt à deux petites lieuës de Ned-Roma.

Toute la Province, tant les montagnes que les plaines, est abondante en Coton, en Lin, en Figues, en Pommes, en Senegré, en Citrons, Grenades, Pêches, Olives, & Melons. Il y a quelques endroits qui sont fertiles en blé & en orge. Le mont Gualhasu renferme des mines de Fer. *Terre*

SECTION X.

La Province de Haresgol.

HAresgol est une des Provinces maritimes du Royaume d'Alger, qui porte le nom de sa Capitale, où le Gouverneur demeure: la ville de Haresgol étoit autrefois des dépendances de la Province de Tremecen; elle a Humanbar à l'Orient & Horan à l'Occident; elle est située sur l'embouchure du fleuve *Tefene*, autrefois *Siga*, qui la baigne de tous côtez, si ce n'est vers le Midy, où il y a un sentier étroit & courbe au travers des rochers: cette Ville fut prise & sacagée par Pierre Comte de Navarre, l'an 1570. mais elle a été rebatie par les Arabes, qui la possedent I. *Sa description.*

maintenant, par la permission des Turcs, qui tiennent Garnison dans la Citadelle.

SECTION XI.

La Province de Horan sous le titre de Marquisat.

I. *Ses confins.*

C'Est encore une Province maritime, qui a pour bornes à l'Occident la Province de Hareſgol, & à l'Orient celle de Tenez & de Sargel. La Vile de *Horan* est selon quelques-uns le *Quiza* de Pline & le *Buisa* ou *Vuisa* de Ptolomée, & selon d'autres *l'Icosium* du même Auteur. Elle porte plusieurs noms *Madura*, *Ara* & *Auran*, d'où sans doute on a formé *Horan*: cette vile est située vis-à-vis de Cartagene en Espagne, à 15. ou 20. lieuës de chemin de Telensin, parce qu'il faut passer par un sentier courbe au travers des montagnes; la vile est située en partie dans la plaine, en partie sur le penchant d'une montagne; elle est baignée d'un côté par la Mer & de l'autre par des ruisseaux: les ruës sont étroi-

Horan.

tes, les maisons mal bâties & dispersées çà & là, sans aucun ordre; les murailles de la Vile sont pourtant assez bonnes, mais le port n'est pas à couvert de toutes sortes de vents. Lorsque cette Vile étoit dans son plus grand lustre, il y avoit 6000. maisons, sans conter un grand nombre de Mosquées, d'Hôpitaux, de Bains & d'Auberges: la plusparт des habitans etoient tisserans & drapiers, & les autres vivoient du revenu de leurs terres, qui consiste principalement en orge. Beaucoup de Marchands de Catalogne, de Genes & de Venise y abordoient & y etoient bien reçus.

Revolutions.

Les Habitans de cette Vile étoient presque toujours en guerre avec le Roy de Telensin, à l'ocasion d'un Gouverneur que ce Prince y vouloit etablir; eux au contraire ne vouloient recevoir qu'un simple Tresorier des deniers Royaux, pretendant avoir droit d'élire du Corps des Bourgeois un Juge pour les afaires Civiles & Criminelles. Ils devinrent peu à peu si puissans, qu'ils eurent l'audace d'écumer les côtes d'Espagne; mais cela fut cause de leur perte; car le

Cardinal Ximenez avec une armée de Basques, se rendit maître de Horan, & delivra par cette prise plus de 20000. Esclaves Chrétiens, depuis ce temps là cette Ville n'a pas eté fort considerable. Il y a pourtant encore un beau Palais, où demeure le Gouverneur, une Maison de Ville, des Mosquées & des Hopitaux. Il y a encore deux autres Villes dont Gramaye apelle l'une *Aghad* & l'autre *Agbal*.

SECTION XII.

La Province de Mostagan.

Sa definition. *Mazagran.*

11 LEs Turcs ont fait une Province de deux Ports de Mer, *Mazagran* & *Mostagan* que Marmol croit être le *Havre des Dieux* de Ptolomée, prés de l'embouchure du fleuve Chilef, à deux petites lieuës de Horan; elle est entourée de hautes murailles & fortifiée d'un bon Chateau.

Móstagan. *Mostagan* ou *Mostaganin* selon Sanut, qu'on prend pour le *Cartena* de Ptolomée, est située prés de la Mer

Mediterranée, à 9. miles de Horan, vers l'Orient & à une petite lieue du fleuve Chilef & de Mazagran; elle contient 1500. maisons, une belle Mosquée & un bon port; elle est defenduë par uue Citadelle, bâtie dans l'endroit le plus elevé de la Ville. Dans ce quartier est le Mont *Magarava*, qui s'etend l'espace de 9. lieues, le long de la mer Mediterranée, & qui apris son nom des Magaravas, une branche des Béréberes qui y habitent. A une lieue de Horan vers l'Occident aprés qu'on a traversé un petit Golfe, on trouve une ville apellée *Marsal-quibir*, mot qui marque en langue More, un grand Port : c'est aparemment la même Ville que Ptolomée nomme *Grand-port*, & qu'il place dans la Mauritanie Cesarienne : en efet le port de cette Ville est si grand, qu'on doute s'il y en a de plus grand dans le monde, de plus sûr & de mieux à couvert, quelque temps qu'il fasse. Le Marquis de Gomarez enleva cette Ville aux Mores, l'an 1505. elle a demeuré depuis aux Espagnols.

Mont Magaravа.

Marsal-quibir.

3. *Habitans.*

Les Habitans de Mazagran sont

des bergers méchans & vicieux. Les Montagnars de Magarava errent à la campagne sous des Tentes, comme les Arabes, & parlent un Arabe corrompu, quoyqu'ils soient Bereberes d'origine, issus des Zenetes & des Magaravas; ils payent tous les ans au Bacha d'Alger 12000. écus.

SECTION XIII.

La Province de Sargel.

1. *Sa definition.*

C'Est encore un des Gouvernemens, qui sont sur les Côtes du Royaume d'Alger, & qui a eté demembré de la Province de Tenez.

2. *Villes principales.*

La Ville de *Sargel*, qu'on prend pour l'ancienne Ville de *Canuteis*, a eté batie par les Romains prés de la mer Mediterranée à 9. miles de Tenez vers l'Orient & à 9. miles d'Alger, quand on y va par eau, quoyqu'il n'y en ait que six, quand on y va par terre : elle est entourée de hautes murailles de pierre de taille, & on y voit encore de beaux restes

d'un ſuperbe Temple de marbre que les Romains y avoient baty, & que les Arabes epargnerent du temps de Caïn, Calife de Caroüan. L'an 1492. les Mores chaſſez de Grenade rebatirent cette Ville. *Breſcar* en Arabe *Berſac* eſt une autre ville de la fondation des Romains prés de la mer Mediterranée, à 5. lieues de Tenez, environnée de murailles qui ont un mile & demy de circuit. A deux petites lieues de Sargel, vers l'Orient, il y a une montagne que les Turcs apellent *Carapula*, les Mores *Giraſſumar* & les Chrétiens *Batallo*, qui eſt ſi haute, que de deſſus ſon ſommet on peut decouvrir un Vaiſſeau en Mer eloigné de 12. lieues. *Breſcar* *Mont Carapula.*

La campagne de Sargel eſt aſſez fertile, & les rempars de la Vile ſont garnis d'oliviers, de vignes & de muriers pour nourrir des vers à ſoye: le terroir d'autour de Breſcar porte beaucoup de lin & de figues, & ſur le mont Batallo croiſſent forces mures rouges & blanches. 3. *Le terroir.*

Les Habitans de Sargel ſont vaillans, inventifs & s'entretiennent par la fabrique de la ſoye. Ceux de Breſcar ſont des gens robuſtes & 4. *Les Habitans.*

bien-faits, ils portent une croix peinte sur la main & sur la cuisse, en vertu d'une ancienne coutume qu'ils observent depuis le temps des Gots.

SECTION XIV.

La Province d'Alger.

1. *Ses confins.* C'Est une des quatre anciennes Provinces du Royaume de Telensin, laquelle a pour bornes à l'Occident la Province de Tenez, à l'Orient celle de Bugie, au Midy le grand Atlas, au Septentrion la mer Mediterranée, depuis l'embouchure du fleuve Chinalaf jusqu'aux confins de Bugie. Les plaines de cette Province sont habitées par des Arabes riches & puissans apellez Aben-Tetixa, & les montagnes par des Bereberes & des Azuagues.

2. *La Ville d'Alger au dedans.* Les villes de cette Province sont *Alger*, *Metafuz*, *Teddelez*, ou *Teddel*, le *Col des Medujares* & *Sasa*. La ville d'Alger étoit la capitale de la Mauritanie du temps du Roi Juba, & cette grande antiquité fait qu'il

A. Porte Babassan.
B. Le Crochet ou l'on jete
. Les Criminels.
C. La porte du fosse sec.
D Maisons du fosse.

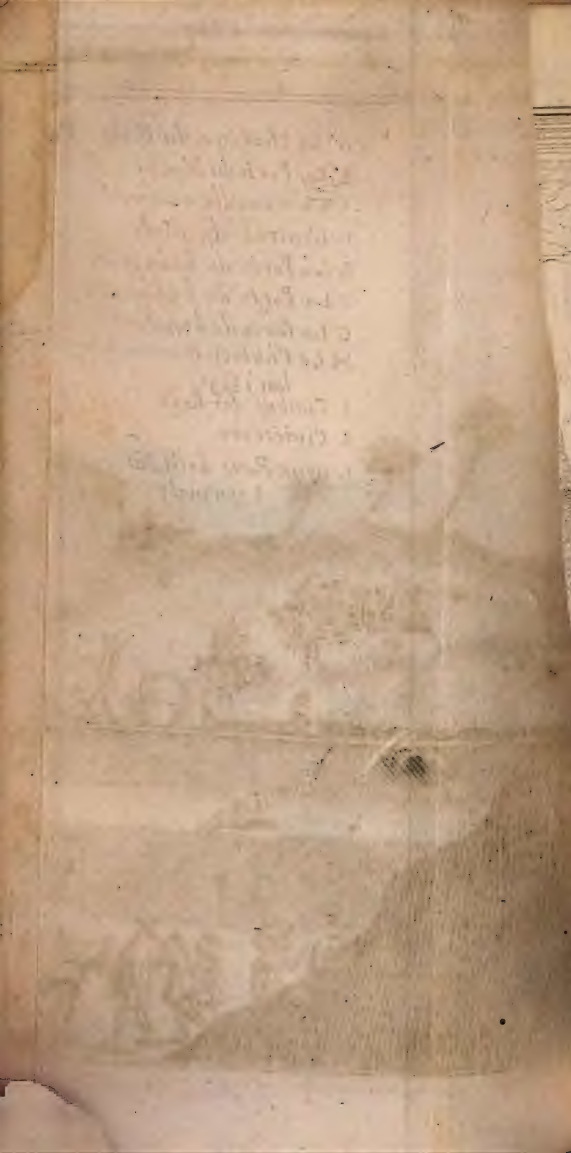

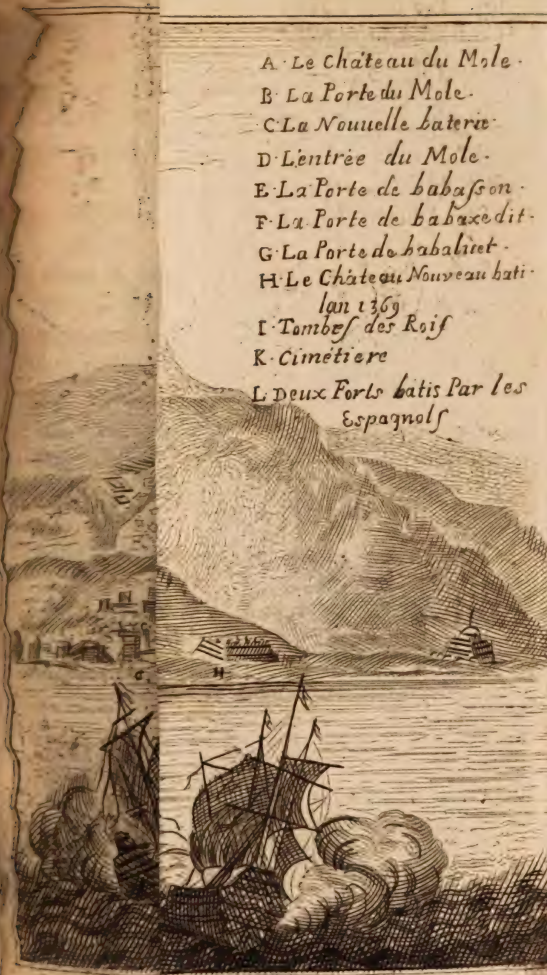
A Le Chateau du Mole
B La Porte du Mole
C La Nouuelle Laterie
D L'entrée du Mole
E La Porte de Labassoon
F La Porte de Labaxe dit
G La Porte de Labalinet
H Le Chateau Nouueau bati lan 1369
I Tombes des Rois
K Cimetiere
L Deux Forts batis Par les Espagnols

n'eſt pas facile de dire qui en eſt le Fondateur. On croit que c'eſt l'ancienne ville de *Salde*, & d'autres, comme Mercator, veulent que ce ſoit le *Jol* ou *la Julie Ceſarienne* de Ptolomée. L'origine de ce nom eſt que le fils du Roy Juba ayant été emmené priſonnier à Rome par Jules Ceſar, ſut ſi bien gagner le cœur des Romains, pendant ſon eſclavage, qu'Auguſte lui rendit non ſeulement la liberté, mais même encore le Royaume de ſon pere : en reconnoiſſance dequoy, ce Prince faiſant rebatir cette Ville, lui donna le nom de Julie Ceſarienne, qu'on voit encore gravé dans quelques medailles des Empereurs Claude & Antonin. Mais depuis elle a changé de nom, parce que les Arabes Mahometans, qui ravageoient l'Afrique, ſe faiſoient un plaiſir d'abolir le nom Romain, & qui ne vouloient pas détruire cette Ville, lui changerent de nom, & lui donnerent celui d'*Algezair*, qui ſignifie *Ile*, parce que le Mole de ſon havre eſt devant une petite Ile, ou bien à cauſe de la proximité des Iles Baleares. Nom qui s'eſt corrompu depuis en celui *d'Alger*, par le com-

merce des Europeens. Les Arabes apellent cette Ville *Gezier de Beni-Mozgana*, du nom de ſes Fondateurs, les Bereberes de la branche de Mozgana.

Sa forme La ville eſt quarrée & batie ſur la pente d'une montagne, qui regarde vers le port en forme d'amphiteatre, de ſorte que les maiſons de deſſus ſont plus élevées que celles de deſſous, à meſure qu'elles s'eloignent du Port, & que de deſſus leur toit, qui eſt fait en plate-forme, on peut voir bien avant en mer, les maiſons ne s'ôtant point la vuë les unes aux autres.

Ses murailles. Les murailles de la Vile ſont faites en partie de brique, en partie de pierre de taille, & ont en bas 3400. pas de circuit, & en haut 1800. ou ſelon Pierre Dan un mile & un quart. Elles ont 12. piés de largeur & 30. de hauteur dans les lieux les plus elevez de la Vile; mais le long du port elles en ont 40. afin de pouvoir reſiſter aux vagues de la mer. Elles ſont fortifiées par des Tours quarrées, de quelques boulevars, & par un grand foſſé le long des murailles, particulierement du côté de la porte de Babaſon. Les foſſez n'avoient autrefois que ſix

piés de large, & étoient pleins en plusieurs endroits de bouë & de verdure. Mais Arabamet les fit creuser depuis le Ghâteau jusqu'à la mer, & leur donna vint piés de large & sept de profondeur. La pluspart des ruës vont en penchant, conformément à la situation de la Vile, & sont si étroites, qu'à peine deux hommes y peuvent passer de front : ce qu'on a fait pour se garentir de l'ardeur du Soleil : la ruë qui va de la porte Orientale à l'Occidentale est beaucoup plus large ; elle s'étrecit en quelques endroits. Les deux côtez de cette ruë sont garnis de boutiques, pleines de toutes sortes de marchandises ; c'est là qu'est le marché du blé, du pain, de la viande, & des poissons. La Vile a six portes ouvertes & quelques autres murées. Les deux principales ont communication par cette longue ruë qui a douze cens pas de long; celle qui est à l'Orient s'apelle *Babason*, & celle qui est à l'Occident *Babaloüete*. C'est prés de la porte de Babason qu'on execute les Turcs criminels, qu'on pend à un crochet qui est ataché aux murailles de la Ville, & prés de la

Ses ruës

Ses portes.

porte de Babaloüte est le lieu où l'on fait justice des Chrétiens. La troisiéme porte s'apelle la nouvelle porte, elle est aussi située vers l'Orient, du côté qui mene au Chateau de l'Empereur. La quatriéme est la porte *d'Alcassava*, qui est tout contre un Chateau de même nom. La cinquiéme qui regarde vers la mer, s'apelle la porte du Mole, ou la porte du Divan. La sixiéme porte s'apelle en langue Franque la porte de la *Piscaderie* ou *Babazira*. A chacune de ces portes il y a trois ou quatre Turcs, qui ont des bâtons à la main, dont ils frapent sur les épaules des Esclaves qui passent, pour se divertir. Il n'y a ny fossez ny puits d'eau douce dans Alger; on y aporte de l'eau de dehors, & on la conserve dans des citernes; il est vray que depuis l'an 1611. un des Mores chassez d'Espagne trouva moyen d'y faire deux aqueducs, qui donnent de l'eau à plus de cent fontaines. Il y a prés de 15000. maisons faites de brique & de pierre, & blanchies par dedans & par dehors, qui sont toutes fort petites & n'ont pas plus d'un étage. Les Chambres sont pa-

Ses maisons.

vées

ïes de carreaux a
s couleurs, enchaſſ.
ent. Dans chaque mai
ent d'ordinaire cinq ou ſix t.
il y a quatre galeries en haut &
tant eu bas, qui répondent toutes
une Cour, qui eſt au milieu. Les
Chambres ne reçoivent du jour que
par la porte, qui eſt ſi grande, qu'elle
touche au plancher; mais les Cham-
bres qui regardent ſur la ruë ont des
fenêtres. Il n'y a point de jardin
derriere les maiſons, ils ſont tous
hors de la Ville. Le plus beau bati-
ment d'Alger eſt le Palais du Bacha,
qui eſt au milieu de la Vile, en-
touré de deux belles Galeries, l'une
au deſſus de l'autre, ſoutenuës par
deux rangs de colonnes de marbre;
il y a auſſi deux Cours, dont la plus
grande a 30. piés en quarré, où le
Divan s'aſſemble tous les Samedis,
les Dimanches, les Lundis & les
Mardis: c'eſt là que le Bacha traite
les Conſeillers du Divan au temps
de la Fête de Paque. L'autre Cour
eſt devant le Palais du Viceroy. Il
y a neuf beaux batimens, qu'on apel-
le *Caſſeries*, *Funduques* ou *Alberges* Caſſerie
en Langue Franque, où demeurent

600. Janissaires, qui les font te
Prisons. fort propres à leurs esclaves.. I
a six prisons qu'on nomme *Bagne*
ou *Bafios des Esclavos*, où les Tur
metent les Esclaves qu'ils prenne
Bains. sur Mer. On y conte 62. bains, do
les deux plus beaux ont des Cha
bres garnies & pavées de marbre, av
des tuyaux par où l'on fait couler
l'eau fraiche & de l'eau chaude. I
a environ 107. Mosquées, dont
plusparт sons situées le long du
vage de la Mer. Il n'y a ny Log
ny Auberge dans Alger; de sort
que les Turcs & les Mores qui
passent, sont obligez d'aler log
chez quelqu'un de leur connoissa
ce: si c'est un marchand Chrétien
peut aler loger chez les Juifs, q
ont leur quartier à part, & tienne
des chambres garnies: il peut mêm
loüer une maison, s'il le trouve bo
Que s'il y manque de grands Logis
il y a en recompense force Cabaret
& Rotisseries, que des Esclaves Chré-
tiens tiennent au nom de leurs Mai-
tres, & où l'on vend du pain, du
vin & de toutes sortes de viandes.
Turcs, Mores, Renegats s'y vont di-
vertir pêle-mêle, & quoyque la Loy

A. porte du Mole.
B porte de leau
C. les Vaisseaux.
D. le Mole
E. le reseruoir.
F. la Charpenterie.
G. la Nouuelle fabrie.
H. Le chateau du Mole.
I. le Haure des galeres.
K. barcantins.
L. quay de pierre au dessous du
L. banc de sable.

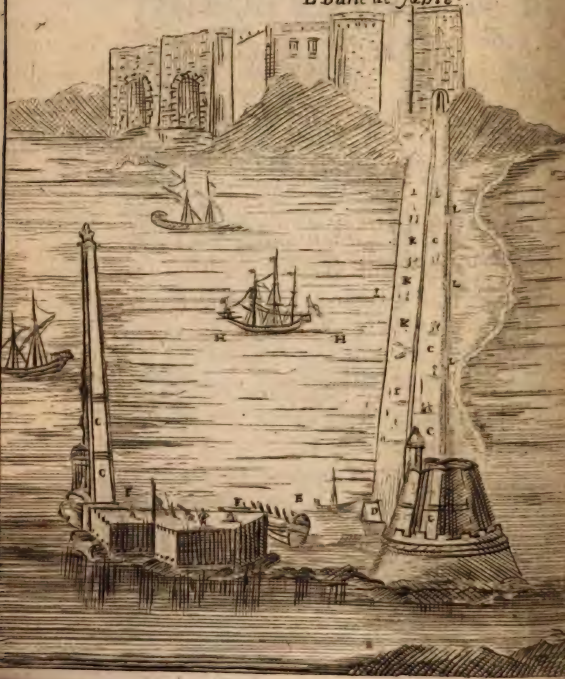

de Mahomet defende le vin, on ne laisse pas de s'y enyvrer tous les jours.

Les dehors de la Ville d'Alger

Hors des murailles de la Ville du côté de la Mer, il y a un grand bâtiment de pierre qu'on apelle *Moglie* en Italien, & en François le *Mole*, parce qu'il vient du Latin *Moles*. Il est fait en demy cercle, & s'étend depuis la Porte du Divan, jusqu'à la pointe d'une petite Ile, & depuis l'autre pointe de l'Ile jusqu'à la Ville; entre deux est l'entrée du Port. Hayredin Barberousse le fit bâtir & luy donna six ou sept pas de large, & plus de cent de long, afin de resister à la violence des flots, & que les vaisseaux fussent en asseurance dans son enceinte. Auparavant le Havre d'Alger ressembloit plutôt à une rade qu'à un port. Marmol veut qu'il ait été baty par le Bacha Sala, qui y fit servir les mazures de la ville de Metafuz : audessous du Mole qui s'étend depuis la porte du même nom jusqu'au Chateau, il y a d'un côté un quay de pierre, & de l'autre un rivage de sablons & de rochers. Le Mole est defendu par un Chateau de figure Pentagone, bati sur la

Le Mole

pointe de l'Ile, & muni de quelques
pieces de canon. De l'autre côté à
l'entrée du port sont pointées quel-
ques autres pieces de canon, avec
quoy on fait feu la nuit pour dirige
les vaisseaux qui veulent entrer au
port. Le port que forme le Mol
peut contenir un grand nombre d
vaisseaux & de Galetes, & il y en
toujours beaucoup, tant des Cor
Forts. saires que des Marchands. Il y
plusieurs Forts, tant dedans que de
hors la Ville. Le premier est à l'O
rient situé sur le sommet d'une mon
tagne, qui commande à toute
Ville, & s'apelle le *Chateau de l'Em
pereur*; parce que Charles Quint c
jeta les fondemens, lorsqu'il assi
geoit Alger l'an 1540. Les Hab
tans l'ont ensuite achevé & y o
mis une garnison de cent homme
Le second fort est le *Nouvoau Ch
teau*, qu'on apelle aussi la Citade
Eptagone par raport à sa figure, e
est située à 130. pas de la ville &
Château de l'Empereur. Le troi
me est l'ancien Fort apellé *Alcass*
bâti sur une hauteur dans l'encei
de la ville : du côté qui est entre l'
& le Sud, ses murailles sont par

de celles de la Ville ; & de l'autre côté, il en est separé par un mur. Son circuit est fort grand & fortifié de deux Tours, mais peu considerables, où demeurent des Janissaires, qui y font la garde & qui ont l'œil sur les vaisseaux qui sont en mer, pour en faire savoir le nombre par le signal acoutumé. Le quatriéme Fort est celuy de *Babaloüete*, bâti sur la pointe d'une roche, prés de la Mer l'an 1596. Le cinquiéme Fort n'est qu'un petit boulevart, prés de la porte du Mole & de la grande Casserie ; où sont pointées cinq pieces de campagne qui défendent l'accés du Port. Le sixiéme est le Château du Mole, bati dans l'Ile où le Mole aboutit, en forme de Tour pentagone, où sont aussi pointées cinq pieces de Canon. Le septiéme fort est une petite Tour ou Baterie, à l'entrée du Port, où quelques Mores font la garde. Il y a 66. canons de fonte sur le Mole, mais la pluspart ne sont pas chargés ; parce qu'on ne les tient là que comme un Trophée & une marque de la Victoire que les Algeriens remporterent sur les Habitans de Tunis, l'an 1617. La vile

eſt defenduë par pluſieurs boulevars, comme celuy de Babaſon, qui eſt vers l'Orient du côté de la Mer ; le boulevart des Renegats, qui eſt un peu plus avant vers le Midy ; les deux boulevars d'Alcaſſave, l'un ſur la pointe Orientale de cette Citadelle & l'autre ſur l'Occidentale ; le boulevart de Babaloüete vers la pointe Occidentale de la Ville, qui regarde ſur la mer. Cependant avec tous ces Forts & ces Boulevars, cette Vile eſt fort expoſée au canon de tous côtez, ſi ce n'eſt de celuy de la mer ; à cauſe d'un grand nombre de côtaux & de colines qui la commandent & d'où l'on pourroit la reduire en poudre. Les Faux-bourgs d'Alger etoient autrefois fort grands ; puiſque l'an 1473. il y avoit prés de 2000. maiſons hors de la Ville : mais au bruit de l'aproche des Eſpagnols on les reduiſit en cendre : depuis on ne s'eſt pas empreſſé à les rebatir ; il y a encore preſentement hors de la porte de Babaſon un petit Fauxbourg de 30. ou 40. maiſons, qui ſervent d'écuries aux Arabes & aux Mores, qui aportent des proviſions en ville ſur des Chameaux. Le Tombeau des

Faux-bourgs.

Bachas est hors de la porte de Babaloüete, baty en rond & vouté en forme de Chapelle. Les Tombes des Bachas *Asan*, *Sala*, *Sordo*, *Salomon*, & *Mustapha*, s'y font remarquer parmy les autres : les Sepulchres des autres Turcs sont dans la même plaine, chacun a le sien à part, & presque tous sont embelis d'un chaperon de pierre : il y a aussi des Oratoires & des Cellules de Morabous, que les femmes vont visiter par devotion tous les Vendredis. *Le tombeau des Vice Rois.*

4. *Le terroir*

La Ville est environnée de beaux côteaux & de plaines tres-fertiles. Les jardins y portent de toutes sorte de fruits, & les vignes que les Mores de Grenade y ont plantées, y rendent beaucoup. A douze miles à la ronde d'Alger, il y a environ 18000. Jardins, qui sont comme autant de metairies, que les Janissaires & les Mores, qui en sont les Proprietaires, loüent à des Esclaves pour en labourer les terres & paître les troupeaux. A l'Orient d'Alger, quand on a passé la montagne, on trouve une *belle* plaine, apellée *Motygie*, dans Marmol *Motya* & dans Pierre Dan *Mustjar* : elle a quatre lieuës de

long & dix de large ; elle eſt traverſée par une petite riviere, qu'on apelle en Arabe *Hued Harax*, qui decend du grand Atlas, ſe jete dans la Mer Mediterranée à l'Orient d'Alger, & fait tourner en paſſant quantité de moulins. LeCardinal Ximenes diſoit que ſi l'on pouvoit prendre Alger on y trouveroit aſſez d'argent pour conquerir toute l'Afrique ; entre les tombeaux qui ſont hors de la Vile on voit celuy de la belle Cave, fille du Comte Julien de la Betique, qui fit paſſer les Mores en Eſpagne pour ſe venger du Roy Roderic, *&c.*

5. Autres Villes. Metafuz.

La Vile de *Metafuz* que les Mores nomment *Temendefuſt*, qu'on croit être le *Cuſtonium* de Ptolomée, eſt ſituée prés de la mer Mediterranée, à l'Orient de Saſa, prés du Cap de Merafuz & à quelques lieuës d'Alger : elle a à l'Orient le fleuve *Huet Acer*, que les Anciens apelloient *Serbeta & Sarda*, qui ſe decharge dans la mer, prés d'un grand village nommé *Beni-abdala* du nom des peuples qui s'y ſont habituez & qui luy ont fait perdre ſon ancien nom de *Ciſli*.

Teddelez.

La vile de *Teddelez*, qui eſt la plus Orientale de la Province, s'a-

pelle dans Ptolomée *Addime :* elle eſt ſituée prés de la Mer Mediterranée, à ſept miles d'Alger : elle eſt environnée de belles murailles & contient plus de mile maiſons, outre le Chateau, où demeure le Gouverneur. La Vile de *Saſa* autrefois *Tipaſſus*, que quelques-uns apellent le vieux Alger, parce que cette Vile a eté batie de ſes mazures, eſt ſituée à l'Occident de Metafuz, prés de la riviere *Hued Harax*; avant qu'elle fut ruinée elle contenoit plus de 3000. maiſons. Le *Col des Mudejares* a eté bâty ſous le Gouvernement du Bacha Aſan, l'an 1550. à environ trois miles à l'Orient de la riviere de *Safran* : les Habitans ſont *Mudejares*, *Tagarins*, ou *Moriſques*, qui ont eté chaſſez de Caſtille, de Grenade & d'Andalouſie, ou *Targatans* exilez du Royaume de Valence. Entre cette Vile & Alger il y a un Havre que nous apellons les *Caſſines*, où les vaiſſeaux ſe retirent de gros temps : il y avoit autrefois dans ce Havre une vile nommée *Yhor*, dont on trouve encore quelques traces : à deux miles de ce Port, & à un mile d'Alger eſt une autre vile nommée

Saſa.

Le Col des Mudejares.

Marca Duben. *Marca Duben*, où les Habitans d'Alger envoyent paître leurs troupeaux.

6. *Le terroir.* Le terroir de cette Province est fecond en fruits : la plaine de Motygie raporte deux ou trois fois l'an, du froment, de l'orge & de l'aveine, sans conter les autres grains, & jusqu'à cent pour un : il y a pourtant en quelques endroits le long de la mer des montagnes steriles, & des forêts epaisses pleines de gibier. Il y a des melons d'un goût admirable, dont les uns murissent en Eté & les autres en Hyver, de sorte qu'on en mange toute l'année : il y a des seps de vigne si epais qu'un homme a peine à les embrasser, & qui portent des grapes d'une coudée de long. On trouve dans les deserts des Lions, des Leopards, des Tigres, des Sangliers, des Herissons, des Bœufs qui ont les cornes droites d'une demi toise de long, de toute sorte de volaille, & entre autres force Perdrix, ce qui n'est pas étonnant, s'il est vray ce qu'on dit, qu'elles nichent sept ou huit fois l'an. Il y a une bête sauvage qu'on nomme *Gapard*, qui se laisse aprivoiser, au raport de Gra-

Animaux.

maye, qui en avoit aprivoisé quelques-unes luy-même. On s'en sert à la chasse, à cause de sa legereté, mais comme elle se morfond facilement, il la faut porter de temps à autre à cheval. Elle a la tête comme un Chat, la queuë mouchetée comme une Panthere & les piés de derriere plus hauts que ceux de devant. Il y a encore un autre animal qui ressemble en partie à un Chien, en partie à un Renard: on dit que son haleine le matin à jeun guerit l'engourdissement des membres. La pêche du Poisson y est si heureuse, qu'on l'a presque pour rien; cette abondance de viandes, de poissons & de fruits, fait que tout y est à grand marché: il y a aussi beaucoup de Serpens & d'autres animaux venimeux. *Poissons*

Les Habitans d'Alger ont le teint à peu prés blanc, ils sont robustes & bien-faits: on y trouve de toutes sortes de nations, des Janissaires & des Turcs, des Marchands, des Mores Grenadins & Andalouziens, des Juifs, des Mores de couleur bazanée, qui viennent des montagnes de Couco & de Labez, & qui sont sujets des Turcs: on y voit aussi des Azuagues: 7. *Les Habitans.*

on ne trouve hors des viles que de Mores & des Arabes qui se tiennent le long des Rivieres, pour la commodité de l'eau, & qui demeurent en des tentes. Le Vice-Roi & les grands du Pais laissent croître leur barbe, mais les gens du commun se font raser la barbe & les cheveux, excepté les moustaches & un touper au dessus de la tête, par lequel ils s'imaginent que Mahomet les prendra pour les porter en Paradis. Ils se baignent souvent, & se lavent tous les matins avant que de metre la main à l'œuvre, avant la Priere *Sala* & avant le repas. Les maisons sont quarrées & ont deux, trois & même quatre ou cinq étages, elles reçoivent du jour par les portes, les galeries & de petites fenêtres qui regardent sur la rue. : le toit des maisons qui est plat, pavé & couvert de terre leur sert de jardin: il n'y a point de cheminée, on fait du feu dans de grands pots de terre qu'on tient à la porte. On a soin de reblanchir les murailles, à l'aproche de quelque grande fête. Dans le Palais du Vice-Roi & des Grands, il y a des Cours quarrées fort spatieuses, embelies de colonnes, & de plusieurs

Maisons

chambres dont le plancher eſt de bois, couvert de nates & de tapis; quand on y entre, il faut laiſſer ſes ſouliers à la porte. Tous leurs meubles conſiſtent en quelques pots & plats, en de grandes cœuillers & des cofres de bois, en une nate, un tapis, un matelas & deux couvertures étenduës ſur deux ou trois batons qui leur ſervent de lit. La pluſpart couchent la nuit ſur une nate, qui leur ſert de nape le jour. Leurs alimens ſont du Ris, des Couſcous, de la chair cuite & quelques fruits. Les Mores vivent les uns de leurs revenus, d'autres de leur travail, de leur negoce & de leurs pirateries: les Janiſſaires de la guerre: & les Arabes ſont des miſerables qui ne ſe ſoûtiennent qu'à force de friponneries. Les Grenadins s'adonnent à des métiers, particulierement aux ouvrages en ſoye: les femmes qui n'ont rien à faire, paſſent tout le jour à jaſer, aſſiſes ſur leurs tapis, ou à viſiter les Hermitages ou à ſe baigner, ou à faire des prieres dans les Cimetieres, ou à ſe promener dans des Jardins, où les Turcs ſe traitent tous les jours. Les Chrétiens libres qui ſe rencontrent à Alger vont

Meubles.

Alimens.

Diverſes façons de vivre.

marient sur le raport d'un
quand l'Epoux est d'acord av
parens de l'Epouse, il lui env
certains mets, & quelques
avant les Nôces on fait bonne
re, on danse à la Moresque
pouse est assise à terre, au milieu
ne troupe de femmes, parée de b
habits, enrichis de pierreries, a
les mains, les bras & souvent le
sage fardez & colorez. Le soir l
poux amene chez soy l'Epouse co
verte d'un voile, au son des Ta
bours & des flutes; ils s'enferme
tous deux dans une chambre, & l
femmes qui l'acompagnent, demeu
rent-dehors, atendant qu'on le
donne la chemise ensanglantée de l
nouvelle mariée, qu'elles portent en
triomphe par toute la Vile, comme
une marque de sa virginité.

XO. Leurs funerailles.

On fait servir les malades par des personnes de leur sexe, & lors qu'ils sont à l'article de la mort, ils les tournent du côté du Levant, invoquant sans cesse Mahomet, jusqu'à ce qu'ils ayent rendu l'esprit: alors on lave le corps avec de l'eau chaude & du Savon, on le revêt d'une chemise, de calçons blancs, d'un

habit de soye & d'un Turban : on le met en cet état dans la biere, & on le porte dans la fosse hors de la Ville. Quand c'est une personne riche, on grave sur la pierre du tombeau ses titres, ses qualitez & des sentences de l'Alcoran. On n'y porte point le deüil, si ce n'est que les femmes tiennent pendant quelques jours un voile noir sur le visage, que les hommes ne se font raser d'un mois, & qu'on n'alume point de feu dans les maisons durant trois jours : pendant lesquels, les parens du défunt vont visiter son tombeau, distribuant aux pauvres du pain & des figues ; portent sur le sepulchre de petites pierres à feu, qu'on trouve sur le rivage, & prononcent ces paroles en les jetant *Celem Ala*, la lumiere de Dieu, acompagnées de pleurs & de gemissemens. L'enterrement des Grands ne difere des autres que dans la pompe : on met le corps dans la caisse, envelopé de bandes, de portraits & d'autres ornemens ; des porteurs habillez magnifiquement la chargent sur leurs épaules, un Morabou va devant & les domestiques du défunt suivent la biere, portant sa lance &

ſon ſabre : aprés quoy vient un gr
nombre de chevaux & de chamea
la tombe eſt de pierre taillée
proprement, enrichie de Statuë
de Creneaux.

II. *Leur marcher*

La pluſpart des Algeriens von
pié dans les ruës, il n'y a que
Alcaïdes, les Gouverneurs &
perſonnes de la premiere qualité q
ayent permiſſion d'y aler à cheva
les autres vont ſur des Anes, quan
ils ne veulent pas aler à pié, mais ce
te monture eſt ſur tout à l'uſage de
femmes de condition, qui s'y meten
dans un Pavillon quarré, qui eſt un
eſpece de Corbeille d'oſier, ſur la
quelle on jete une toile claire peint
& dorée, au travers dequoy elle
peuvent voir les paſſans ſans être
vuës. Il y en a beaucoup qui fon
le voyage de la Meque dans ces Pa-
villons pour ſe garantir des ardeurs
du Soleil & de la pouſſiere, du vent
& de la pluye. Deux perſonnes ſe
peuvent aſſeoir commodément dans
ces corbeilles; mais il faut qu'ils tien-
nent les jambes en croix, parce que
ces corbeilles ne ſont pas aſſez lon-
gues pour tenir les jambes pendan-
tes; bien qu'elles ſoient aſſez lar-
ges.

erailles. des. Algeriens.

12. *Leur monnoye*

L'argent dont se servent les Marchands Algeriens est presque tout de monnoye étrangere, comme les Sultanins d'or de Turquie qui valent un Ducat, les Moticals de Fez qui valent 10. sols de Holande, les Pinoles & les Reales d'Espagne, les Ecus de France, les Ducats de Hongrie : les Mores & les Arabes qui ne s'atachent pas au Negoce ne prennent point d'autre argent que des Ecus, ou des Pistoles & des Reales d'Espagne. La monnoie qu'on bat dans le pais est de trois sortes ; les *Burbas*, qui portent les armes du Viceroy des deux côtez, & dont six faisoient autrefois un *Aspre* & n'en font maintenant que la moitié d'un : l'Aspre, qui est une petite monnoye d'argent, quarrée & marquée de letres Arabes, dont les 15. font une Reale d'Espagne, & les 24. un *Doubla*, qui est une autre espece de monnoye d'argent valant un peu plus d'un écu. La monnoye d'or du pais se bat principalement à Trenezen : c'est de là que viennent les *Rubies* qui valent 35. Aspres, les *Medians*, qui en valent 50. & les *Dians* ou *Zians*, qui en valent 100. Ces trois pieces portent le nom du

Viceroy, sont marquées de quelques letres Mores, & passènt aussi dans les Royaumes de Couco & de Labez, quoy qu'ils ayent leur monnoye particuliere. Les Zians sont l'ancienne monnoye des Rois de Telensin ; c'est pourquoy il n'y a que cette Province qui ait droit de la batre : les Juifs ont l'intendance de la monnoye à Alger, ils payent pour cela une somme d'argent au Bacha.

13. *Les Revenus.*

Diego Haedo fait monter les revenus du Royaume d'Alger à 450000. Ducats, Harega à 400000. & Pierre Dan à 600000. Le Bacha retire tout cet argent, n'étant obligé de donner au Grand Seigneur que quelques jeunes garçons & quelques presens de peu de valeur ; & les Oficiers de Constantinople ayant acoûtumé de se contenter de quelques mile écus qu'il leur envoye : ces revenus ne sont pas toujours également grands, parce qu'ils proviennent en partie du butin que font les Corsaires sur les Chrétiens, dont le Bacha tire la septiéme, & en partie de la doüane des Marchandises qui entrent & qui sortent, dont il retire onze & demy pour cent. Les revenus fixes sont le

but par tête que les Juifs payent, les Impos qu'on exige des Mores & des Arabes à proportion de leurs facultez ; mais à main armée & en cette maniere. Les Algeriens envoyent trois camps-volans de deux ou trois cens Janissaires, plus ou moins, selon les ocasions : un de ces camps va vers l'Occident de Tremecen, le second tire du côté de l'Orient, vers les côtes de Bone & de Constantine ; le troisiéme parcourt vers le Midy toute cette étenduë de deserts qui va jusqu'au païs des Negres : cette expedition est fort dificile, puisqu'on est six ou sept mois en chemin. Chaque camp-volant est conduit par un Aga, qui en est le Colonel : il n'est pas étrange, qu'on soit obligé d'employer la force ouverte, pour lever ces contributions : car comme la forme du Gouvernement d'Alger est tyrannique, les Mores & les Arabes haissent extrémement ceux qui l'exercent ; & comme ils savent à peu prés le temps auquel ces exacteurs doivent venir, ils délogent souvent sans les atendre, & se retirent dans les montagnes, où ils esperent que l'avantage du lieu

leur donnera moyen de repousser la violence des Janissaires : c'est pourquoy on n'entreprend d'ordinaire ces expeditions qu'environ le temps de la moisson, on taxe chaque Dcüar à proportion de ses facultez, & on en tire ce qu'on peut en argent, en blé, ou en bétail. Souvent le cruel Soldat enleve jusqu'à leurs enfans. On porte toutes ces contributions à Alger, où les exacteurs rendent conte en plein Conseil de ce qu'ils ont reçû. Il paroit d'abord étonnant qu'un Regiment de deux ou trois cens hommes puisse contraindre à payer ces Arabes & ces Mores, qui forment un corps de sept ou huit mille combatans, armez d'Assagayes & de Sabres : c'est que ces pauvres gens n'entendent rien au métier de la guerre, & que les exacteurs sont de vieux Soldats, qui savent se servir de Mousquets & d'autres armes à feu. Le Secretaire du Divan est l'inspecteur de ces Camps, il les forme sur le rôle qu'il tient des Soldats, chacun étant obligé de faire cette expedition, lorsque c'est à son tour, à peine de perdre sa montre ; quoy qu'ils soient tous des fantassins, il

r eſt permis neanmoins d'avoir un heval, mais il n'y a que les Capiaines qui ayent permiſſion de mener des Eſclaves pour penſer les leurs. Les Soldats ont leur pain de munition, avec un peu d'huile & de vinaigre, de Ris & de Couscous: s'ils veulent avoir d'autres viandes il faut qu'ils les achetent à leurs dépens; mais ils ſavent bien s'en faire donner aux Arabes: le plus grand profit que faſſent les Soldats dans cette Campagne eſt en plumes d'Autruche; dont ils aportent quantité, particulierement ceux qui vont vers le Midy, & les revendent enſuite fort cher.

14. *Les forces de cette Province ſur terre. Habitans.*

La force de la Province d'Alger conſiſte en partie dans la multitude des Soldats & des habitans. & en partie dans les Citadeles. La vile d'Alger eſt extrémement peuplée, il y a environ 13000. maiſons, & il y en a quelques-unes habitées par 30. familles, comme les Caſſeries, où demeurent 600. Janiſſaires. Il y a plus de cent Moſquées, dont chacune eſt deſſervie par trois Morabous pour le moins, & il y en a qui en ont 30. ou 40. ſans conter les Oratoi-

res des Hermites. Il y a 2500. fami
les Mores, originaires du Pais, q
Barberousse Bacha d'Alger exemp
de toutes charges, & qui jouïsse
encore de cette liberté : il y a 6
familles de Mores étrangers, apel
Cabayleses, 100. des Azuagues, 30
des Arabes, 2000. des Morisques
Grenadins, qui ont enrichy la
par leurs Manufactures en Soye &
Laine. Il y a 600. familles Turq
qui s'y sont venuës habituer su
bruit des richesses d'Alger, 6000.
milles de Renegats, 36. fam
d'Alcaydes, qui sont les Gouvern
des Provinces, Villes & Fortere
300. familles d'Arraiz ou Capita
de Mer, 50. familles de vieux
dats qui sont hors de service, & q
apelle *Spais* & 6000. familles de
nissaires. On y trouve enviro
Cherifs, qui se disent issus de
homet, & qui portent un Turba
soye verte, pour marque de leu
traction, 800. Pelerins qui ont f
voyage de la Meque & visité l
pulcre de Mahomet, & qui pass
cause de cela pour des *Agi* o
Saints. On peut juger du grand
bre des Corsaires d'Alger par

& leurs habitans ; puisqu'en 1659. ils équiperent 22. ou 23. vaisseaux avec 3 ou 4 cens hommes sur chacun. Il y a des Marchands de diverses nations, & Haedo dit qu'on y en trouve jusqu'à 3000. familles & 2000. boutiques dans les deux marchez : il y a grand nombre d'Artisans, 1200. Sculpteurs, 3000. Tisserans, 300. Bouchers & 300. Boulangers : le quartier des Juifs qui occupent 150. maisons, contient, à ce qu'on dit, environ 8000. ames.

15. *Leur puissance sur Mer.*

Les Corsaires rempliſſent Alger d'Esclaves Chrétiens ; du temps de Gramaye il y en avoit 35000. & du temps de Haedo 25000. on voit par une lettre de M. l'Amiral Ruiter aux Etats, datée du 16. d'Avril 1662. qu'alors il n'y avoit pas plus de mile ou onze cens Esclaves Holandois, & mile Etrangers, pris dans les Vaisseaux de Messieurs les Etats ; mais par une autre lettre du même Amiral, on trouve qu'au mois d'Octobre, il n'y avoit que 700. Esclaves des Provinces-Unies : à ces habitans de la ville d'Alger il faut ajoûter les garnisons des Provinces de Tremecen, Bone, Constantine,

Bugie, & Miliane, qui ſont compo
ſées de quelques miliers de Janiſſaire
que les Gouverneurs payent preſqu
tous : outre les Arabes, qui demeu
rent à la Campagne, & qui ſont e
ſi grand nombre, que ſix de leu
Morabous, l'an 1617. au bruit
l'aproche des Eſpagnols, ofrirent
Bacha & au Divan 126000. Cav
liers & 60000. Fantaſſins, tous a
mez ſimplement de pieux & de b
tons. On voit par là combien Alg
s'eſt acrû en peu de temps ; lors
l'entrepriſe de Charles Quint, on
trouva dans la Ville que 800. ho
mes capables de porter les arme
dont la pluſpart étoient More
Laboureurs & Pêcheurs. On
parloit gueres d'Alger dans le mo
avant 160. ans : ce ſont les Mo
bannis d'Eſpagne qui s'y refugier
l'an 1567. & 1607. qui ont re
cette Ville celebre. Il n'y a point
Corſaires qui ſoient ſi puiſſans
Mer que ceux d'Alger ; en 1656.
alerent en courſe, avec 22. ou
Vaiſſeaux, montez de 30. à 50.
ces de Canon, & armez de trois
quatre cens hommes chacun ; ce qu
voit par une lettre de M. l'Am

Corſaires.

laiter à Meſſieurs les Etats, du 16. d'Avril 1662. qu'ils avoient alors 15. bonnes Fregates, toutes équipées, outre trois autres qu'on venoit d'ôter du chantier & de lancer en Mer, & quatre auſquelles on travailloit actuellement, & qui devoient être prêtes dans un mois : de ſorte que dans peu de temps ils ſe trouveroient en état de faire voile avec 22. Navires & trois Galeres, ſans conter ſix autres Galeres, à la conſtruction deſquelles on travailloit dans leurs Arſenaux.

Du temps de Breves la milice d'Alger n'aloit qu'à 10000. hommes, & du temps de Gramaye qu'à 16000. maintenant elle eſt compoſée de 22000. Janiſſaires, moitié Turcs, moitié Renegats : cependant les Renegats ne peuvent pas tirer ſolde, s'ils ne ſont libres ou afranchis : encore qu'un Eſclave renonce la Religion Chrétienne de ſon bon gré, on trouve pourtant moyen de le retenir dans l'eſclavage ; & il ne peut s'avancer, ſi ce n'eſt qu'il ſe rachete lui-même, ou que ſon maître le mete en liberté, en reconnoiſſance de ſes ſervices. Quand il meurt un nombre 16. *Milice.*

considerable de Turcs naturels, nouveau Bacha en amene avec l de Constantinople, ou l'on enrô pour le Levant les premiers qu'o trouve, qui ne sont quelquefois qu des Bergers, ou des pauvres Ou riers, ausquels on aprend ensuite faire l'exercice. C'est une coutum qui n'est déja que trop ancienne, d l'institution d'Amurat Empereur de Turcs, que d'exiger des Chrétien répandus dans toute la Turquie un certain nombre de leurs enfan au lieu d'argent : on recevoit auss au rang des Janissaires les Juifs qu s'étoient faits Mahometans ; mais le Bacha Jafer les en exclut l'an 1580. Les Mores & les Arabes ori- ginaires du pais, ni les Morisques ou Andalousiens ne peuvent entrer dans le corps de cette Milice, parce que les Turcs aprehendent qu'ils ne deviennent trop forts & qu'ils ne pensent à la revolte : l'enrôlement se fait dans la vile d'Alger, & lorsque quelqu'un souhaite de se faire inscrire, il s'adresse à l'Aga & au Secretaire du Divan : la solde de nouveaux enrôlez est par mois de trois ou quatre doublas, qui valent

Les Mores, Arabes, &c.

& eſcalins chacun, & on leur donne quatre pains s'ils ſont garçons; que s'ils ſont mariez ils n'ont point de pain de munition, mais en échange, on leur permet de demeurer en Vile & d'y exercer leur métier. On augmente les gages de ceux qui vont en campagne exiger les contributions des Arabes, d'un doublas ou demi doublas par mois, comme auſſi à l'arrivée d'un nouveau Bacha & à la naiſſance d'un enfant du Grand Seigneur: lorſqu'un Janiſſaire a fait quelque bel exploit contre les ennemis, ou qu'il preſente à ſon Capitaine la tête de quelque More ou Arabe ſon ennemi mortel, on lui augmente auſſi ſa ſolde, ſi bien qu'il arrive quelquefois que les gages d'un Capitaine montent à 40. Doublas par mois, mais jamais plus haut: la dificulté d'avoir de l'argent pour paier les Soldats aiant fait qu'on a retraint les plus hautes paies à cette ſomme. Les gages des Garniſons qui ſont dans les places frontieres de ce Royaume, ſont à peu prés les mêmes; on les change tous les ſix mois.

Les Janiſſaires d'Alger demeurent dans neuf grandes maiſons, qu'on apelle Caſſeries, où chacun exerce

le métier qu'il sait : ce qui inspire d
l'ardeur & du courage aux simple
Soldats est que le moindre d'entr
eux peut devenir Aga, sans que l'am
bition ni les brigues lui puissent dor
ner l'exclusion ; parce qu'ils monte
d'Ofice en Ofice, chacun dans so
Ordres de la Milice. rang. Toute la milice d'Alger est d
visée en simples Janissaires ou
Commandans: les Commandans so
de six sortes : les Biquelars, les Od
bachis, les Boulouchachis, les Aj
bachis, les Agas & les Mansulag
Les simples Soldats apres avoir se
Biquelars. leur terme deviennent *Biquelars*,
sont des Oficiers vivandiers, qui c
soin des provisions du Divan,
Casseries, des Garnisons & des A
mées. On en choisit quatre en
autres nommez *Solachis*, qui serv
de gardes au Bacha, qui mangent à
table, & qui marchent avant lu
cheval, armez de Carabines. Il n
qu'eux qui ayent droit de porter
Sabres dorez, une peau de cuir d
roulée autour de leur Turban avec
grandes plumes qui leur pendent
qu'au jarret. Des Biquelars on
Odabachis. les *Odabachis*, qui commandent à
dix, ou vint hommes, comme il p

l'Aga. La marque de leur Ofice eſt me bande de cuir de demi pié de large, qui décend de la tête juſqu'à la moitié du dos, & deux plumes d'Autruche qui leur pendent jnſqu'au jarret. Les premiers entre les Odabachis ſont 16. *Utaques*, qui compoſent le Conſeil de guerre de l'Aga, & que les Janiſſaires éliſent : on en choiſit encore quatre des plus anciens qu'on apelle *Baduxis*, qui ſont auſſi Conſeillers, & de plus Herauts & Crieurs publics. Quand ils ont à propoſer quelque choſe au Divan, ils en avertiſſent les Odabachis, qui le font ſavoir aux autres Janiſſaires, & ceux-cy étant aſſemblez, diſent leur ſentiment à haute voix & en peu de paroles. Ces Conſeillers mangent à la table du Bacha, qui leur fait donner un quartier de mouton par jour & quatre pains pour leur famille. D'entre les Odabachis, on élit les *Boulouchachis*, ou *Balucobaxis*, qui ſont les Capitaines des Janiſſaires ; leurs compagnies ne ſont pas fixes, parce que l'Aga, lorſqu'il va en campagne, les diviſe à ſa fantaiſie: les marques de leur charge ſont une bande de cuir doré faite en piramide & un grand plumet qu'ils portent ſur

la tête. L'un d'entre eux qui porte le nom de *Murbalucobaxi* se tient toujours aupres du Bacha, avec les quatre Solachîs, & lui sert d'interprete, lorsqu'il ne veut pas paroître en public : il est obligé de faire savoir tous les jours à l'Aga ce qui se passe dans le Palais du Bacha. Le plus ancien Capitaine qui s'apelle *Baxi Balucobaxi* est le Lieutenant ou *Chaya del Aga*, il tient sa place, lorsque son terme est expiré, jusqu'à ce qu'on en ait élû un autre ; ou bien lorsque l'Aga est occupé à des afaires de plus grande importance, il a soin des moindres, & tire à peu prés les mêmes gages. On tire les *Ybachis* ou *Ajabachis* d'entre les Bouloubachis. Ce sont 24. Conseillers les principaux du Divan qui acompagnent le Bacha le Vendredy, lorsqu'il va à la Mosquée, portant des plumes blanches sur la tête : c'est d'entre les Ajabachis qu'on élit l'Aga. Il est comme le General des Janissaires ; il ne demeure tout au plus que deux mois en Charge, & on voit quelquefois cinq ou six Agas en un jour ; si le nouvel élû n'a pas le bonheur de plaire au Divan, on en élit d'abord un autre ; si un

Ajabachis.

Aga.

bachi a quelque difformité, s'il n'entend pas bien la langue Turque, si les parens de sa femme ont mauvais bruit, si ses paroles ou ses actions déplaisent, cela suffit pour l'exclure de l'ofice d'Aga : le Bacha est obligé de donner au nouvel élû une robe d'écarlate ; soit que l'Elû acheve son temps, ou qu'il soit deposé avant le terme, dés qu'ils sont sortis de charge, ils entrent dans le rang des *Spays* ou *Mansulagas* ; c'est à dire des Soldats, qui sont hors de service, ils ne peuvent plus entrer dans le Divan, si ce n'est qu'on les y apelle ; cependant ils tirent leur paye aussi long-temps qu'ils vivent. Lorsque le Divan veut choisir un Chef pour les camps volans qu'il envoye contre les Arabes: il nomme d'ordinaire quelques-uns de ces Mansulagas, parceque ce sont des gens d'une valeur éprouvée. Gramaye raporte que ceux qui se sont enrichis dans un Gouvernement, achetent du Bacha le commandement d'un de ces camps volans, à condition de garder le butin pour eux ; & qu'il y a environ 135. familles qui achetent aussi du Bacha le droit de croiser

Mansulagas.

seuls sur les Chrétiens dans la me
Mediterranée, en lui donnant la di
xiéme de toutes leurs prises. Le
Soldats respectés Soldats sont fort respectez dans Al
ger & en même temps fort superbes
ils font peu de cas de ceux qui n
portent pas l'épée. Un Bourgeois n
peut fraper un Soldat sans s'expose
à recevoir publiquement un soufle
par Sentence du Juge : au reste le Ca-
dis n'a rien à voir sur les Janissaires,
ils ne dépendent que de leur Aga, ou
Discipline. de son Chaya. C'est une chose admi-
rable de voir ces troupes composées
de tant de diverses Nations, de Turcs,
de Grecs, de François, d'Espagnols,
d'Italiens, d'Alemans, & si bien
disciplinées, qu'elles n'entrent presque
jamais en dispute ; car dés que quel-
qu'un porte la main sur la garde de
son épée, les assistans sont obligez de
se jeter sur lui pour l'en empêcher,
& de le dénoncer au Divan. Leurs
Armes. armes sont le Fusil, l'Arquebuse, le
Mousquet, le Sabre, quelques-uns se
servent de fleches, qu'ils lancent
avec beaucoup d'adresse.

18. Du temps de Juba, Alger étoit la
Progrez d'Alger capitale de la Mauritanie, & cette Vile
étoit fort celebre lorsque ce Roy sû-

soit le party de Pompée: elle perdit insensiblement de son lustre,& Constantine en profita,qui devint puissante sous l'Empire de Caligula: ensuite Bugie,puis Hipone, qu'on apelle aujourd'huy Bone : enfin du temps des Mahometans Tremecen eut le dessus, & devint la Ville la plus florissante de ce Royaume. Plusieurs siecles aprés *Abuferiz*,ou *Abuferez*, Roy de Tunis, ayant conquis la Province de Bugie l'érigea en Royaume, & la donna à son fils *Abdala Hasez* : aprés la mort du pere,le nouveauRoi de Bugie voulant agrandir les bornes de son Etat, chercha querele au Roy de Telensin: la ville d'Alger qui dépendoit alors du Royaume deTelensin,& qui n'est qu'à trente lieuës de Bugie,se trouva si fort pressée par ce jeune Conquerant, qu'elle se vit reduite à entrer en composition avec lui, à se metre sous sa protection & à lui payer tribut : Abdala consentant que pour le reste ils pourroient vivre en forme de Republique. L'an 1510. Pierre Comte de Navarre, s'étant rendu maître des *Viles* de Horan & de Bugie au nom de Ferdinand Roy d'Espagne, les Algeriens,qui ne se sentoient pas en état

de lui resister, se mirent sous la protection de Selim Eutimi, Prince Arabe qui demeuroit prés d'Alger dans les plaines de Motygie ; il les conserva en paix pendant quelque temps : ensuite les Algeriens incommodant extrémement les Chrétiens par leurs pirateries, Ferdinand resolut de chasser de là ces Harpyes : pour cét effet ce Prince envoya contre eux une bonne flote & une puissante armée de terre, sous la conduite du même Comte de Navarre, qui ayant fait batir un Fort sur une roche prés d'Alger, incommodoit tellement la Vile de son canon, que les Algeriens du consentement de Selim, firent tréve avec Ferdinand pour dix ans, promirent de lui payer tribut, & de ne plus écumer la mer : Ferdinand qui étoit bien persuadé qu'ils n'abandonneroient pas si facilement leurs pirateries, fit batir un Fort dans une Ile tout prés d'Alger, afin de les tenir en bride.

1518. *Barberousse s'en rend maitre.* Les Algeriens demeurerent en repos jusqu'à l'entrepriſe qu'Aruch Barberousse, ce fameux Corsaire & Renegat, natif de Lesbos, fit sur la vile de Bugie en 1514. qui lui reüssit si mal que se voyant abandonné des Montagnars

de la plus part des Turcs, il fut contraint de lever honteusement le siege, & de se retirer dans le Chateau de Gigeri: cependant le Roy Ferdinand mourut, & les Algeriens voulant profiter de l'ocasion pour secoüer le joug de l'Espagnol, firent consentir leur Prince Selim à demander du secours à Barberousse, qui se transporta aussitôt à Alger, où ayant fait étoufer secretement Selim dans le bain, il se fit proclamer Roi, fit batre monnoye en son nom, & contraignit les peuples voisins à reconnoitre son Empire: Le fils de Selim, qui étoit encore fort jeune, se sauva à Horan vers le Marquis de Comarez; ce Gouverneur Espagnol le reçut fort bien, & l'envoyant en Espagne le recõmanda au Cardinal Ximenez: l'année suivante, qui etoit l'an 1517. une flote montée de 10000. Espagnols, dont François de Vero étoit Amiral, mena ce Prince devant Alger, pour chasser l'usurpateur Barberousse: mais à peine etoient-ils arrivés devant la vile, qu'un orage furieux engloutit la plus part des vaisseaux, & quelques Soldats s'étant sauvés à terre furent mis à mort par les Turcs. La même année Barberousse vain-

quit Amidalabdes Roy de Tenez, & s'empara de cette Ville & de toute ses dependances : sur ces entrefaites les Habitans de Telensin qui haïssoient mortellement leur Roy, ayant apellé le Corsaire à leur secours, il vainquit ce Prince & se rendit maître de tout son Royaume ; cet usurpateur ne jouit pas long-temps de sa victoire : car le Marquis de Horan ayant reçu un nouveau secours d'Espagne, & s'étant joint au Roy de Telensin, vainquit Barberousse prés de la Riviere Huexda, & retablit ce Prince depossedé.

20. Alger sous les Turcs.

Cheredin ou Hairedin Barberousse succeda à son frere Aruch, & le peuple d'Alger le proclama Roy tout d'une voix. Mais on se trompoit fort dans le jugement qu'on fit de ce Prince ; on s'imaginoit que c'étoit un homme de courage & de conduite, cependant par pure crainte il implora le secours du Grand Seigneur, auquel il envoya des presens & des Deputez pour luy remontrer ; que son frere Aruch s'étant rendu Maître d'une grande partie de la Barbarie, il avoit eu le bonheur de luy succeder ; mais que se voyant environné

ennemis, il suplioit sa Hautesse de vouloir prendre en sa protection luy & ses Etats, & de les defendre contre la violence des Chrétiens, ajoûtant qu'il se soumetoit à lui comme son Vassal, ne prétendant tenir son Royaume que comme un fief dependant de son Empire, & sous la simple qualité de Bacha ou de Viceroi: afin que par cette incorporation de la Barbarie, les bornes de l'Empire Otoman s'étendissent plus avant dans l'Afrique. Le Grand Seigneur ne se fit pas importuner long-temps, il dépêcha aussi-tôt 2000. Turcs, donna permission à toutes sortes de gens d'aler au secours de Barberousse, leur prometant les mêmes immunités dont les Janissaires jouissent à Constantinople. C'est ainsi que le Royaume d'Alger tomba en la puissance du Turc, qui le fait gouverner par un Bacha, de la même maniere que celui d'Egypte: les Mores nomment le Bacha d'Alger Sultan, c'est à dire Souverain, les Turcs qui ne reconnoissent point d'autre Roy que le Grand Seigneur, apellent tous les Gouverneurs de grandes Provinces Bachas, pour les distinguer de ceux

de petits Gouvernemens, qui se nomment Sangiacs : les Chrétiens traitent le Bacha d'Alteſſe, les Turcs lui donnent le Surnom *d'Afendi*, qui marque les Grands du Pays, & celui de *Cidi* aux perſonnes de moindre condition ; l'un & l'autre ſignifient Seigneur.

XI. *Gouvernement.* Le Gouvernement d'Alger eſt preſentement tout entier entre les mains des Oficiers de la Milice ; quoyque du temps des Barberouſſes fondateurs de ce Royaume, la Bourgeoiſie y eut autant de part que la Soldateſque. L'origine de cet abus eſt, que le Grand Seigneur ayant quelquefois envoyé de Conſtantinople des Bachas, qui n'avoient pas le bonheur de plaire aux Janiſſaires, ces mutins les depoſoient & en eliſoient d'autres, le grand Seigneur ne trouvant pas à propos de reprimer leur inſolence, de peur qu'ils ne ſecoüaſſent entierement ſon joug, s'eſt contenté qu'il y eut quelqu'un à Alger qui le repreſentat, & qui prit ſimplement garde, qu'il ne ſe fit rien contre ſon ſervice : tellement que le Bacha n'eſt qu'un Viceroi en peinture, puiſqu'il ne peut rien faire d'important ſans le

sentement du Conseil des Janissaires. Les Bachas qui gouvernent les autres Provinces du Grand Seigneur, excepté celles de Tunis & de Tripoli, sont beaucoup plus absolus : ils commandent aux Janissaires : mais à Alger, c'est la Milice qui a tout le pouvoir en main, comme cela paroît, par leurs Edits & Ordonnances qui portent ce titre. *Nous Grands & petits, membres de la puissante & invincible Milice d'Alger & de tout le Royaume, avons conclu & arrêté, &c.*

22. *Le Conseil d'Etat.*

Le Conseil d'Etat n'est composé que des Oficiers des Janissaires, il s'assemble le Samedy, qui est le jour du grand Divan, dans l'Alcassave, & le Dimanche, le Lundy & le Mardy dans une grande cour qui est au Palais du Bacha. Le Bacha même n'a pas permission d'entrer dans le Divan, si ce n'est que le Conseil l'y fasse apeller par ses Chiaoux ou Huissiers, qui s'en vont au pié des degrez de sa chambre, criant à gueule deployée, comme s'ils avoient à faire à un sourd. Les Conseillers sont rangez en cet ordre : l'Aga qui est le Chef & le Président est au haut

bout & fait les propositions ; si le Bacha est present, il dit simplement son avis & n'a pas plus de voix qu'un autre. La seconde place est pour le Secretaire du Divan, qui enregistre tout ce qui s'y conclut. La troisiéme est ocupée par les 24. Ajabachis, les premiers Oficiers aprés l'Aga, qui sont assis dans une galerie de la même Cour, chacun selon son rang. La quatriéme place est pour les Boulouchbachis qui donnent leur voix aussi bien que les autres. Les Odabachis ocupent le cinquiéme lieu, & quand on a à traiter des afaires de grande importance, on y apelle aussi les Mansulagas, ou les Agas qui sont hors de charge : les Chiaoux, qui font executer les ordres de cette assemblée sont dans le sixiéme & dernier rang. Le Divan est composé d'ordinaire de plus de sept ou huit cens personnes, parce que tous les Oficiers qui se trouvent à Alger ont soin de s'y rendre, le nombre va quelquefois à plus de 1500. sur tout les Mansulagas, & que tous les Odabachis y comparoissent. Les Odabachis & les Boulouchbachis qui forment la plus grande partie du Con-

demeurent debout au milieu de la basse-Cour, chacun à sa place, tenant les mains croisées sur l'estomach par respect, dit-on, pour le Bacha, sans changer de posture quelque temps qu'il fasse, sans défaire les mains, à moins d'une necessité pressante, & sans porter d'epée ni même de couteau, de peur de quelque tumulte. Ceux qui ont des afaires au Conseil, se tiennent devant la porte de la Cour; où sont postez plusieurs Chiaoux, qui leur presentent du Café à boire: toutes les afaires s'y traitent en Langue Turque, dont ils se servent comme d'une marque de leur dependance de la Porte. De sorte que tous les Oficiers du Divan sont obligez de l'entendre & de la savoir parler. C'est pourquoy on a des truchemens gagez, pour expliquer en Langue Turque les plaintes & les Requêtes que les Chrétiens & les Mores presentent. La maniere de recueillir les voix est, qu'aprés que l'Aga a fait la proposition, il se tourne vers le Bacha, s'il est present, puis vers les 24. Ajabachis; ensuite quatre Oficiers nommez *Bachouldala* repetent la proposition de l'Aga à hau-

te voix, mais sans sortir de leur rang les Oficiers se la redisent les uns aux autres, avec d'etrãges grimaces & un tintamarre horrible, lorsque la chose ne leur agrée pas. L'Aga forme sa conclusion, selon que le nombre de voix est contraire ou favorable à ce qu'il a proposé; on peut penser comment les afaires võt dans cette assemblée tumultueuse, où les Conseillers qui sont la plus part de malheureux artisans, qui ne savent ni lire ni écrire, jugent de tout souverainement, à tort & à travers, & ne consultent que leur passion. Quand les femmes ont à porter des plaintes, elles s'en viennent voilées devant la porte du Divan, quelquefois plus de cent ensemble, criant de toute leur force *Char Alla*, justice de la part de Dieu. Les Oficiers du Bacha, sont le *Begliarbey*, qui est comme le Maréchal de Camp, & un Chancelier qu'ils apellent *Calif* qui represente le Bacha, lorsqu'il est absent. Toutes les formes de Justice qu'ils observent sont d'ouïr des témoins, aprés quoy ils jugent sans autre formalité: on écrit rarement les sentences, & quand on les écrit, on ne les signe point, on se contente de les

Formalités.

quer du seau du Viceroy, ou du Cadis. On peut apeller du Cadis, du Bacha même & de ses Oficiers, à l'Aga des Janissaires & au Divan, qui est la Cour Souveraine. On noye les femmes surprises en adultere, en les atachant à une corde, qu'on tient par le bout avec un baton, on les laisse dans l'eau pendant quelque temps, & quand elles sont étoufées on les retire. Il arrive peu souvent qu'on punisse les Turcs de mort, s'ils ne sont des rebelles & des seditieux, qu'on étrangle ou qu'on pend au crochet; quand ils font quelque faute plus legere, on leur retient leurs gages, ou s'ils sont Oficiers, on les remet au rang de simples Janissaires; de sorte qu'il faut qu'ils montent tout de nouveau d'ofice en ofice; ou bien on les étend par terre, & on leur donne deux ou trois cens coups sur le ventre, sur l'échine, sur les reins & sous la plante des piés. *L'Almotace* est celuy qui prend garde aux poids & aux mesures. Le *Mesuyr* est le Chef des Huissiers & le Geolier d'une espece de Prison, où l'on met toutes sortes de criminels, d'où cet Of-

Les femmes adulteres sont punies.

L'Almotace.

Mesuyr

ficier tire un grand profit ; mais faut qu'il en donne une bonne part au Bacha. Outre la prison du Me suyr qui est dans le *Circaria*, il y encore les prisons de la Vile, qui son dans une Citadelle ; celle du Bach qui est dans son Palais, & celle d l'Aga qui est dans le lieu où il donne audience. Les Juifs ont leurs Ma-

Juifs. gistrats particuliers qui jugent selon leur Loi ; mais le Bacha, pour avoir de l'argent, ne laisse pas de condamner à de grosses amendes ceux qui

Chrêtiens. tombent dans quelque faute. Les Chrétiens libres & de mémë Nation sont jugez par leur Consul, lorsqu'ils ont querelle entre eux, mais s'ils ont quelque chose à demêler avec des Turcs & des Mores, ce sont les Commis de la Doüane, qui conjointement avec le Consul leur rendent justice, selon la teneur du V. Article de la Treve, concluë par M. l'Amiral Ruiter, entre Messieurs les Etas des Provinces Unies, & la Souveraine

Gouvernemens particuliers. Cour d'Alger, le 26. de Mars 1662. Dans les Gouvernemens particuliers, qui dependent du Royaume d'Alger, on y observe la même Justice & le même rang entre les Oficiers. Il y a

Gouverneur qui represente le Ba-a, un Aga qui depend de celuy Alger, & un *Macadi* ou Juge infe-eur. Dans les Doüars ou Tentes des Arabes, le Cheque qui en est le Chef est comme le Lieutenant de l'Aga: & dans les Navires des Corsaires, qui sont comme des Republiques à part, le Capitaine qu'ils apellent *Arraïz*, y fait le Bacha; il choisit des Conseillers d'entre les Janissaires, ou les plus vieux Soldats. *Doüars.*

23. *Negociation de Ruiter avec les Algeriens.*

L'an 1662. le 22. de Mars M. l'Amiral Ruiter aborda à Alger avec 9. Vaisseaux de guerre, ayant fait pavillon blanc, il envoya des Deputez de la part de Messieurs les Etats au Divan d'Alger, pour faire une Treve, qui fut concluë le 26. pour l'espace de neuf mois. Un des principaux Articles etoit que les Capres d'Alger auroient droit de visiter les vaisseaux Holandois, & d'en enlever les biens de leurs ennemis, en payant le port au Pilote; que les vaisseaux Marchans Holandois ne pourroient transporter que des Flamans, des François, des Anglois & des Alemans, sous lesquels sont compris les Suedois, les Danois, les Norveguois & tous les

autres peuples d'Alemagne ; que s'il s'y trouvoit des personnes d'une autre Nation, soit voyageurs, soit marchands, qui ne fussent pas au service du vaisseau, ils seroient estimez de bonne prise. Ces conditions paroissant trop dures à Messieurs les Etas, ils ordonnerent à leur Amiral de n'entrer en traité avec aucune vile des Corsaires, à moins qu'ils ne rayassent cet article des visites, & que les vaisseaux & tout ce qui y seroit ne fut franc; M. Ruiter revint devant Alger à la my-Juin, & leur declara de la part de ses Maîtres, qu'ils pretendoient que leurs vaisseaux & tout ce dont ils seroient chargez fussent entierement libres. La treve dura bien jusqu'au sixiéme d'Octobre ; les Algeriens ne voulurent jamais tomber tous d'acord de la franchise entiere des navires Holandois ; la pluspart disant que si l'on consentoit à ces conditions, ils n'avoient qu'à bruler leurs vaisseaux & à aler demander l'aumône, & qu'il valoit mieux mourir les armes à la main que de mendier. Cependant on voit par le 23. article du traité conclu avec l'Empereur Mustapha,

que

que les Provinces Unies avoient obtenu cete condition du Grand Seigneur, & que les Algeriens eux-mêmes l'avoient acordée dans le second artïcle d'un Traité fait avec eux l'an 1652. M. Ruiter revint devant Alger dans le vaisseau Amiral suivi de toute la flote Holandoise, le 18. de Juin 1664. pour racheter quelques Esclaves, & en échanger d'autres. Il s'en retourna le 5. du mois suivant, n'ayant pû racheter que 61. Esclave des sujets de cet Etat à force d'argent, outre quelques-uns qui se sauverent à la nage dans le bord de Ruiter & de ses gens; il mit aussi en liberté le Consul Holandois nommé *Van der Brug*, son Secretaire & trois Esclaves de la même Nation, qu'il échangea contre 37. Turcs & Mores; pour prevenir un malheur semblable à celui qui étoit arrivé au Consul Anglois, dont ces Barbares s'étoient saisis, & luy faisoient tirer à grands coups de bâton, la charuë comme à un bœuf, le metant le soir luy & toute sa famille dans les fers. Aprés quoy, comme les Algeriens proposoient toujours des conditions plus déraisonnables, ayant

rehaussé le prix des Esclaves Holandois de cent écus par tête, par dessus les premieres conventions, & qu'ils s'opiniâtroient à pretendre d'avoir droit de visiter les vaisseaux, M. l'Amiral écrivit une lettre au Divan; où il leur reprocha leur injustice & leur declara la guerre.

24. *Religion des Algeriens.* Les Mahometans d'Alger ont la même creance que les Turcs, si ce n'est peut-être dans quelques superstitions qui sont si ridicules, qu'on n'en doit pas faire un detail; & en ce qu'ils croyent, qu'en jeunant 7. ou 8. mois, on peut être assuré de son salut, & qu'alors on ne sauroit être exclus du Paradis, que les Morabous les plus celebres sont conduits & inspirez par un Demon, que les fous & les sots sont des Saints & des Elus de Dieu, que les pechez contre Nature sont des vertus, que c'est un honneur pour leurs femmes que d'être violées par des Morabous; qu'on efface ses pechez en nourrissant des bêtes en ayant de la compassion, & en se lavant dans la mer. Ils tiennent pour peché de laisser tomber de son eau sur ses habits, de jeter du papier à terre, de laisser toucher l'Alco-

ran à une personne du menu peuple, de lâcher un vent, d'éternuer, de roter, de se metre en defense, ou d'etâcher le sang d'une playe avant que la Priere *Sala* soit achevée. L'an 1577. Mulei Abdelummi se laissa percer à coups de fleche par un More, n'osant se remuer pendant cette priere : de boire dans une bouteille à cou étroit, en sorte qu'elle fasse le glou-glou, de fermer les chambres la nuit, de batre du pié en joüant à la Paume, d'ecrire avec une plume, & non pas avec un roseau, de manger des limaçons; car ils les tiennent pour saints ; de toucher de l'argent avant la priere du matin, de porter l'Alcoran sous sa ceinture, de garder des livres imprimez, des statuës & des images d'hommes ou de bête ; de se servir de Cloches, de laisser entrer des femmes & des Chrétiens dans leurs Mosquées, d'échanger un Turc contre un Chrétien prisonnier ; fesser les enfans est chez eux un crime enorme ; ils les chatient en leur donnant des coups de verge sous la plante des piés. Ils croyent que la nuit du premier jour qu'ils celebrent leur Paque, toutes les eaux se reposent pendant demi-heu-

re,& que ceux qui abordent pendant ce repos peuvent s'atendre à être comblés de toutes les benedictions du Ciel. Ils ont un grand respect pour laurs Morabous,& lorsqu'on est dans la compagnie de quelqu'un d'eux,on peut traverser en toute sureté les bois les plus dãgereux. Ils tiennent S. Jean & les autres Apôtres pour saints,mais ils en racôtent mile fables. Ils croyent qu'il est deshonnête de se metre en chemin,ou d'aler demeurer dans une nouvelle maison sans tuer un mouton. Leurs Morabous ne se rasent jamais la tête ni la barbe,& vont habillés assez modestement,portant une longue robe & un mãteau par dessus, qui leur couvre la moitié du corps.

SECTION XV.

La Province de Bugie.

1. *Ses confins.* C'Est une des Provinces Maritimes du Royaume d'Alger, qui porte le nom de sa Capitale ; elle est à l'Occident de la Province d'Alger & à l'Orient de celle de Gigeri. C'étoit autrefois un Royaume,

qui s'etendoit 50. miles vers le Midy, au travers des montagnes jusqu'aux deserts de Numidie, & qui faisoit la partie la plus Orientale de la Mauritanie Cesarienne, ayant pour bornes à l'Occident la Province d'Alger, sur les confins de la Vile de Tenez; à l'Orient le Gouvernement d'Afrique; au Septentrion la Mer Mediterranée & au Midy le Biledulgerid.

Cette Province comprenoit alors selon Marmol *Bugie*, la Forteresse & le Vilage de *Gigeri*, *Micila*, *Miganna*, *Tezteza*, *Zamora*, *Necauz*: les montagnes de Beni-jubar, *d'Auraz*, & de *La Abez*: & selon Gramaye, *Gigeri*, *Micile*, *Distefe*, *Necauz*, *Collo & Sucayçada*. Mais Gigeri est presentement une Province particuliere, & Sucayçada & Collo ont été incorporées au Gouvernement de Constantine, de sorte que la Province de Bugie ne comprend plus que ces montagnes, avec les viles de Bugie, Micile, Distefe & Necauz. La vile de *Bugie* que les Arabes apellent *Bigeya* ou *Bugeya*, & que les uns croyent être le *Thabraca*, d'autres *l'Igilgilis*, d'autres *l'Yzirah*, & d'autres le *Saldé* de

2. Villes principales.

Bugie.

Ptolomée, est située prés de la Mer Mediterranée, sur la pente d'une grande montagne, à 17. miles d'Alger, tirant vers l'Orient, & à 7. de Gigeri. Elle est de la fondation des Romains & entourée de bonnes murailles; elle etoit fort peuplée environ l'an 1520. & il y avoit 8000. maisons; si son grand circuit etoit tout plein, elle en contiendroit les deux tiers de plus; elle est extremement longue. Il y a une baye devant la vile, qu'on nommoit anciennement le Golfe Numidique. Les ruës sont assez bien faites, mais elles vont en pente selon le cours de la montagne. Il y a plusieurs Mosquées, Coleges, Cloitres, Auberges & Hôpitaux, un beau marché, une bonne Citadele, entourée de murailles qui sont embelies de letres & de figures sur le platre & sur le bois en relief avec tant d'art qu'on croit que ces enjolivemens ont plus couté que la Forteresse même: le fleuve Huet el Quibir, c'est à dire la grande riviere se decharge dans la Mer à l'Orient de cette Vile. *Mucile*, ou comme d'autres l'apellent *Mesile*, est une Vile située sur les frontieres de cette Province & de la

Numidie, à 30. miles de la Mer, & environnée du Mont *La Abez*. La Vile de *Stefe*, que Gramaye apelle *Diſtefe*, & Marmol *Tezteza*, eſt, à ce qu'on croit *l'Apfar* de Ptolomée, ſituée à 15. miles de la Mer; au Midi de Bugie, dans une plaine fort agreable, qui s'étend depuis cette vile juſqu'au Mont La Abez; ſes murailles ſont de pierre de taille, d'une grandeur extrodinaire; elle a été detruite par les Arabes & puis repeuplée par 300. familles. *Necauz*. autrefois *Vaga*, eſt une des plus jolies viles de la Barbarie, batie ſur le bord d'une riviere, à 17. miles de la Mer & à 12. de Tezteza ſur les confins de la Numidie; elle eſt fermée de bonnes murailles; il y avoit autrefois des Maiſons à bains fort bien faites, des Hôpitaux où l'on logeoit les Etrangers, des Coleges, des Palais & des Moſquées beaucoup plus qu'à preſent; les Maiſons n'ont qu'un étage de haut & chacune a ſon Jardin, qui eſt planté de vignes, de Roſes de Damas, de Myrtes, de Jaſmins, & de pluſieurs ſortes de fleurs, d'herbages & d'arbriſſeaux. La

Tezteza

Necauz

Province de Bugie eſt preſque toute entourée de montagnes qu'on apelle *Zarara*. dont le principal quartier porte le nom de *Beni-jubar*, ſitué à cinq miles de Bugie, long de ſix lieuës & large de trois : toutes ces Montagnes priſes enſemble s'etendent le long de la mer l'eſpace de 30. miles, & ont en quelques endroits ſix à ſept miles de large.

3. *Le terroir.* Le terroir de la vile de Bugie eſt maigre & n'eſt pas propre à porter du blé, mais il y a d'excellens fruis dans les jardins qui l'environnent ; il y a des plaines tres fertiles le long de la vile de Necauz, & un nombre incroyable de noyers & de figuiers le long de la riviere. Les montagnes raportent peu de blé, mais beaucoup d'orge, on y recueille des noix, des figues, du lin & du chanvre, dont on fait de groſſe toile ; elles renferment dans leur ſein des mines de fer, & leurs coupeaux ſont chargés de forêts épaiſſes, où l'on trouve beaucoup de Leopards & de Marmots, les habitans nourriſſent auſſi grand nombre de Chevaux, de Bœufs & de Chevres.

5. *Mœurs des Habitans.* Les femmes de Necauz ſont belles

& blanches ; ont les cheveux noirs & luisans, parce qu'elles prennent souvent le bain, & se tiennent à la maison. Les Habitans de Micile sont tous Artisans ou Laboureurs, gens lourds & brutaux, mais qui savent pourtant bien se défendre & se venger des Arabes : les Montagnars sont tres-hardis & vaillans ; ils sont d'une conversation plus agreable, fort portés à la raillerie & à jouër des instrumens ; chaque Montagne est peuplée d'une famille particuliere, dont les manieres ont quelque chose de diferent. Les habitans de Necauz ont la Physionomie honête & sont liberaux, de bonne amitié & propres dans leurs habits : dans cette Vile & celle de Bugie il y a des Coleges pour instruire la jeunesse dans la Loy de Mahomet & dans la Philosophie, ces Ecoliers sont entretenus aux dépens du public. C'est une ancienne coutume parmy ces Montagnars de porter la marque d'une Croix sur la jouë & dans la paume de la main : l'origine de cela est, que les Gots s'étant rendus maîtres du pays, & n'exigeant nul tribut des Chrétiens. Chacun voulut passer

pour tel, pour s'afranchir des impos. C'eſt pourquoy on ordonna à tous les Chrétiens de porter ces marques de la Croix pour ſe diſtinguer des autres: coutume que leurs decendans pratiquent encore aujourd'huy ſans ſavoir pourquoy. Les richeſſes des Habitans conſiſtent en fruits, en bétail & en toiles de lin & de chanvre : la monnoye des Montagnars eſt faite de groſſes pieces de fer, peſant demi-livre chacune : ils ont auſſi de petites pieces d'argent du poids de quatre grains.

2. *Le Gouvernement.* Lors de la decadence de l'Empire Romain les Gots s'étant emparez de la Barbarie établirent le Siege de leur Empire à Bugie : ils en furent chaſſez par Abni Roi des Sarraſins l'an 762. Cent ans aprés Joſeph premier Roy de Maroc ayant conquis le Royaume & le Chateau de Bugie, les donna à Hucha-Urmeni decendant des Sarraſins, qui devint enſuite tributaire des Rois de Tunis. Depuis environ 270. ans, ce Royaume a eté reduit en Province & fait partie du Royaume de Telenſin, juſqu'à ce que Abu Ferez Roy de Tunis ayant rendu le Roy de Te-

lesin tributaire, & conquis en même temps la Province de Bugie, le donna en titre de Royaume à Abdulazis l'un de ses enfans, aux decendans duquel elle demeura jusqu'à l'an 1510. que Pierre Comte de Navarre s'en étant rendu maitre au nom de Ferdinand Roy d'Espagne, fit rebatir le vieux Chateau, & en fit construire deux autres sur le bord de la Mer. Barberousse voyant combien cette ville apportoit d'obstacle à ses conquêtes, & le Roy de Bugie, que les Espagnols avoient depossedé, joignant ses instances à ces considerations, le firent resoudre à y metre le siege l'an 1512. avec 12. Galeres pleines de Soldats, & 3000. Mores que le Roy avoit amené des Montagnes. Mais aprés avoir canonné la vile pendant huit jours, ce Corsaire qui avoit reçu une blessure au bras gauche perdant courage, leva le siege, s'en retourna à Tunis, & le Roi se retira dans les montagnes. Cependant Barberousse plein de dépit d'avoir eté contraint de lacher la prise, revint à la charge l'an 1514. s'empare du premier Chateau par la chute de la Tour que les coups de canon aba-

tirent, contraint la garnison de se retirer du côté de la Ville, & l'auroit bien-tôt reduite à capituler, si Martin de Reuteria n'avoit amené du secours aux assiegez dans cinq vaisseaux montez d'un grand nombre de gens de guerre, qui contraignirent Barberousse à se retirer du côté de Gigeri. Charles Quint considerant de quelle importance il etoit de conserver une Place, qui pouvoit mettre Alger à la raison, fit bâtir sur la montagne un Chateau qui commandât sur la vile : mais malgré tant de precautions les Algeriens s'en rendirent enfin les Maitres, sous la conduite du Bacha Sala, qui assiegea Bugie par mer avec quelques vaisseaux, & par terre avec 3000. Turcs, & 30000. Mores. Il s'empara premierement du Chateau qui etoit sur le rivage de la Mer, puis de la Citadelle; de sorte que le Gouverneur Espagnol apellé Alonso de Paralta se voyant renfermé dans la vile & considerant la foiblesse de ses fortications & le petit nombre de ses Soldats, capitula, sortit avec 400. hommes, & se retira en Espagne, où le Roy luy fit trancher la tête.

ncois A. La grande Mosquee
ere B. La Tour & l'entrée de la Vile
C. La Porte de la Mer.
D. Iles qui forment une espece de Por
E. Vieux Sepulcres
F. Mosquees
G. Puits d'eau fraiche
H. L'entre du Grand Haure

SECTION XVI.

La Province de Gigeri ou *Gigel.*

CEte Province porte le nom d'un Vilage & d'un Château qui commande à tout le païs d'alentour. Le vilage de *Gigeri* eſt prés de la mer Mediterranée entre Alger & Bugie, à 15. miles de l'un & de l'autre ; il contient environ 200. petites maiſons : proche de ce Vilage ſur le ſommet d'une montagne eſt un vieux Château d'une ſituation fort avantageuſe & preſque inacceſſible : cete Province confine aux deſerts de Numidie, & renferme dans ſon enceinte le mont *Auraz*, qui s'étend environ 16. miles en longueur du Midy au Septentrion, & touche du côté du Nord au têrritoire des viles de Micile, Tezteza, Necauz & Conſtantine, & de l'autre aux deſerts du Biledulgerid : Procope fait mention de cete montagne ſous le nom d'*Auruzie*, & la place à dix miles de Carthage. 1. *Ses Confins.*

Le terroir de cete Province eſt 2. *Le terroir.*

maigre & ne raporte que de l'Org
du Lin & du Chanvre. Du mo
Auraz sourdent plusieurs belles fo
taines, qui se répandent dans la pla
ne, elles y forment plusieurs mara
que le Soleil dessèche ensuite jusqu'
la consistence de la boüe. Cete mon
tagne est habitée par des Arabes bel
liqueux, mais si jaloux de leur liber
té, qu'ils ne permetent à aucu
Etranger d'entrer dans leur païs. L
vilage de Gigeri étoit autrefois for
marchand par le commerce des Fran-
çois, qui s'y venoient fournir de
Les François malheureux à Gigery peaux & de cire. Mais ils en furent
chassez par les Mores l'an 1664.
Comme ils y jetoient les fondemens
d'un Fort, un espion More leur vint
promettre de faire voir à un François
déguisé en Turc, qu'il amenerois
avec lui, le poste & la contenance de
l'armée More. Le Duc de Beaufort
lui fit d'abord donner 15. pistoles, &
resolut d'ataquer les Barbares à la
tête de 800. hommes, dont 500. se
tiendroient en embuscade : mais la
longueur du chemin le fit changer de
dessein. Cependant Mr de Beaufort re-
çût ordre du Roi de se metre en mer, &
prit deux Vaisseaux qui portoient des

à l'ennemy. Mais les Mo-
ſon abſence ne demeure-
bras croiſez : car ayant
ontre une Tour, où les Fran-
s étoient retirez, de groſſes pie-
de canon, ils firent ſi grand feu
ils la renverſerent, & pluſieurs
dats y perirent. La garniſon Fran-
iſe ſe trouvant par cette breche
poſée aux aſſauts des Barbares, on
acha le ſieur de Fretoi à la tête de
Cavalerie, pour tacher de faire
culer l'ennemy : mais il manqua
on coup, faute d'être ſecondé par le
Colonel de l'Infanterie ; & les Mores
avertis du petit nombre des François
les ataquerent ſi vigoureuſement &
en ſi grand nombre, & firent de ſi
grandes décharges de leur Canon,
qu'ils les mirent en fuite. Aprés cet-
te défaite le conſeil de guerre ne ju-
geant pas la place tenable, reſolut
d'abandonner Gigeri, & d'embar-
quer tout ſon monde & tout ce qu'ils
pourroient emporter dans quatre
Vaiſſeaux. Mais cette retraite ne put
pas ſe faire ſi ſecretement que les
Mores n'en fuſſent avertis, & 400.
hommes que les François avoient mis
dans l'arriere-garde, pour faire tête

à l'ennemy, furent presque tous tuez ou faits prisonniers. Les Mores remporterent beaucoup de butin, particulierement 36. pieces de Canon gravées des armes de France. Mais un malheur ne vient jamais seul : car au retour de Gigeri le vaisseau la Lune, qui étoit vieux & chargé de dix compagnies de Cavalerie fit naufrage à sept lieuës de Toulon. L'an 1514. Barberousse conquit cette Province & prit le titre de Roy de Gigeri. Depuis ce temps-là elle a eté incorporée au Royaume d'Alger, & le Bacha fait payer aux habitans la dixiéme partie de tous leurs fruits.

SECTION XVII.

La Province de Constantine.

Ses confins.

CEtte Province est sur les côtes de la Mer, & porte le nom de sa Capitale. Marmol croit que c'est la *Nouvelle Numidie* des Anciens : son ressort étoit autrefois bien plus grand qu'aujourd'huy, parce qu'elle comprenoit la Province de Bone & ses dépendances, au lieu que maintenant

elle est renfermée entre cette Province & le fleuve *Guadilbarbar* qui la sépare du Royaume de Tunis.

2. *Villes principales.*

Constantine.

La ville de *Constantine*, qui porte le nom de son Fondateur ou de son Restaurateur, s'apelloit autrefois *Cirta* de Numidie & *Cirta Julia*, elle a été batie par Micipsa Roy des Numides, ou plutôt par les Romains, comme on peut le reconnoître à des restes de vieux Edifices batis à la Romaine. Marmol veut que les Anciens ayent apellé cete Vile *Culcua*, qu'elle soit une Colonie des Numides; il dit que les Mores la nomment presentement *Cucuntina*. Elle est située au Midy d'une haute montagne, entourée de tous côtez de roches escarpées, qui lui servent de fossé, au travers desquelles coule une riviere nommée *Sufegemar*. Du côté du Nord elle est fortifiée par de hautes murailles, faites d'une pierre noire & quarrée: ce qui rend cette Ville tres-forte, puisqu'on n'y peut aborder que par deux sentiers fort étroits le long de la Montagne, dont l'un vient du Levant & l'autre du Couchant. Il y a environ mile maisons & plusieurs belles ruës, & chaque espece

d'artisans a son quartier à part. Du côté du Nord il y a une Citadele, & hors la Vile plusieurs vieux batimens & beaucoup de vieilles masures, comme entre autres un Arc de triomphe à la Romaine qui est à demy lieuë de la Vile, qui font connoître sa magnificence. On décend de la Vile vers la Riviere le long de certains degrez taillez dans le roc, & tout contre la riviere il y a une voute taillée de la même maniere, dont le toit, les Colonnes & le pavé sont tout d'une piece. A trois jets de pierre de la Vile, il y a une source & un bain d'eau chaude, & avançant un peu plus vers l'Orient, une source d'eau fraiche & un batiment de Marbre, enrichy de statuës. Le peuple s'imagine que ce batiment a été un Colege, & que le Maitre & les Ecoliers qui étoient de méchantes gens ont été metamorphosez en ces statuës de Marbre. Sanut place prés de Constantine la vile de *Chollo* autrefois *Cullu* & maintenant *Ascol*, *Col* ou *Collo*. Elle a été batie par les Romains prés de la mer Mediterranée: elle est presentement démantelée; mais défenduë par un Chateau baty

Chollo.

forme rocher, où il y a un bon havre que les Genois & les François avoient rendu celebre par leur commerce. La ville de *Sutaiçada* etoit autrefois auſſi bien que Chollo des dependances de Bugie : elle eſt à 30. miles de Conſtantine : ſon port eſt fort marchand, & on y va par un chemin pavé pendant une lieuë & demi. A cinq ou ſix miles de Conſtantine, tirant vers le Cap de Gigeri, il y a un petit Village nommé *Eſtore*, fameux par ſon antiquité. *Sutaiçada.* *Eſtore.*

3. *Montagnes.* Il y a beaucoup de montagnes dans cette Province, qui couvrent toute cette Côte, s'étendant le long de la Mer, depuis les montagnes de Bugie juſqu'à celle de Bone, l'eſpace de 30. miles : à l'Orient des montagnes de Bone ſont les côtaux de Conſtantine, qui ont 20. miles de long & 7. ou 8. de large : on voit dans cette Province beaucoup de mazures de Villes & de Chateaux batis par les Romains. Les côtaux de Conſtantine renferment pluſieurs ſources qui forment de groſſes Rivieres, qui aprés avoir traverſé & arroſé la plaine, ſe vont rendre dans la mer Mediterranée.

4. *Le terroir.* Le terroir de Constantine raporte trente pour un, & l'on n'y a faute de rien sur les montagnes, parce que la plaine & les terres qui sont entre deux. sont extrémement fertiles en grains & en fruits. Les brigandages des Arabes ont rendu ces côtaux inhabitables, hormis un petit quartier dont les habitans se savent défendre contre eux. Dans la fontaine d'eau chaude qui est prés de Constantine, il y a quantité de limaçons, que les bonnes femmes du païs prennent pour des Demons ou des malins Esprits, & leur imputent les fievres & tous les maux qui leur viennent. Le remede dont elles se servent est tout à fait digne d'une si plaisante imagination; elles font tuer une poule blanche, la metent dans un plat avec un cierge, la portent à la fontaine, & la laissent là, où quelque Morabou, qui fait ses afaires de ces superstitions, la vient prendre.

5. *Mœurs des Habitans.* Les habitans de la vile de Constantine sont riches & sotement fiers: ils sont pourtant vaillans: ceux de Collo sont beaucoup plus afables & s'adonnent aux Arts & au Negoce. Les montagnes sont habitées par des

peples belliqueux, beaucoup plus civilisez que ceux de Bugie, & qui savent plusieurs Métiers; ils se batent fort souvent à l'ocasion de leurs femmes, qui se sauvent d'une montagne à l'autre, & vont chercher un nouveau mary, quand celui qu'elles ont ne leur plait pas: ces montagnars fournissent de fruits les viles voisines, comme Constantine & Gigeri: quand ils sont bien unis, ils peuvent metre 40000. hommes sur pié. Depuis l'entrée des Mahometans en Afrique, Constantine a eu ses Rois jusqu'à l'an 1420. que les Rois de Tunis s'en rendirent maitres. L'an 1520. Barberousse ayant pris la vile de Collo, ceux de Constantine voyant leur commerce rompu par cette prise se donnerent à ce Corsaire: elle a demeuré depuis incorporée au Royaume d'Alger, sous la direction d'un Gouverneur, qui fait sa residence dans la vile Capitale.

SECTION XVIII.

La Province de Bone.

1. *Sa definition.*

Bone.

BOne autrefois *Hipone* & en langue Moresque *Bederna*, est maintenant une des Provinces maritimes du Royaume d'Alger. La vile de *Bone* fameuse par S. Augustin son Evêque a été batie par les Romains sur des roches hautes & aiguës, près de la mer Mediterranée. Sanut, Marmol & Jean de Leon assurent que l'ancienne vile de Bone a été enriere ment détruite, & qu'on a baty de ses ruines une autre vile à demy lieuë d *Baled-el-Vgneb*, le lieu des Jujubes, parce que le terroir en est fe tile : les Europeens l'apellent *Bo* à cause de la bonté de son terro La vile est fort petite, & les ru étroites : ce n'est plus cette belle florissante Hipone du temps de sa Augustin : les Vandales & les Sar sins l'ont prise si souvent, qu'il lui est rien resté de son ancien lustr S. Augustin y est mort, pendant c les Sarrasins la tenoient assiegée l

A un quart de lieuë de la vile, il y a une Plaine, où l'on voit encore les restes d'un Cloitre, que S. Augustin y avoit fait batir. On peut juger par ces restes que le Temple avoit cent pas de long & trente de large : prés de ces ruines il y a une belle source, que les Mores apellent encore aujourd'huy *la fontaine de S. Augustin.* A l'Orient de Bone, il y a un fort Baty par les Rois de Tunis, où le Gouverneur demeure, muny de quelques Tours quarrées & de quelques pieces de Canon, tant pour lever les contributions des Arabes, que pour tenir ces peuples en bride : les Algeriens y tiennent un Aga, qui a sous soy deux cens Janissaires.

2. *Autres Villes.*

Mele, ou *Mile*, autrefois *Tenare* est une des viles maritimes de cette Province, qui a été détachée du Gouvernement de Constantine, dont elle n'est éloignée que de trois lieuës ; elle est environnée de vieilles murailles & au milieu de la ville il y a une fontaine : elle comprenoit autrefois 3000. maisons, mais maintenant elle n'est pas si peuplée. *Tabarca* autre place maritime de la Province de Bone est fameuse par la pêche du Coral:

Mele.

Tabarca

vis-à-vis de cette Vile & à un mile &
demy de la terre ferme eſt une Ile
auſſi nommée Tabarca, & le détroit
qui ſepare cete Ile de la terre ferme
forme un Port aſſez commode.

3. *Le terroir.* Autour de la vile de Bone il y a de
belles campagnes fertiles en grains
& ombragées de Jujubiers, dont le
habitans font ſecher le fruit en Et
pour le manger en Hyver : il y
quantité de Figues & de Melons, &
prés de la vile de Mele des Pommes
des Poires & beaucoup d'autres fruits
Le terroir n'eſt pas moins fecond e
grains & en paturages que celui d
Bone. Il y a grand nombre de Bœuf
de Vaches & de Brebis, qui four
niſſent de lait, non ſeulement la vi
de Bone, mais auſſi celle de Tunis
& l'Ile de Zerbis.

4. *Montagnes.* Les violences des Arabes emp
chent que ces montagnes ne ſoie
habitées, hormis un quartier tre
fertile, dont les habitans ont le co
rage de leur faire tête. De ces mo
tagnes ſourdent pluſieurs Rivier
qui aprés avoir baigné la plaine,
jetent dans la mer Mediterranée. C
prés de ces côtes que le Corail ge
me dans l'eau & entre des roche

Il y en a du blanc, du noir & du rouge.

La vile de Bone a eu pendant quelque temps ſes Cheques particuliers, jusqu'à ce qu'elle tomba en la puiſſance des Rois de Tunis, qui y firent bâtir une Citadele du côté de l'Orient. Mais Barberouſſe l'ayant aſſiegée avec 22. Galeres, la prit & l'incorpora au Royaume d'Alger. Elle retourna quelque temps aprés aux Rois de Tunis, lorſque l'Empereur Charles-Quint s'en rendit maître, l'an 1535. Mais depuis les Algeriens la reconquirent & l'ont gardée juſqu'à preſent. 5. *Le Gouvernement.*

A ſix miles de Bone vers l'Orient, entre les Royaumes d'Alger & de Tunis, le Cap Noir & le Cap des Roſes, il y a un Fort qu'on apelle le *Baſtion de France*; il y avoit autrefois à trois miles de ce Fort un Edifice qui portoit le même nom, baty l'an 1560. par deux Marchands de Marſeille, du conſentement du Grand Seigneur, pour ſervir de Magazin & de retraite à ceux qui pêchoient le Coral, & qui y faiſoient florir le commerce par les grains, les peaux, la cire, & les chevaux qu'ils en 6. *Du Baſtion de France.*

transportoient, & qu'ils y achetoient à meilleur prix que dans l'Ile de Tabarca, où les Turcs les incommodoient davantage. Quelques années aprés ce batiment fut démoly par les Soldats d'Alger, à l'ocasion d'une famine, qu'ils disoient être arrivée par le transport que les François faisoient des grains. L'an 1628. Loüis XIII. donna ordre au Gouverneur de Narbonne Architecte general de Sa Majesté de rebatir ce Fort : cet Architecte ayant aporté avec lui de Marseille les materiaux necessaires, jeta les fondemens d'un nouveau Fort à trois miles de l'ancien ; mais à peine avoit-il commencé que les Mores & les Arabes l'ataquerent si vivement & en si grand nombre, qu'il fut contraint d'abord de se mettre à couvert d'une demi-lune, & puis de se rembarquer tout à fait : enfin le Roy ne voulant pas laisser cette entrepriſe imparfaite, nomma un autre chef apellé Samson, qui acheva l'ouvrage ; & ce Gouverneur ayant été assassiné l'an 1633. on en nomma un autre, dont les Successeurs s'y sont maintenus jusqu'à present. Ce Fort a deux Cours l'une du côté du Nord,

ſont les Magaſins du blé & des Marchandiſes & pluſieurs chambres, où demeurent ceux qui ont l'intendance du Fort; l'autre qui eſt beaucoup plus ſpatieuſe, eſt ſituée prés d'un rivage ſablonneux, où abordent les barques qui pêchent le Coral. Il y a prés de cette Cour une Chapele, où les François font leurs devotions, & un Cimetiere à côté: entre la Chapelle & le Jardin il y a un Hôpital pour les malades, & entre deux Cours vers le Midy un grand batiment, qu'on apelle le Baſtion; il y a trois pieces de Canon pointées ſur le toit, qui eſt tout à fait plat; & au dedans une bonne Garniſon.

CHAPITRE VII.

RELATION de ce qui s'eſt paſſé touchant la Guerre d'Alger à l'avantage de la France depuis l'an 1682. juſqu'à 1688.

SECTION I.

Ce que c'eſt qu'Alger aujourd'huy.

1. *Motif de cette Relation.*

IE ferois tort à ma Patrie & à la gloire du plus grand Monarque de la Chrétienté, ſi dans la deſcription d'Alger je ne donnois une idée de ce qui s'y eſt paſſé l'année 1682. 1683. &c. à l'avantage de la France & à la confuſion de ces miſerables Corſaires : c'eſt à deſſein de faire voir qu'il n'eſt point d'entrepriſe, dont les François aujourd'huy ne

rement à bout ; quand il s'agit de la gloire du Roy: la Mer & la Terre leur servent également de Theatre, l'orgueilleuse puissance des Otomans, si formidable aux autres Nations, n'a point encore fait ployer la nôtre, & les Corsaires des côtes de Barbarie ont été contraints de lui ceder par tout & de se soumettre entierement aux Loix qu'il a plu à LOÜIS LE GRAND de leur prescrire.

2. *L'état d'Alger d'aujourd'huy. Ses confins.*

Bien qu'on ait déja fait la description de la ville d'Alger suivant le sentiment de quantité d'Autheurs, on ne trouvera pas mauvais qu'on en donne dans cette rencontre une seconde peinture, selon l'état où elle se trouve maintenant ; elle s'avance dans la Mer vers le Nort sur un côteau en forme d'Amphiteatre : tous ses batimens ont la vuë sur la Mer. Prés de l'une des Portes au plus haut de la Vile il y a un Chateau, qui n'est point si bien fortifié qu'il paroit ; on y a ajouté quelques fortifications depuis ce dernier Siege. Le Chateau situé sur un Roc dans la Mer, qui étoit autrefois gardé par des Espagnols, s'apelle *Gezir* en Arabe, c'est

à dire Ile ; ce qui a donné le nom à la vile d'Alger ; ce fut Haradin Barberousse, un des plus fameux Corsaires qui ait jamais été, qui y fit un Mole, pour joindre cette Ile à la Vile ; c'est ce qu'on apelle aujourd'huy le Port. Il fut construit de grosses pierres que les Espagnols Esclaves y portoient sur les épaules ou autrement : la Rade y est tres-mauvaise ; le sable y est presque toujours mobile & change de lieu ; le Nordest l'élevant à tout moment couvre les Galeres & fait donner à travers les Vaisseaux. Depuis la paix que la France leur a acordée ils ont beaucoup fortifié le Mole ; il paroit imprenable, mais je ne crois pas qu'il resiste à un second Siege des François. Aux environs de cette Vile on voit deux petits Ruisseaux, quantité de fondrieres & de precipices, ce qui en rend les aproches tres-dificiles : elle est riche de pirateries & de brigandages ; chaque Métier a son quartier dans la Vile ; elle a été possedée successivement par divers Seigneurs, comme nous avons dit ; Atzan Aga Eunuque Renegat, natif de Sardaigne, Homme hardy en étoit Seigneur, quand elle fut assiegée

par Charles Quint.

3. Siege d'Alger par Charles Quint.

L'an 1541. le 23. d'Octobre Charles Quint assiegea la vile d'Alger avec une armée Navale de plus de 100. Vaisseaux & de 18. Galeres, montée de 22000. hommes; il prit terre prés du Cap de Metafus, d'où l'on va à Alger par une grande Plaine de 40. miles d'étenduë; il fit batir en peu de jours un Fort sur une Montagne, qu'on apelle encore aujourd'huy le fort de l'Empereur. La Vile alors n'étoit entourée que d'une simple muraille, sans aucun travail exterieur: il n'y avoit pour Garnison qu'environ mile Turcs & sept mile Mores; ils étoient tres-mal versez dans l'art militaire; l'Empereur secondé de braves Chevaliers de saint Jean de Jerusalem passa jusqu'aux portes d'Alger; & les Assiegez étoient resolus de capituler, lorsqu'un Eunuque, fameux Devin, promit à l'Aga, qui commandoit dans la Vile en l'absence de Barberousse, que dans 9. jours l'armée des Ennemis seroit dissipée & la Vile entierement libre; ce qui ayant donné courage aux Algeriens, ils resolurent de tenir ferme jusqu'à ce temps-là: en efet le 28.

d'Octobre il s'éleva un orage si furieux, acompagné d'une pluye si violente qu'en peu de temps prés de cent Vaisseaux & 15. Galeres des Chrétiens furent submergées avec presque toutes les provisions de l'Armée : ce fut un Nordest qui causa cette grande tempête & qui fit lacher la prise d'Alger à Charles Quint ; de telle sorte que l'Empereur pressé de la faim & presque sans armée fut contraint de lever le Siege ; ayant toujours l'Aga à ses trousses, qui le poursuivit jusqu'au Cap de Metafus, en faisant un horrible carnage des Chrétiens. Fernand Cortés Marquis de Valle, qui l'avoit acompagné, dit qu'il y fit une grande perte ; il laissa tomber dans un bourbier trois Emeraudes estimées un milion : tout brave qu'il étoit l'Empereur ne l'estimoit point ; il ne l'apelloit jamais au Conseil de guerre ; les Courtisans se moquoient de lui ; si grande étoit alors la fierté des Espagnols, étrange aveuglement: comme si la Noblesse que ce grand Homme s'étoit aquise par tant d'actions heroiques n'eut pas été preferable à celle qu'on herite souvent de ses parens sans la meriter. Le Divin

fut reconnu publiquement pour le liberateur d'Alger ; on lui fit de riches presens ; on ajouta tant de foy à son Art, qu'il fut permis depuis à tout le monde d'en faire profession ; les Grands de la Vile, les Morabous & ceux qui font les Saints s'y apliquerent, sous pretexte que Mahomet les honoroit de ses revelations. Cependant les Algeriens, de peur qu'on ne leur reprochat de s'être servis d'une espece de sortilege en cette occasion, donnerent la gloire de leur délivrance aux prieres d'un Morabou nommé *Cid-utica* ; ils firent une petite Mosquée hors la porte de Babason pour honorer la memoire de ce Saint pretendu, où l'on dit qu'il est enterré.

4. *Dessein du Roy contre Alger.*

Le mauvais succez de ce grand Empereur au siege d'Alger, aussi bien que celui du fameux Ruiter devoit empêcher qu'on eut jamais la pensée d'ataquer de nouveau cette Vile ; le Roy, à qui le Ciel semble avoir donné les clés des Places les plus fortes & l'entrée dans toute sorte d'Etat, ne s'est guere mis en peine d'en venir à bout. Toutes les autres Nations, qui ont fait la guerre contre ces sortes de Corsaires, n'ont fait qu'armer

des Vaisseaux, ou pour aler chercher les leurs, escorter les Vaisseaux Marchands, ou pour donner simplement la chasse à ces Pyrates ; il n'y a que Loüis le Grand qui ait conçu le dessein de les détruire entierement & de ruiner leur Vile ; pour faciliter le commerce & faire rendre gorge à ces Ecumeurs de Mer. Sa Majesté ne voulant plus dissimuler son juste ressentiment contre des Corsaires, qui ne meritent que du mépris & de l'indignation, se disposa à leur faire la guerre, & donna ses ordres pour l'armement sans déguiser ses desseins, pour venger tant de Nations qui se plaignoient de leurs pirateries, & pour punir l'audace qu'ils eurent de declarer la guerre à la France le 23. d'Octobre de l'année 1681. Ce même jour le Divan assemblé pour ce sujet fit venir Mr. le Vacher Missionnaire Apostolique & Consul de la Nation Françoise à Alger ; on lui declara la rupture de la Paix avec la France, & l'on fit ensuite partir 12. Vaisseaux armez en course contre les Marchands François ; ce procedé est tout à fait irregulier & contre l'usage ordinaire ; on a de coutume de

mer le temps qu'il faut pour faire avoir cete declaration dans toute l'etenduë où les deux Partis doivent se rencontrer, avant que de commencer aucun acte d'hostilité; ce qui merite le traitement qu'ils en ont reçû depuis cete injuste rupture.

5. Arrivée de la Flote de France devant Alger en 1682.

L'Armée navale de France étoit composée seulement de 12. Vaisseaux de guerre, de 5. Galiotes & de 15. Galeres. Les Galeres arriverent sur la côte de Barbarie entre Alger & Sarcele le 20. & 21. de Juillet 1682. Je ne fais point mention des noms des Oficiers des Batimens ni de tout l'atirail d'une Flote; on en a fait des Relations assez amples; ce que je ne trouve pas à propos d'inserer dans cete Relation; le 22. on fit voile vers Alger & le 23. on moüilla dans la Baye, à deux portées du canon de la Vile; on y trouva les Vaisseaux & les Galiotes, qui y étoient arrivées 5. jours auparavant. La nuit du 24. au 25. le Sr. du Quene, qui commandoit l'Armée Navale, arriva devant Alger; ce General aprit par un Esclave Livournois sauvé de cete Vile, qu'on équipoit à Sarcelle une Fregate & une Polacre pour aller en course;

Sarcele eſt un petit Port à 25. miles d'Alger ou environ, defendu d'une Forteresſe, qui a 18. ou 20. pieces de canon en baterie de 12. à 15. livres de bale ſur des Baſtions terraſſez : Monſieur du Quene donna ordre de l'y aler bruler : ce qui fut heureuſement executé & avec autant d'intrepidité & de conduite qu'on ait jamais remarqué dans une action ; nonobſtant le feu continuel des canons & de la Mouſqueterie que faiſoient tous les Forts de cete Place & la côte toute bordée de Mouſqueterie ennemie ; ceux qui ſe diſtinguerent dans cete ocaſion, étoient Mr. le Chevalier de Roüinés Neveu de Mr. de la Feüillade & Lieutenant de Galere ; Mr. le Duc de Villars ; Mrs. les Marquis de Bellefonds & de Sepville ; Mrs. de Chalard & de Loſun, &c. Ils furent les plus expoſez & ce détachement fut fait pat M. la Mauriniere Lieutenant du ſaint Eſprit ; 4. Vaiſſeaux & 8. Galeres furent pour cela détachez de l'Armée Navale : Il faut être François pour executer de pareilles choſes ; il y en eut quelques-uns de tuez & de bleſſez, qu'on paſſe ſous ſilence.

Voyant que la saison n'étoit point favorable, & qu'on n'avançoit pas beaucoup, que la mer étoit souvent agitée; Mr du Quesne fit partir les Galeres le 15. d'Aout pour s'en retourner à Marseille; il resta avec les Vaisseaux & les Galiotes devant Alger; ce qui donna courage aux Algeriens, & ne fit pourtant pas abandonner aux François le dessein qu'ils avoient resolu d'executer; tant il est vray que cette genereuse & intrepide Nation ne se lasse jamais de combatre contre toutes les autres, & contre les Elemens même. Tellement que Mr du Quesne ayant tenu Conseil de Guerre, il fut resolu d'user d'une sorte de stratagéme, dont on ne s'étoit pas encore avisé: voicy de la maniere qu'on s'y prit; tous les Vaisseaux eurent ordre d'apareiller & de suivre Mr du Quesne, ce qui fut d'abord executé: on passa devant la place en ordre de bataille pour savoir la portée du canon; la Vile en tira plus de cent coups sans aucun efet, & sans qu'aucun vaisseau témoignât de rien remuer, bien que le calme fut grand, & qu'on n'alât point de l'avant: il n'y eut

6. *L'efet des Bombes dans la Vile d'Alger*

que deux vaisseaux qui reçurent de leurs coups, *le S. Esprit* eut une Hampe de la grande hune coupée, & *l'Assuré* reçut un coup à une brasse dans l'eau & un autre à l'avant hors de l'eau ; les Algeriens etonnés de la fierté des François ne savoient à quoy se resoudre. On mouilla ensuite l'Ancre en virant à l'autre bord en croisſant autour de leur Mole, à la portée & à toute volée de leurs canons : aprés il fut ordonné que l'on porteroit la nuit suivante cinq Ancres pour les cinq Galiotes qui devoient jetter les Bombes : on alla mouiller à la portée du pistolet des murailles de la Place ; à chacun de ces Ancres il y avoit neuf ou dix Greslins pour arriver jusqu'aux cinq Vaisseaux les plus proches, ils prirent les bouts des Toües, & en même temps chacun un Galiote. Les Vaisseaux qui n'avoient point de Galiote porterent un Ancre à terre à la longueur de sept Greslins & episserent cinq Cables sur l'Ancre qu'ils avoient mouillés : le 22. on détacha toutes les Chaloupes des Vaisseaux de guerre pour la défense & pour le service des Galiotes, des Brulos &

& Flutes; pour leur porter des Bombes, de la poudre & ce qui leur etoit neceſſaire. Les Galiotes ayant pris les Touës, ſe halerent juſques où elles jugerent à propos; en même temps les Vaiſſeaux filerent de leurs cinq Cables & virerent ſur leurs Amares de terre pour ſoutenir leurs Galiotes; dans cet état les Galiotes entraverſées tirerent 25. Bombes, pour eſſayer la portée des Mortiers; on ne reüſſit point, à cauſe qu'on étoit trop eloigné de la Ville; ce qui fit que chacun revint la même nuit mouiller à ſon poſte; Mr Carmelin qui avoit la conduite des Bombes, dit qu'il s'étoit rrompé ne reconnoiſſant pas aſſez la Mer; enſuite on mouilla l'Ancre plus prés de la Vile & vis-à-vis les groſſes Bateries des Forts: le ſoir du 30. le temps étant remis au beau les Galiotes ſe paumerent; elles furent ſoutenuës par un Londre armé expreſſément, & qui avoit été pris par les Galeres; en moins de quatre heures on tira plus de 120. Bombes qui firent un terrible fracas dans la vile, elle leur repondit par plus de 1200. coups de canon & par une infinité de coups

de Mousquets fort inutilement ; on metoit le feu au canon à mesure qu'on le metoit aux Bombes ; l'éclat que fait l'amorce alumée leur servoit de but. On trouva un Boulet de 64. livres dans l'épaisseur du bois d'une des Galiotes, elle n'en fut point percée ; dans cette action il n'y eut personne de tué ni de blessé du côté des François ; on se retira avant le jour & on desarma le Londre, qui ne pouvoit plus resister aux courans de l'eau : plusieurs Esclaves s'étant sauvés à la nage raporterent que le desordre étoit grand dans la vile ; que les Bombes avoient tué quantité de gens, renversé plusieurs maisons & fait mourir plus de 200. personnes dans la grande Mosquée, qui en étoit à moitié ruinée ; que la plus part du monde aloient chercher un azile à la Campagne ; qu'il s'etoit formé plusieurs partis dans la Vile pour ce sujet & qu'on demandoit hautement la paix ; qu'on avoit voulu forcer Babahassan chef de la Milice d'Alger à faire la paix ; mais qu'il avoit calmé cette sedition en prometant au peuple qu'il feroit enlever nos Galiotes, ayant fait armer à ce dessein

& Galere, trois Brigantins, quelques Barques longues & quelques Chaloupes, montées de quatre ou cinq cens hommes. On prit ses mesures là dessus pour les recevoir à la Françoise.

7. *Combat à l'entrée du Mole.*

La nuit du 3. au 4. de Septembre les Galiotes se paumerent, comme elles avoient déjà fait, à peine avoient-elles tiré deux Bombes, que les Algeriens éteignirent leurs feux & firent sortir leur Galere avec trois Brigantins & quelques Barques longues; on entendit crier en même temps, *Galere, Galere*, on se prepara au Combat; la Galere Algerienne s'avança, elle fit une decharge de canon & de mousqueterie contre une des Galiotes, apellée la Cruelle, sur laquelle se trouvoient Mrs de Tourville, Renaut & Landoüillet, Commissaires d'Artillerie & de Marine; Mr le Marquis de la Porte, &c. Cete Galiote fit tres-bien son devoir, elle tripossa d'une si rude maniere qu'elle obligea la Galere de passer à la Galiote nommée la Menaçante, soutenuë par Mr de Beaulieu Capitaine du Vaillant, acompagné de Mr Remondis Major & de Mr le Chevailler de

Comeinge, *&c.* Le feu du canon & de la mousqueterie fut grand de part & d'autre ; Mr de Beaulieu fit servir si bien à propos, que la Galere en fut deconcertée & contrainte de se retirer en diligence sans même revirer ; elle faisoit scire & escourée, cet heureux succés fit redoubler les cris de *Vive le Roy* : alors un Esclave profitant de la consternation où l'on étoit dans la Galere, se jeta dans la Mer & se sauva dans la Galiote, en criant *courage braves François* ; les Galiotes recommencerent à tirer des Bombes avant que la Galere fut rentrée ; ce qui étonna etrangement les Algeriens ; elles se retirerent aprés avoir jeté 80. Bombes, qui ne causerent pas moins d'alarme & de desordre dans la vile, que les precedentes.

Les Algeriens envoyẽt le Sr Vacher à Mr du Quene pour la paix.

8. Le 4. de Septembre la vile d'Alger envoya dans la Chaloupe du contre-Amiral Holandois le Sr le Vacher, Missionnaire & Consul de la Nation Françoise, pour demander la paix à Mr du Quene, & de le prier de la part du Divan assemblé de ne jeter plus de Bombes ; Mr du Quene luy repondit, qu'il n'étoit point venu

pas negocier la paix, mais pour chastier ces Corsaires de l'insolence qu'ils avoient euë de declarer la guerre à la France ; & que si les Algeriens avoient quelque chose à luy proposer ils devoient venir eux-mêmes, qu'il y avoit sureté avec le pavillon blanc ; il luy dit qu'il avoit encore 4000. Bombes à tirer par ordre du Roy ; le Sr le Vacher s'en étant retourné aprés luy avoir fait une relation du desordre que les Bombes avoient causé dans la Vile ; les Galiotes se paumerent à l'ordinaire pour jeter des Bombes ; la Galere d'Alger sortit encore avec un Fanal à la poupe, elle s'arrêta à l'entrée du Port, & aprés avoir tiré inutilement sur la galiote de Mr de Tourville s'en retourna ; on tira plus de mile coups de canon de la Vile, & l'on ne cessa point de tirer de coups de mousquet des embrasures & des murailles ; les galiotes jeterent plus de 70. Bombes à dessein de bruler les Vaisseaux ; on fit quantité d'autres belles actions qu'on n'a pas jugé necessaires de mettre dans cete Relation.

Seconde sortie de la galere d'Alger

SECTION II.

Suite de ce qui s'est passé devant Alger jusqu'à la conclusion de la Paix.

1. *Arrivée de l'Armée Navale devant Alger en 1683. le 20. de May.*

L'Armée Navale de France commandée par Mr du Quene arriva le 20. de May devant Alger sur les 5. heures du soir, on y trouva cinq Vaisseaux commandés par Mr d'Amfreville ; il avoit déja repris un Vaisseau Anglois sur les Corsaires de Salé, qui s'en étoient rendus les Maitres, il y avoit 30. Algeriens sur son bord ; on tint Conseil le 21. & le 22. il fut resolu qu'on se serviroit des galiotes sans atendre les Galeres, que 7. Navires de guerre rangés sur une ligne feroient la même figure que le Mole, en deça de la grande portée du canon, que deux autres seroient posés au bout de deux ailes pour flanquer la ligne, en cas que les Ennemis fissent quelques sorties sur les galiotes avec leurs quatre galeres, qui étoient prêtes à sortir : on disposa toutes choses pendant deux jours.

Le 23. à dix heures du matin les Commandans des Vaisseaux porterent leurs Anchres à 600. toises prés du Mole ; c'étoit le poste que les Galiotes devoient prendre pour tirer contre la Vile. Ce qui fut regardé des Algeriens fort tranquilement sans qu'ils tirassent aucun coup, ne comprenant pas ce qu'on y faisoit. Tout le reste de ce jour fut employé à donner les ordres necessaires pour empêcher les Ennemis de venir lever les Anchres pendant la nuit ; les Chaloupes furent en garde pour ce sujet ; mais comme cette action avoit été dérobée aux Ennemis, ils ne s'aviserent point de sortir.

Le 26. on tira 90. Bombes.

La Mer s'étant trouvée trop grosse fut cause qu'on ne peut avancer les Galiotes que la nuit du 26. On commença à une heure aprés minuit à jeter des Bombes ; on en tira jusqu'à 90. toutes de 13. à 15. livres de poudre : Le Tancage fit faire quelques coups courts ; c'est à dire que la Galiote étant agitée quand on tire, fait que la Bombe ne va pas si loin : elles reüssirent tres-bien ; les Ennemis ne manquerent pas de répondre par un grand feu de leur Canon, au

nombre de trois cens toujours inutilement ; auſſi bien que leur Mouſqueterie : Un vent de terre étant ſurvenu obligea les Galiotes de ſe retirer, environ les deux heures. Le 27. nonobſtant le mauvais temps, on ne laiſſa pas de jeter fort heureuſement 127. Bombes ; elles renverſerent la maiſon de Baba Haſſan, le Gendre du Roy ; pluſieurs autres maiſons eurent la même deſtinée & ſept ou huit cens perſonnes ſe trouverent enſevelies ſous les ruines ; les plus riches Magaſins furent abatus, les Marchandiſes au pillage ; il y en eut qui démonterent pluſieurs pieces de Canon & tuerent plus de 50. hommes qui les ſervoient : Il en tomba une dans une Barque prête à ſortir pour aler en courſe, où il y avoit cent hommes, qu'elle enleva, auſſi bien que le Batiment ; un petit Navire de Salé fut auſſi coulé à fond : elles cauſerent mile autres deſordres en divers endroits, où on les jetoit : Il ſembloit que la main de Dieu conduiſoit ces Bombes pour punir cette Nation perfide : c'étoit comme les foudres & les carreaux de la Juſtice divine, fournis par le Fils Aîné de l'Egliſe.

La consternation fut si grande dans la Vile aprés le terrible fracas que les Bombes y avoient fait, que la populace alarmée, particulierement les femmes alerent trouver Baba Hassan ; les unes lui portoient la tête de leurs maris, les autres les bras ou les jambes de leurs enfans, ce qu'on tenoit d'une main & un poignard de l'autre : *Voy*, lui disoient-elles, *ce que nous t'aportons, si tu n'es pas satisfait de tant de sang répandu, ordonne-nous de nous poignarder tout à l'heure ; Nous voulons la Paix, ou que tu nous menes contre les Ennemis ; nous nous ferons tuer avec joye, mais il est trop dur de mourir ainsi dans nos maisons sans pouvoir trouver aucun asile pour se mettre à couvert de l'horrible feu que nous font les François.* La Taife, ou la Milice d'Etrangers commença à se soulever, & à menacer le Bassa, qui les exposoit aux Bombes ; cette fierté fit peur au Bassa, qui dépend en quelque maniere de douze mile Soldats : ce sont presque tous gens sans Religion, des fugitifs de la Chrétienté & de la Turquie : s'il manquoit de leur payer leur solde au renouvellement de châque Lune &

3. *Grande consternation dans la Vile.*

au jour precis, il risqueroit d'êtr
massacré; on en a vu plusieurs exem
ples, qu'il seroit hors de sujet d
raporter icy : tellement que Baba
Hassan fort troublé des menaces du
Bacha & de toute la populace fit ve-
nir Mr. de Beaujeu Capitaine d'un
Vaisseau du Roy, Esclave depuis dix-
huit mois, & vendu douze mile écus;
il lui fit ôter sa chaine, & lui dit que
pour recompense de la liberté qu'il
lui donnoit, il lui demandoit un bon
conseil sur le malheureux état où se
trouvoit la vile d'Alger; il eut pour
réponse de cet illustre Afranchi, qu'il
devoit aler se soumetre au General
de l'Empereur de France & lui de-
mander pardon d'avoir rompu la
Paix; & qu'avec tout cela il ne lui
prometoit pas qu'on voulût lui par-
donner; ce qui fit dire à Baba Hassan
d'un grand cry qu'il aimeroit mieux
voir toute la Vile à feu & à sang que
de faire une semblable démarche : il
ne laissa pourtant pas d'envoyer Mr.
le Vacher Missionnaire & Consul de
la Nation Françoise à Alger avec un
Turc & un Interprete pour demander
la Paix aux François; si bien qu'on
vit sortir d'Alger une Lanche avec le
Pavillon

pillon blanc & se rendre au bord de l'Amiral malgré le gros vent contraire ; Mr. du Quene leur ayant demandé ce qu'ils desiroient, Mr. le Vacher lui répondit qu'on venoit de la part du Divan & de la Taïfe lui demander la Paix ; on lui dit qu'il ne falloit pas qu'il s'en mêlât, on fit monter l'Envoyé Turc & l'Interprete, qui lui confirma la même chose que le Consul ; ce General leur fit par écrit les propositions suivantes.

4. *Propositions de Mr. du Quene aux Algeriens.*

Le General de l'Armée Navale de l'Empereur de France, presentement à la rade d'Alger, dit pour réponse aux Envoyez de la part des trois Puissances & Gouverneurs du Royaume d'Alger, qu'il n'écoutera aucune proposition de Paix, que les mêmes Puissances n'ayent auparavant mis en liberté, & envoyé francs à bord des Vaisseaux de l'Armée, generalement tous les François & autres Sujets de Sa Majesté, & des autres Nations même qui ont été pris sur les Vaisseaux & sous les Banieres de France, sans en excepter aucun. Fait à bord du Vaisseau de l'Empereur de France le 28. de Juin 1683. Mr. du Quene remetant cet Ecrit à l'Envoyé, lui dit ces paroles, *avisez bien ce que vous*

avez à faire là-dessus. Ce qui surprit beaucoup cet Envoyé ; il dit à l'Interprete, qu'il étoit bien étrange qu'aprés avoir livré tous les Esclaves on risquoit encore de voir la continuation de la guerre. Il revint trouver Mr. du Quene sur les 7. heures du soir, l'assurer qu'on lui donneroit satisfaction ; on lui demanda la grace de leur acorder la tréve jusqu'au lendemain, ne pouvant pas ramasser un si grand nombre d'Esclaves en si peu de temps : ce General se fit prier quelque temps, aprés il acorda cette tréve, & refusa les esclaves Turcs qu'on lui demandoit en échange, disant qu'il vouloit tous les Prisonniers, & qu'aprés il verroit ce qu'il avoit à faire. L'Envoyé n'insistant point là-dessus, pria Mr. du Quene de vouloir faire tirer un coup de Canon pour rendre le repos à la Vile, étant le signal dont il étoit convenu, pour marque de la grace qu'il auroit obtenuë ; le coup de Canon ne fut pas plutôt tiré que toute la Vile fit des cris de joye & revint de la plus grande consternation, où elle ait jamais été : l'Envoyé en s'en retournant dit qu'ils avoient rompu

rompu avec les François pour cinquante gueux, mais qu'à l'avenir ils feroient la paix si ferme, qu'elle dureroit toûjours : cependant on ne laissa pas de se mettre en état de recommencer l'ataque, si l'on n'executoit pas ce qne l'on avoit promis.

5. *On rend les Esclaves, &c.*

Le lendemain 29. sur les 10. heures du matin on vit sortir de la vile une douzaine deChaloupes chargées de gens ; elles arriverent à bord vers le midy, nonobstant le vent contraire & la mer agitée ; on amena 142. Esclaves, au nombre desquels se trouva Mr de Beaujeu; le même envoyé qui les acompagnoit, dit qu'on ramassoit les autres incessamment pour les amener ; il voulut entrer en traité, mais Mr du Quene luy repondit, qu'il ne savoit dire qu'*Esclaves, Esclaves*, jusqu'à ce qu'il les eût tous, & qu'ensuite il leur expliqueroit les volontés de l'Empereur son Maître. L'Envoyé demanda de la part de Baba Hassan le Capitaine du Navire que Mr de l'Hery avoit pris, disant qu'il avoit trois ou quatre cens parens, qui ne cessoient

point de le demander, & que sa tête étoit en peril, s'il n'obtenoit sa liberté; Mr du Quene le refusa & le renvoya deux jours aprés; il voulut faire un present à Baba Hassan sans tirer à consequence; & n'aprehenda pas qu'il fit tort à la France en aprenant aux Algeriens ce qu'il avoit vû; & qu'on l'avoit fait entrer luy vingt-cinquiéme dans une de nos Bombes.

6. *On rend d'autres esclaves &c.*

Le 30. on amena 126. Esclaves; le premier de Juillet 152. le second 83. & le troisiéme plusieurs autres; avec quatre femmes, dont il y en avoit trois Messinoises de la famille de Guenegaut jura & une Marseilloise, tellement qu'il s'en trouva ce jour là 546. il en restoit encore beaucoup à la campagne & dans les viles qu'on devoit renvoyer; il en etoit mort environ quatre cens de la peste; l'empressement de les rendre etoit si grand, que les Chaloupes ne faisoient que sortir incessamment de la Vile, bien que la Mer fut tres-furieuse; ce qui avoit failly à causer un autre grand desordre dans la Vile, les Proprietaires des Esclaves se plaignoient que les ayant achetés fort

chers on devoit les dedommager, & les assurer que les François ne jeteroient plus de Bombes ny de Grenades.

7. Otages nommés pour convenir des Articles de la Paix.

Le 23. de Juillet Mr du Quene nomma les Otages pour convenir des Articles de la Paix, c'étoit les principaux de la Vile & les plus riches, que Mr de Beaujeu luy avoit indiqués; les Algeriens en furent etonnez, ils ne laisserent pas pourtant de les envoyer, de porter des regales aux Oficiers & des rafraichissemens pour toute l'armée; ils disoient hautement, que puisque les François avoient obligé la plus forte place de l'Afrique à leur demander la paix, ils pouvoient naviger sur toutes les Mers dans des Chaloupes sans craindre aucune insulte.

8. Mezomorto devenu Roy, se moque de la paix &c

On se dispoſoit dans la Vile d'Alger à acorder les propoſitions que Mr du Quene avoit faites pour la concluſion de la paix, bien que ce ne fut pas ſans larmes, ſans d'étranges conſternations, ſur tout au ſujet de l'article de reſtituer ce que les Corſaires avoient pris ſur les François, ce qui etoit preſque impoſſible: on faiſoit tous les efforts ima-

ginables pour donner satisfaction à la France ; lorsque Mezomorto, qui avoit été donné pour Orage pria Mr Duquene de le renvoyer, l'assurant que quand il seroit dans la Vile il feroit conclure la paix comme il la souhaitoit par le moyen de ses amis & le pouvoir qu'il avoit parmi la Milice ; mais ce Selerat ne fut pas plutôt de retour chez luy, qu'il corrompit la plupart de la Milice, sur de faux exposés & de vaines promesses il gagna presque tous ceux à qui il parla ; fit assassiner Baba Hassan ; les assassins l'eleverent sur Thrône ; il se saisit de grands biens qu'avoit son predecesseur ; & commit envers la veuve, sa fille & ses amis mile cruautés. Ce nouveau Roy bien loin d'écouter aucune proposition de Paix, témoigne plus de fierté que les Vainqueurs, blâme la conduite de Baba Hassan & promet aux Algeriens de resister à toutes les ataques des François ; de sorte que Mr du Quene voyant qu'il n'avoit point de nouvelle positive du nouveau Roy, donna les ordres necessaires pour batre la Vile. La nuit du 20. au 21. fut calme & propre à jeter des Bombes ; on

différa pourtant un jour pour savoir la derniere resolution. Le 21. au matin il mit pavillon rouge à poupe & fit tirer deux coups de Canon à bale sur la vile ; elle y repondit de même & arbora aussi le pavillon rouge ; ce qui anonça la guerre aux Algeriens & avertit les galeres de revenir ; elles étoient au Cap de Metafus, à cause que le mouillage y est meilleur que devant Alger ; dont il est eloigné de dix miles du côté du Levant ; on y est à couvert de la Tramontane & du Greco, qui sont les vens qui regnent d'ordinaire sur cette Côte.

9. *On recommença de nouveau à jeter des Bombes, &c.*

Toutes choses étant en état de recommencer de nouveau la guerre, on jeta quelques Carcasses & quantité de Bombes ; le nombre des unes ou des autres fut de deux cens quarante ; on leur repondit par plus de mile coups de canon & de quantité de decharges de la mousqueterie ; nous perdimes une douzaine d'hommes & quelques autres furent blessés : La nuit du 22. au 23. on en tira 300. tant Bombes que Carcasses : la Vile ne manqua pas de repondre à l'ordinaire ; on continua tous les jours

de bombarder avec grand succez ; particulierement le 27. au 28. que l'on tira 280. Bombes, & le 28. plusieurs Bombes tomberent à propos sur les vaisseaux & dans la vile; elles y causerent de grandes alarmes, renverserent quantité de maisons & assommerent beaucoup de gens. Un Esclave Maltois qui se sauva de la baterie des Ennemis, aprit que les Bombes avoient ruiné tout un quartier de la Vile; coule à fond leur bonne galere, deux vaisseaux de guerre. un Navire Marchand & six Barques, tué plus de trois cens personnes, à cause qu'on ne s'étoit pas atendu qu'on tireroit de jour & demonté les canons de la Porte Pesquaire; il raporta encore qu'on commençoit à manquer de poudre; qu'on atribuoit à la Magie le peu d'efet de leurs canons; que la Tayfe ou Milice animée de rage s'étant saisis de Mr le Vacher & l'acusant de trahir la Vile l'avoient mis dans un de leurs gros canons & l'avoient tiré en cet état, que le même canon creva du coup qui avoit donné la mort à ce Missionnaire François; que les Esclaves n'étoient ocupés qu'à lever

des pierres dans les ruës qui etoient comblées de ruines des Maisons, & que les Boulets leur ayant manqué ils se servoient des éclats de Bombes pour tirer : le 29. il se sauva un Esclave Espagnol, qui confirma ce que le Maltois avoit dit.

10. *Deux Partis formés dans Alger.*

Dans ces entrefaites deux Partis se formerent dans la Vile,& tous fachés contre Mezomorto: un,dont les maisons avoient été détruites vouloit la guerre, & l'autre dont les maisons se trouvoient en bon etat demandoit la paix. Le 3. d'Août les galeres furent contraintes de s'aler metre à l'abry du Cap de Matifou ; les 4. galeres & le Vaisseau apellé *le Bizarre* revinrent du Bastion de France ; on en avoit retiré 426. François, dont on avoit mis la plupart à Tabarque, qui est un Fort prés du Bastion,apartenant à Mr Lomeslin Genois. Le 4. un Esclave de Terre Canarien de nation se sauva, il confirma ce que les autres avoient dit, & assura que tous les batimens du Port d'Alger etoient incommodés; que le Party de Mezomorto s'étoit batu contre l'autre, que quantité de gens de part & d'autre avoient été tués ; que Mezo-

morto se tenoit enfermé dans la Tour du Fanal, qu'on avoit mis Mr de Choyseul aux fers, avec tout son équipage, qu'on le menaçoit de le mettre à la bouche d'un canon la premiere fois qu'on tireroit des Bombes; & que les Turcs avoient ofert la vie à Mr le Vacher, s'il vouloit se faire Mahometan, ce que ne pouvant écouter qu'avec horreur, il avoit repondu qu'il vouloit mourir en bon Chrétien. Mesomorto eut beau envoyer souvent à Mr du Quene de ne tirer plus des Bombes & de le menacer, s'il le faisoit; on ne laissa pas le 7. d'Aout d'en jeter 175. la vile y repondit par mile coups de canon: on fit si bien qu'on coula à fond un vaisseau, on rompit le mast à un autre, dont on vit tomber les hunes: le lendemain on jeta 199. Bombes; ce qui augmentoit toujours la cruauté & les menaces de ces Barbares, & faisoient connoître leur desespoir.

XII. l'orgueil de Mezomorto &c.

Il est constant que cette orgueilleuse vile ne s'etoit point vuë traiter si rudement toutes les fois qu'elle avoit la paix; loin de rendre aucun Esclave sans argent; elle avoit eu de la

peine de rendre ceux dont on lui payoit la rançon à sa discretion; elle a pourtant rendu à la France plus de deux cens mile ecus en Esclaves & accordé à nos Generaux tout ce qu'on luy peut demander: que si l'on n'a pas executé ce qu'elle avoit promis; un seul particulier en a été la cause par l'ambition de se faire Roi, en flatant en vain le peuple du côté de l'interêt & luy prometant des avantages chimeriques: à quoy sert à la vile d'Alger d'avoir sacrifié avec tant d'inhumanité & de rage quelques François contre le droit de gens & toute sorte de loy: ayant ofert inutilement le Turban à dix François, on les fit servir de boulets à un pareil nombre de canons, animés de rage de voir leur Mole, leurs bateries & leur Vile presque dans la derniere desolation: c'est ainsi que les Carthaginois mirent autre fois des Romains dans des tonneaux remplis de clous & les firent rouler du haut des Montagnes; ils en furent rigoureusement punis, comme l'ont eté les Algeriens; mais ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a senti des efets d'une Nation Barbare, & qui ne vit

que de piraterie & de brigandage.

12. *Continuation des bombes.* Le 9. d'Aout on tira le matin 225. Bombes & les Ennemis 900. coups de canon ; ils sortirent du Port ; ils furent vigoureusement repoussez par les François : le 10. les galiotes se placerent à la pointe du jour & jeterent jusqu'à neuf heures du matin environ 80. Bombes ; les Algeriens repondirent par 300. coups de canon, & aprés avoir sacrifié de nouveau quelques François, ils tirerent un Juif en la place d'un boulet, pour avoir fait quelque imprecation contre la vile, de ce qu'on lui avoit donné un soufflet. Il y eut un furieux combat contre une galere Algerienne acompagnée de plusieurs autres Batimens, où il y avoit sept ou huit cens hommes ; les François malgré toute aparence de pouvoir guarentir une galiote que cette galere avoit abordée, repousserent les Ennemis & eurent tout l'avantage qu'on pouvoit souhaiter dans une pareille rencontre, le detail de cette action est extraordinaire, on peut le lire dans les Relations qu'on en a faites, on fit plusieurs autres sorties, qui ne reüssirent pas mieux

ar Ennemis que les precedentes ; le 14. on jeta quantité de Bombes ; 4. Eſclaves, qui ſe ſauverent à la nage, raporterent qu'on avoit deſſein ſur nos Batimens de charge, ce qui nous fit tenir ſur nos gardes. La 15. Mr. de Choiſeul écrivit à Mr. de Lery qu'on l'avoit ataché trois fois à la bouche du Canon, & que le Capitaine Turc rendu par Mr. du Quene lui avoit ſauvé la vie toutes les trois fois au peril de la ſienne, ſe metant à ſon côté à la bouche du même Canon, & ſacrifiant tout pour le ſauver ; il proteſtoit hautement qu'il le défendroit juſqu'à la derniere goute de ſon ſang & que c'étoit la moindre choſe qu'il pût faire pour reconnoître les bons traitemens qu'il avoit reçus, aprés avoir été pris par Mr. de l'Heri. Le 16. nos Galiotes tirerent environ 200. Bombes & les Ennemis autant de coups de Canon ; ce même jour ſe ſauverent 5. Eſclaves Anglois & Eſpagnols, qui raporterent que les Turcs étoient entierement deſunis, à cauſe de la cruauté de Mezomorto ; le 17. on jeta quantité de Bombes dans la Vile, les Algeriens répondirent plus foiblement

Generoſité d'un Capitai. ne Turc.

qu'ils n'avoient encore fait. Le 18. on aprit par un Esclave Holandois, qui s'étoit sauvé d'Alger, que Mezomorto avoit été estropié d'un éclat de Bombe dans la Tour du Fanal, qu'il ne marchoit plus qu'avec des bequilles, & plusieurs autres desordres qui étoient dans la Vile. C'est ainsi que l'on continua à batre la Vile & à la reduire dans la derniere desolation : Je passe sous silence une infinité d'autres actions heroïques des François ; le détail de tout ceux qui s'y sont distinguez, qui y ont été tuez ou blessez & tant d'autres étranges efets, que les Bombes & les Carcasses y ont causé ; particulierement la nuit ; c'est le temps que le feu se faisoit mieux remarquer, & que la mort enlevoit à la dérobée de toutes parts une infinité de Corsaires & de Renegats, pour les punir de leurs Pirateries & de leur Apostasie. C'en est assez pour donner une idée de ce Siege, de la valeur extraordinaire des François & de la plus grande consternation, où s'est jamais vû Alger ; il est temps de passer de la guerre à la Paix.

SECTION III.

La Negotiation de la Paix d'Alger.

II. Démarche politique de Mezomorto.

IL faut savoir, pour bien entendre cete Negociation, que Hadgi-Hussein connu sous le nom de Mezomorto étant établi Dey, fit d'abord paroitre des sentimens opposez à ceux qu'avoit eus Baba-Hassan, bien qu'il ne les condamnat pas dans le fond de l'ame. Il crut être obligé d'agir de la sorte, pour persuader le peuple amoureux des nouveautez qu'il avoit des plus grandes lumieres que son predecesseur, & qu'en ayant étudié les defauts il vouloit en reparer les dommages publics, qu'ils avoient causez, par une autre conduite. Ce fut ce qui fit rompre la negociation de la Paix que Baba-Hassan avoit commencée; & la fine politique dont ce nouveau Roy se servit pour gagner l'esprit de tout le peuple, & pour regner plus heureusement dans cet Etat. Ce n'est pas qu'il ne souhaitat la Paix; il croyoit que le moyen le plus sur d'y parvenir, étoit de s'y

faire voir opofé. Etant bon Homme de Mer il n'ignoroit pas les forces maritimes de France, & qu'on trouve dans ſes Ports tout ce qui eſt neceſſaire pour equiper dans un moment une Armée Navale.

2. Mr. du Sault entre dans Alger, pour y negocier la Paix qu'on y demandoit avec tant d'empreſſement.

L'interromption du commerce que M. du Sault fut obligé de ſoufrir lors que Mr. du Quene envoya querir tout ce qu'il y avoit dans le Baſtion de France pour éviter quelque ſurpriſe des Ennemis, ſongea aux moyens de ſe rétablir, & de reparer le dommage que lui cauſoit la guerre. C'eſt ce qui le fit reſoudre d'aler à Alger, où il étoit connu de tout le monde par ſon commerce, qui l'avoit ſouvent engagé d'y faire pluſieurs voyages, lorſqu'il étoit au Baſtion de France. Le 14. de Mars de l'an 1684. il moüilla devant le Port : on l'avertit d'abord de faire entrer ſa Barque, chacun témoigna beaucoup de joye de ſon arrivée ; il rendit plus de 80. Letres de la part des Algeriens, qui ſe trouvoient ſur les Galeres de France ; il y en avoit pour leurs parens, pour le Bacha, le Dey & autres principaux de la Republique ; toutes ces Letres parloient du grand arme-

ment qu'on faisoit de nouveau en France pour ruiner entierement Alger ; & conseilloient aux Algeriens de demander la paix incessamment aux conditions que voudroit Sa Majesté : ce qui s'acordoit tres-bien au desir extrême de cette Vile. Le Khiaia dit à M. du Sault, *qu'il feroit assembler le Divan pour le sujet de la Paix* : Il lui répondit *que Mr. le Chevalier de Tourville devoit arriver dans quelque temps pour croiser dans ces Mers, & qu'on pourroit lui en faire les propositions* ; le Divan ofrit à Mr. du Sault de demeurer dans la Vile, & que comme il y avoit une maison, il y pouvoit vivre en Habitant. Le Dey l'envoya querir le lendemain & l'entretint sur le moyen d'avoir la Paix avec la France avant que de le rétablir dans le Bastion, où il étoit auparavant : il lui parla toujours du Roy avec un grand respect & lui fit connoitre qu'on doit craindre ses Armes ; il lui dit qu'il avoit des raisons generales & particulieres de conclure la Paix ; que sa Republique pouvoit avoir la guerre avec tous les Princes Chrétiens, excepté avec l'Empereur de France, qui en est le

premier & le plus puissant ; il s'étendit ensuite sur l'exactitude avec laquelle on execute les Traitez en France ; il blama la conduite de Baba-Hassan, qui avoit declaré si legerement la guerre contre le sentiment des Capitaines de cet Etat ; & il protesta que d'abord que Mr. de Tourville paroitroit il s'employeroit entierement pour lui proposer la Paix : aprés ce long entretien Mr. du Sault le pria de permetre que Mr. de Choiseul encore Esclave à Alger vint en son logis, lui répondant de sa personne ; le Dey lui répondit, *qu'il en étoit le maitre & qu'il pouvoit y faire venir tous ceux qu'il voudroit.*

La joye extréme que l'esperance de la Paix donnoit aux Algeriens

Ce ne fut qu'un concours continuel de gens, qui s'empresserent à lui témoigner la joye que leur donnoit l'esperance de la Paix, en atendant avec impatience l'arrivée de Mr. de Tourville : cependant on faisoit mile diverses questions pour découvrir les conditions de cette Paix tant souhaitée aprés une guerre si temerairement declarée. On se sentoit horriblement des maux qu'elle avoit causé, & l'on craignoit encore d'en soufrir des plus terribles sans esperance d'aucun se-

cours, ni de pouvoir reparer de si grandes pertes.

4. *Arrivée de Mr. de Tourville devant Alger.*

Le 2. d'Avril à Midy Mr. le Chevalier de Tourville moüilla à la rade d'Alger ; d'abord Mr. du Sault l'ala voir, lui dit tout ce qui se passoit dans Alger, & que le Dey avoit nommé deux Capitaines pour le venir complimenter à son Bord, ce qui fut executé le lendemain ; Mr. de Tourville les ayant bien reçûs par l'acueil & la bonne chere qu'il leur fit les renvoya tres-satisfaits & les fit saluer de 7. coups da Canon ; l'Amiral d'Alger étant instruit de ce qui se passoit à l'égard de ces Deputez, avoit fait metre Pavillon à tous les Vaisseaux pour répondre à ce salut. Le 5. & le 6. Mr. le Marquis d'O & Mr. Hayet Commissaire general de la Marine alerent complimenter le Dey de la part de Mr. de Tourville ; le même jour le Dey leur écrivit pour savoir à quelles conditions l'Empereur de France leur vouloit acorder la paix ; Mr. du Sault fut prié de porter la Lettre.

5. *Conclusion de la Paix.*

Il y eut plusieurs Letres de part & d'autre, qu'on ne raporte pas icy, & qu'on a déja vuës en diverses Rela-

tions qui en ont été faites ; Mr. du Sault y fut particulierement employé ; tellement que la Negociation dura quelques jours, & demeura même suspenduë. Le Dey pour avancer les afaires fit faire une Publication qui ordonnoit à tous ceux qui avoient des Esclaves François de les amener à la Maison du Roy pour chercher les moyens de les rembourcer en les rendant : les Morabous ne manquerent pas de venir trouver le Dey en corps, pour lui expliquer que l'Alcoran défend precisément de rendre les Chrétiens sans argent : les Consuls de deux ou trois Nations se presenterent aussi, pour témoigner *que s'ils faisoient la Paix aux conditions que la France prescrivoit, leurs Maitres employeroient leurs forces pour avoir les mêmes avantages ; ils ajoutérent que le Dey n'avoit qu'à demander tout ce qu'il souhaitoit pour se défendre contre la France ; & qu'on le leur fourniroit.* Le Dey resolu de faire la Paix renvoya les premiers avec menaces, & dit aux autres, *qu'il craignoit l'Empereur de France & non pas leurs Maitres, avec lesquels il n'avoit aucunes mesures à garder.* Dans cette suspension du

Les Morabous & les Consuls des autres Nations s'y oposent.

Traité il dit hautement, *qu'il écrivoit à l'Empereur de France, à son Amiral, & à Mr. de Seignelay.* Il disoit, *qu'il avoit une si grande confiance en la justice de Sa Majesté, qu'il en passeroit par tout ce qu'elle voudroit ordonner.* Mr. Hayet, Mr. du Sault & Mr. de la Croix Secretaire Interprete du Roy se rendirent au Divan, où ils trouverent toutes les Puissances assemblées: Mr. Hayet dit au Dey, *qu'il venoit de la part du General de la Flote de l'Empereur de France pour lui aporter les Articles de la Paix qu'il acordoit au Divan & à la Milice d'Alger au nom de l'Empereur son Maitre, afin qu'ils les signassent & les fissent sceler en la forme acoutumée* : Il presenta ensuite trois Copies du Traité traduites en Turc; Mr. de la Croix en fit la lecture; le Dey apella en même temps tous les Reys ou Capitaines des Vaisseaux & leur dit, s'ils aprouvoient tous ces Articles; ils répondirent unanimement qu'oüy; ils vinrent baiser les mains au Bacha, au Dey, & au Capi-gi-Bachi; aprés ils s'avancerent jusqu'au milieu de la Cour & dirent aux Milices, *êtes-vous contens d'executer ce Traité de Paix aux conditions que*

vous venez d'entendre : Toutes les voix s'éleverent alors pour témoigner qu'ils en étoient contens ; on dit ensuite le *Fatah* ou premiere Priere de l'Alcoran, par laquelle les Mahometans croyent atirer la benediction de Dieu sur toutes les afaires qu'ils commencent ; c'est à dire que toutes les Milices répondirent *Amin*, & jurerent avec de grands cris de joye qu'ils observeroient à jamais ce qui venoit d'être conclu. Les Algeriens qui n'avoient acoutumé de tirer lorsqu'ils publioient la Paix concluë entre eux & les Princes Chrétiens que 9. coups de Canon, tirerent plusieurs fois toute leur Artillerie, qui consiste en trois ou quatre cens pieces de Canon; leurs Vaisseaux furent ornez de leurs Enseignes, de leurs Drapeaux & de leurs Flammes ; les nôtres répondirent à ces Salves par plusieurs décharges de leur Canon & de leur Mousqueterie ; & le Salut fut rendu par toute l'Artillerie de la Vile. Le 24. M. Hayet & Mrs. du Sault & de la Croix acompagnez de plusieurs Oficiers, precedez par les Trompetes de Mr. de Tourville alerent rendre visite au Dey & au Bacha ; le

lendemain le Traité fut signé, aprés qu'on y eut ajoûté la forme du Serment & la date du jour. Le 26. Mr. d'Amfrevile vint à terre avec d'autres Oficiers ; ils alerent visiter le Dey, qui les reçut fort obligeamment & les regala chez Mr du Sault, afin qu'ils fussent traitez à la Françoise ; il leur fit plusieurs presens. Mr. du Sault, qui avoit soin du Regal fit arborer le Pavillon blanc au dessus de sa Maison ; les Trompetes se firent entendre pendant tout le repas, le peuple acourut au bruit & donna de nouvelles marques de la joye qu'il ressentoit du Traité conclu ; plusieurs Capitaines Turcs furent de la partie ; ils se mêlerent parmy les François, & toute la Vile faisoit des réjoüissances publiques.

6. *Les principaux Articles du Traité de la Paix.*

On ne met point tous les Articles du Traité, on n'exprime que les principaux. *Les Capitulations acordées entre l'Empereur de France & les grands Seigneurs d'Alger seront sincerement observées de part & d'autre.* 1. *Ils rendront tous les François generalement detenus Esclaves dans le Royaume & domination d'Alger, & on leur rendra seulement les Janissaires de Levant,*

qui ſont ſur les Galeres de France & du corps de la Milice, ſans y comprendre ceux qui ſont nés dans le même Royaume.

2. *Les Vaiſſeaux d'Alger ne pourront faire des priſes dans l'étenduë de dix lieuës des côtes de France. Tous les François, pris par les ennemis de l'Empereur de France, qui ſeront conduits à Alger & autres ports de ce Royaume, ſeront auſſi-tôt mis en liberté, ſans pouvoir être retenus Eſclaves.* 3. *Les Etrangers paſſagers ſur les Vaiſſeaux François, ni pareillement les François pris ſur les Vaiſſeaux étrangers ne pourront être faits Eſclaves, ſous quelque pretexte que ce ſoit, quand même les Vaiſſeaux ſur leſquels ils auroient été pris ſe ſeroient défendus.* 4. *Si quelque Vaiſſeau François ſe perdoit ſur les côtes de la dépendance d'Alger, ſoit qu'il fût pourſuivy par les ennemis, ou forcé par le mauvais temps, il ſera ſecouru de tout dont il aura beſoin pour être mis de nouveau en Mer & pour recouvrer les Marchandiſes de ſon chargement, en payant le travail des journées, qu'on y aura employées, ſans que l'on puiſſe exiger aucun droit, ni tribut ſur les Marchandiſes qui ſeront miſes à terre, à moins qu'elles ne ſoient ven-*

dues

dus dans le port de ce Royaume. 5. Il ne sera donné aucun secours, ni protection contre les François aux Corsaires de Barbarie, qui seront en guerre avec eux, ni à ceux qui auront armé sous leur Commission : le Dey, Bacha, Divan & Milice d'Alger feront défenses à tous leurs Sujets d'armer sous Commission d'aucun Prince ennemy de la Coronne de France ; ils empêcheront aussi que ceux, contre lesquels l'Empereur de France sera en guerre, puissent armer dans leurs Corps, pour courre sur leurs Sujets. 6. Les François ne pourront être contraints, pour quelque cause ou pretexte que ce soit à charger sur leurs Vaisseaux aucune chose contre leur volonté, ni faire aucun voyage aux lieux où ils n'auront point dessein d'aler. 7. Toutes les fois qu'un Vaisseau de Guerre de l'Empereur de France viendra moüiller devant la Rade d'Alger, aussi-tôt que le Consul en aura averty le Gouverneur, ce Vaisseau sera salué à proportion de la marque du Commandement qu'il portera par les Chateaux & les Forts de la Vile, & d'un plus grand nombre de coups que ceux de toutes les autres Nations. 8. La même chose se pratiquera dans toutes les rencontres

de Vaisseaux de guerre à la Mer, &c.

9. *Si la Paix venoit à être rompue, tous les Marchands François, qui se trouveront dans l'étendue du Royaume d'Alger, pourront se retirer par tout où bon leur semblera, sans qu'ils puissent être arrêtez pendant le temps de trois mois.* Ce Traité fut fait pour cent ans.

7. *Traité particulier fait avec M. du Sault*

Par le Traité que les Algeriens firent en particulier avec M. du Sault; il est porté que les Algeriens reconnoissant les services considerables qu'il a rendus dans la Negociation du Traité de Paix, ils le declarent Proprietaire incommutable des places du Bastion de France, de la Cale, du Cap de Rose, de Bone & des autres qui en dépendent, pour y faire la pêche du Corail & tout le commerce dépendant des mêmes lieux; excluant toute autre personne d'y pretendre, ni d'y faire aucun trafic, sans son aveu ou permission expresse. Par ce Traité il lui fut permis de retablir le Bastion & les lieux délabrez; tous les avantages, qu'il pouvoit souhaiter, lui furent donnez, quand il y auroit même rupture, il ne seroit point recherché, ni inquieté dans

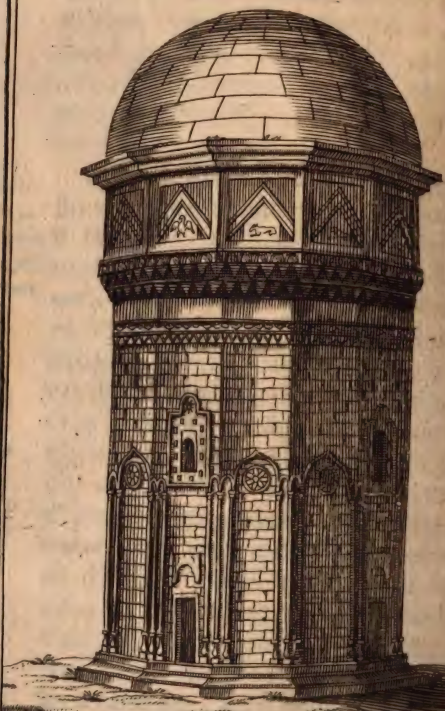

Tour antique à Irivan

demassé fec

son établissement ; il seroit au contraire en paisible possession & joüissance du Bastion & des autres Places; toutes ces choses font assez connoitre avec quel empressement les *Algeriens* recherchoient la Paix ; le Dey le marqua dans toutes ses Letres, il s'en expliqua souvent avec les Consuls de diverses Nations, le peuple le témoigna publiquement par mile sortes de joye : on ne peut voir rien de plus expressif que ces paroles du Dey ; *que les enfans de leurs enfans se souviendroient qu'il ne faut point choquer le Pavillon de France.* Il dit, *qu'il connoissoit l'Europe & les forces de tous les Souverains ; & bien que celles de France fussent les plus redoutables, la pure estime qu'il avoit pour le Roy, dont il connoissoit le merite, étoit ce qui l'avoit obligé le plus de faire la Paix:* Enfin il fut dit par le Traité que les Algeriens envoyeroient une Ambassade celebre pour demander pardon à Sa Majesté, tant de la rupture avec la France, que de ce qui s'étoit passé à la mort de Mr. le Vacher, &c.

SECTION IV.

L'Ambassade des Algeriens vers l'Empereur des François.

1. *Choix de l'Ambassadeur.*

LE Dey choisit pour cete Ambassade le plus honnête homme & le plus distingué qu'il pût trouver dans Alger ; il avoit commandé les Armées, été Gouverneur de la Vile & s'étoit aquité de plusieurs Ambassades avec la reputation d'un Homme aussi sage qu'experimenté : on nomma en même temps douze Capitaines ou Oficiers pour l'acompagner ; c'étoient tous des gens les plus considerez de l'Etat ; les blessures, qu'ils avoient reçuës chacun en particulier sur Mer ou sur Terre, étoient des marques de leur merite. Le Dey ayant apris de Mr. du Sault que le Comte de Toulouze étoit maintenant l'Amiral de France, il chargea l'Ambassadeur de lui rendre les respects dus à sa Naissance & à son Rang. *Pour obtenir plus facilement des graces des peres*, ajouta-t'il, *il faut faire interceder leurs enfans.*

Il lui dit lorsqu'il s'embarquoit de bonne grace, *je vous envoye pour voir le Monde*; faisant connoitre par ces paroles que voir la France, c'étoit voir le Monde entier. Etant arrivé à Toulon, il y trouva Mr. de la Buisfiere Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy, pour le faire defrayer suivant la coutume d'Europe; cet Ambassadeur ayant vu l'Armée Navale & les Magasins de Toulon, dit avec admiration; *que c'étoit une merveilleuse ignorance de vouloir la guerre avec le plus puissant Prince de la Mer, qui étoit toujours pret à armer des Vaisseaux & à faire sentir son indignation à ses Ennemis.* Il fut surpris encore de voir toutes les Hôteleries pourvuës de tout ce qui est necessaire, au lieu qu'en son pais on est obligé de porter avec soy les vivres & les lits: les manieres honnêtes des François charmoient cet Ambassadeur, aussi bien que le bon air & la familiarité des Dames; on lui donnoit par tout les Violons, & depuis Toulon jusqu'à Paris les chemins furent presque toujours bordez de monde, par un effet de l'empressement qu'on avoit de le voir.

Son arrivée à Toulon.

2. *Son arrivée à Paris.*

L'Ambassadeur fut surpris de la beauté, de la grandeur & de la magnificence de Paris; il dit qu'à l'ouvrage on connoissoit l'ouvrier, & que bien qu'il eût beaucoup voyagé, il n'avoit encore rien vû qui aprochât de cete Vile. Il y arriva le 29. de Juin; & le 4. de Juillet fut conduit à l'Audiance du Roy à Versailles par Mr. de Bonneüil, qui l'avoit été prendre à Paris avec les Carosses de Sa Majesté & de Madame la Dauphine; on le mena d'abord reposer dans la Sale des Ambassadeurs, qu'on apelle *la Sale de Décente*; il ala de là chez Mr. de Croissy Ministre & Secretaire d'Etat & chez Mr. le Marquis de Seignelay Secretaire d'Etat; il fut conduit à l'Audiance du Comte de Toulouze, comme il lui avoit été ordonné par Mezomorto; ce Prince le reçût en qualité de grand Amiral; l'Ambassadeur lui fit un Compliment qui seroit trop long de raporter icy; le Comte de Toulouze lui répondit *que tant qu'ils auroient les sentimens qu'ils devoient avoir & qu'ils seroient dans les bonnes graces du Roy, il tacheroit de leur rendre tous les bons ofices qui seroient en son pouvoir.* Cete ré-

ponſe faite par un jeune Prince & d'un air dont la majeſté acompagnoit la bonne grace plût extrémement aux Algeriens ; comme il fut entré dans la Galerie pour ſe rendre à l'Apartement du Roy, on lui en voulut faire remarquer les beautez & les richeſſes, il répondit, *qu'il aloit voir le plus grand Roy du Monde, & que c'étoit aſſez pour ce jour-là.* Le Roi le reçut dans ſon Trône ; il fit à Sa Majeſté le diſcours ſuivant en langue Turque, & il fut interpreté par Mr. de la Croix Secretaire & Interprete du Roy.

3. Harangue de l'Ambaſſadeur au Roy.

Tres-Haut, tres-Excellent, tres-Puiſſant, tres-Magnanime & tres-invincible Prince, Loüis quatorziéme, Empereur des François, Dieu perpetuë ton Regne & ta Proſperité. *Je viens aprés de ton ſublime Trone Imperial, pour t'exprimer la joye de notre Republique & du Dey mon Maitre d'avoir conclu la Paix avec tes Lieutenans, & le deſir ardent qu'ils ont qu'il plaiſe à ta haute Majeſté d'y metre le Seau de ton dernier conſentement. La force de tes Armes tres-puiſſantes, & l'éclat de ton Sabre toujours victorieux leur a fait connoitre qu'elle a*

été la faute de Baba Hassan d'avoir declaré la guerre à tes Sujets. Ie suis député pour t'en venir demander pardon, & proteſter que nous n'aurons à l'avenir d'autre intention que de meriter par notre conduite l'amitié du plus grand Empereur qui ſoit & qui ait jamais été dans la loy de Ieſus & le ſeul que nous redoutons. Nous aurions ſujet de craindre que l'excez deteſtable commis en la perſonne de ton Conſul ne fut un obſtacle à la paix, ſi ton eſprit, dont les lumieres ſemblables à celles du Soleil, penetrant toutes choſes ne connoiſſoit parfaitement dequoy eſt capable une populace emuë en fureur, qui au milieu de ſes Concitoyens écraſez par les Bombes, où ſe trouvent des peres, des freres, des femmes & des enfans, ſe voir enlever ſes Eſclaves, le plus beau de ſes biens; à qui pour comble de malheur on refuſe en échange la liberté de ſes Compatriotes qu'elle avoit eſperée. Quelques motifs que puiſſe avoir eu cette violence, je viens te prier de détourner pour jamais tes yeux ſacrez de deſſus une action que toutes les gens de bien parmy nous ont deteſtée, principalement les puiſſances, à qui il ne

ſeroit pas juſte de l'imputer. Nous eſperons, ô grand Empereur, auſſi puiſſant que l'Emiſchid, auſſi riche que Careun, auſſi magnifique que Salomon, & auſſi genereux qu'AKemtay, cette grace de tes bontez : & même dans la haute opinion que nous avons de ta generoſité incomparable, nous n'avons garde de douter que tu ne rendes libres tous nos freres qui ſe trouveront arrêtez dans tes fers, comme nous remetons en pleine liberté tous tes ſujets, qui ſont entre nos mains, & même ceux qui ont été honorez de l'ombre de ton Nom ; afin que la joye de cete heureuſe paix ſoit égale & univerſelle : Nous ne demandons en cela que d'ouvrir un plus grand nombre de bouches à ta loüange, & que dans le temps que les tiens rendus à leur patrie te beniront proſternez à tes piés, les notres ſe répandant dans les vaſtes païs de l'Afrique, aillent publier ta magnificence & ſemer dans les cœurs de leurs enfans une profonde veneration pour tes vertus incomparables. Ce ſera le fondement d'une éternelle paix, que nous conſerverons de notre part par une obſervation exacte & religieuſe de toutes les conditions, ſur leſquelles

elle a été établie, ne doutant point que par l'obeïssance parfaite que tu te fais rendre, tes Sujets ne prennent le même soin de la conserver. Veüille le Createur Tout-Puissant & misericordieux y donner la benediction & maintenir une union perpetuelle entre le tres-Haut, tres-Excellent, tres-Puissant, tres-Magnanime & tres-invincible Empereur des Francois & les illustres & magnifiques Bacha, Dey, Divan & victorieuses Milices des Algeriens. Par son tres-humble serviteur, souhaitant la prosperité de Sa Majesté Hagdi Jafer Aga, Ambassadeur d'Alger.

41. *Réponse de Sa Majesté &c.*

Il presenta ensuite au Roy sa lettre de Creance qui étoit dans un sac de Brocard d'or; Sa Majesté répondit, *qu'elle aprouvoit le Traité conclu avec le Chevalier de Tourville, qu'elle esperoit que les Algeriens feroient de leur coté tout ce qui seroit necessaire pour entretenir la Paix, & qu'elle ordonneroit à ses Sujets de ne les plus inquieter.* L'Ambassadeur reprenant la parole témoigna au Roy la joye qu'il avoit de la prise de Luxembourg, une Vile redoutable & connuë de toute l'Europe, &c. En s'en re-

Plan de leglise decs-miazin

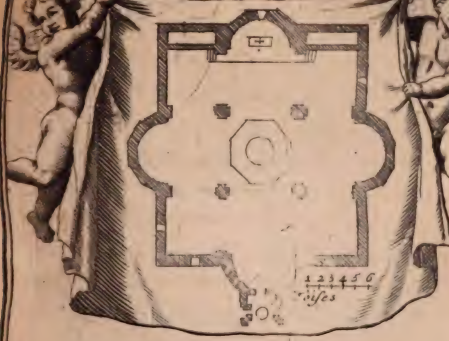

Profil de Leglise decs miazin

T. 2. P. 178

tournant par un autre Apartement, on luy montra Mr le Brun, qui avoit fait cet Escalier ; *je n'ay pas besoin*, dit-il, *de voir sa personne pour l'admirer, il me suffit de voir son ouvrage.* Il dit à son retour que la Majesté du Roy l'avoit si fort surpris qu'il auroit eu peine à se rassûrer, si au travers de tant de grandeur & d'éclat, ce Prince ne luy avoit paru tout aimable; il ajoûta, qu'il auroit fait une Harangue plus longue, s'il n'avoit aprehendé d'ennuyer un si grand Empereur.

56 Explication des noms Gemeschid, &c

Il faut savoir que *Gemeschid* est le quatriéme Roy de Perse chez les Mahometans ; ils disent qu'il a inventé les Arts les plus necessaires à la vie ; qu'il sortoit des rayons de son visage, comme d'un Soleil, *Schid* ou *Scheid* en Persan signifie Soleil. Il passe parmy eux pour un Sage : ce Prince voulut qu'on l'adorât, il envoya pour cela sa statuë dans les Provinces de sa domination. Pour ce qui est de *Caroun*, ils disent qu'il étoit oncle de Moyse ; c'est aparemment le Coré, dont fait mention la Genese ; les Mahometans tiennent qu'il amassa de grands biens par le-

Caroun.

moyen de la Chimie. Quant à *Catamtay* ou *Akemtay*, c'étoit un grand Seigneur, d'un esprit fort galant & d'un grand merite ; on dit en Proverbe parmy les Arabes, parlant de la liberalité de quelqu'un, *il est aussi liberal que Catamtay*. Le Roy de Perse lui envoya un Ambassadeur pour lui demander un cheval de son Haras ; qu'on lui avoit tant vanté ; Catamtay étant à la Campagne aprit l'arrivée de cet Envoyé sans savoir le sujet de son voyage ; ses gens luy ayant dit qu'il n'y avoit pas dequoy bien regaler ce nouvel Hôte, il ordonna qu'on tuat ce beau cheval & qu'on l'apretât en diverses manieres. Aprés le repas l'Envoyé fit sa demande de la part du Roy son Maitre ; on lui répondit qu'on l'en avoit régalé & qu'il n'étoit plus à luy. Salomon est dans la même estime chez les Mahometans que chez les Chrétiens.

Salomon.

6. *Divers mouvemens de cet Ambassadeur &c*

On lui fit voir Versailles, dont il fut extremement surpris, il dit qu'il étoit bien dificile de trouver des paroles, pour bien loüer ce qui causoit la plus grande admiration ; il admiroit par tout la delicatesse des Fran-

çois dans tous leurs ouvrages : quelqu'un luy ayant voulu faire remarquer la beauté & la richeſſe du Trône, où étoit Sa Majeſté, lorſqu'il eut Audiance ; il reparrit, *qu'il ne ſe ſouvenoit point d'avoir vû ce Trône, & qu'il n'avoit remarqué que le Roy ce jour là.* Le même jour ayant rencontré Madame la Princeſſe de Conty étant montés en Chaloupe ſur le Canal, on leur demanda s'ils ſeroient bien aiſes de faire une ſi belle priſe; l'Ambaſſadeur répondit, *que non, de peur qu'elle ne causât la deſtruction entiere de leur pays :* un de ſa ſuite ajoûta, *que la Mer de Verſailles étoit la mer de l'Empereur du monde pour qui l'on avoit tant de reſpect qu'on n'ozeroit y faire aucune priſe* : conſiderant un nombre preſqu'infini de diferens jets d'eau qui ſont à Verſailles, & quelqu'un luy ayant dit que c'étoit tout par artifice ; il repliqua, *qu'il ne s'étonnoit pas que le Maître des Mers en eut fait venir une pour ſon divertiſſement ; qu'il étoit enfin juſte que le plus beau Palais du Monde apartînt au plus riche & au plus noble Empereur du monde.* Ayant vû quelques jours aprés le Chateau de Marly, & s'é-

tonnant de le voir peint en dedans & au dehors, il dit, *que les François qui aloient voyager, meriteroient une punition rigoureuse, à cause que tout n'étoit aux autres pays que gueuserie, en comparaison de ce qu'ils voyoient en France.* Il fut charmé de voir l'Hôtel des Invalides, disant qu'on étoit bienheureux de servir un Prince si reconnoissant, qu'on étoit toujours assuré de sa subsistance en quelque état que l'on fut reduit: il admira les diferens ouvrages des Gobelins; une infinité de Carosses au Cours, & tant d'autres choses à quoy il ne s'attendoit pas; l'Opera & la Comedie luy parurent charmans & dignes du divertissement d'un grand Monarque: au sujet de la beauté des Dames, il dit, *que si les femmes de son pays étoient faites comme les Françoises, on se contenteroit d'en avoir une*; une Dame luy ayant dit, que l'Ambassadeur de Maroc l'avoit voulue amener avec luy, pour être Reine; il luy repartit, *qu'elle étoit trop bien faite pour un cœur aussi partagé que celuy du Roy de Maroc; qu'il avoit été Ambassadeur auprés de luy, lorsqu'il avoit deux cens soixante femmes, dont il y en avoit soixante qui*

dvoient acoucher le méme jour : Plusieurs de sa suite dirent, *qu'on leur auroit pû prêcher 50. ans pour leur persuader qu'ils verroient en France tant de merveilles, qu'ils n'en auroiẽt rien cru :* l'Ambassadeur leur dit, *qu'il ne feroit confience de tout ce qu'il avoit vû qu'à ses amis, de peur qu'on crût qu'il n'exagerât & qu'on ne le soubçonnât d'avoir changé de Religion :* Il dit en partant qu'il étoit si fort charmé de la personne du Roy, qu'il n'en oublieroit jamais l'idée; tout le monde a témoigné le même empressement à son retour qu'à son arrivée pendant toute sa route. On fit à l'Ambassadeur & à sa suite des presens dignes de la magnificence de LOUIS LE GRAND. Cete Relation des avantages du Roy sur les Algeriens ne sera pas hors de sujet, & je ne crois pas qu'on trouve mauvais de l'avoir inserée dans la description de l'Afrique : elle est un peu longue, mais le moyen de pouvoir se taire au sujet de la gloire du Roy, & de pouvoir exprimer en peu de mots tant d'actions heroïques qui passent pour des prodiges, &c.

SECTION IV.

La prise de plusieurs Vaisseaux d'Alger par les François en 1687.

Rupture de la paix punie sur les Algeriens.

ON seroit surpris de la conduite des Algeriens, si l'on ne savoit par quantité d'experiences, que ce peuple n'est qu'un amas de differentes Nations, sur tout de Renegats, qui n'ont ny foy ny loy; ils ne font semblant de professer le Mahometisme que pour croiser avec plus de sujet sur les Chrétiens : quelque serment qu'ils fissent au dernier Traité de Paix, de ne la rompre de cent ans, ils n'ont pas laissé de declarer la guerre à la France, pour avoir occasion de pirater. Il est vray que ces puissans Corsaires se sont rendus redoutables jusques icy à toutes les Nations, sur lesquelles ils on pu pirater; maintenant ils n'ont plus le même succez sur la Mediterranée; & jamais ils ne se sont vus dans une pareille surprise; ils ont été long-temps sans avoir aucune nouvelle de 26. Vaisseaux qu'ils avoient

a Mer ; leur desolation fut encore plus grande d'aprendre que les vaisseaux du Roy en avoient pris la moitié ; cette perte est si considerable, qu'il est impossible qu'ils s'en relevent que par une longue suite d'années de paix avec la France. Mr d'Amfrevile leur prit un Vaisseau apellé *le Rosier*, armé de quarante pieces de canon ; il etoit commandé par un Renegat Flamand.

Tellement que les Algeriens sont dans une grande consternation depuis les prises que la France a faites sur eux; ils n'osent plus se metre en Mer, de peur d'être pris par les vaisseaux du Roy ; de tous ceux qui en étoient sortis il n'en est point retourné à Alger, leur crainte augmente à mesure qu'ils se voyent bloqué de toutes parts, & qu'ils entendent parler du grand armement que le Roy fait pour les exterminer entierement. Leurs Vaisseaux étoient autrefois meilleurs voiliers que les nôtres & se deroboient ainsi facilement de nos poursuites ; mais tout a changé sous le Regne de LOUIS LE GRAND ; tant d'autres choses qui avoient paru impossibles deviennent aisées dés

2. *Desolation des Algeriens.*

que ce Monarque les entreprend.

3. *Prise d'un autre vaisseau.* Le dernier Vaisseau que les Algeriens ont perdu, fut pris par Mr d'Amfreville Chef d'Escadre, qui commande le *Serieux*; il le rencontra sur la fin de Novembre dans la Mer de Sardaigne; le gros temps qu'il faisoit ne l'empêcha point de l'ataquer avec tant de vigueur, que le Corsaire se voyant hors d'état de combatre fut cõtraint d'aler échoüer vers la Côte Meridionale de Sardaigne, prés de l'Ile de S. Antioco & de la petite Ile de Vaca; ce Vaisseau étoit monté de 36 pieces de canon & de 300. hommes : il avoit 46. Esclaves Chrétiens, presque tous François; ils furent delivrés & on ramena cent Turcs à Toulon.

SECTION V.

Etat des Vaisseaux Corsaires & autres Bâtimens d'Alger, qui sont maintenant en Mer, ou qu'on fabrique 1688.

II. *Les bâtimens d'Alger en Mer, &c.*

1. LE *Vaisseau du Bassa* monté de 64. canons, un Belcon & une

Limoniere pour marque. 2. *Cara Mustapha* de 56. canons, un Belcon & demy Lune. 3. *Seta Rais* de 44. canons, une Limoniere dorée. 4. *Hodq Betolar* de 40. canons, un Lion doré. 5. *Sanson Rais* de 36. canons, une Limoniere. 7. *Bufon* de 36. canons, sept Etoiles. 8. *Canari le jeune* de 34. canons, la Rosiere. 9. *Corally Rais* de 34. canons, un Belcon. 10. *Massau Rais* de 34. canons. 11. *Burtange* de 34. canons, une Limoniere. 12. *Abraman Hogia* de 30. canons, un Oranger. 13. *Queel Hacer* de 18. canons, une Fleur du Soleil & deux Cyprés. 14. *Rigib Rais* de 16. canons, un Lion. 15. *Mustapha Rais* de 16. canons, Poupe sans figure. 16. *Benjournoux* de 34. canons. 17. *Lejagarin* de 34 canons, une Perle. 18. *Bausiac* de 34. canons, deux Antilops. 19. *Abdate Rais* de 10. canons, Poupe sans figure. Il y a encore en course, outre ces 19. Vaisseaux, 3. Galeres, 5. Barques & 7. Brigantins.

6. *Batimens qu'on fabrique à Alger.*

1. Le *Vaisseau pour le Dey* de 60. canons. 2. *Canari le vieux* de 60. canons. 3. *Abraman Buye* de 60. canons. 4. *Mahomet Hogia* de 36. ca-

nons. *Dalet Chamby* de 30. canons. 6. *Aberman Curoli* de 30. canons. Quand aux 19. vaisseaux, ils sont dispersés en plusieurs Escadres vers le Levant ; ils ont ordre de ne pas retourner à Alger de neuf mois, de peur qu'ils ne rencontrent des vaisseaux François ; ils doivent aler à Tunis & à Tripoli avec leurs prises, & n'en point partir jusqu'à nouvel ordre ; ce qui fait voir combien la gaerre qu'ils ont avec la France leur est desavantageuse ; ils sont reduits à passer presque une année sans oser retourner chez eux ; Alger qui se trouve fort interessé aux prises que font ces Corsaires, doit être dans une grande consternation ; de perdre les fruis de la piraterie, qui le font subsister, & dans la crainte que le reste des vaisseaux qui se sont sauvez de la poursuite des nôtres ne soient pris ou coulez à fond comme les autres. Il est bien juste que la temerité, qu'ils ont euë de declarer la guerre à la France, soit punie ; le Ciel est las de leurs pirateries & de leurs impietés ; leur conduite aveugle nous marque qu'ils travaillent à leur destruction, & que le Roy est choisi du Ciel pour

les exterminer entierement ; il y a grande aparence qu'ils en recevront cette Campagne un rude échec, & la France les metra à la raison; elle leur ôtera le moyen d'écumer si cruellement la mer & de ruiner tant de Marchands, &c.

CHAPITRE VII.

LE ROYAUME DE TUNIS en general.

I. *ses Confins.*

CE Royaume comprenoit autrefois les Provinces de Constantine, de Bugie, de Tunis, de Tripoli & d'Essab, c'est à dire presque tout le Gouvernement d'*Afrique* ; outre Cartage & l'ancienne Numidie, qui font en longueur plus de 120. lieuës le long de la Mer; mais aujourd'huy Bugie & Constantine sont incorporées au Royaume d'Alger. Tripoli fait un Royaume à part, Essab n'est plus de ses dépendances, si bien que Tunis n'a conservé que les Viles du Ressort de sa Province : & que ce Royaume a maintenant pour

bornes, à l'Occident le fleuve Guadilbarbar, qui le separe de la Province de Constantine; à l'Orient la riviere de Capes qui le separe de Tripoli; au Septentrion la mer Mediterranée, & au Midy la Numidie.

2. *Ses Rivieres.* Les rivieres de ce Royaume sont Guadilbarbar, Magrida, Megereda & Caps ou Capes: *Guadilbarbar* autrefois *Tusca*, prend sa source à un quart de lieuë au dessus de la Vile d'*Urbs*, & fait tourner plusieurs Moulins en passant, & poursuivant son cours vers la Mer fait tant de replis, que ceux qui vont de Tunis à Bone sont obligez de passer cete riviere à gué environ 25. fois, parce qu'il n'y a ni pont, ni bateaux. Elle se jete dans la Mer prés de Tabarca, à 7. miles de Bugie. *Magrida*, autrefois *Catade* semble être une branche du Guadilbarbar, qui aprés avoir baigné le Pays de *Choros*, se jete dans la Mer prés de Marsa. *Megerada*, ou *Magiordeca*, autrefois *Bagradag*, sur le rivage duquel Atilius Regulus du temps de la premiere guerre Punique trouva un serpent de 120. piés de long, prend sa source d'une montagne qui confine au pays de Zeb,

Guadilbarbar.

Magrida.

Megereda.

ligne en passant Tebessa, & se jete dans la Mer prés de Garelmeleh, à dix miles de Tunis : cete riviere se deborde quelquefois si fort, que les Voyageurs sont obligez d'atendre trois ou quatre jours, avant que de la pouvoir passer à gué. Le fleuve *Caps* ou *Capes*, qu'on croit être le fleuve Triton des Anciens, sort d'un desert sablonneux, prés du Mont Vassalat du côté du midy & se jete dans la mer prés d'une Vile nommée aussi *Capes*, qui donne son nom à un Golfe, que les Anciens apelloient *Syrtes*. On dit que l'eau de ce fleuve est est si chaude, qu'on n'en sauroit boire, avant que de l'avoir laissée reposer une heure. Prés de la vile d'Elhama cete riviere forme un Lac, qu'on apelle le Lac des Lepreux, parce que ceux qui sont infectez de cete maladie gueriſſent en bûvant de son eau. *Capes.*

3. *Les montagnes.*

Le Royaume de Tunis est environné de montagnes & de valées fertiles du côté du midy, comme *Zagoan*, *Gueslet*, *Benitefren*, & *Nufuse* : ces deux derniers sont à sept miles de Zerbi, & d'Asfacus. *Zagoan* est à six miles de Tunis vers le Midy ; sur

le sommet, sur la pente, & au p
de cete montagne il y a quantité c
rüines de vieux Chateaux, bâtis pa
les Romains, avec des Inscription
Latines gravées dans le marbre : le
Romains avoient amené de cett
montagne par des aqueducs, de l'eau
fraîche dans Cartage : on voit auſſi
sur le mont *Gueſlet*, qui eſt à trois
lieuës de Caryan, des reſtes de la
magnificence Romaine. Il y a qua-
tre contrées maritimes dãs le Royau-
me de Tunis, *Carthage* ou la *Goulete*,
Biſerte, *Souſa & Afrique* & trois
Provinces interieures *Cairoan*, *Vrbs*
& Begie, outre un quartier qui eſt
moitié en Numidie & moitié en Li-
bye.

CHA-

A La Ville de Tunis
B La Vieille porte de Carthage
C La Goulette
D Citadelle au dessous de la Ville
E Mazures du vieux Chateau de Carthage
F Redoutes quarrées
G Cabanes des pecheurs
H La Maison de celuy qui ferme le port
I L'entrée du Havre

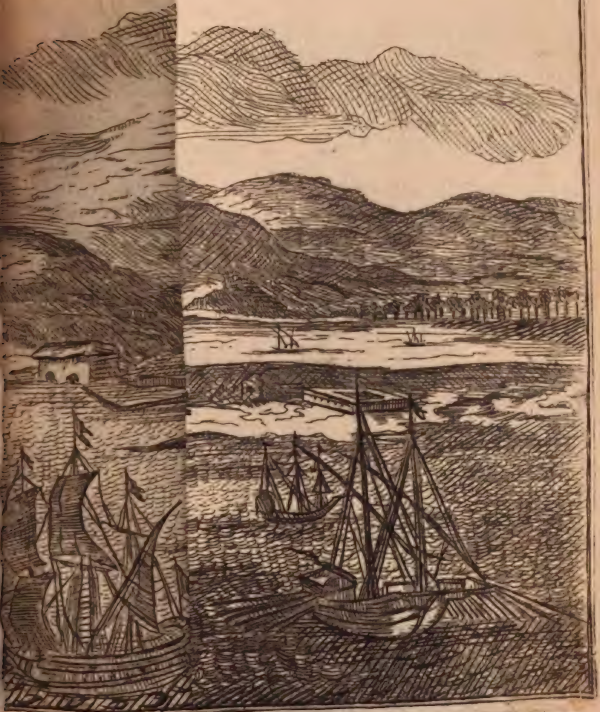

CHAPITRE IX.

LE ROYAUME DE TUNIS en particulier.

SECTION I.

La Province & Vile de Tunis.

CEte Vile a été connuë des Grecs & des Romains sous le même nom ; Tite-Live la place à trois miles de Carthage ; ceux-là se trompent qui confondent Tunis avec la *Themisse* de Ptolomée, qui est située prés du Golfe Numidique, à 30. lieuës de là, & encore plus ceux qui ne font qu'une Vile de Tunis & de Carthage. Les Arabes, les Turcs & les Mores apellent cette Vile *Tunus*. Elle est située à la pointe du Golfe de la Goulete, à deux miles de la mer Mediterranée, & à trois de l'ancienne Carthage: elle ressemble à peu prés à la Vile d'Utrecht, étant bâtie en parallelogramme, elle n'a qu'une

I. *La Vile de Tunis*

Situatiõ de Tunis

lieuë de circuit, quoyque Gramaye luy en donne trois lieuës d'Eſpagne; elle eſt entourée d'une muraille de 40 coudées de haut, fortifiée de plusieurs petites Tours. Avant que les Turcs la priſſent d'aſſaut, il y avoit quantité de Forts, de Boulevars & de Foſſez, qui ont été ruinez pour la plupart. Il y a cinq Portes, celle de Vaſouquè, que les Arabes apellent *Bab*, de Carthage, d'Elbaar, d'Aſſeire & d'Elmenar : il y a eu 18. grandes ruës, outre quantité d'autres petites rues traverſantes, 16. grandes places, 315. Moſquées, 12. Oratoires des Chrétiens dans les Faux-bourgs, 8. Synagogues, 24. Chapelles d'Hermites, 150. Bains, 86. Ecoles, 9. Coleges entretenus par la vile, 64. Hôpitaux pour les voyageurs & les étrangers, & 3000. Boutiques de Drapiers & de Marchands de toiles. La plupart de ces batimens ne ſont plus : il y a encore 9. Priſons, où l'on enferme les Eſclaves, qu'on apelle en Langue Franque *Bagnes* ou *Baſios*. Le plus beau batiment de la vile eſt le Palais du Bacha, enrichi de quatre portaux, de plusieurs Tours, d'une grande baſſe-cour, de beaux

Ses ruës.

Jardins, de superbes Galeries, de somptueuses sales, & d'autres magnifiques Apartemens, bâtis autour de la Chambre du Trésor, où l'on garde le Livre de la Loy du Docteur Elmohadian, dont les Rois de Tunis se vantoient d'être decendus; ils prétendent en vertu de cete extraction d'avoir droit de juger de toutes les controverses de leur Religion. Il y a une Citadelle à l'Occident batie sur une hauteur & une grande Mosquée de la fondation du Roy Zacharie, dediée à un de leurs Saints, apellé *Ameth Benaros*, qui servoit d'azile aux criminels : il y avoit sur cette Mosquée une Tour si haute, qu'aprés celle de Fez, elle passoit pour la premiere de toute l'Afrique. Il y a une Cour des Janissaires, une Bourse pour les Marchands, une Doüane, & d'autres Palais que celuy du Bacha, comme celuy de l'Aga, celuy du Cid Mahomet, *&c.* Gtamaye dit qu'autrefois on y contoit dix mile maisons bourgeoises, & leur nombre s'est encore beaucoup augmenté, par l'arrivée des Mores de Grenade, qui y ont fait florir les arts & le commerce; de sorte qu'elle ne cede à present

Infailli-bité Mahometane.

Maisons

à aucune des meilleures villes de l'Europe. Les maisons y étoient anciennement baties selon toutes les regles de l'Architecture, enrichies de Statues & peintes de diverses couleurs; le plancher des chambres étoit propre & luisant, le toit de la maison plat & pavé, pour y prendre le frais pendant les chaleurs: maintenant ce sont de petites maisons, d'un étage de haut, qui n'ont que deux portes, l'une qui regarde sur la rue, & l'autre sur le derriere, avec une petite alée entre deux, où ils reçoivent leurs visites. L'an 1520. il y avoit trois Fauxbourgs, un hors de la porte de Vasouque, qui contenoit 300. maisons, l'autre hors de la Porte d'Elmenar, qui en contenoit mile; l'un & l'autre étoit plein d'artisans: le troisiéme étoit hors de la porte d'Elbaar, à un quart de lieue de la Goulete; il contenoit 300. petites maisons, où les Venitiens & les Genois se retiroient pour être à couvert des insultes des Mores; il n'y a presentement que deux Fauxbourgs, l'un à l'Occident, du côté de Biserte, qui est grand & beau, & l'autre à l'Orient tirant vers Sousa. Les Cimetieres des

Fauxbourgs.

Turcs ſont autour de la Vile, enrichis de pierres de marbre & embelis de parterres à fleurs. Il n'y a ny puits, ny rivieres, ny ſources d'eau fraîche dans la vile de Tunis; mais ſeulement des citernes pour garder l'eau de pluye, comme à Amſterdam: il n'y a qu'un puits dont l'eau ſoit d'un goût ſuportable, qu'on conſerve pour le Bacha, avec beaucoup de ſoin. *L'eau y eſt rare.*

Il y a quelques années que le Dey Iſſouf, fit mener d'une lieue aux environs de Tunis, une ſource dans la vile, au travers d'un aqueduc vouté & plombé; il aſſigna une rente annuelle pour l'entretenir. Dans un des Faux-bourgs, il y a un puits d'eau ſalée, que des Eſclaves portent vendre dans la vile, les Habitans la tenant plus ſaine que celle de leurs citernes.

2. *Le terroir*

Le terroir du Royaume de Tunis eſt en general aſſez fertile du côté d'Occident, où il eſt baigné par des rivieres; mais vers l'Orient, comme il y a faute d'eau, il eſt de peu de conſideration: du côté du midy il eſt entouré de montagnes & de valées aſſez fertiles en fruits: le terroir de la vile eſt ſi ſec qu'il a beſoin

d'être souvent arrosé ; cete secheresse & les courses des Arabes font que le blé y est fort cher, & que les Bourgeois sont quelquefois contrains de semer de l'orge & du seigle dans les Faux-bourgs de la Vile, & de fermer leurs champs de murailles. Il y a peu de champs, où il n'y ait un puits pour l'humecter ; on en tire l'eau par une roue, qu'un mulet ou un chameau fait tourner, & cete eau se rependant dans des canaux arrose & rafraichit la terre alterée. Il y a des jardins autour de la vile plantez de quelques arbres fruitiers, il y croît des Orangers, des Limoniers, des Palmiers & des fruits de cette nature. A une lieue autour de la vile, il y a une si grande quantité d'Oliviers, qu'ils fournissent d'huile aux Habitans & aux Etrangers. On y fait même du charbon de bois d'olivier, parce qu'on n'en a pas d'autre. Il y a beaucoup de Rosiers & d'autres plantes odoriferantes, particulierement dans un lieu qu'on apelle *Barbo*. Les Monts Zagoan, Benitefren & Nufuse raportent quelque peu d'orge & de miel ; & sur le mont Guesset, on

recueille beaucoup de pommes & de Senegré. Les montagnes de ce Royaume nourrissent grand nombre de bêtes farouches ; des Lions, des Bœufs sauvages, des Autruches & des Singes, on y trouve des Cameléons, des Chevreüils, des Lievres, des Faisans, & l'on y a les Chevaux & les Chameaux à bon marché.

5. Mœurs des Habitans.

La Vile de Tunis est fort peuplée, tant de Mores, de Turcs & de Juifs; que d'Esclaves de toutes nations, que les Corsaires prennent sur Mer. Il y a de certains innocens dans Tunis, ou du moins des fripons qui les contrefont, alant tête & piés nus, & portant toûjours des pierres sur eux: le peuple les revere cõme des Saints, & ils sont entretenus aux dépens du puplic. Les personnes d'étude, les Artisans & les Marchands sont assez bien habillez, ils portent un turban à la Turque, envelopé d'une piece de toile ; que les Courtisans & les Soldats ne portent point. Les femmes s'y tiennent propres par raport à leur condition, & vont par la vile voilées : elles aiment fort les parfums, & y dépensent beaucoup d'argent. Au lieu de paitrir le pain comme nous

avec les mains ou les piés, ils batent la pâte avec des barres: les Bourgeois y mangent souvent d'une certaine viande qu'ils apellent *Besis*, faite d'eau & de farine d'orge, à quoy ils ajoutent de l'huile ou du jus de limon, & la mangent même cruë & sans mâcher. Il y a un certain marché, où l'on ne vend que de l'orge pour faire cet excellent ragoût : ils mangent aussi de la chair, particulierement de celle d'agneau. Ils font une autre composition qu'on apelle *Laisis*, en en prenant le poids d'une once, on devient extremement gay, on ne fait que rire, que railler, & l'on a si bon apetit qu'on peut manger pour trois : ils ont aussi des secrets pour exciter aux plaisirs de Venus. Il y a de toute sorte d'Artisans à Tunis : il y avoit autrefois grand nombre de faiseurs de drap, qui étoit bon & fin ; parce que les femmes y filoient d'une maniere assez singuliere, laissant suspendre leur fuseau du haut d'un Galetas jusqu'à terre, afin que la pesanteur du fuseau rendit le fil plus ferme & plus uni: Il y a aussi force Marchands, Apoticaires, Droguistes, *&c.* Les

Montagnars de Zagoan demeurent dans des tentes & s'entretiennent du revenu que leur aportent les Abeilles: ceux qui habitent sur les montagnes, qui sont au Midy de Tunis se tiennent aussi dans des tentes, & se metent deux ou trois cens en troupe, pour former un Doüar ou Vilage portatif, qu'ils transportent çà & là, pour rafraichir leurs troupeaux par de nouveaux pâturages : ces tentes sont rangées les unes auprés des autres, & entrecoupées de petits sentiers ; il y a un grand espace au milieu, pour faire paitre le bétail ; de sorte que tout le Doüar forme une espece de grand vilage, à qui les Tentes servent de mur, & qui n'a que deux portes, l'une pour les hommes & l'autre pour les bêtes ; on ferme ces portes la nuit avec des arbres & des buissons, pour se garentir des Lions & des autres bêtes farouches.

6. *Ses revenus.*

On tient que le Viceroy de Tunis a 200000 ducats de revenu, & que le seul impôt sur les olives & les draps qui sortent de Tunis, monte à 40000. ducats : quelques-uns raportent que le Bacha de Tunis aferme du Grand

Seigneur les Terres & les peages de Tunis pour la somme de 500000. écus de 3. en 3. ans : de sorte qu'il y a de l'aparence que ses revenus montent à plus de 200000. ducats par an: cependant la plupart croyent que les revenus du Bacha de Tunis sont aussi casuels que ceux du Bacha d'Alger; qu'il n'a point d'autre rente fixe que celle de la pêche & le Tribut que les Juifs payent par tête; le reste provenant du butin que les Corsaires font sur les Chrétiens, dont ils donnent dix pour cent au Bacha, & des contributions qu'on leve sur les Arabes & sur les Mores qui vivent à la Campagne. Les Habitans de Tunis ne sont pas d'ordinaire fort riches, peut-être à cause de la cherté des denrées ! & principalement du blé, qu'on fait venir d'Urbs & de Begie.

Commerce. Le plus grand negoce de ce Royaume consistoit autrefois en draps, & maintenant en huile, en olives & en savon, dont on fournit non seulement Tunis, mais encore l'Egypte & Alger : on y fait aussi grand commerce de plumes d'Autruche & de Chevaux.

Monnoye. Les Rois Mores de Tunis faisoient batre des *Sultanins* ou

ducats, plus gros d'un tiers que ceux de l'Europe, & du poids de 24. carats. on y voit aussi une espece de monnoye d'argent taillée en quarré, apellée *Nosara*, des Aspres, des Doublas & des Burbas de la même valeur que ceux d'Alger.

7. *Autorité du Bacha.*

Quelques-uns disent que l'autorité du Bacha de Tunis est beaucoup plus étendue que celle d'aucun Bacha d'Afrique, & qu'il commande absolument au Divan & à l'Aga des Janissaires; d'autres soutiennent qu'il n'a rien à voir ni sur la Vile ni sur le Conseil de guerre, que toute l'autorité est entre les mains d'un Capitaine que les habitans de Tunis élisent, auquel ils donnent le nom de *Dey*; qu'il gouverne pendant toute sa vie, si ce n'est que la Bourgeoisie s'en défasse par quelque violence: que c'est luy qui établit les Cadis ou les Juges & qui prononce souverainement sur les afaires Civiles & Criminelles. L'origine de ce changement est, que les Janissaires, qui forment un Corps de six ou sept miles hommes, s'étant revoltez contre le Bacha, le dépoüillerent de son autorité & établirent la forme de leur Gouverne-

ment sur le pié de celuy d'Alger ; ce qui dura jusqu'à l'an 1594. qu'un certain Cara Osman Turc de naissance, quoyqu'il ne fut qu'un Cordonnier & un simple Janissaire, sut si bien gagner le cœur de ses compagnons, qu'ils le firent *Dey* & luy donnerent un souverain pouvoir sur le Divan ; de sorte que ny le Divan ny le Bacha n'oserent plus rien faire sans sa participation. Les Deys ses successeurs se sont conservé cete autorité par leur adresse, observant de prendre l'avis du Divan dans toutes les rencontres importantes. Le Divan est composé d'un Aga, d'un Chava, de douze Odabachis, de 24. Boulouchbachis, de deux Secretaires & de quatre Chiaoux qui jugent de toutes sortes d'afaires, aprés avoir pris le sentiment du Dey, qui rejete ou aprouve leurs avis à sa fantaisie : les Cadis jugent des causes de plus petite importance, & sont sous l'inspection du Dey : quand le Dey est mort le Divan en élit un autre. La milice de Tunis garde les mêmes rangs que celle d'Alger & les Soldats montent aux Charges par

Le Divan.

les mêmes degrez ; toute la diference qu'il y a, est qu'on laisse entrer quelques Mores originaires dans les compagnies des Janissaires ; mais on n'en prend jamais en si grand nombre que de Turcs & de Renegats, de peur qu'ils ne se revoltent : on elit aussi toutes les années deux Generaux pour lever les contributions des Arabes & des Mores qui demeurent à la Campagne.

Histoire de Tunis.

On ne trouvera pas mauvais de voir icy comment ce Royaume est tombé en la puissance des Arabes & ensuite en celle des Turcs. Aprés que les Sarrasins sous la conduite de leur faux Prophete Mahomet & de ses Successeurs eurent ravagé une grande partie de l'Afrique, se furent rendus maîtres de toute la Barbarie & qu'ils eurent planté le siege de leur Empire dans le grand Caire ; un Africain Mahometan nommé Abelchir, homme d'esprit, resolut de se saisir de Cairaoran & de ses dépendances : Caim Calife d'Egypte averty de ce soulevement y envoya une puissante Armée, qui étoufa les dessein d'Abelchir dans leur naissance : mais ses enfans furent si bien ména-

ger les esprits & profiter du temps, qu'un d'entre eux nommé Ibrahim jeta les fondemens d'un nouveau Royaume à Tunis, où il établit sa Cour & le siege de son Empire. Ses successeurs joüirent en paix du fruit de ses conquêtes, jusqu'à ce qu'Abdul Mutmen Roy de Maroc ayant enlevé aux Chrétiens la vile de Mahadia, dépossèda les Rois de Tunis & s'étant rendu ce Royaume tributaire y établit un Gouverneur : ses Successeurs Joseph, Jacob, Mansor, & Mahomet Ennasir demeurerent maîtres de Tunis : Aprés la mort de ce dernier & de son frere Joseph, les Arabes du Royaume de Tunis commencerent à se revolter, & à presser si fort la Vile, que le Gouverneur écrivit au Roy de Maroc, que s'il n'étoit promptement secouru, il seroit contraint de rendre la vile aux Arabes. Le Roy fit d'abord équiper une flote de 20. Vaisseaux : dont il donna le commandement à un vaillant Capitaine nommé Abdul Hedi natif de Seville : cet Amiral sut si bien ménager l'esprit des Arabes, & les atirer par la douceur & par les presens, qu'ils se soumirent volon-

tairement au Roy de Maroc ; de sorte que ce Prince fort satisfait de sa conduite, le confirma dans sa Charge & le fit Gouverneur de Tunis ; il eut pour successeur un fils nommé Abu Zacharie, qui ne fut pas moins vaillant que son Pere, & qui laissa le Gouvernement à un de ses fils nommé Abraham ou Abu Ferez : celuy-cy s'étant enrichy des dépoüilles de Tripoli & des païs Meridionnaux, ne voulut plus reconnoître les Rois de Maroc, prit luy-même le titre de Roy de Tunis, vainquit le Roy de Telensin, rendit ce Royaume tributaire, & se fit nommer Empereur d'Afrique, environ l'an 1210. Son fils Nutman lui succeda, qui ne fut pas si heureux que son pere ; il fut maltraité par le Roy de Fez : Acmen ou Hutmen son fils & son successeur rétablit ce Royaume qui étoit en décadence ; son fils Abu Barc lui succeda, qui fut assassiné par un de ses proches parens nommé Yahaia, qui se disoit decendu d'Omar troisieme Calife des Sarrasins en Asie : Abdul Mutmen lui succeda, & Zacharie monta apres lui sur le Trône, mais il mourut dans peu de temps, & Abucamen

son neveu fils de Hascen fut elu en sa place ; mais ses concussions & ses tyrannies furent cause que beaucoup de viles de Numidie se revolterent contre lui, & que son fils Muley Mahomet herita de lui un Royaume, dont les bornes etoient beaucoup plus etroites. Ce Muley Mahomet regna pendant long-temps, & eut plusieurs enfans de diverses femmes. Il prefera aux aînez le cadet de ses enfans nommé Muley Assez ou Hascer, tant parce qu'il etoit fils d'une femme Arabe, que parce qu'il paroissoit d'un naturel plus beau & plus genereux que ses autres freres ; il fit même emprisonner son aîné nommé Manon, parce qu'il s'etoit voulu revolter contre lui, & en mourant il fit reconnoitre son fils Muley Assez pour son successeur, au grand contentement de tout le peuple de Tunis : ce Prince considerant les pretentions de son frere Manon crut, que pour prevenir une guerre civile, il etoit à propos de le sacrifier au bien de l'Etat : c'est pourquoy il le fit mourir en prison. Aux nouvelles de la mort de Manon, Araxar un de ses freres se sauva en Numidie chez Abdalar Che-

que de Bixhare, Prince tres-puissant dont il epousa la fille. Muley Assez irrité du depart d'Araxar s'en prit à ses parens, & extermina toute la race Royale, faisant crever les yeux aux hommes & garder etroitement les femmes. Cependant Araxar survint avec les Troupes de son beau pere, defit son frere Muley Assez, qui l'etoit venu rencontrer avec une puissante Armée & mit le siege devant Tunis; mais ne se sentant pas assez fort pour emporter Tunis de vive force, il implora le secours du fameux Corsaire Hairedin Barberousse, qui commandoit alors dans Alger au nom du Grand Seigneur; le Bacha fit acroire à ce Prince, qu'il etoit necessaire qu'ils fissent ensemble un voyage à Constantinople, pour gagner les bonnes graces de l'Empereur Soliman: Araxar charmé de belles promesses de Barberousse se mit en chemin avec lui. Dez qu'ils furent arrivez à la Cour, le Corsaire ayant demandé une audience secrete au Grand Seigneur, lui representa que le Prince Araxar etoit encore jeune & facile à mener; le moment favorable etoit venu pour s'emparer du

Royaume de Tunis. Le conseil ne deplut pas à Soliman, qui fit aussitôt equiper une Flote sous pretexte de l'envoyer au secours d'Araxar : mais dés qu'elle fut prête à demarer, on s'assura de la personne de ce Prince, lui prometant non seulement de le metre en liberté : mais même de le conduire à Tunis avec une superbe escorte, dés que Barberousse auroit mis les habitans en etat de le reconnoître. Barberousse partit donc seul; Muley Assez s'imaginant qu'Arazar etoit avec lui, & commençant à être hay de ses Sujets à cause de ses cruautez, crut qu'il ne devoit pas atendre l'ennemy, & se retira chez un Oncle maternel, nommé Dorat, qui etoit un Prince Arabe fort puissant.

9. *Charles Quint prend Tunis.* C'est ainsi que ce Bacha entra dans Tunis sans trouver de resistance, & y fit reconnoître l'Empereur Soliman pour Souverain. Alors Muley Assez se sentant trop foible pour faire tête à deux ennemis aussi puissans que Soliman & Barberousse, resolut d'implorer le secours de Charles Quint, qui le lui acorda avec joye, pour reprimer l'insolence des Turcs & des

Mores, qui avoient resolu d'armer une flote l'année prochaine, pour ataquer le Royaume de Naples. L'Empereur Charles ayant fixé le rendez-vous de ses troupes à Barcelone l'an 1527. le 25. de Juillet; y fit equiper une belle flote qu'il mit en Mer le jour de la fête de S. Jaques; & ayant pris terre au dessous de Tunis; l'armée Chretienne fit de si grandes decharges contre le Chateau de la Goulete qu'il le contraignit à capituler; Barberousse prit la fuite & laissa la vile de Tunis entre les mains de Mustapha qui se rendit à l'Empereur Charles & tout le Royaume suivit bien-tôt son exemple. Ainsi Charles rétablit Muley Assez dans son Royaume à ces conditions. I. Que l'Empereur ne garderoit que le Chateau de la Goulete, dans lequel il tiendroit une Garnison de 1000. ou 1200. hommes, que Muley payeroit. II. Que l'Empereur & ses Successeurs ne pourroient ataquer aucune Place apartenante à Muley ou à ses décendans, excepté le seul Château de la Goulete. III. Que Muley Assez feroit hommage à l'Empereur Charles & à ses Successeurs de douze

Faucons & de six Barbes tous les ans ; que s'il y manquoit, il seroit condamné pour la premiere fois à 5000. écus d'amende ; pour la seconde à 15000. & pour la troisieme fois il seroit declaré criminel de leze-Majesté. IV. Qu'il seroit ennemy mortel des Turcs, & qu'il tiendroit toujours le party de l'Empereur & des Chrétiens, ausquels il acorderoit liberté de conscience dans toute l'étenduë de ses Etats. Charles Quint en memoire d'une victoire si entiere, & pour recompenser le courage & la valeur de ses Generaux institua l'ordre des Chevaliers de la Croix de Bourgogne. Mais Muley Assez ne posseda pas long-temps le Royaume où cet Empereur l'avoit rétably : car étant alé demander du secours à Charles, son fils Amidas se fit declarer Roy en son absence, & fit mourir tous les partisans de son Pere. Muley de retour d'Italie voulut s'oposer à lui, avec quelques Troupes qu'il avoit amenées, & la garnison de la Goulete : mais Amidas qui étoit beaucoup plus fort le vainquit, & ayant pris prisonniers son Pere & ses deux cadets, il leur fit crever les yeux.

Institution de l'Ordre des Chevaliers de la Croix de Bourgogne.

Quelques années aprés Abdimelech allié de Muley Assez, chassa l'usurpateur Amidas, mit Muley en liberté ; mais n'ayant pu le faire remonter sur le Trône, Muley s'en retourna chez son bien-faicteur Charles Quint, qui l'entretint le reste de ses jours. Ce malheureux Prince mourut enfin, tandis qu'Abdimelech assiegeoit la vile de Mahomete avec les forces de l'Empereur. Abdimelech etant mort un mois aprés, Mahomet son fils & son successeur regna quatre mois, ayant eté chassé par Amidas, qui rentra en possession du Royaume ; jusqu'à ce qu'il en fut de nouveau depossedé par Aluch Hali, ou Ochiali qui s'en empara de la part du Grand Seigneur, l'an 1458. & le contraignit de se retirer à la Goulete, vers la garnison Espagnole. Les Turcs demeurerent maitre de Tunis, jusqu'à l'an 1543. que Don Juan d'Autriche chassa les Turcs, qui etoient extremement afoiblis par la fameuse bataille de Lepante, que les Chrétiens gagnerent sur eux l'an 1570. & de la vile de Tunis & de tout le Royaume ; il etablit pour Roi Mehemet frere d'Amidas ; pour Gou-

verneur de la part de l'Empereur ; Gabriel Villon Milanois, & donna le commandement de la garnison de la Goulete à un Espagnol nommé Petro Carrero. En même temps Villon fit batir dans Tunis un Chateau sur le modele de la Citadele d'Anvers. Mais l'Empereur Amurath qui ne voyoit qu'avec beaucoup d'inquietude l'accroissement des Espagnols, equipa l'an 1474. une flote de 160. Galeres, outre plusieurs Vaisseaux montez de 40000. hommes, tant Turcs que Mores, sous la conduite de l'Amiral *Occhiali*, & leva de plus une puissante armée de terre, dont le Bacha Sinan etoit General. Cependant Don Juan Amiral d'Espagne étoit au dessous de la Sicile avec 30. Galeres, encore n'y en avoit-il que 25. de montées ; les Princes d'Italie, à la solicitation de Don Juan, s'eforçoient d'en equiper d'autres. On mit sur les Galeres tous ceux qui avoient abandonné l'Eglise Romaine, & plusieurs sortes de criminels, leur prometant de les rétablir dans leur honneur & leur bien, si un d'eux seulement pouvoit mouiller à la Goulete : ils s'y prirent trop tard, les Turcs

Les Chretiés perdent entierement Tunis.

leur fermerent le passage, presserent si fort la Vile, & firent si grand feu sur la Goulete & la Citadele de Tunis, qu'enfin ils les emporterent. On fit main basse sur tous les Chretiens, excepté sur quatorze, qu'on envoya à Constantinople, pour y servir de trophée; on demolit les Murs & la Citadele de la Vile, & on en fit batir une autre prés du Port. Depuis ce temps-là l'Empereur des Turcs a demeuré paisible possesseur de Tunis & de toutes ses dependances, & mis fin à ce Royaume, qui avoit duré 370. ans, depuis qu'Abu Ferez en avoit jeté les fondemens. L'an 1662. le 26. de Février le brave Amiral Ruiter aborda dans la baye de Tunis, y brula un Vaisseau Turc nommé les trois Croissans, à qui il avoit donné la chasse, & delivra 26. Esclaves. Le 2. de Mars il conclut la Treve avec le Viceroy Mahomet Palcha, avec le Dey & tout le Divan: le premier article etoit qu'on oublieroit de part & d'autre tout ce qui s'etoit passé, & qu'on vivroit desormais en bonne intelligence.

SECTION II.

La Seigneurie & Forteresse de la Goulete.

1. *Ses confins.* LA Seigneurie de la Goulete est située pres du Lac de même nom, & renferme les Viles de *Marsa*, de *Napoli en Barbarie*, de *Cammart*, *La Goulete.* d'*Ariane* & de *Carthage*. On croit que la Goulete est l'Ile *Galatha* ou *Galitha* de Ptolomée ou le *Goulon de* Pline. Mais Sanut & un Geographe Holandois apellé Zuvart, veulent que ce soit deux diferentes Places, parce que la Goulete est située à cinq miles de la Mer, & que ce nom est tiré de l'Italien *Gola* & *Goleta*, c'est à dire petite gueule; ce Fort etant baty sur une petite eminence, à l'embouchure du Lac. Les Mahometans ont jeté les premiers fondemens de ce Chateau, l'Empereur Charles Quint l'acheva, & les Turcs s'en etant rendus maîtres l'ont fortifié de deux ou trois Redoutes, y ont baty un beau Port, plusieurs Magasins, une Doüane, une Prison pour les esclaves

esclaves Chrétiens, & deux Mosquées : de sorte que cette Place ressemble presentement bien mieux à une Vile qu'à une Citadele.

2. Quelques autres villes. *Marsa.*

Marsa ou *Marça* est un mot Arabe, qui signifie Port ; elle est batie dans l'endroit où étoit le Port de l'ancienne Carthage. Mehedi Calife de Carvan en fut le Fondateur, dit Marmol, & ayant eté demolie pendant les guerres des Rois de Tunis, elle fut ensuite rebatie par quelques Pêcheurs & Laboureurs. Il y a maintenant un beau Palais & des Maisons de plaisance, où les Bachas de Tunis vont se divertir l'Eté: on dir qu'il y a prés de 800. maisons, une Mosquée, un Colege que Muley Mahomet pere de Muley Hascen fit batir.

Nebel.

Nebel ou *Nabis*, comme les Mores l'apellent est une petite Vile batie par les Romains, dont Ptolomée fait mention sous le nom de *Neapolis*, & que les Italiens apellent encore aujourd'huy *Napoli de Barbarie* ; elle est située prés de la mer Mediterranée, à trois lieuës de Tunis, vers l'Orient : elle a eté autrefois fort peuplée ; mais on n'y trouve à present que quelques Paisans & Jardi-

Cammart. niers. *Cammart* est une autre petite Vile, située pres des ruines de Carthage, à deux lieuës de Tunis vers l'Orient : elle s'apelloit autrefois Valachie, si l'on en croit un Geographe Africain, apellé Aben Raxid, qui veut que les Romains en soient les fondateurs : elle est entourée de hautes murailles, & assez bien peuplée ; mais la plupart des habitans sont des Jardiniers, qui portent vendre des herbages à Tunis. *Ariane* est une petite Vile proche de Tunis, batie par les Gots, qui lui donnerent le nom de leur Patriarche Arius. Il y a encore une petite Vile nommée *Arradez*, qui est sur le chemin qui va de la Goulete à Tunis : c'est une Colonie des Romains, que les Arabes ruinerent, & que les Rois de Tunis rebatirent & repeuplerent dans la suite.

Ariane.

3. *La Vile de Carthage.* La vile de Carthage porte plusieurs noms chez les Grecs *Carchedon*, *Cadmie*, *Byrsa*, *&c.* Si l'on en croit Virgile, c'est Didon & les Pheniciens qui ont bati cete Vile, ayant acheté des habitans du Païs autant de terre que la peau d'un bœuf en pourroit renfermer ; mais cete Reine

fut couper la peau en des courroyes si deliées, qu'elles firent un cercle assez grand pour y batir une Vile & une Citadele, qui portent le nom de *Byrsa*, mot Phenicien qui signifie Citadele. Mais Apion croit que le fondateur de cete Vile est un Phenicien nommé Choros ou Carchedon, & que Didon n'a baty que le fort de Byrsa. Ibnuraquiq Historien Africain raporte la fondation de Carthage à des peuples de la Marmarique, qui avoient eté chassez par les Rois d'Egypte. Il y en a qui veulent qu'elle ait eté batie 226. ans avant Rome; d'autres 72. & d'autres 65. ans. Joseph écrivant contre Apion dit, qu'il a lû dans les Chroniques des Tyriens, que Carthage a eté batie 140. ans aprés le Temple de Salomon: on sait qu'apres plusieurs guerres elle a eté prise & brulée par les Romains, environ 700. ans aprés sa construction. Selon Petau le Temple fut baty l'an du Monde 2992. & Rome l'an 3231. si bien que la fondation de Carthage auroit precedé celle de Rome de 99. ans. On voulut y envoyer depuis diverses Colonies; mais cela ne reüssit pas avant le temps

Fondation de Carthage.

d'Auguſte, qui la fit rebatir ſous le conſulat de Marc Antoine & de P. Dolabella, environ 120. ans apres ſa deſtruction. Elle s'etoit deja ſi fort acruë du temps de Veſpaſien, qu'elle ne cedoit qu'à la ſeule vile de Rome. Sous le regne de Conſtantin elle etoit l'œil de l'Afrique. Mais l'an 442. elle fut priſe par Genſeric Roy des Vandales, elle retourna quelque temps apres aux Empereurs Grecs, & enſuite aux Gots, auſquels les Arabes l'ayant enlevée, ils la reduiſirent en cendre. La Vile étoit ſituée ſur trois côtaux, ſeparez l'un de l'autre, par des valées tres-larges, le plus haut qui eſt batu des flots s'apelle le cap de Carthage, & a le cap de Bone à l'Orient. L'autre côtau a le fort de la Goulete à l'Occident, & on y voit encore des Mazures de la Citadele de Byrſa. Le coupeau du troiſieme eſt plain & a trois ou quatre miles d'etendue; tout cet eſpace eſt planté d'Oliviers, & l'on y trouve encore à preſent un Aqueduc aſſez entier couvert d'arcades voutées; qui s'aloit rendre en divers quartiers de la Vile. Il y a auſſi pluſieurs Mazures de vieux batimens, & un Vilage

Sa ſituation.

Le terroir.

apellé *Marsa*, qui est tout ce qui reste de cete fameuse Carthage. L'air de Carthage ou de Marsa est assez sain, à cause des vents marins qui y souflent & le rendent frais; autour de la Vile, particulierement du côté du Couchant & du Midy, il y a des fruits delicieux & fort gros, des Pêches, des Grenades, des Olives, des Figues, des Oranges & des Citrons, dont on transporte quantité à Tunis: les valées d'alentour sont aussi tres-fertiles: mais entre Tunis & Carthage, il y a une etenduë de païs, qui a trois miles de long, & qui est seche & sterile. Le terroir d'Ariane porte beaucoup de froment & d'arbres fruitiers, mais on ne seme que du chanvre pres de Napoli. Autour de Cammart croissent force cannes de Sucre, & plusieurs sortes de fruits. Il y a beaucoup de venaison pres de Marsa, des Perdrix grises, & d'autres qui ont les plumes de dessus l'estomac noires, les aîles semblables à celles de l'Oiseau *Bizet*, le reste du corps gris cendré, le bec & les jambes plus courtes que celles d'Europe. Prés du Lac de la Goulete, il y a certains oyseaux, que les Mores apellent *Gibier.*

Lonze & les Turcs *Calcavenſi*, qui ont les jambes de deux piés & demy de haut, & fort deliées, les plumes blanches & le corps fort ſemblable à une Cicogne.

SECTION III.

La Seigneurie de Byſerte.

1. *Ses confins.* ON tient que *Byſerts*, qui n'eſt qu'un petit Vilage à dix lieuës de Tunis, eſt la vile d'Utique, ſi fameuſe par la mort de Caton; Marmol croit qu'Utique eſt le *Porto Farino* des Italiens, que les Bereberes *Byſerte.* apellent Gar el Melha. Cette vile eſt batie ſur la côte entre *Raza Muzath* ou le *Cap d'Apollon* & l'embouchure du fleuve *Bagrada*, à 17. lieuës de Tunis: les Africains l'apellent *Benſart*, c'eſt à dire fils du Lac, parce que la Mer entre prés de là par un canal etroit vers le Midy & forme un grand Lac, qui ſe ſepare en deux, dont les bords ſont peuplez de pauvres Pêcheurs & de Paiſans: quoy que le circuit de cette Vile ne ſoit pas grand, il y a eu pourtant juſqu'à

6000. maisons, & il y a encore deux grandes Prisons, un Magazin, deux Tours qui defendent le Port, & 8. Vilages à l'entour. A l'Occident il y a une grande plaine, qu'on apelle *Mater*, qui est du ressort de Biserte & confine au territoire de la Goulete. *Porto-Farino* est une place celebre non par la mort de S. Loüis, comme dit Dapper; il raporte que ce Roy y fut tué au retour de la Terre-Sainte; il se trompe, S. Loüis mourut de la peste dans son camp devant Tunis en assiegeant cete Vile, & non pas à Porto-Farino, ni au retour de la Terre Sainte. *Porto-Farino.*

Quoy que Biserte soit située sur la côte, elle ne manque pourtant pas d'eau fraiche. On pêche beaucoup de poisson dans le Lac & sur tout des Dauphins qui pesent cinq ou six livres, & depuis la fin d'Octobre jusqu'au commencement de May on y prend une furieuse quantité d'Aloses. La plaine de Mater seroit extrémement fertile, si les courses des Arabes n'empêchoient les habitans de la cultiver. Il y a encore une place qu'on nomme *Choros* qui s'apelloit autrefois Clypea ou Curobis, qui est tres-fer- 2. *Le terroir.* *Choros.*

tile, & porte des Oliviers d'une hauteur prodigieuse.

3. *Mœurs des Habitans.* Les hommes sont mal couverts, n'ayant qu'une piece de Barracan, dont ils s'enveloppent tout le corps, une espece de Turban sur la tête, un morceau de toile autour du cou, & ne portent ni bas ni souliers. Leurs mets les plus exquis sont des gâteaux paitris aux œufs, qu'ils font secher & gardent toute l'année. On y blanchit les maisons une fois l'an. Ils ne font point de feu dans la cuisine, mais quand ils veulent mettre cuire, ils alument du feu dans de petits fours portatifs; les gens du commun couchent sur des peaux de mouton: mais ceux qui sont un peu à leur aise couchent dans des lits longs & etroits, atachez contre les murailles, qui sont de la hauteur d'un homme & où l'on monte par une échelle. Quand ils vont au combat, ils portent au cou quantité de petits billets, marquez de certains caracteres & cousus dans du cuir, du velours, ou dans quelque autre étofe de soye: ils en pendent aussi grand nombre au cou de leurs chevaux, s'imaginant que c'est un preservatif contre toute sorte d'accidens.

SECTION IV.

Les Gouvernemens d'Urbs & de Beggie.

CEs deux Gouvernemens renferment les viles d'*Urbs*, *Beggie*, *Hain Zammin*, *Casba* & de grandes plaines. La vile d'*Urbs* eſt une colonie des Romains, qu'on apelloit *Turridis*, ſituée dans une belle plaine à 19. ou 20. lieuës de Tunis vers le Midy. On y voit encore de beaux reſtes de l'antiquité, des ſtatuës de Marbre, des Inſcriptions Latines ſur les portes, des murs de pierre de taille quarrée. Il y a un Chateau prés duquel paſſe un ruiſſeau, dont les eaux qui ſourdent à un quart de lieuë de là, ſont portées dans la vile, au travers d'un canal baty de pierres fort blanches. 1. *Urbs.*

La vile de *Beggie* eſt auſſi de la fondation des Romains, batie ſur le penchant d'un côtau, à trois lieuës de la Mer & à dix de Tunis, ſur le grand chemin, qui va de cette vile à Conſtantine; la plus grande partie 2. *Beggie.*

Casba. de ſes murailles eſt encore entiere. *Casba* autre colonie Romaine eſt à cinq miles de Tunis, dans une belle plaine, qui a trois miles de circuit. Ses murailles ſont encore preſque toutes entieres; mais elle eſt deſerte à cauſe des courſes des Arabes. *Hain Zammin*, qui a été batie par les Rois de Tunis, eſt à ſept miles de Beggie.

Hain Zammin.

3. *Le terroir.* Le terroir d'Urbs eſt tres-fertile en grains: ce qui atire au temps de la moiſſon les Arabes, qui viennent faire leurs proviſions dans le champ d'autruy: les campagnes de Beggie ne ſont pas moins vaſtes ni moins fertiles, & celles de Hain Zamnin & de Casba ne leur cedent en rien.

Mœurs des Habitans. Les habitans d'Urbs ſont fort incivils, parce que ce ſont tous des Paiſans: ceux de Beggie ſont beaucoup plus polis, & s'apliquent aux Mécaniques: auſſi leur Vile eſt-elle aſſez bien batie: mais ceux de Casba ſont des faineans, qui aiment mieux vivre dans l'indigence, que de cultiver leur pais, qui eſt naturellement tres-fertile.

SECTION V.

La Province de Susa ou *Sousa.*

1. *Sa definition. Suse.*

CEte Province comprend les viles de *Use*, *Hamameth*, ou *Mahomete*, *Heraclie*, & *Moneſter*. La vile de *Suſe* étoit autrefois une grande vile & la capitale de cete Province ; mais elle n'eſt pas fort conſiderable à preſent. Il y en a qui croyent que c'eſt l'*Adrumetum*, & Marmol avec plus de vray-ſemblance le *Siagul* de Ptolomée : elle a eté batie par les Romains prés de la Mer, ſur un Rocher, à 25. miles de Tunis, au delà du cap de Bon, contre l'Ile de *Pantalarée* & plus proche de la Sicile qu'aucune vile d'Afrique. C'eſt prés de cete Vile que le Prince Philibert de Savoye fut defait, & qu'un grand nombre de Chevaliers de Malthe perirent. Il y a dans Suſe un bon Port, où les Vaiſſeaux des Corſaires de Tunis ſont à l'ancre.

L'Ile de Pantalarée.

2. *Autres viles. Mahomete.*

Hammameth que nos François apellent *Mahomete*, eſt une Vile que les Mahometans ont batie ſur la côte

à 13. miles de Tunis : on croit qu'elle a eté batie des ruines de l'ancienne *Macodama*, dont Ptolomée fait mention.

Heraclie. *Heraclie* eſt une petite Vile batie par les Romains, ſur un côtau prés de la Mer & ruinée par les Arabes.

Moneſter. *Monaſter* ou *Moneſter* eſt auſſi une colonie des Romains à quatre lieuës de Suſe & à une lieuë de la petite Afrique, qui a pris ſon nom d'un Convent d'Auguſtins, qui n'étoit pas loin de là : ſes murailles ſont hautes & fortes. Il y en a qui metent dans les dépendances de Suſe les deux Iles qu'on nomme *Cumilieres*. & deux autres Iles, dont l'une s'apelle *Querquenés* & l'autre *Gamelere* : Sanut dit que toutes ces Iles n'en ont autrefois formé qu'une, que Ptolomée apelle *Cercine*, qui étoit ſi prés de la Terre ferme, qu'il n'y avoit qu'un pont entre deux: & Marmol les met ſous Tripoli.

Les Iles. Cumilieres. Querquenés. Gamelere.

3. *Le terroir.* Le terroir de Suſe raporte de l'orge, des figues & des olives ; il eſt fertile en paturages. Celuy de Moneſter a de l'orge, des fruits, & quantité d'olives. Les habitans de Suſe ſont civils & afables, cependant la pluſpart ſont des Matelots & des Capres : les autres

Mœurs des Habitans.

sont des Marchands, qui negotient au Levant & en Turquie, & la lie du peuple est composée de Tisserans, de Paistres & de Potiers. C'est là qu'est le siege du Gouverneur, & les Habitans contribuent 1200 ducats pour son entretien. Ceux qui demeurent à Mahomete sont tous Pêcheurs ou Bateliers, Charbonniers ou Blanchisseurs. Les Habitans de Monester sont pauvres & vont mal habillez, ne mangent que du pain d'orge, avec un peu d'huile : cependant il faut qu'ils payent tribut au Gouverneur de Suse & à leur Seigneur particulier.

SECTION VI.

Le Gouvernement & la Vile d'Afrique ou Mehedie.

I. *Ses confins.*

LA Vile, que les Européens apellent aujourd'huy *Afrique*, & qu'on croit être l'*Aphrodisium* de Ptolomée, est apellée par ses Habitans *Mehedia*, selon Marmol, ou *El Mahadia*, suivant Leon l'Africain, qui dit qu'elle a été batie sur *Mehedia.*

la côte de Tunis par le Calife de *Cayraoan*. Cete vile eſt fort étroite du côté de la Terre ferme, & n'a pas plus de 200. pas de largeur; elle s'élargit à meſure qu'elle s'aproche de la mer: de ſorte qu'elle eſt ſituée en forme de langue, baignée des deux côtez de la Mer; elle eſt fortifiée de murailles, de foſſez & de Tours du côté de la terre, & du côté de la Mer elle eſt defenduë naturellement par des bancs de ſable. L'enceinte du Port eſt fort grande, cinquante vaiſſeaux y peuvent être à l'ancre à léur aiſe: ſon entrée eſt ſi petite qu'une Galere a peine à y entrer à force de rames: la porte qui regarde ſur la terre ferme eſt extremement forte, parce qu'elle eſt fortifiée de pluſieurs Tours, d'Arcades voutées, & que ſes batans ſont couverts de fer: à l'iſſuë de cete porte, on entre ſous une Arcade de 70. piês de long, ſi obſcure, que les étrangers ne ſauroient s'empêcher de fremir. Cete Vile a obey pendant long temps aux Rois de Tunis; Barberouſſe s'en étoit emparé & les Habitans s'étoient delivrez de ſa tyrannie, en chaſſant Aſſan Gerby ſon

Sa ſituation.

proche parent. Mais l'an 1545. ou 1550. Dorgut ou Dragut Corſaire Turc & Bacha de Tripoli ayant corrompu quelques Bourgeois, ſe ſaiſit de la vile par trahiſon, & depuis ce temps-là elle a demeuré ſous l'obeiſſance des Turcs.

SECTION VII.

Le Gouvernement de Cairoan ou Carvan.

CE Gouvernement comprend les Viles de *Cairoan*, de *Tobulba* & d'*Asfachus*. *Cairoan* & par corruption Carvan eſt ſituée à ſept miles de la Mer, à 20. de Tunis & à 11. de Carthage ; elle doit ſa naiſſance à Ocuba General de l'Armée d'Odman ſucceſſeur de Mahomet & troiſiéme Calife qui la choiſit l'an 652. pour étre la retraite & le rendez-vous de ſes Troupes; il la ferma de murailles de brique bien garnies de Tours : il y fit bâtir une ſuperbe Moſquée, ſoutenuë par des pilieis de marbre, parmy leſquels il y en a deux d'un prix

Ses confins.

ineſtimable, qui ſont d'un rouge vif, éclatant, & jaſpez de petites taches blanches comme le Porphyre. Tout le Pays d'alentour n'eſt qu'un deſert ſablonneux & ſterile, où l'on ne rencontre ny ſource ny puits; l'on y aporte des proviſions par charoy des viles de la Côte, qui ſont toutes à cinq ou ſix lieuës de là.

2. *Autres Viles. Tobulba* *Tobulba* ou *Tabulba* eſt une Colonie des Romains batie ſur la Côte à trois lieues de Moneſter vers l'Orient: du temps d'*Elagleb*, qui en étoit Gouverneur; cete Vile s'acrut ſi fort, que les Habitans ſe virent obligez d'en bâtir une autre tout proche qu'ils apellerent *Recheda*, où ce Prince & ſes Courtiſans établirent leur Cour; mais elle a été ruinée par les guerres: & quoyque depuis elle ait été repeuplée, elle n'a jamais eu tant de luſtre. *Asfachus*, *Esfucho* ou *Elfachus* eſt une petite vile de 400. maiſons, dit Marmol, batie ſur la Côte par les Anciens Mores, & fermée de bonnes murailles.

3. *Le terroir.* Le terroir d'Asfachus ne raporte que de l'orge; celuy de Tobulbe eſt preſque tout inculte, à cauſe des courſes des Arabes: il y croit pour-

vant force oliviers & quelques autres arbres : il y a grand nombre de Corroyeurs à Carvan, qui envoyent leur cuir preparé au Biledulgerid, où l'on ne trouve pas beaucoup de nos draps d'Europe. La vile de Carvan est fameuse, parce qu'elle est le siege du Souverain Pontife & Vicaire de Mahomet: les Arabes tiennent cete vile pour si sainte, qu'ils croyent que les Morts qui y sont enterrez ne sauroient être damnez, parce qu'ils sont participans des Prieres du Pontife & de ses Prétres : les grands Seigneurs se déchaussent par respect, lorsqu'ils entrent dans la vile; ils y font batir des Chapelles & leur assignent de grosses rentes, s'imaginant qu'aprés cela, ils s'en vont droit en Paradis.

4. *Les Iles de Tabarca & de Galita.*

A six miles du Cap de Mascarez : prés du Royaume de Tunis est l'Ile de Tabarca, qui est separée de la terre ferme par un bras de Mer, qui n'a pas plus de 500. pas de largeur. Cete Ile est possedée par quelques Marchands François qui y ont fait bâtir un Fort, & y tiennent une Garnison de 100. hommes & des munitions de guerre pour la sureté

du commerce & de la pêche du Corail: mais ils sont contrains de payer au Bacha de Tunis 4000. écus & 2000. à celuy d'Alger. Vis-à-vis de Tabarca & à cinq lieuës de cete Ile: il y en a une autre, qu'on nomme *Galita & Galata*, où il n'y a rien de considerable.

CHAPITRE VIII.

LE ROYAUME DE TRIPOLI en general.

1. *Sa definition.* CE Royaume; qui tire son nom de sa Capitale, est gouverné aujourd'huy par un Bacha particulier; il comprend les Provinces de *Tripoli propre*, *d'Essab*, de *Mecellata*, de *Mesrata*, ou de la *Cyrenaïque* & *de Barca* Outre quelques petites Iles, il s'étend d'Occident en Orient depuis l'Ile de Zerby jusqu'en Egypte, & depuis la Mer Mediterranée jusqu'au pays des Negres.

Son étendue.

2. *Histoire de la Ville de Tripoli.* La Vile de Tripoli est fort ancienne & la Capitale de ce Royaume; elle fut tributaire des Romains avec ses

dépendances; ils la rebatirent sous le Regne de Trajan; dont les antiquitez en donnent des témoignages: elle porte le nom de Tripoli, à cause de trois grands écueils ou rochers à fleur d'eau, qui sont à l'entrée de son Port; depuis elle tomba entre les mains des Roys de Maroc, de Fez, & de Tunis, qui l'ont possedée chacun à son tour. Mucamen faisant trop le Tyran, les Tripolins se soulevérent contre luy, mirent à mort ses Oficiers; ils élurent un d'entre eux, à qui ils donnerent l'autorité suprême. Ce nouveau Souverain regna au commencement avec beaucoup de douceur; mais d'abord qu'il voulut faire le Tyran il fut assassiné par son beau frere. Les Bourgeois prirent aprés sa mort pour Chef un Courtisan qui s'étoit fait Hermite, qui les gouverna pendant quelques mois; les Genois s'en étant ensuite rendus quelque temps Maîtres en furent chassez par les Espagnols. Ce fut en l'an 1503. que Dom Pedro de Navarre la prit, en fit tous les Habitans prisóniers avec leur Chef & son Gendre, les amena de là à Palerme; où Charles V. mit le Prince de Tripoli en

liberté. Les Chrétiens avoient démantelé la vile, & n'avoient conservé que le Chatau, qu'ils avoient extremement fortifié. Le Prince de Tripoli y étant de retour la rebatit par la permission de l'Empereur & la posseda jusqu'en l'an 1535. que Barberousse s'en empara; Charles Quint la reprit sur ce Corsaire, & la donna aux Chevaliers de S. Jean de Jerusalem; ils en furent Maîtres jusqu'a l'an 1551. que le Sinan & Dragut Amiraux de Soliman Empereur des Turcs, apres avoir pris l'Ile de Gohe mirent le siege devant Tripoli avec une Flote de 150. vaisseaux & obligerent la vile de capituler; sous les conditions que la garnison sortiroit toute entiere armes & bagages sauves, & qu'on leur fourniroit des vaisseaux pour les conduire à Malte en toute sureté; mais nonobstant la parole donnée, on les dépoüilla, on passa au fil de l'épée 200 Mores, qui avoient eté au service de l'Ordre; on envoya la plupart des Chevaliers aux Galeres & on remit les autres à discretion du Bacha, qui les fit tous Esclaves. Tellement que les Turcs en étant les Maîtres, ils en firent un Gouvernement sous le com-

mandement d'un Bacha; mais s'étant aperçu que les Bachas, qui n'y demeuroient que trois ans en emportoient des sommes considerables avec beaucoup de tyrannie, s'affranchirent de ce dangereux Gouvernement, & se mirent sur le pié de Republique, commandée par un d'entre eux, comme Tunis & Alger; ce qui s'est maintenu jusqu'à present sous la protection du grand Seigneur, qui y envoye un Bacha de trois en trois ans pour prendre garde à tout ce qui s'y fait. La principale Forteresse de cete vile s'apelle *Mandry*; elle avance dans la Mer; c'est une grosse Tour, garnie de canon & bien batie. On y en voit quelques autres sur le bord de la Mer; le corps de la place est caché par deux grands Bastions, assez forts; on y conte 64. pieces de canon en baterie; cet Etat est assez grand jusqu'au Royaume de Tunis, il y a peu de Viles considerables, *&c.*

L'an 1598. un Morabou nommé Cid Haya fit soulever la vile & tout le Royaume contre les Turcs, esperant que les Chrétiens l'aideroient, ou qu'il pourroit trouver le moyen

3. *Entrepriſe d'un Morabou.*

de leur livrer la vile. Mais le Bacha Asan Amiral, qui tenoit la Mer avec 60. Galeres, & les troupes auxiliaires de Tunis & d'Alger, remporta plusieurs Victoires sur le Morabou, qui se vit enfin abandonné de tout son moude & tué par ses propres partisans.

4. *Gouvernement present.* Tripoli a été gouverné pendant quelque temps par un Sangiac, qui relevoit du Bacha de Tunis : mais le Grand Seigneur a trouvé depuis plus à propos d'y envoyer un Bacha de Constantinople, qu'il honore de l'étendart de Tunis, & du titre de Beglerbey : l'autorité du Bacha de Tripoli est maintenant sur le même pié que celle du Bacha de Tunis. L'an 1600. Mamet Bey, Renegat Grec, de l'ancienne famille des Justiniens, sut si bien s'insinuer dans les bonnes graces du Grand Seigneur, qu'il en obtint l'étendart de Tripoli. Après quoy s'étant rendu maître du Chateau il ne voulut plus reconnoitre le Bacha, prit en main les rênes du Gouvernement, sous le nom pourtant de l'Empereur Turc, auquel il envoya des presens & des Esclaves en signe d'hommage & de recon-

noissance. Enfin ce Bey devint si puissant, que ny le Divan ny qui que ce soit n'osa le contredire; il leva des gens de guerre sans le leur communiquer, & les tint dans le Chateau pour la garde de sa personne, afin d'éviter le malheur des autres Bachas, que le Sultan fait étrangler quand il luy plait.

CHAPITRE IX.

LE ROYAUME DE TRIPOLI en particulier.

SECTION I.

La Province de Tripoli propre.

CEte Province a pour bornes à l'Occident le fleuve Capes & le Royaume de Tunis; au Septentrion la Mer Mediterranée, depuis l'embouchure du fleuve Capes jusqu'à la Province de Mecellata. Les principales Viles de cete Province

I. *Ses confins.*

Princi-
pales Viles

ſont le *Vieux* & le *Nouveau Tripoli*, *Capés*, *Machres*, *Elhamma* & *Zoara*.

2. *Le vieux & nouveau Tripoli.*

Le *Vieux Tripoli*, qui eſt la partie de l'Empereur Severe, a été baty par les Romains, conquis par les Gots & rüiné par les Mahometans, du temps de leur ſecond Calife nommé Hamor : de ſorte qu'elle n'eſt pas beaucoup peuplée preſentement. Le nouveau Tripoli, qu'on nomme d'ordinaire *Tripoli en Barbarie*, pour le diſtinguer de celuy de Syrie, & qui eſt apellé par les Turcs *Terabulus* & par les Mores *Trebeliz* ou *Tarabilis*, eſt ſitué ſur la côte dans un terroir ſablonneux prés du vieux Tripoli, aprés la deſtruction duquel il a été baty ; cete vile n'eſt pas grande, mais elle eſt fort peuplée, fermée de bonnes murailles & fortifiée de Tours & de rempars : il n'y a point de foſſez ; on y voit deux portes ſeulement, l'une au Sud, qui regarde ſur la Terre ferme, & l'autre au Nord, du côté de la Mer. Il n'y a point de Citadele mais ſeulement deux Forts, l'un au Midy & l'autre au Septentrion, contre le port qui eſt beau & grand. Il n'y a qu'une priſon pour les

les Esclaves, parce qu'ils n'y sont pas en si grand nombre qu'à Tunis & qu'à Alger.

Caps ou *Capés* que les Mores apellent *Cabez* est le *Tacape* des Anciens. C'est une Vile fort ancienne, batie prés d'un Golfe de même nom, fermée de vieilles murailles, & defenduë par une bonne forteresse. *Machres* ou *Mahara* est un Vilage situé à l'embouchure du Golfe de Capés, à 13. miles de l'Ile de Zerby; on y a baty depuis quelques années une Citadele pour la garde du Golfe. *Elhamma* est une Vile batie par les Romains, à trois miles de Capés, environnée d'un mur de pierres de taille : on voit encore sur ses portes des inscriptions Latines gravées dans le Marbre. *Zaora* qu'on croit être la même Vile que celle qu'on apelloit autrefois le port de Pision, est une ancienne Vile, batie sur la côte, à 23. miles de l'Ile de Zerbi vers l'Orient. Sur la même côte il y a une autre Place, qu'on apelle *Casarnacar* qu'on croit être l'ancienne vile de Gichtis.

2. *Autres Viles.* *Capés.* *Machres.* *Elhamma.* *Zaora.* *Casarnacar.*

Il y a deux fameux bancs de sable sur les côtes de Tripoli, qui en ren-

3. *Bancs de sable*

dent l'accez dificile & dangereux ; le plus grand eſt ſitué vis-à-vis de la Province d'Eſſab, ſous le 29. degré de Latitude, & le 48. de Longitude; & le moindre eſt autour de l'Ile de Querquenés, à 32. degrez de Latitude & à 43. de Longitude. Le Lac de Triton ſi fameux chez les Anciens eſt le Golfe de Capés d'aujourd'huy.

5. *Rivieres.* Il y a pluſieurs rivieres dans ce Royaume qui ſourdent du mont Atlas & ſe dechargent dans la Mer, comme ſont *Caſarnacar*, *Raſalmabes* & le *Magro* autrefois *Cenifés*. A demy-heure d'Elhamma, il y a une fontaine d'eau chaude qu'on a mené dans la Vile à travers d'un Aqueduc, pour en faire des etuves : mais il y a peu de gens qui s'en ſervent, parce que la chaleur de cette eau eſt exceſſive. Il y a des habitans qui en boivent aprés l'avoir laiſſé repoſer tout un jour, afin qu'elle ait le temps de devenir fraiche ; mais elle n'etanche guere la ſoif, parce qu'elle eſt trop ſouphrée. Prés de cete fontaine il y a un Lac, qu'on apelle le Lac des Lepreux, parce que ſon eau eſt fort bonne pour guerir cete infection.

Fontaine chaude.

Lac Lepreux.

6. *Le terroir* Le blé eſt toujours fort cher à Tri-

poli, à cause de la sterilité du terroir, qui ne porte que des dates. Sanut dit qu'il y a quantité d'arbres de Lotus dont le fruit, qui est beaucoup plus doux que les dates, sert aux habitans à faire d'excellent vin. Il croit aussi beaucoup de Limons & d'Oranges autour de la Vile, & un certain fruit que les Arabes apellent *Halbhazis*, qui germe sous terre, de la grosseur d'une feve, & a le goût des Amandes; on ne le mache point, on ne fait que le sucer.

7. *Mœurs des Habitans.*

Les habitans de Tripoli se soutiennent par le commerce & la fabrique des Etofes; ceux de Capes sont des pauvres gens qui s'ocupent à l'Agriculture & à la Pèche, & que les Arabes & le Bacha de Tripoli chargent extraordinairement d'impos. Ceux d'Elhamma vivent de vol & de rapine, & ceux de Zoara de la chaux & du platre, qu'ils font & qu'ils portent vendre à Tripoli: le blé est si cher dans cete Vile qu'un homme passe pour riche qui peut faire provision de deux ou trois muids de blé.

8. *Ses revenus.*

Les revenus du Bacha de Tripoli montent environ à 180000. Ducats qu'il tire des Impos etablis sur l'en-

trée & la sortie des Marchandises ; du tribut que les Juifs payent par tête, & de ce que les camps volans peuvent extorquer des Arabes. Plusieurs galeres des Venitiens abordoient autrefois à Tripoli & y faisoient extrémement valoir le commerce ; les Tripolins ayant toujours eté fort portez au Negoce, à cause de la situation commode de leur Vile, qui est placée sur une côte entre Tunis & Alexandrie, où l'on ne trouve point d'autre grande Vile. On y fait grand trafic d'esclaves Negres qu'on envoye en Turquie : quoy que la vile de Tripoli soit la moindre de toutes celles que possedent les Corsaires, ses habitans ne laissent pas de faire beaucoup de mal ; parce qu'elle est située sur la route d'Alep & d'Alexandrie.

9. *L'Ile de Zerby.* Les Geographes sont en contestation pour savoir si l'Ile de *Gerbes* ou de *Zerby* est le *Girba*, ou l'*Egimurus*, ou le *Zeta*, ou le *Glaucon* des Anciens: les Arabes qui l'apelloient autrefois *Gezira*, lui donnent maintenant le nom d'*Algelbens* & les Espagnols celuy de *Gelves*. Elle est située à l'embouchure du Golfe de Capes, à 200.

pas de petites Syrtes ou bancs de sable & si prés de la terre ferme, que Pline assure qu'elle y etoit jointe par un Pont, que les Insulaires rompirent, pour fermer le passage à l'Ennemy. Elle a quatre miles de tour, & est située sous le 32. degré de Latitude; Ptolomée & Pline, metent deux Viles dans cete Ile *Meninx* du côté du continent d'Afrique & *Gerra* à son oposite à l'autre extremité. On dit aussi qu'il y a eu une autre Vile nommée *Sibile* qu'un Roy de Sicile démolit, lorsqu'il s'empara de toute cete Ile l'an 1159. Quoy qu'il en soit, il n'y a plus que quelques petits Vilages du côté du Nord defendus pas une Forteresse où les Turcs tiennent Garnison, tels que sont *Zadaïque*, *Zibide*, *Camuse*, *Agimar*, *Borgi*, *Rochere*, ou *Cantare*. Cette Ile est toute plaine, son terroir si sablonneux & si maigre, que quelque peine que ces habitans prennent à l'arroser & à l'engraisser, il ne raporte que de l'orge & en petite quantité. Il y a quantité de figues, d'olives, & de raisins, que les Insulaires font secher & les envoyent à Alexandrie & ailleurs. On y trouve sur la côte voi-

fine, un certain arbre, que les Anciens apelloient *Lothus*, dont le fruit est de la grosseur d'une feve, & jaune comme du safran ; quand il est mûr le goût en est si agreable, que les Grecs disoient que ceux qui en en avoient une fois goûté oublioient leur patrie, & que les Poëtes feignent qu'Ulysse & ses compagnons, pendant leurs égaremens ayant été jetez dans cete Ile & ayant mangé de ce fruit, perdirent le desir de retourner en Grece : de là vient qu'on apelloit cete Ile *Lothophagites* & ses habitans *Lothophages*. Les Italiens nomment ce fruit *Bagolaro* & les Arabes *Sadar*. Les habitans parlent l'ancienne langue d'Afrique & non pas Arabe : ils avoient autrefois leur Cheque particulier, qui étoit sous la protection d'Espagne : ils dependent presentement du Bacha de Tripoli. L'Empereur Charles-Quint conquit cete Ile lors qu'il s'empara du Royaume de Tripoli, & la joignit au Royaume de Sicile, mais les Turcs en chasserent les Ducs d'Albe & de Medina Celi, qui y commandoient de sa part.

SECTION II.

La Province d'Ezzab.

CEte Province depend du Royaume de Tripoli, quoyque quelques-uns en fassent une des dependances du Biledulgerid : elle commence à l'Occident au delà des montagnes de *Garian* & de *Biniguarid* & finit vers une riviere qui la separe de Mesrata & se jete dans la Mer du côté du Levant. 1. *Ses Confins.*

Sanut met dans Essab, les places de *Ras-Axurra*, *Tessuta*, *Rasamisar*, *Lepide* autrefois *Eoa* ou plutôt *Leptis*, comme la ressemblance du nom semble le faire croire, *Brata* ou *Blata* & le cap de *Giudeca* ou *Zudica*. 2. *Principales Villes.*

Le mont *Garian* montagne extremement haute & froide a trois miles d'etenduë en longueur & en largeur ; elle est au Septentrion du mont Atlas, à quatre miles de Tripoli, & separée des monts Benitefren & Nefuse par de grands deserts sablonneux : il y a environ 130. Vilages. Le mont *Be-* 3. *Montagnes. Garian.*

Beniguarid. *niguarid* eſt à quatre lieuës de Tripoli, fait partie du mont Atlas, & a 150. Vilages.

4. *Terroir & mœurs.* Cete Province produit peu de blé; beaucoup de Dates, d'Olives & de Safran, qu'on eſtime ſi fort au Caire qu'il s'y vend le tiers plus que celui qui croit ailleurs : les Bereberes qui habitent le mont Garian ſont des lâches, qui ſe laiſſent metre le pié ſur la gorge par les Arabes : ceux de Beniguarid ſont des gens de cœur, qui ſe defendent vaillamment contre ces brigands : il a été un temps qu'ils pouvoient metre 20000. hommes ſur pié, qu'ils faiſoient tête aux Rois de Tripoli, & qu'ils metoient les Turcs en deroute; mais ils ſont preſentement ſoûmis au Bacha de Tripoli.

SECTION III.

La Province de Mecellata.

1. *Ses confins.* LEs Anciens apelloient cete Province *les grandes Syrtes* & les Arabes la nomment *Ceirat el Quibir*, qui eſt à huit miles de Tripoli, tirant vers l'Orient le long de la Mer. La

Capitale *Mecellata*, qui donne son nom à toute la Province, porte chez Ptolomée le nom de *Macomaca* ou de *Calamacula* : il y a trois autres Bourgades, que les Anciens apelloient *Aspi*, *Sacazama* & *Pyrgos*, & qu'on nomme aujourd'huy *Lard*, *Cedic* & *Eufata*. En poursuivant le long de la côte, on trouve *Sibaca* chez Ptolomée *Aporispurgos*, le *Cap de Sorta*, autrefois le *Cap d'Hipie*, le vilage *de Nain*, où est le Sepulchre des Philenes, deux freres qui s'étoient immolez pour leur patrie, & ausquels les Carthaginois avoient consacré des autels.

Le païs produit quantité de Dates & d'Olives : les habitans qui sont Bereberes & Mahometans peuvent metre six mile hommes sous les armes. Ils ont un chef qui les commande en paix & en guerre & les defend contre les Arabes : Gramaye veut qu'ils en dependent ; on croit pourtant qu'ils sont soûmis au Turc. *Le terroir.*

SECTION IV.

La Province de Mesrata ou *la Cyrenaique.*

Ses confins.

MArmol croit que *Mesrata* est la *Cyrenaïque* ou *Pentapolis* des Anciens ; elle depend du Royaume de Tripoli, quoy que Magin la renferme dans la Province de Barca. La Cyrenaique faisoit partie de l'ancienne Libye & s'etendoit depuis l'Autel des Philenes, qui est le havre de *Sabbia* jusqu'au Nil & à la Valée de *Catabatmos* en Egypte : Ptolomée pousse ses bornes encore plus loin, savoir jusqu'à la vile des Dardanides; ainsi la Cyrenaique renfermoit la Marmarique. Les confins modernes de Mesrata sont au Couchant la Province de Mecellata ; au Levant celle de Barca ; au Nord la mer Mediterranée, & au Midy la Libye. Le Pentapolis n'est qu'une partie de cete Province, qui comprenoit les viles de *Cyrene*, *Berenice* ou *Hesperie*, *Apollonie*, *Ptolemais*, *Arsinoé* ou *Teuchires*, aujourd'huy *Coreno*, *Berbic* ou *Ber-*

Villes du Pentapolis.

tic, *Bon-Andrea*, *Tolomete*, & *Trocara*.

Les principales Places de cete Province, le long de la côte sont *Alcudie* ou *Automalan* selon Ptolomée. Le cap de *Sabbia*, autrefois *Promontorium Drepanum*, où étoit le vilage des Philenes. *Zanara* autrefois le port de Diarchée ou l'Ile des Oiseaux, à un mile de la terre ferme. *Camera* ou *Cambra* autrefois le cap des Briois, & *Arabry* la côte des mêmes peuples. Aprés quoy on trouve le Pentapolis & les cinq Viles de son ressort, on arrive de là au bord de la riviere de *Milel*, que Ptolomée apelle *Lathon* ou *Lethon*, & que quelques-uns ont pris pour le fleuve *Lethé* à cause de la ressemblance du nom, dont quelques Auteurs placent la source dans la Celtiberie ou l'Arragon. Aprés avoir traversé le fleuve Milel, on rencontre les viles de *Zadra* autrefois *Ausigda*; *Longifana* ou *Longifaria*, autrefois le *Temple d'Aptuch*; la forteresse d'*Aras Ausen*, que les Mariniers Italiens apellent *Carene*, d'autres *Raxalse* & que les Anciens nommoient le cap de *Ficos*. *Borceli* autrefois *Erythron*: *Favora*:

2. Principales Places.

autrefois *Chersy*, & *Darna* ou *Dardanie* autrefois le cap de Zephirium, qui eſt le quartier le plus oriental de cete Province ſur les confins de la Marmarique. Dans le pais on trouve *Cyrene* aujourd'huy *Corene* ou *Cerret*, Vile qui a donné la naiſſance au Poëte Callimaque, & aux Philoſophes Eratoſthene, Carneade & Ariſtipe. On y voit auſſi Arquide, Quereda, Napoli ; ou au moins des reſtes de toutes ces Viles ; car la Cyrenaique, qui étoit autrefois ſi peuplée, eſt preſque toute deſerte maintenant. Les Corſaires ravagent leurs côtes & les Arabes leurs champs. Cependant les habitans de Meſrata ſont courageux & même riches, par le commerce qu'ils font des Marchandiſes d'Europe dans le pais des Negres, d'où ils raportent en echange des Eſclaves, de la Civete & du Muſc. qu'ils envoyent en Turquie & où ils trouvent fort bien leur conte. Lorſque les habitans de la plaine s'uniſſent avec les Bereberes des montagnes, ils peuvent metre dix mile hommes ſur pié ; ils ſont preſque toûjours en querelle avec les Arabes, & dans les ſiecles paſſez ils ſe ſoûle-

Habitans.

voient souvent contre les Rois de Tunis pour ne pas payer les Impos : presentement ils sont dans une entiere dependance du Turc.

Tout ce quartier, qui est peuplé de Bereberes, a 13. miles de circuit, & porte beaucoup de blé & de dates. Ces Bereberes sont des Paisans, qui se tiennent dans des hutes faites de branches de Palmiers : ils sont maintenant sujets du Turc, & s'étant voulu revolter l'an 1567. ils furent defaits dans quatre jours, contrains de poser les armes, & de payer leur faute avec 3000. Ducats contans. 3. *Le païs de Tauruca.*

SECTION V.

Le Desert de Barca ou de la Marmarique.

IL semble que le nom de *Barca* est fort ancien ; Virgile place en cet endroit les *Barcéens*, & Ptolomée les peuples qu'il apelle *Barcites* : & ce que les Anciens metent la vile de *Barcé* dans la Cyrenaique, ne detruit point cete opinion, puisque cete Province s'etendoit jusques en Egypte. 1. *Ses confins.*

& renfermoit par conſequent la Marmarique. On apelle d'ordinaire toute cette étenduë de pais *Barca*, & les Arabes la nomment *Sahart* ou *Ceyrat Barca*, le deſert ou le chemin des orages : en efet ce n'eſt preſque qu'un grand deſert qui s'etend depuis la Province de Meſrata & le cap de Raxaltin juſqu'aux confins d'Alexandrie; il a 164. miles de longueur d'Occident en Orient, ſur 30. de largeur du Septentrion au Midy.

2. Ses Places principales.

Les Places les plus conſiderables ſont le *Cap de Raxaltin*, que Ptolomée apelle la *grande Cherſoneſe*, parce que c'eſt une preſqu'Ile : le port de *Trabucho* autrefois *Batrachus* : plus avant dans le pais & prés de la Libye eſt la vile d'*Augele*, qui porte aparemment encore le nom des anciens Augeliens. *Luco* autrefois *Antipyrgus*. Le *Cap de Luco* autrefois *Promontorium Catyonium*. Le Port de *Meſulomar*, le havre de *Salonef*, autrefois le port de *Panorn*. Enſuite vient *Catabatmus* aujourd'huy *Carto* une grande valée, qui s'etend juſqu'en Egypte vis-à-vis du lieu où étoit le Temple & l'Oracle de Jupiter Hammon. Les Pelerins qui vont à la

Meque visiter le Sepulchre de Mahomet apellent cette Place en Arabe *Hesacchbir*, c'est à dire Mazures. On trouve ensuite le Port d'*Alberton* qu'on apelle aussi le Port du Soudan. Puis *Laguxi* autrefois *Trifachi*. Le havre & le *Cap de Raxa*, autrefois *Paretonium*. La vile de *Barca*, qui donne son nom à toute cete contrée est beaucoup plus avant dans le pais.

3. *Le terroir.*

Presque tout le terroir de Barca est sablonneux, maigre & inculte, & on y trouve fort peu d'eau. Dans toute cete grande etenduë de pais, il n'y a que quelques Vilages qui raportent quelque peu de grain & de dates; cependant quoy que les habitans de Barca soient pauvres en danrées; cela n'empêche pas que leurs voisins, qui en ont encore plus faute qu'eux, ne viennent leur demander de leurs provisions, leur aportant en echange des moutons & des chameaux, que la Marmarique ne sauroit nourrir faute de fourrage. Et cete cherté est la cause que les peres & les meres envoyent souvent leurs enfans en Sicile, pour y servir & y gagner leur vie. Les Arabes de Barca sont laids, & maigres de corps; la pauvreté les rend voleurs

de grand chemin : de sorte que les Caravanes n'osent passer sur leurs côtes ; elles sont obligées de faire un detour de plus de 50. lieuës. Avant l'entrée des Arabes en Afrique, toute cete contrée étoit deserte : ensuite les plus forts d'entr'eux se posterent dans les endroits les moins steriles, & les autres demeurerent dans ces grands deserts exposez à toutes les incommoditez qu'on peut facilement prevoir. Lorsque ces brigands ont atrapé quelque voyageur, ils lui font boire du lait chaud, puis le prennent & le secoüent la tête en bas pour le faire vomir, & foüillent avec grand soin dans cete ordure pour voir s'ils n'y trouveront point quelque Ducat que le Pelerin pourroit avoir avalé pour le cacher aux yeux des voleurs. Les Viles qui sont sur la côte sont un peu plus policées que celles qui sont repanduës dans le Pais. Le Bacha de Tripoli tient un Cadis à Barca capitale de la Province : tous ces peuples font profession de la Religion Mahometane, mais aparemment ceux qui habitent dans le milieu des deserts, comme ils n'ont point de Temple, n'ont point aussi de Religion.

CHAPITRE X.

RELATION de tout ce qui s'eſt paſſé touchant l'afaire de Tripoli juſqu'à la ſignature de la Paix; avec beaucoup de particularitez, que peu de gens ont vuës, & qui ſont tres-avantageuſes à la France.

SECTION I.

Les Tripolins pourſuivis juſques dans l'Ile de Chio.

IL eſt ſurprenant qu'une des meilleures Regions du Monde ne ſoit aujourd'huy remplie que de Corſaires & de Bandis ; la Barbarie eſt tres-fertile en toutes ſortes de

grains & de fruits : cependant l'oiſiveté & la loy de Mahomet ont perverty les habitans ; ce ne ſont plus que des Pirates, que des gens ſans foy & ſans humanité. Les Tripolins ne ſont pas moins Pirates que les Algeriens. Ils vivent dans une grande independance, moyennant un tribut annuel qu'ils payent au Grand Seigneur ; c'eſt ce qui les a obligez de refuſer de faire raiſon d'un Vaiſſeau pris ſous la Banniere de France, & de pluſieurs Chretiens retenus eſclaves. Sa Majeſté apres cet inſolent refus ordonna de les pourſuivre par tout : tellement que Mr. le Marquis d'Anfreville, detaché aux Iles d'Hyeres par Mr. du Quene pour reconduire deux petits Batimens pris à Modon depuis quelques mois : il rencontra ſix Vaiſſeaux de Tripoli prés du Cap de Sapience & ſe mit en état de les combatre ; il y en eut trois qui firent force de Voiles aprés une courte reſiſtance, les trois autres montez chacun de quarante pieces de Canon s'opiniatrerent à ſoutenir le combat environ 30. heures & furent contraints de ſe retirer dans l'Ile de Chio pour ſe radouber.

Sujet de la rupture de la Paix.

Combat de Mr. d'Anfreville contre les Tripolins.

Mr du Quene en ayant été averty les y ala surprendre le 23. Juillet avec son Escadre, composée de sept vaisseaux ; il envoya dire auparavant à l'Aga qui commandoit dans la Forteresse, qu'il venoit comme amy ; mais qu'il avoit des ordres exprés d'examiner les Pyrates de Tripoli, qui par les termes des Capitulations étoient nommés sujets, rebelles & abandonnés à la vengeance de l'Empereur des François, il n'eut pas la satisfaction qu'il atendoit, à cause que les Tripolins étans Maitres du Port & de la Vile, on ne luy fit aucune reponse ; ce qui l'obligea aprés avoir assemblé le Conseil de se poster à demy portée du canon des Ennemis & de les canonner : le temps fut favorable ; les Tripolins ocupés à se redouber se trouvoient desarmés ; si bien qu'ils tirerent peu, la plupart se sauverent à la nage dans les deux Forts de la Vile; on seroit entré dans le Port pour les aborder, si l'on n'avoit été empéché par une grande estacade qu'ils avoient faite. Le Combat dura trois heures & demy ; le Chateau tira toujours sur l'Escadre de Mr du Quene, & l'on tira de

2. *Les Tripolins ataqués dans l'Ile de Chiopar Mr du Quene.*

son côté sept miles coups, dont il y en eut fort peu de perdus; ceux qui n'atrapoient point les Navires Tripolins renversoient les maisons de la Vile, dont quantité de gens furent acablés; il y eut quelques hommes de tuez sur les Vaisseaux de France, & plusieurs blessez. Le lendemain la Vile envoya demander composition, & qu'elle vouloit obliger les Tripolins de faire la paix ou de sortir du Port; on ne fit aucune réponse, on moüilla au large pour mieux bloquer ces Corsaires. On sait assez le desordre que ce Combat causa à la Porte, & de quelle maniere Monsieur de Guilleragues se conduisit dans cete rencontre à la gloire de la France & pour soutenir dignement le Caractere d'Ambassadeur des François, il seroit inutile de le repeter icy.

SECTION II.

La paix faite entre la France & les Tripolins.

APrés plusieurs contestations entre Mr de Guilleragues & le grand Visir, sans qu'on peût jamais ébranler la fermeté de cet Ambassadeur, ni l'obliger de faire la moindre chose qui peût abaisser la dignité de son caractere, quelques menaces qu'on luy peût faire; le Capitan Bassa suivant les instructions qu'il reçut de la Porte convint enfin avec Monsieur du Quene d'un traité de paix, dont voicy les principaux Articles. 1. *Traité de la Paix.*

1. *Tous les François embarqués tant sur les Vaisseaux Corsaires de Tripoli, que sur ceux qui sont sortis de cete Vile pendant l'année* 1681. *seront mis en liberté.* 2. *Le Navire du Capitaine Cruvilier pris sous la banniere de France, mis dans le Port de Chio & monté de seize pieces de canon sera rendu avec ses Agrets, ses armes, ses munitions & son équipage.* 3. *Le Vaisseau l'Europe* 2. *Principaux articles.*

pris sous la banniere de Majorque & mis dans le même port demeurera en dépôt sous l'autorité du Capitan Bassa, avec ses armes, ses agrets, jusqu'à ce qu'il ait été decidé s'il doit passer pour François. 4. *Les Vaisseaux de Tripoli ne pourront visiter aucun Batiment negotiant sous la banniere de France, ny toucher aux personnes, aux Vaisseaux, ny aux Marchandises, pourveu qu'ils soient porteurs de passeport de l'Amiral de France.* 5. *Tous les Etrangers qui se trouveront sur les vaisseaux François, seront libres & assurés en leurs personnes & en leurs biens; comme aussi tous les François de quelque qualité qu'ils soient, qui se trouveront embarqués sur des vaisseaux portant banniere étrangere, quoy qu'ils fussent ennemis.* 6. *Les prises Françoises, qui seront faites par les ennemis, ne pourront être vendues, ny les Esclaves dans aucun des Ports du Royaume de Tripoly.* 7. *Il sera établ'y un Consul François à Tripoli.* 8. *Aucune prise ne pourra être faite sur les cotes de France, qu'à la distance de dix lieuës en Mer.* Ces Articles n'eurent pas plutôt été signés, que le Capitan Bassa les envoya à Constantinople pour être ra-

cifiés par le grand Seigneur ; enſuite de ce traité on rendit le Vaiſſeau du Capitaine Cruvillier avec tout ſon équipage, & cent ſoixante Eſclaves Chrétiens, en atendant de ramaſſer tous les autres qu'on auroit pour les prendre. Mr de la Magdelaine ala à Tripoly, pour y faire la fonction du Conſul de la Nation Françoiſe.

SECTION III.

Tripoly bombardé par les François eſt contraint de demander la Paix en 1685.

L'Armée Navale commandée par Mr le Maréchal d'Etrées Vice-Amiral de France partit le 17. de Juin de l'Ile de l'Ampadouſe & arriva le 19. devant la Vile de Tripoli, où Mr le Marquis d'Amfreville croiſoit avec Mr de Neſmond ; l'on moüilla en un beau temps environ à deux lieuës au large de la Vile, le fond ſe trouvant tres-méchant, Mr de Tourvile ſuivi de quelques Cha-

1. *La flote de France arrivée devant Tripoli le 19 de Juin 1685.*

loupes armées ala de nuit sonder jusques sous les murailles de Tripoli; il rencontra un meilleur fond; Monsieur d'Amfreville leva l'Ancre, & ala moüiller avec un autre Vaisseau à une lieuë de la Vile, le reste de l'armée apareilla pour moüiller sur la même ligne: il est tres-dificile de pouvoir rien decouvrir que les murailles & les fortereſſes, la Vile se trouvant trop basse, aussi bien que la Côte, qui est extremement dangereuse.

2. Les mesures que l'on prend pour bombarder Tripoli.

On ne fit jusqu'au 22. que reconnoître les environs du Port & tirer le plan de la Vile; ensuite on donna ordre aux cinq Bombardiers de se preparer; on fit demater les Hunnieres & l'on mit les mortiers en place. Les Chaloupes des Vaisseaux de guerre alerent moüiller des Ancres à la portée du canon de la place; afin de se pouvoir haler sur ces Ancres pour tirer; on commença à se haler sur les 8. heures du soir, Mr de Tourvile, qui commandoit l'ataque, fit poster les Batimens armés à l'entrée du Port, pour empécher les entrepriſes des Ennemis; les Galiotes étant bien postées commencerent à jeter des Bombes dans la vile vers les

les 10. heures de cete méme nuit; Mr de Landouillet Commissaire General & commandant une Compagnie de Bombardiers, Mr de Ponti commandant les Galiotes eurent tout le succez qu'ils pouvoient atendre de leur conduite; les Bombardiers tirerent fort juste; la Vile, qui avoit fait inutilement les autres nuits un grand feu de Mousqueterie sur les Chaloupes, ne tira pas un seul coup sur les Bombardes qui en étoient plus proches; l'on continua à tirer jusqu'au lendemain 23. à 6. heures du matin; que les detachemens se retirerent dans leur poste aprés avoir jeté 500. Bombes. A deux heures aprés minuit du 24. on se trouva en état de continuer à bombarder la Vile, avec tant de succez, qu'on voyoit le feu en plusieurs endroits de la place, sans en recevoir aucun coup de canon non plus que la nuit precedente. Mr le Maréchal d'Etrées fit sonder le Port malgré tout le feu que les Ennemis peurent faire, à dessein de trouver un endroit favorable pour y dresser une baterie, qui pût ruiner la Place & les Forteresses; Mr le Comte d'Erées commandant le

Capable, qui étoit à voile pour cette affaire revira de bord sur les Forteresses pour les canonner ; les Chaloupes detachées pour cette expedition se retirerent de dessous le feu de la vile, & le vent s'étant rafraichi, il revint mouiller aussi bien que la Galiote, qui avoit tiré des Bombes jusqu'à lors ; il en tomba quelques-unes dans la Vile, dans le temps que le peuple étoit assemblé, où il y eut 30. ou 40. hommes de tuez ; ce fracas fit pousser des cris épouventables ; les Tripolins deconcertez par de si terribles salves, incertains de ce que l'on vouloit entreprendre dans leur Port, & voyant l'heureuse intrepidité des François de se poster, quelque feu qu'on pût faire sur eux, en un endroit, dont ils croyoient être absolument les Maitres, resolurent d'envoyer demander la Paix à quelque prix que ce fut.

3. *Les Tripolins sont contraints de demander la paix.*

On vit sur le midy sortir une Chaloupe avec un Pavillon blanc ; elle se rendit au bord de Monsieur le Maréchal d'Etrées : ce fut un vieillard agé de 94. ans, qui aprés avoir salué le Vice-Amiral, luy parla en ces termes : *Je suis l'infortuné Trik*

beau-pere de Baba Hassan, chassé d'Alger il y a deux ans, aprés en avoir regné vingt en qualité de Dey & toûjours amy des François : je viens de la part du Divan de Tripoli, pour savoir ce que vous souhaiterez & pour être mediateur de la paix. La reponse de cet Envoyé fut bien reçuë ; Monsieur le Maréchal luy fit connoitre les raisons qu'on avoit euës d'ataquer les Tripolins, & les moyens qu'il faloit prendre pour finir la guerre ; & que pour cela il leur acordoit une Treve jusqu'au lendemain, pour prendre leurs mesures sur les articles qu'il vouloit bien leur faire dresser. Trik promit qu'on ne perdroit pas un moment & que la vile étoit disposée à la paix ; il laissa pour Otage un des principaux de Tripoli, qui etoit venu avec luy, pendant que Mr de Raimond Major de l'Armée & Mr de la Croix Interprete iroient à la Vile ; on tira cinq coups de canon à son depart, ce qui rassura les Habitans, que les Bombes avoient jeté dans une étrange consternation : le Dey fit mile honnêtetés à Mr de Raymond & le fit saluer de plusieurs coups de canon ; le 25. on lit les ar-

ticles chez le Dey, dont les principaux étoient de donner deux cens mile écus pour le dedommagement des prises qu'ils avoient faites sur les Marchands François & rendre tous les Esclaves Chrétiens, qui avoient été pris sous la Banniere de France : la somme les étonna beaucoup, disant, qu'il leur seroit impossible de la trouver ; aprés quelques contestations on tomba d'acord de donner cinq cens mile livres avec tous les Esclaves François ; à l'égard de la somme, ils dirent qu'ils en payeroient une partie le lendemain & le reste en 20. jours, il leur en fut acordé 15. à condition que pendant ce temps ils envoyeroient des bœufs chaque jour pour la subsistance des équipages : pour les Esclaves ils assurerent qu'ils en rendroient au nombre de deux cens, qui étoient tous ceux qui se trouvoient à Tripoli, ou aux environs ; que pour les 400. qui étoient partis sur les sept vaisseaux, qu'ils avoient envoyés au service du grand Seigneur contre les Venitiens, ils donneroient dix des principaux entre eux pour Orages en France, jusqu'à ce que le retour de ces vais-

seaux les mit en pouvoir de renvoyer ces Esclaves. Ils en rendirent 180. dés le lendemain 26. & envoyerent deux Otages. Sur la dificulté qu'on fit de donner les 150000. livres dont on étoit convenu atandant le reste de la somme ; s'excusant sur la dificulté que le peuple avoit fait naitre dans le dessein de diminuer la somme ; on n'avança rien par ces fauses raisons, on se disposoit à les bombarder avec la même vigueur qu'auparavant, lorsque le peuple se laissa toucher de crainte d'essuyer les terribles efets des Bombes : on imposa une taxe pour satisfaire au traité ; quatre ou cinq des principaux eurent la tête coupée par les ordres du Dey, pour avoir témoigné quelque oposition aux conventions de la paix, sur tout à la reddition des Esclaves.

4. *Ce qu'on donna pour la valeur de la sóme de 500000 livres.*

Le 27. outre l'argent monnoyé & les lingos, les Tripolins aporterent à Monsieur le Maréchal d'Estrées, des bagues, des coliers, des diamans, des perles & plusieurs autres joyaux de prix ; ils ne faisoient point de dificulté de les ôter à leurs femmes pour assurer leur repos ; ils rendirent en

même temps un Vaisseau Marchand du Capitaine Jean Carle de Marseille, qu'ils avoient pris quelque temps avant la rupture de la paix; ils eurent jusqu'au 9. de Juillet à fournir la somme entiere, soit en argent ou en marchandise; ils donnerent jusqu'aux Lampes d'argent de la Synagogue des Juifs; ils y ajoûterent des harnois enrichis d'argent, les ornemens des Mitres des Janissaires & la pomme d'argent doré du grand étendart: Monsieur le Vice-Amiral, qui avoit resolu de ne signer la paix, qu'aprés ce temps-là envoya son Secretaire à la maison du Dey, pour rassurer le peuple alarmé; la plupart étoient aux champs n'osant retourner à la Vile, de peur qu'on ne tirât des bombes; tellement que Mr de la Croix ayant mis les articles en Langue Turque, il en fit lecture en plein Divan, la lecture faite les Tripolins signerent le traité & y mirent leur sceau, pour marquer leur joye; ils tirerent 25. coups de canon, & autant pour saluer Monsieur le Maréchal d'Estrée; on reconnut qu'un tres-grand nombre de maisons furent renversées ou abatues & plus de

Conclusion de la paix.

trois cens personnes tuées par l'effet des Bombes ; ils demanderent un Consul de la Nation Françoise ; Mr Martinet fut nommé pour cet employ en atandant les ordres de Sa Majesté ; si-tôt que le pavillon de France parut sur sa maison, les Tripolins tirerent encore 25. coups de canon pour le saluer. Il faut avoüer que le Ciel s'est declaré pour la France en toute sorte de rencontre, & que le Dieu des Armées a rendu nôtre Incomparable Monarque Maitre des Nations les plus belliqueuses, & qu'on n'avoit pû jusques icy mettre à la raison ; Charles Quint, le fameux Ruiter, les Anglois avoient toujours échoué dans leurs entrepriſes contre les Corsaires de Barbarie ; il n'y a que LOUIS LE GRAND qui en soit pu venir à bout, aussi bien que des Genois.

A l'ocasion de ces peuples mutins & perfides & sans sortir de la Mer Mediterranée ; on dira en passant quelque chose de la Vile de Genes ; il est certain que ces orgueilleux Republicains ont poussé à bout la patience du Roy ; ils ont fait tout ce qu'on peut s'imaginer pour desobliger la

4. *Les Genois justement punis par la France en 1685.*

France ; leur opiniatre animosité à moins marqué le caractere d'un peuple Chrétien que celuy d'un Demon ; quelque démarche qu'on ait pu faire pour les obliger à rentrer dans leur devoir & à faire quelque satisfaction à Sa Majesté, on n'a rien pu avancer. Il a falu en venir à la force par la voye des armes. L'Armée Navale arriva pour ce sujet devant Genes le 27. de May en 1684. Les 10. Galiotes qui avoient deux mortiers chacune se posterent à la portée du canon des murailles sur une ligne depuis la Tour du Fanal de l'armée, jusqu'au Faux-bourg de Bisagne, qui étoit à la droite; les 14. Vaisseaux se posterent sur une autre ligne derriere les Galiotes, à deux cens toises de distance ; les 10. Galeres disposées en deux Escadres occuperent les extremités de deux lignes ; elles y faisoient divers mouvemens pour soutenir l'action des Galiotes & empêcher qu'aucun bâtiment ne sortit du Port, les Flutes & les Tartanes où étoient les Bombes & la poudre pour les mortiers, ptirent leur posté hors de la portée du canon & en état de fournir facilement ce qui

Disposition de la Flote.

étoit necessaire aux Bombardiers. Le 18. le Senat ayant deputé six Senateurs pour faire compliment à Monsieur le Marquis de Saignelay, qui aprés les avoir reçus avec beaucoup d'honnêteté leur fit entendre les intentions de sa Majesté sur la conduite que la Republique de Genes avoit tenue depuis long-temps à l'egard du Roy; aprés cete conference on salua les six Deputez en sortant du Vaisseau de cinq coups de canon, comme l'on pratique entre des Nations qui ne sont point en guerre. Leur Conseil finit à cinq heures du même soir, & pour réponse ils firent une decharge de toute leur Artillerie sur l'Armée Navale de France; on fit d'abord signal aux Galiotes à mortier de tirer sur la Vile; elles firent si bien que deux heures aprés on vit le feu en plusieurs de leurs Palais & de leurs Edifices publics. Le 19. les Galiotes se posterent plus prés de la Vile & continuerent à jeter des Bombes qui firent dans la Vile un terrible fracas, on n'y trouvoit aucun endroit de sureté. Le 20. deux Anglois contrains de sortir du Port raporterent que toute la Vile étoit

La réponse des Genois par une decharge de toute leur artillerie.

dans un état pitoyable & dans un dé-
sordre inexprimable, que la troisié-
me Bombe qu'on avoit tirée etoit
tombée sur le Palais du Doge, où le
Conseil étoit assemblé, que le lende-
main ce Palais fut entierement de-
truit par d'autres Bombes; de telle
sorte, que le Doge fut contraint d'a-
bandonner la Vile, qu'il y avoit dé-
ja environ trois mile maisons de dé-
molies ou brulées, que le Palais de
S. George, où est le Tresor de la vile,
leur Arsenal & leur Magasin general
étoient tout-à-fait consumez, que les
Espagnols & les Bandis qui y étoient
venus des montagnes ne faisoient
que piller & assommer ceux qui vou-
loient s'opoſer à leur pillage. Le 21.
on prit plusieurs Genois qui sortoient
dans des Felouques, ils confirmerent
la relation des Anglois, & ajouterent
que les quartiers de la Vile depuis
Carignon jusqu'à Banqui étoient rui-
nez sans avoir sauvé ny meubles ny
marchandises; que le Banqui avoit
été abatu, aussi bien que le Palais
de Saully & celuy du Prince Doria,
situé audessus de *Strada Nova*. On
tira 500. Bombes jusqu'au 22. que
l'on se reposa, pour mettre toutes

choſes en état de mieux faire ; on avoit encore à leur tirer dix mile Bombes. Les Genois auroient demandé la paix, ſi 3000. Eſpagnols & les Bandis ne les avoient empêchés pour continuer leur pillage ; tant il eſt vray, qu'il n'eſt rien de plus dangereux que l'amitié des Eſpagnols quand il s'agit des afaires de l'état. On prit une autre Felouque, où il y avoit deux familles qui ſe ſauvoient ; on leur demanda des nouvelles de ce qui paſſa dans la Vile ; ils répondirent en Italien, qu'il n'y avoit point d'autre nouveauté : *que fuoco, ſangue, e ladri che ſi fanno richi.* C'eſt à dire que les Genois s'atiroient le courroux du Roy par leur fierté & leur perfidie, un ſecours fatal à leur liberté & à leurs biens en la perſonne des Eſpagnols ; ce fut ce funeſte ſecours & les intrigues de quelques perſonnes qui detournerent ces Republicains aveuglez dans leur proſperité de donner ſatisfaction au Roy. On ſait aſſez combien de fois ils ont deſobligé nos Rois ſur diferens ſujets & la protection que la France leur a ſi ſouvent acordée, ſans en avoir ja-

mais d'autre retour qu'une ingratitude insuportable. Ils ont fait sous ce Regne tous leurs efforts pour exciter la plupart des puissances de l'Europe à faire la guerre à la France ; quand ils firent sortir leurs Galeres pour le service de l'Espagne, ils eurent l'audace de dire avec affectation *que c'étoit pour montrer à leurs peuples & même à toute la terre, qu'il ne craignoient point la puissance du Roy* : ce qui a obligé un grand Souverain d'Italie de dire, *que par des lignes ofençantes, ils avoient voulu attirer la guerre en Italie.* Quoyqu'il en soit, je ne pretens pas faire une entiere Relation de tout ce qui se passa au dedans & au dehors de la Vile de Genes lorsqu'elle fut si vigoureusement ataquée par les François ; on en a fait plusieurs traités dans les Gazetes, dans le Mercure Galant en particulier. On peut dire que cete visite, que l'Armée Navale de France lui fit dans toutes les formes de la guerre, luy coute plus de cinquante milions, la perte de quantité d'habitans, &c. sans parler d'une espece d'amande honorable que le Doge acompagné de quatre principaux Se-

nateurs fut obligé de faire à la France en venant se jeter aux piés du Roy, pour lui demander pardon & assurer sa Majesté qu'ils feroient bien leur devoir à l'avenir. Cependant ils n'ont pas laissé depuis de violer leur parole, & de desobliger le Roy en bien des rencontres, particulierement au sujet des Espagnols & des afaires de Rome; on est instruit de leurs menées, & de leurs perfidies; ce qui a obligé sa Majesté de leur demander de nouvelles satisfactions, on ne doute pas que s'ils font les retifs à ses Ordres, ils n'ayent sujet de se repentir. Le Ciel commence à gronder de nouveau; il ne les peut soufrir davantage; leurs iniquitez sont montées jusqu'au Trône du Tout-puissant, la mesure en est pleine, & érant comblez d'un oprobre eternel on n'en doit point atendre de retour; leur cœur n'est pas moins endurcy que celui de Pharaon; un Moyse les atend au passage de la mer Rouge... Je prie le Seigneur de leur inspirer par un excez de sa misericorde d'ecouter les avis de Jonatas... & d'imiter par un repentir sincere Ninive plutot que Sodome

par une continuation d'impieté & de perfidie. C'eſt ainſi qu'autrefois l'orgueil obſtiné des Republiques de la Grece fut la cauſe de leur ruine, en leur faiſant perdre le reſpect qu'elles devoient à Philipe & au grand Alexandre Rois de Macedoine ; ces inſolens Republicains s'atirerent ainſi la juſte colere de ces deux grands Monarques & meriterent d'être reduits ſous leur obeiſſance. Tant il eſt vray qu'il n'eſt point d'Etat plus dereglé & moins ſtable que la Democratie & l'Ariſtocratie : chacun y fait le Souverain ; l'on y voit autant de diferens ſentimens que de têtes : ce qui cauſe la diviſion par tout, detruit les progrez que les Sages y pourroient faire & ſape enfin les fondemens de ces ſortes d'Etas.

SECTION IV.

Détail de ce qui s'eſt paſſé durant le ſejour que les Envoyez de Tripoli ont fait en France l'an 1687.

SUivant le Traité conclu entre la France & la Republique de Tri-

poli : le Dey, le Divan & la Milice envoyerent deux des principaux d'entre eux, apellez *Kalil Aga*, Lieutenant du Bacha, & *Heiser Aga*, Officier de Marine, pour venir ofrir au Roy par maniere d'homage & de tribut au nom de ces trois Puissances de leur Etat les Animaux les plus curieux de leur pais & marquer à Sa Majesté leur parfaite soumission. Ils arriverent à Toulon le 3. de May de l'an 1687. & y debarquerent avec eux huit personnes de leur suite & *Chelibi Halis*, fils du premier Envoyé.

1. *Leur arrivée à Toulon.*

Entre les Animaux qu'on amenoit à Sa Majesté, il y avoit deux Dromadaires, six Chevaux, des Autruches, & plusieurs autres especes. Mr. de Vauvré Intendant de la Marine les reçut à Toulon ; ils furent defrayez aux depens de Sa Majesté pendant quarante jours, qu'ils y sejournerent pour se reposer, & retablir ces Animaux. Apres avoir consideré l'Arsenal, les Vaisseaux, & l'ordre merveilleux avec lequel tout s'y execute, ils dirent ; *que chacun s'y employoit de toute son industrie pour le service du plus grand & du meilleur*

2. *Animaux qu'ils amenerent au Roy, &c.*

Maitre du Monde. Ils y furent pendant ce temps dans une grande impatience, quelque bon traitement qu'on leur pût faire, à cause du grand desir qu'ils avoient de voir, disoient-ils, *il gran Papas*; c'est ainsi qu'ils apelloient le Roy.

3. *Leur route depuis Toulon jusqu'à Paris.* Ils partirent de Toulon par ordre de la Cour, acompagnez de Mr. Magni Oficier de la Marine & du Sr. Antonio Boyer, Maltois, & leur Interprete; ils virent sur leur route Aix, Montelimar, Valence, Lyon, ils furent par tout regalez & visitez des gens de Qualité & des principaux Oficiers; ils firent sejour pendant quelques jours dans cete derniere Vile; pour satisfaire à leur curiosité, & donner le temps à leur equipage de se rafraichir. Le bon acueil qu'on leur fit par tout, leur faisoit dire que c'étoit un bon pronostic de la bonne reception que le Roy leur feroit. Le 11. d'Aout ils arriverent à Charenton; d'où Mr. Magny ala rendre conte à Mr. de Seignelay de ce qui s'étoit passé. Les Envoyez y demeurerent 13. jours non sans y recevoir quantité de visites; le 22. on eut ordre de les conduire à Versail-

les & le jour suivant Mr. de Seignelay les presenta à sa Majesté, dans le temps qu'Elle sortoit de la Messe ; le premier Envoyé fit son discours en langue Turque, Mr. Dipy l'interpreta en ces termes : *Grand Monarque de la Terre, les Envoyez du Dey, du Divan & Milice de Tripoli viennent pour presenter à Votre Majesté, des Chevaux, des Dromadaires & d'autres animaux de leur pais ; comme un homage & un tribut, qu'ils ofrent à Votre Majesté, & ils s'en retournerent tres-contens de l'honneur qu'ils ont eu d'avoir paru devant le plus grand Roy du Monde.*

Harangue au Roy par les Tripolins.

4. *Acueil que le Roy fait aux Tripolins, &c.*

L'acueil qu'ils reçurent de sa Majesté leur fit connoitre que ce grand Monarque étoit content des marques qu'ils lui donnoient de leurs soumissions & de leurs respects. Deux jours apres ils se rendirent à Paris pour y recevoir les ordres du Roy, & y considerer ce qu'il y a de remarquable sous la conduite de Mrs. Dipy & Magny. En admirant les beautez & magnificences du Louvre, ils dirent, *que l'Or devoit être en France le plus commun de tous les Metaux, & qu'aprés tout ce qu'ils avoient vu, ils étoient*

Divers discours des Envoyez.

persuadez, que le Roy n'avoit qu'à souhaiter une chose pour l'avoir aussi-tôt executée, & que son air & sa douceur afable meriteroient l'Empire de toute la Terr-. On leur fit voir l'Academie Royale de Peinture & de Sculpture dont ils furent si ravis, qu'ils disoient à tout moment mile jolies choses à l'avantage du Roy; dans l'admiration où ils étoient de voir tant de si beaux Ouvrages, ils dirent, *qu'ils ne doutoient point que tout ne fut possible aux François, hormis le secret de ne point mourir.* Ils furent encore plus surpris de l'explication qu'on leur fit des Inscriptions dans la Place Royale, sur tout d'aprendre la jonction de deux Mers; ce qui leur donna lieu de dire à Mr. Dipy, qui leur servoit d'Interprete; *qu'il n'y avoit que* Loüis le Grand, *qui peût veritablement faire le sujet de leur admiration, & ternir par ses hauts faits la memoire du premier Alexandre*; faisant entendre par ce discours que le Roy étoit le second. Ils dirent encore mile jolies choses touchant l'Hôtel Royal des Invalides; l'Hôtel Royal des Manufactures des Gobelins, le Dome du Val de Grace;

l'Observatoire ; ils furent charmez de voir l'Opera ; & dirent *que ces Spectacles paroissoient plutot un enchantement, qu'un efet de l'imagination des hommes. Que si nous étions dans une place*, disoient-ils, *extremement fortifiée, dont les Rempars fussent garnis de tout le Canon necessaire pour sa defense, nous serions surs de faire toute la resistance qu'on pourroit atendre de nous ; que s'ils étoient ataquez par tous ceux qui composent l'Opera avec le même equipage & les mêmes charmes, nous ne nous defendrions point, nous aurions au contraire beaucoup de plaisir à nous rendre.* Ils virent S. Clou & tous les dehors de Paris, ils eurent la permission de voir manger le Roy, ce qu'ils souhaitoient avec tant de passion ; Mr. de Seignelay leur donna à chacun de la part du Roy une Chaine d'or & une Medaille avec le Portrait de sa Majesté ; on fit aussi des gratifications aux Oficiers & aux domestiques de la suite des Envoyez, suivant leur caractere. Le 18. ils retournerent à Paris d'où ils ecrivirent une Letre de remerciment à Mr. de Seignelay, pour les bons ofices qu'il leur avoit rendus depuis le 19.

jusqu'au 24. qu'ils demeurerent à Paris, ils acheterent plusieurs sortes de Marchandises, qui leur parurent fort rares & tres-commodes; ils partirent ensuite acompagnez de Mr. Magny & du Sr. Antonio Boyer Interprete, pour se rendre à Toulon, & s'y embarquer sur un des Vaisseaux du Roy, qui les devoit conduire à Tripoli; où ils rendirent conte de l'heureux succez de leur voyage.

Depart des Envoyez pour Tripoli.

LIVRE III.

RELATION du Biledulgerid & de Zahara.

CE Livre contient deux grandes Regions qu'on divise en plusieurs Provinces dans les 4. Chapitres suivans, selon le sentiment des Anciens & nouveaux Geographes ; ce qu'on exprimera tres-succintement & dans l'ordre qu'il faut ; sans s'etendre beaucoup sur chaque Province ; à cause que ces contrées sons peu considerables ; elles ne sont fameuses que par des deserts afreux des Montagnes mouvantes & des orages furieux de sable, &c.

CHAPITRE I.

LE BILEDULGERID ou *Numidie en general.*

1. *Les confins de l'ancienne Numidie.*

CEte Region étoit autrefois une de sept principales parties de toute l'Afrique ; on l'apelle aujourd'huy communement Biledulgerid suivant Leon ; c'est la nouvelle Numidie de Ptolomée, & ce que les Grecs nommoient *Metagonites* ; elle s'etendoit depuis la riviere d'*Ampfaga* ou *Sufegemar* jusqu'à la riviere de Tusca ou Guad il Barbar.

2. *Nouvelle Numidie.*

Ce qu'on apelle presentement Numidie, *Biledulgerid* ou *Beledelgered* ou même *Guaten Tamar* c'est à dire le pais des Palmes, parce qu'il n'y a point de quartier en Afrique qui en porte davantage, est renfermé entre la Libye & le mont Atlas du Sud au Nord, & entre l'Egypte & le pais de Nun de l'Est à l'Oüest, & a 600. lieuës de longueur sur 50. de large. Les peuples les plus fameux du Biledulgerid sont les *Muça-*

mudes, les *Hileles*, les *Zaraganes* & les *Quicimas*; ils demeurent par communautez qu'on nomme *Gemis*, c'est à dire assemblée de gens.

Les principales rivieres sont le *Darha*, qui tire sa source du mont Atlas, sur les confins de la Province de Hascora, & roulant ses eaux vers le Midy, baigne une Province & un desert ausquels il donne son nom, & se va rendre dans un Lac. Le *Zis* sort d'une montagne de l'Atlas, qui porte le même nom, & prenant son cours entre des montagnes, arrose les pais de *Cheneg*, de *Matgara* & de *Retel*; puis étant entré dans le pais de Segelmesse il traverse un desert, passe prés du Fort de Suahila & se va jeter dans un Lac entouré de tous côtez de sablons. Le *Ghir* prend aussi sa source dans le mont Atlas, environ le 22. degré de Latitude, & le 25. degré & demy de Longitude, il court vers le Midy au travers des bois, jusqu'à un lieu nommé *Benigumi*, d'où étant entré dans une grande Foret, il s'engoufre en un Lac, qui est au milieu. *Rio Blanco*, sort de certaines montagnes, prés de la Libye & apres avoir traversé une

3. *Les principales Rivieres.*

Darha.

Zis.

Ghir.

Rio Blanco.

grande partie du Bledulgerid se jetē dans l'Ocean par plusieurs embouchures. Le *Buzedor* n'a pas un long cours & se jete dans l'Ocean prés d'une place qui porte le même nom. La *Riviere Seche* qu'on apelle ainsi parce qu'elle se tarit en hyver, sourd des montagnes de Numidie, & apres avoir baigné les quatre forts d'Ifran, se decharge dans l'Ocean entre le cap de Bojador & la vile de Nun. *Lebich* sort des mêmes montagnes un peu plus haut & se jete dans l'Ocean prés d'*Albene*, apres avoir reçu la riviere de *Teçeutin*. *Himiffin* prend sa source dans des montagnes du pais de Sus, & se decharge dans l'Ocean pres d'un lieu qu'on nomme Ansulin. La riviere de *Farcala* sourd de certaines montagnes vers le Nord, & apres avoir baigné le pais dont elle porte le nom, se va rendre dans un Lac qui est dans le Royaume de Tafilet. *Togda* petite riviere qui va du Nord au Sud, baigne le pais de même nom, & s'elargissant insensiblement, se change enfin en un Lac. La *Riviere Chaude*, ainsi apellée à cause de la qualité de son eau, sourd du mont Atlas, baigne les plaines

Buzeder.
Riviere Seche.
Lebich & Teseutin.
Himiffin.
Farcala
Togda.
Riviere Chaude

du

du *Bile*dulgerid, la vile de *Teolacha* & de Nefta & se convertit en un Lac qui est au milieu d'un desert. La petite riviere de *Techort* sort de certaines montagnes prés de la Libye, baigne une Vile de même nom, & apres avoir traversé une Foret s'engoufre dans un Lac. *Teusart* est une autre petite Riviere, qui court directement vers le Midy, & se change en un Lac dans le desert. *Techort.* *Teusart*

3. *Le terroir.*

Le terroir du Biledulgerid est chaud, sec & sablonneux; c'est pourquoy il porte peu de blé; cete cherté de grains est recompensée par l'abondance des dates qu'on y recueille; les Paisans aiment bien mieux que la recolte des dates soit heureuse que celle du froment; parceque pour fertile que soit l'année, ils n'en recueillent pas dequoy se nourrir six mois; & que leurs voisins leur aportent du blé sufisamment, pour avoir de leurs dates en echange: on y moissonne au mois d'Avril & on y seme au mois d'Octobre. On y trouve assez bon nombre d'Autruches, de Chameaux, de Chevres & quelques Chevaux: il y a une prodigieuse quantité de Serpens & de Scorpions qui font *Habitans.*

beaucoup de degat. Outre ces bêtes venimeuſes, il y ſoufle un vent d'Eſt qui eſt fort violent, & qui couvre les paſſans de pouſſiere : ce qui fait que les habitans du pais n'ont pas la vuë fort bonne. Ils ſont encore ſujets à une autre incommodité ; c'eſt que les dents leur tombent dans leur jeuneſſe ; mais du reſte ils ſont aſſez ſains, & il n'eſt pas etrãge d'y voir des vieillards qui ont plus de cent ans ; on y paſſe des ſiecles ſans s'apercevoir des moindres marques de peſte, & les enfans n'y ont jamais la verole.

4. *Les mœurs.* Ce ſont de mechantes gens, vicieux, brutaux, traitres, voleurs, &c. Leur manger ordinaire eſt de la chair de Chameau ou d'Autruche, & leur boiſſon du lait de Chameau & du boüillon ; ils ne boivent point d'eau ; il y a des gens ſi ſales qu'ils ne ſe lavent jamais. Les Arabes de Numidie ſont maigres & ſecs, ils ont le teint brun & le regard afreux : ils aiment fort la Chaſſe de l'oiſeau & a chaſſer aux Autruches. Les perſonnes les plus conſiderables ſe font ſervir par des Negres, & les autres par leurs femmes, qui ſellent & panſent leurs

chevaux : il y en a qui envoyent leurs enfans à l'ecole, & ceux qui etudient le mieux deviennent Cadis ou Morabous : les autres s'adonnent au Negoce, & d'autres à la Poësie, en quoi cette Nation ne reüssit pas mal: tellement que tout le pais est peuplé en partie d'Arabes, qui se sont emparez des quartiers les plus fertiles en dates, & d'Africains qui se sont retirez en d'autres qui confinent au pais des Negres. Parmy ces peuples les uns sont libres, & errent dans les chams avec leurs troupeaux sans reconnoitre aucun maitre ; les autres ont leurs Cheques particuliers, d'autres sont sujets des Rois de Maroc & de Fez, comme ceux du Royaume de Tafilet & d'Ytata, & d'autres dependent du Turc qui possede plusieurs places en Numidie. Ils sont tous Mahometans.

CHAPITRE II.

LE BILEDULGERID en particulier.

SECTION I.

La Province de Sus & le pais d'Ynazquerit.

1. *Ses Confins.* LE Sus deNumidie eſt la premiere Provînce qu'on trouve au ſortir de la Barbarie, & confine au Couchant à l'Ocean; au Midy à la Libye; au Levant à la Province de Dara; & au Septentrion à la Province de Sus en Barbarie.

2. *Habitations.* Les habitations les plus conſiderables, dit Marmol, ſont toutes de Bereberes, diſtinguées par Tribus ou Communautez, qu'ils nomment *Gemis*, & dont la premiere eſt l'Ydauzquerit : leur pais eſt du côté du Zahara ou du deſert, & s'apelle *Hiléla*; il contient pluſieurs Viles & autres Places. Les habitans ont quantité de chevaux & de betail, parce que le

Ydauſquerit.

pais y eſt propre ; ils moiſſonnent auſſi beaucoup de froment & d'orge ; en quelques endroits, ils ont des Citrons, des Oranges & d'autres fruits comme en Europe. Il y a par toute cete contrée une infinité de communautez de Bereberes, qui demeurent en des lieux fermez, & qui ont des Forteresſes. Les principaux ſont ceux d'*Ydeunadayf* à 20 lieuës de Tarudante & ceux d'*Ydeuquinſus* & d'*Argan*, qui ne font tous qu'une Communauté, qu'on nomme *Quicima* : ils ont une ligue ofenſive & defenſive avec ceux d'Hilela, & font 5000. Chevaux & 30000. hommes de pié.

C'eſt un quartier de Viles & de Chateaux, où il y a plus de 40. habitations de Bereberes ; la principale ſe nomme *Targuez* & a un Chateau ſur un petit tertre, où demeure le Cheque. Le pais eſt tout coupé de rochers, mais il eſt fertile en orge, & l'on y nourrit force troupeaux de Chevres, dont les habitans font leur principal trafic. Ce ſont des Bereberes de la tribu de Muçamada, qui en ont encore d'autres pour voiſins ; ils logent comme eux dans des maiſons, & ont des Viles & des Cha-

3. Habitations d'Eſſuque.

teaux. Les plus considerables sont ceux d'*Ydagnezinguel*, d'*Ydaubaquil*, de *Deursemugt* & d'*Hilela* qui sont les plus puissans de la contrée : il seroit presque inutile d'en donner une plus longue Relation.

4. *Habitations de Nun.* Ces habitations s'etendent vers l'Orient, où il y a plusieurs hameaux & plusieurs vilages de miserables Bereberes qu'on nomme *Ydeuzel*. Elles sont entre le Biledulgerid & le Zahara & la pluspart sont du Zahara même, & soufrent beaucoup de courses des Arabes du desert, qu'on apelle *Berebeches*, *Senegues* & *Ludayes*, qui ont quantité de Doüars & grand nombre de peuples, quoyque pauvres & necessiteux au dernier point : le pais est fort mauvais, de sorte qu'on n'y recueille qu'un peu d'orge & des dates qui ne valent rien. Aussi les habitans sont-ils fort mal en ordre, & ont coutume d'aler chercher leur vie & faire leur petit trafic au Royaume de Gualata. Le cap de *Nun* est sur cete hauteur, les Portugais le nomment le Cap de *Non*, parce que lorsqu'on decouvrit du commencement cete Côte peu de vaisseaux passoient le Cap qu'ils ne s'en

retournassent. Les Arabes qui hantent en ces quartiers, s'apelent *Arrahala*; ils errent de lieu à autre par la campagne, & les Bereberes demeurent sur les montagnes dans des Vilages.

C'est un quartier du Sus eloigné, qui porte le nom de sa Capitale, qui est sur les confins du pais de Nun, à 29. degrez & 10. minutes de Latitude: La Vile, qui est fermée de murailles, a 400. feux; mais dans la campagne, qui est au dessous de la Vile, il y a 12000. habitations. Tout le pais d'alentour n'est que sablons, hormis quelques pieces de terre prés de la Vile, où il y a des dates, & où l'on seme de l'orge & du millet: quoique les hommes y soient maigres & bazanez, les femmes y sont assez blanches; hormis celles qui filent & qui instruisent la jeunesse, toutes les autres ne font rien. De sorte qu'ils sont presque tous pauvres & ignorans; parce que dés que les enfans sont un peu robustes, ils les font suivre la charuë; ils atelent un chameau avec un cheval pour labourer; ils n'ont point de bœufs, & tous les Numides de ces quartiers en font de

5. Habitations de Tesset.

même. Comme ils trafiquent beaucoup dans le païs des Negres & dens la Province de Gezule, ils sont la plupart du tems hors de chez eux : les plus riches sont ceux qui ont quelques troupeaux de betail.

6. *Les Viles d'Ifran ou d'Ufaran.* Ce sont quatre Viles qui regardent le Midy, fermées de murailles & baties par les anciens Numides à une lieuë l'une de l'autre, sur une petite riviere qui ne coule qu'en hyver : on trouve entre ces places voisines plusieurs Vilages & des contrées de Palmiers. On y observe quelque police à cause du commerce des Marchands Chrétiens, qui vont au port de *Carguesse* trafiquer de draps, de toiles & d'autres Marchandises, qu'ils portent vendre à Gualata & à Tombut ; ils en raportent des cuirs, de la cire, du ris & du sucre. Le terroir produit beaucoup de dates, & renferme quelques mines de cuivre. Ils ont un Juge qui connoit des afaires civiles & criminelles ; quelque crime qu'on ait commis, la punition la plus cruelle parmy eux est le banniſſement ; ils ne font mourir personne, encore qu'ils soient tous Mahometans.

Ce ſont trois Viles fermées aſſez proches l'une de l'autre en un deſert qui confine à la Libye ; ce pais étoit autrefois fort riche, mais il fut depeuplé par des guerres civiles, apaiſées depuis par un Morabou, qui les alia les uns avec les autres pour pacifier leurs diferens : de ſorte que la contrée ſe repeupla, & ce Morabou en fut Seigneur : leur pais ne produit que des dates.. 30 *L'habitation d'Acadir.*

SECTION II.

Le Royaume ou *la Province de Dara* ou *Darha*..

C'Eſt une des principales parties de la Numidie, qui prend ſon nom de la grande riviere de Dara, & renferme la plus grande partie de la Mauritanie Ceſarienne ; au Septentrion le grand Atlàs la ſepare du Royaume de Maroc, à l'Occident elle a les Provinces de Gezule & de Sus ; à l'Orient celle de Sugulmeſſe, & au Midy la Libye & les Zenegues ; elle a prés de cent lieuës de long,. Cete Province contient 31 *Ses confins.*

beaucoup de Chateaux & de Places fermées, situées sur les bords du Dara : les Poutres & les Soliveaux des maisons sont de bois de palmier.

2. Places. Une des principales Viles est *Benisabih* ou *Mucubah* sur le rivage du Dara ; ensuite on trouve *Quiteoa* & son Chateau, qui n'est eloigné de ce fleuve que de la portée d'une fleche. Puis *Tizerin*, petite Vile avec un Chateau. *Tagumadert* ou *Tigumedes* à 20. lieuës de Quiteoa est une Place fameuse par la naissance des Cherifs, qui se sont rendus maitres du Royaume de Maroc. *Tinzeda* & *Taragale* sont des Viles sur la même riviere ; la premiere contient environ 4000. maisons & 400. familles Juives avec un Chateau. *Tinzulin*, la plus grande Vile de cete Province est à 12. lieuës de Taragale, elle a une bonne Citadele. *Tameguerut* à dix lieuës de Tagumardert a un assez bon Chateau. *Timesquit* est aussi une des principales Viles de cete Province, située sur les confins de Gezule, qui renferme 2000. feux dans l'enceinte de ses murailles, outre 200. maisons qui sont dans les Fauxbourgs. Il y a un Chateau sur la frontiere de la

Libye nommé *Tabornoſt*, & un autre qu'on apelle *Afra*, baty par les Cherifs ſur la frontiere du Zahara : on y voit encore les Mazures de la vile de *Tefut*, où les Rois tenoient leur Cour.

Il y a quelqurs terres où l'on ſeme du blé ; elles raportent beaucoup, lorſque le Dara ſe deborde au mois d'Avril & inonde les campagnes : quelque fertile pourtant que ſoit l'année il n'y en a pas ſufiſamment pour nourrir tant de gens : ce qui les oblige de porter de leurs dates à Fez, pour les troquer avec du blé. Cete Province produit beaucoup d'Indigo, & les bords du Dara ſont peuplez de Palmiers à quatre lieuës à la ronde, qui portent d'excellentes dates ; ils nourriſſent leurs Chameaux & leurs Chevaux de celles dont ils font le moins de cas, & les noyaux même des dates étant pilez ſervent de fourage aux Chevres, & leur font venir beaucoup de Lait. 3. *Le terroir.*

Les habitans ſont baſanez, & l'on trouve peu d'hommes parmy eux, qui ayent le teint blanc, parce qu'ils s'alient avec les Negres ; les femmes ſont aſſez bien faites, ont de 4. *Habitans.*

l'embonpoint & ne sont pas fort cruelles : elles se font servir par des Esclaves qu'on amene du pais des Negres ; leur manger ordinaire est de la boüillie faite de farine d'orge & de dates ; ils ne goutent jamais du pain qu'en tems de fête : ils mangent beaucoup de chair de Cheval, de Chameau & d'Autruche. Ils sont sujets du Roy de Maroc, qui tient des Alcaides ou Gouverneurs en plusieurs de leurs quartiers : ils ont aussi des Cheques ou Seigneurs Vassaux en quelques endroits.

SECTION III.

Le Royaume de Tafilet & la Province d'Yata.

1. *Ses Confins.* CE Royaume, qui porte le nom de sa Capitale, est situé dans un terroir sablonneux entre le desert de Zahara & la Province de Dara : la Vile qui est fermée de bonnes murailles a deux mile maisons & un beau Chateau : ses habitans sont des Bereberes de la tribu de *Filelis* : entre la Vile & le desert il y a un

chemin qui coupe le Mont Atlas.

2. Ytata.

Ytata est une Province presque aussi grande que celle de Dara, sur la frontiere de la Libye & des dependances de Tafilet: les Habitans la nomment *Garib*: ce sont des gens mêlez, qui ne parlent ny bon Africain, ny bon Arabe; ils sont braves, & ont force Chevaux, qu'ils nourrissent de Dates faute d'orge; ils habitent entre des Palmiers, qui font leur principal revenu & sont environnez d'autres Bereberes, dont il y a deux branches, la branche de Sicutana & celle d'Etuazguit; ils sont tous Vassaux du Cherif.

3. Le terroir.

Le terroir de Tafilet consiste en côteaux & porte du blé; il est abondant en pâturages & en dates excellentes; il y croît une certaine plante dont on fait de l'Indigo. Les Habitans ont beaucoup de bétail, des Chameaux & des Chevaux fort legers à la course, qu'ils nourrissent d'aveine, d'orge & de dates. Ils sont inventifs, & font grand trafic d'Indigo & des cuirs qu'ils apellent *Cherquis*, qu'on fait de la peau d'un certain animal nommé *Lant*: ils font aussi Habitãs

de belles toiles rayées de soye à la Moresque ; & presque toutes les dates qu'on transporte en Europe viennent de ce Pays là ; parce que les Roys de Maroc ne permettent pas qu'on y en aporte d'ailleurs.

4. *Gouvernement* Les Roys de Maroc & de Fez prennent le titre de Seigneurs de Dara & de Tafilet, & font gouverner cette derniere Province par des personnes de la race des Cherifs, qui portent le nom de Rois de Tafilet. Ce Pays étoit autrefois fort incommodé des courses des Arabes. Mais Muley Haneu Roy de Maroc ayant emporté d'assaut la Vile de Tafilet, en chassa le Cheque Amar de la tribu d'Uled Abdulquerim, & se rendit maitre de toute la Province.

SECTION IV.

La Province de Segelmesse ou *Sugulmesse.*

CEte Province qui prend le nom de sa Capitale, est arrosée de la riviere de Zis, & s'etend en largeur du Nord au Sud, depuis le détroit qui est prés de Gherseluin jusqu'aux deserts de Lybie; & de l'Est à l'Oüest, depuis Dara jusqu'aux confins de Tesset. I. *Ses confins.*

La Vile de *Segelmesse* capitale de la Province, est baignée du fleuve Zis; elle étoit puissante, & on voit par les vestiges des murailles, qu'elles étoient hautes & belles; mais à l'ocasion de quelques troubles, les habitans se retirerent dans les vilages d'alentour: cependant Gramaye assure qu'elle a été repeuplée l'an 1548. Le long de la riviere de Zis, il y a environ 350. bourgades fermées, outre un grand nombre de vilages. Il y en a trois entre autres fort considerables, *Teneguent*, qui II. *Places.*

est contre la vile de Segelmesse, & qui contient environ mile maisons: *Tebuhaçant*, à 3 lieues de Teneguent; & *Mamun* ou *Mamua*, qui est une place fort peuplée.

3. [*Le terroir & habitãs*] Leur principale nourriture est de dates & d'un peu de blé; le Pays n'en porte pas beaucoup. La chaleur y produit grand nombre de Scorpions & de Serpens; en Eté, elle y est si grande, que les Habitans y ont toujours les yeux enflez. Ces pauvres gens sont fort credules & fort entêtez de certains sortileges, par lesquels ils pretendent commander aux Demons, conjurer les tempêtes, guerir les maladies des hommes & des bêtes. On trouve beaucoup d'Etrangers dans Tebuhaçant, entre autres des Juifs qui y trafiquent. Tous ces peuples reconnoissoient autrefois un seul Chef; ils furent subjuguez ensuite par Joseph Roy de Maroc, ils se revolterent quelque tems aprés contre ses successeurs, & presentement les uns sont libres & les autres sujets des Arabes.

SECTION V.

La Province de Queneg ou Quenena.

CEte Province est située le long de la riviere de Zis, & confine au Mont Atlas prés d'un chemin étroit de 15. lieuës de long. Il y a trois principaux Chateaux entre Fez & Sugulmesse; le premier est *Zebel* situé sur un un haut rocher à l'entrée de ce chemin étroit; de sorte que ses creneaux semblent toucher le Ciel; le second est *Gastir*, situé à cinq lieuës au dessous, sur la pente d'une montagne & presque dans la plaine; le troiiéme qu'on apelle *Tamaracost*, est sur le grand chemin à huit lieuës de Gastir, en decendant la riviere. Tout le reste de cette Province n'est que Vilages ou mêchans Hameaux. 1. *Ses confins.*

La disete de grains en ce quartier est grande; le terroir ne produit que des dates, qui ne sont pas des meilleures, excepté sur les bords de 2. *Le terroir.*

la riviere, où l'on seme quelque peu d'orge & de millet : mais les Habitans ont de gros troupeaux de chevres, qu'ils enferment l'Hiver avec eux dans de vastes cavernes, qui leur servent de Forteresse : car elles sont fort hautes & sur la croupe des rochers ; l'entrée en est étroite, & le sentier taillé dans le roc & si petit, que deux hommes le pourroient défendre contre toute une armée. Cela n'empêche pourtant pas que de ces peuples les uns ne soient sujets des Seigneurs de Garciluin, & les autres des Arabes ; il y en a pourtant de libres.

SECTION VI.

La Province de Matagara & de Retel, &c.

Confins de Matagara.

CEte Province confine au Midy à celle de Quenéna. Il y a plusieurs Bourgs & Vilages sur la riviere de Zis, dont le principal porte le nom d'Hiléla, où reside un Cheque Arabe, qui tire 30000. ducats tous les ans, des impos qu'il met sur

les marchandises, &c.

La Province de Retel ou d'Aratama confine à celle de Matagara, & s'étend le long du fleuve Zis vers le Midy jusqu'à la Province de Sugulmesse, l'espace de 20. lieuës. Elle touche à l'Orient à une montagne inhabitée, & à l'Occident à une plaine sablonneuse & inculte, où les Arabes s'arrêtent au retour du desert. Il y a plusieurs vilages & places fermées, mais les Habitans sont des laches & des avares, que les Arabes traitent en Esclaves, &c. 2. *Confins de Retel.*

Ces trois viles ne sont pas fort éloignées de la Province de Sugulmesse; la premiere n'en est qu'à quatre lieuës. C'est une petite place, située dans un desert vers le Midy, qui repond à la riviere de Zis; la seconde est aussi dans un desert à sept lieuës de Segelmesse; la troisiéme est une place peu considerable, batie par les Arabes dans un lieu inculte, sur le chemin qui va de Dara à Segelmesse: les murailles sont faites d'une pierre aussi noire que du charbon. Pres de Suahyla, il n'y a ni jardins, ny fruits, ny terres cultivées. Les chams d'Umel-hedegi portent quan- 3. 3. *Viles*

tité d'un certain fruit qui ressemble à des pêches.

4. *Tebelbelt habitation* C'est une habitation au milieu du desert de Numidie, à 70. lieuës du grand Atlas du côté du Midy, & à 34. de Segelmesse ; il y a trois petites viles bien peuplées & de grandes contrées de Palmiers, dont le fruit est excellent ; on y a faute d'eau & de chair ; on y chasse aux Autruches & aux Cerfs que l'on mange : la Capitale est située sous le 23. degré 10. minutes de Longitude, & sous le 29. degré 30. minutes de Latitude ; bien que les Habitans trafiquent aux Pays des Negres, ils vivent pourtant fort mal, à cause qu'ils relevent des Arabes, &c.

SECTION VII.

La Province de Todga, &c.

1. *Ce que c'est que Todga.* C'Est une contrée où il y a quatre Viles & dix vilages, le long d'une petite riviere de même nom, qui passe au travers du pais, à 15. lieuës de Sugulmesse, du côté du Cou-

chant. Le Pays porte beaucoup de dates, de pêches, de figues & de raisins, & la plupart des habitans sont Laboureurs & Corroyeurs.

2. *Le pays de Fercala.*

C'est une habitation de Béréberes qui relevent des Arabes, dont les vilages sont le long d'une petite riviere, à 34. lieues du Grand Atlas & à 20. de Sugulmesse. Il y a trois viles & cinq vilages. C'est un pays de dates & de toutes sortes de fruits, mais il y a peu de blé : l'Histoire nous en est peu connue, aussi bien que des Pays suivans.

3. *Le pays de Tezerin.*

Ce nom qui signifie deux viles en langage du Pays, est le nom d'une belle contrée, qui contient six viles ou bourgades & quinze vilages, rangez sur une petite riviere, qui décend du grand Atlas & tire vers le Midy. Ce quartier est à 20. lieues de la Montagne, & à 10. de Fercala, il produit beaucoup de dates. On y voit encore les ruines de deux anciennes viles, dont on ne sait pas le nom.

4. *Le pays de Benigumi.*

Ce quartier est situé le long du fleuve Ghir est tres-fertile en dates, ceux du pays sont de pauvres gens, ils s'employent aux choses les plus bas-

ſes dan. Fez & ailleurs ; de tout ce qu'ils peuvent gaigner ils en achetent des chevaux qu'ils vendent aux Marchands qui trafiquent dans la contrée des Negres. Ils ont huit petits Chateaux & qunize vilages, ils ſont à 15. lieues de Sugulmeſſe entre le Midy & le Levant.

5. 2. *Viles* Les viles de Mazaliget & d'Abuhinan ſont deux Chateaux entourez de quelques maiſons, ſituez à 20. degrez 10. minutes de Longitude, & à 30. degrez 20. minutes de Latitude, ſur le bord de la riviere de Ghir à deux journées de la Province de Sugulmeſſe : ils ſont habitez par de pauvres Arabes qui n'ont ny blé ny orge & qui ſe nourriſſent de quelques dates & de ce qu'ils volent ſur la frontiere, &c.

6. *La Vile de Caſſir.* Sanut met cete petite vile, qu'on apelle auſſi Caſſyr, dans la Province de Segelmeſſe avec les deux autres dont on vient de parler ; elle eſt ſituée dans un deſert à ſept à lieues du grand Atlas ; il y a beaucoup de plomb & d'Antimoine que les Habitans tirent des mines & portent vendre à Fez, &c.

7. *Le Pays de Beni Beſſiri.* C'eſt une habitation au pié du mont

Atlas du côté qui regarde le Midy, où ſont trois Chateaux batis par les anciens Africains, & remplis de fontaines, de fruits & de toutes ſortes d'herbes potageres; il n'y a point de blé ny de dates, ny méme de bétail, que fort peu; le principal trafic des Habitans vient d'une mine de fer, où ils s'exercent, & qui ſe debite par toute la contrée; auſſi y a-t-il peu de vilages, & ceux qui y ſont dependent des Seigneurs de Dubudu & des Arabes de ces quartiers, &c.

8. *Le Pays de Guahede.*

C'eſt une habitation à trois journées de Sugulmeſſe vers le Midy, qui conſiſte en trois viles & quelques vilages ſur la riviere de Ghir: les Habitans ſont ſujets des Arabes: ils ont peu de blé, mais quantité de bonnes dates qu'ils portent vendre au pays des Negres, &c.

9. *Le Pays de Fighig.*

Ce ſont trois Chateaux au milieu du deſert de Numidie à 50. lieues de Sugulmeſſe du côté du Levant; les habitans ſont riches & ont quantité de bonnes dates; les femmes y font des draps de laine ſi fins & ſi minces, qu'on diroit qu'ils ſont de ſoye; on vend ces draps fort chers en Barbarie, & particulierement à Fez &

à Tremecen, où il s'en debite beaucoup : les hommes y ont de l'esprit, & les uns trafiquent au pays des Negres, & les autres vont étudier à Fez, &c.

10. *Le Pays de Tecevin ou Tecebit.*

C'est une habitation de Bereberes dans le desert de Numidie, à neuf journées de Sugulmesse, du côté du Levant, & à 34. lieues du grand Atlas vers le Midy ; il y a quatre Chateaux & plusieurs vilages sur les frontieres de la Lybie, au chemin qui va de Tremecen au Royaume d'Agadez dans le pays de Negres : les gens de la contrée sont pauvres & n'ont que des dates & un peu d'orge ; la plupart sont noirs ; mais cela n'empêche pas que les femmes ne soient belles & de bonne grace, &c.

SECTION VIII.

Le Pays de Tegorarin ou *Taguriri, &c.*

1. *Ses confins.*

C'Est une grande habitation du desert, à 40. lieues de la precedente ; elle contient 53. Chateaux,

teaux & plus de cent vilages, dont la principale place eſt à 28. degrez de Longitude & à 30. de Latitude: les Habitans ſont riches par le trafic qu'ils font au pays des Negres; on dit même qu'il ſe forme de l'or dans leur contrée. La terre eſt ſi maigre que les habitans ne trouvent pas où ſemer du froment ny de l'orge; elle eſt ſi ſeche que pour recueillir quelque choſe, il la faut fumer & arroſer avec de l'eau de puits; c'eſt pourquoy ils logent volontairement les Etrangers ſans leur faire rien payer de leur gîte, afin d'avoir le fumier de leur monture ou de leur bête de charge, ils le gardent avec grand ſoin. La viande y eſt fort chere, parce qu'on ne ſait comment nourrir les troupeaux, à cauſe de la ſechereſſe, l'on y fait grand cas des chevres pour avoir du lait. Outre les dates qu'on y a en abondance, on y mange ordinairement de la chair de cheval ou de vieux chameau, qu'on achete des Arabes. Il y avoit au pays quantité de Juifs fort riches; mais la même année l'an 1492 qu'ils furent chaſſez d'Eſpagne, un Morabite de Tremecen conſeilla au *Terroir.*

peuple de les piller, & au lieu de cela, ils en massacrerent la plupart l'an 1492. &c.

2. *Le Pays de Mezeab.* C'est une habitation du desert de Numidie, à cent lieuës de Tegorarin du côté du Levant, & à autant de distance de la Mer Mediterranée du côté du Midy : elle contient six Chateaux & plusieurs vilages : les habitans sont riches, parce qu'ils sont adroits & vigilans dans le trafic qu'ils font aux quartiers des Negres : le mal est qu'ils dependent des Arabes & qu'ils sont obligez de leur payer tribut, &c.

SECTION IX.

Le Royaume de Tecort ou Tecurt, &c.

1. *Tecort.* CE Royaume que Gramaye apele *Tycarte*, est conté par les Turcs entre les Provinces interieures du Royaume d'Alger, dont les habitans relevent. *Tecort* la Capitale qui donne son nom à toute la contrée, est à cent lieuës de Tegorarin & à 150. de la Mer Mediterranée, à

32. degrez 50. minutes de Longitude, & à 27. degrez 10. minutes de Latitude; c'eſt une vile ancienne, que Ptolomée apele *Turaphylum*, batie par les Numides ſur une montagne, qui a au pié une petite riviere, ſur laquelle il y a un pont levis : elle eſt fermée de bonnes murailles de pierre, du côté de la montagne, qui eſt bordée de rochers hauts & eſcarpez. Il y a 2500. maiſons, baties de pierre de taille & de brique, avec une belle Moſquée, dont la ſtructure eſt de grands quartiers de pierre. Il y a 40. Chateaux & 150. vilages dans la contrée, qui payent contribution au Seigneur de la vile. Les Habitans ſont en partie Nobles, en partie artiſans; ils ſont riches en dates, mais ils manquent un peu de blé & d'orge; quoyqu'on leur en porte de Conſtantine en échange de leurs fruits; ils aiment fort les Etrangers & les logent chez eux de bonne grace, ſans leur rien demander, étant plus aiſes de leur donner leurs filles en mariage, qu'à ceux du Pays; quand on n'epouſeroit pas même leurs filles, & qu'ils ſeroient aſſurez qu'on ne retourneroit jamais chez eux, ils ne laiſſent

Habitans.

pas de vous faire de grands presens, tant ils sont civils & liberaux, &c.

2. *La Seigneurie de Guargala ou Querquelen.*

La Ville qui donne son nom à toute la contrée est fort ancienne ; on tient qu'elle a eté connuë de Ptolomée sous le nom de *Tamarca* ; elle a été construite par les Africains dans le desert de Numidie, au milieu du Pais sous le 37. degré 30. minutes de Longitude, & sous le 25. degré 50. minutes de Latitude. Le terroir porte beaucoup de dates, on y manque de blé & de bétail ; on s'y nourrit de chair de Chameau & d'Autruche. La plupart des Habitans sont Negres, non à cause du Climat, ny par la temperature de l'air, mais à cause qu'ils couchent avec des Esclaves Negres, qui font des enfans qui leur ressemblent ; il y a beaucoup d'artisans & de gens qui s'adonnent au negoce. Ils sont francs, liberaux & traitent bien les Etrangers, parce que leur commerce fournit à leurs necessitez, en leur aportant du blé, des chairs salées, des draps, des toiles, des armes & des couteaux. Ils ont un Seigneur qu'ils honorent comme s'il etoit Roy, aussi a-t-il 150000. ducats de revenu : mais

Terroir.

Habitãs

on dit qu'il faut qu'il paye contribution aux Arabes, & qu'il faſſe homage au Bacha d'Alger de 30. Eſclaves Negres par an.

SECTION X.

La Province de Zeb.

CEte Province, que Procope apele *Zeb* & qu'il place prés du Mont Auraz, eſt ſituée au milieu du deſert de Numidie; elle a pour bornes au Couchant le deſert de Mazila; au Septention les côtes des montagnes de Bugie; au Levant la Province de Biledulgerid, qui repond au Royaume de Tunis: & au midy les deſerts, où eſt le grand chemin de Técort à Guargala; il y a cinq viles, dit Leon l'Africain, outre un grand nombre de vilages. 1. *Ses confins.*

Biſcare, qui eſt à 34. degrez de Longitude & à 30. degrez 10. minutes de Latitude, eſt une vile fort ancienne batie par les Romains & ruinée par les Arabes, qui la rebatirent depuis; elle eſt encore mediocrement peuplée, ſes habitans ſont aſſez ci- 2. *Autres Viles. Biſcare ou Peſcare.*

vils, il naît dans les maisons tant de Scorpions & si venimeux, qu'on meurt si tôt qu'on en est piqué; ce qui fait que les habitans vont demeurer tout l'Eté dans des Vilages & n'en reviennent qu'au mois de Novembre.

Borgi. *Borgi* est à cinq lieuës de la precedente, du côté du Couchant & mieux peuplée, parce qu'il y a beaucoup de Laboureurs & d'Artisans.

Nefta. *Nefta* est une vile partagée en trois, & fait comme trois places separées les unes des autres par des murailles, en l'une desquelles il y a une forteresse, dont la structure fait voir que c'est un ouvrage des Romains. Ces trois viles ont eté ruinées par un Roy de Tunis & se repeuplent insensiblement; les Habitans sont avares & insolens envers les Etrangers.

Theolacha. *Theolacha* est une ancienne vile batie par les Africains sur le bord d'une petite riviere d'eau chaude, & fermée de méchantes murailles.

Deusen. *Deusen* est une Vile d'une antiquïté tres-considerable, puisqu'elle a été batie par les Romains, sur les confins de Bugie; mais les Arabes la sacagerent aussi bien que la Vile de Téolacha, lorsqu'ils entrerent en

Afrique. Prés de Deusen, il y a des vestiges ou vieux batimens, qui semblent avoir été des Sepulcres, & quelquefois on trouve par les champs aprés la pluye, des médailles d'or, d'argent & de cuivre, où l'on voit une tête avec des Inscriptions Latines & des Trophées. Une partie du Pays releve des Arabes, l'autre est sujete au Turc, & la troisiéme dépend des Rois de Couco & de Labez; *&c.*

SECTION XI.

La Province de Biledulgerid propre, &c.

1. *Ses confins.*

CEte partie de la Numidie qui porte particulierement le nom de Biledulgerid, s'étend depuis la frontiere de Biscare jusqu'à l'Ile des Gelves: elle est fort éloiguée de la Mer du côté où sont les viles de *Tenzar & de Cafsa.*

2. *Principales viles.*

Tenzar est une Vile que les Romains ont batie au desert de Numidie, sur une petite riviere, qui décend de quelques montagnes du *Tenzar.*

côté du Midy ; elle eſt diviſée en deux parties, dont l'une eſt habitée par les Africains originaires du Pays, & les Arabes ont poſſedé l'autre, depuis le temps qu'ils inonderent l'Afrique. *Cafsa* eſt une autre vile de la fondation des Romains à 40. degrez de Longitude & à 27. degrez 10. minutes de Latitude : on y voit encore une Forteresſe, dont les murs qui ſont conſtruits de grande pierre de taille noire ont 25. braſſes de haut ſur 5. de large. Au milieu de la vile il y a quelques fontaines, dont le baſſin quarré eſt tres-large & tres-profond. *Nefçaoa* eſt à 42. degrez 15: minutes de Longitude & à 30. degrez de Latitude ; ce ſont trois vilages aſſez prés l'un de l'autre. & aſſez bien peuplez ; les maiſons ny les murailles n'en valent rien.

Cafsa.

Nefçaoa

3. *Le terroir.*

Le terroir de cete Province eſt fort chaud & fort ſec, il n'y croît point de blé ; il y a de grandes contrées de Palmiers, qui raportent une infinité de dates, ce qui a donné le nom au Pays, qui en fournit toute la côte du Royaume de Tunis, & pluſieurs viles de la Barbarie. L'air de Cafsa eſt mal ſain;

les habitans ont toujours quelque accez de fievre. L'eau de ces fontaines est chaude, mais on ne laisse pas d'en boire aprés l'avoir laissée rafraichir une heure ou deux : tous ces peuples dependent des Bachas de Tunis, *&c.*

4. *Le quartier de Teorregu.*

Cete contrée est entre Tripoli & le desert de Barca, qui comprend trois Viles & 26. vilages ; les Habitans sont pauvres, parce qu'étant relegguez dans le fond du desert, ils sont eloignez du commerce, & manquent de toutes choses, *&c.*

5. *Le quartier d'Yaslite.*

C'est une petite habitation le long de la Côte, entre Cafsa & Tripoli à 42. degrez 50. minutes de Longitude, & à 21. degré de Latitude ; les Habitans recueillent force dates, & sont sujets du Bacha de Tripoli, *&c.*

6. *Le Pays de Gademis.*

C'est une grande contrée, où il y a 17. Chateaux & 92. vilage, elle est à cent lieues de la mer Mediterranée du côté du Midy. La capitale du Pays, qu'on apelle *Gademis* ou *Gademez*, est au sentiment de Zieglerus *l'Oasis* de Ptolomée ; les Habitans sont riches en dates & en argent, parce qu'ils trafiquent avec

les Negres ; ils ont été sujets des Roys de Tunis, mais leur bravoure les a mis en liberté, *&c.*

7. *Le Pays de Fassen.*

C'est une grande habitation de Numidie, à 60. journées du Caire, située entre les deserts de Libye, le Royaume d'Agadez, le Pays des Negres & l'Egypte ; elle comprend 100. vilages & 28. viles, dont la capitale est à 44. degrez de Longitude & à 26. de Latitude. C'est un Etat peuplé de gens riches en dates & en argent, à cause du commerce des Negres. Les Habitans ont un Seigneur particulier qui est d'entre eux, & qui employe tout le revenu au profit du public ; il en paye quelque contribution aux Arabes, &c.

CHAPITRE III.

LA LIBYE ou *ZAHARA en general.*

LEs Anciens Auteurs Grecs, comme Herodote & Diodore, donnoient souvent le nom de Libye à toute l'Afrique ; on donnoit pourtant ce nom particulierement à une contrée de ce Continent, qu'on divisoit en deux parties en Libye propre, ou exterieure, qui s'etendoit selon Ptolomée, depuis Alexandrie jusqu'à Cyrene, & comprenoit le desert de Barca, où selon Cluvier, depuis le desert d'Eloacar & le Royaume de Gaoga, le long du côté gauche du Nil jusques au pays des Negres. Et en Libye interieure qui avoit au Septentrion les deux Mauritanies, l'Afrique propre & la Cyrenaique; à l'Orient une partie de la Marmarique, & l'Ethiopie qui est audessous de l'Egypte: au Midi l'Ethiopie interieure; & à l'Occident la mer Atlantique. La Libye a maintenant pour bornes

1. *Les confins de la Lybie Ancienne.*

2. *Les confins de la moderne*

selon les Geographes modernes au Septentrion la Numidie & les quartiers de Nun qui en dependent; au Levant l'Egypte, les ruines de la Vile d'Eloacar & le Royaume de Gaoga; au Midy le pais des Negres, & au Couchant l'Ocean. Le long de cete côte du côté du Nord, s'etend une bande de sablons de la largeur de cent lieuës plus ou moins, depuis l'Ocean jusqu'au Niger: le Niger la traverse & separe les Africains blancs d'avec les noirs. Les Grecs raportent l'origine du nom de Libye à Libye fille d'Epaphus fils de Jupiter, d'autres le derivent de *Lehib* mot Arabe, qui signifie chaleur excessive: les habitans ne l'apelent en langue Arabe que *Zahara*, c'est à dire desert.

Etymologie.

3. Division de la Libye par les Arabes.

Les mêmes Arabes divisent toute cete contrée en trois parties, ils apellent les lieux sablonneux *Cidel*, les pierreux *Zahara*, & les marécageux *Azgar*. La division la plus commune parmy les Geographes est celle qu'ils font en dix Provinces ou deserts dont quelques-uns sont assez peuplez, savoir les quartiers de Nun qui sont du ressort de la Libye, le desert de *Senega* ou *Zanhaga*, *Tegaza*,

Zuenziga, *Hayr* ou *Terga*, *Lempta Bardoa*, *Serte* & *Alguechet*. Cluvier met Lempta, Hayr, Zuenziga, Zanhaga, Terga & Bardoa dans le Biledulgerid, & resserre le Zahara entre le Royaume de Goaga & celui de Gualata.

4. *Dificulté de voyager*

Les bors du fleuve de Zenega, qui est une branche du Niger, sont les plus peuplez à cause du commerce qu'on y fait avec les Negres; mais ailleurs les habitations sont fort eloignées les unes des autres, parce que c'est un pais extremement chaud & sec, où l'on fait souvent sept ou huit journées de chemin sans trouver de l'eau; de sorte que les Marchands qui vont de Fez à Tombut, ou de Telensin au Royaume d'Agadez, outre les Chameaux qui servent à porter leurs Marchandises en ont d'autres qui ne portent que de l'eau: il est vray qu'on trouve quelquefois des puits d'eau salée qu'on a murez par dedans d'os de Chameau & couvert de la peau de ces animaux, de peur que le sable ne les comble. Cependant on s'expose beaucoup, quand on entreprend ce voyage dans une autre saison qu'en Hyver, esperant

de rencontrer ces puits : car en Eté il s'eleve des vents si violens, qu'ils acablent les voyageurs sous le sable & changent si fort la situation des lieux, que ceux qui en echapent ne sauroient trouver une goute d'eau pour etancher leur soif, quelque peine qu'ils prennent à creuser : tout le remede qu'il y a est de tuer promptement leurs Chameaux, pour boire l'eau qu'ils ont dans le ventre. Car quand un Chameau boit, il boit pour douze ou quinze jours. Le voyage est encore plus dangereux, lorsqu'il ne pleut pas en Eté ; parce que la secheresse est plus grande & les vents plus vehemens. Mais lors qu'il pleut depuis la my-Août jusqu'à la fin de Novembre, ou jusqu'au mois de Fevrier, les paturages sont abondans & l'on ne manque ni d'eau ni de lait.

5. Le terroir. En general le terroir est fort sterile, les montagnes rudes & escarpées ne portent que des epines & des buissons : les quartiers les plus fertiles sont ceux qui produisent quelque peu d'orge & de dates : les habitans ne tirent du secours que de leurs Chameaux, de la chair & du lait des-

Habitans.

quels ils se nourrissent, de ces Moutons nommez Adimmains, dont on a parlé & des Autruches. Par surcroit de misere, ils sont extremement tourmentez des Serpens & des Sauterelles, qui volent à travers de leurs deserts comme des nuées, & consument tout ce qui reste de verdure. Les peuples de Libye sont ou des Pastres, qui errent dans les campagnes & qui ne savent faire autre chose que voler, piller, tuer ou aler à la chasse; ou Bereberes, qui ont des demeures fixes, & qui sont doux, afables, bons amis, fideles dans le commerce & civils envers les Etrangers. Les hommes sont maigres & ne vivent pas si long-temps que les autres peuples d'Afrique, quoy que l'air de Libye soit si bon qu'on y amene des malades de Barbarie pour se remettre, & que les habitans du Pais joüissent d'ordinaire d'une parfaite santé jusqu'à l'age de 60. ans. Les femmes ont de l'embonpoint & le sein fort gros suivant le reste du corps: l'un & l'autre sexe a le teint bazané, il est fort porté aux plaisirs de Venus. Les pastres Arabes vont tous nus; ceux qui sont un peu

plus modeſtes, s'envelopent le corps d'une piece de gros drap, qui leur en couvre à peine la moitié, quelques-uns portent ſur la tête une eſpece de Turban fait d'un morceau de drap noir, & plié à peu prés de même que la Coëfure des femmes de Molcuere en Friſe : ceux qui ſont à leur aiſe ſe vétent d'une longue robe bleue de coton à manches larges, qu'on leur aporte du pais des Negres. Quand ils veulent voyager ils montent des Chameaux & leur metent la ſelle entre la boſſe & le cou, leur perçant les narines, pour y paſſer une bride, avec quoy ils les retiennent & les menent comme nous faiſons nos Chevaux ; pour les piquer ils ſe ſervent d'un aiguillon au lieu d'éperons. Ils couchent ſur des nates de jonc, & leurs tentes ne ſont couvertes que de méchant drap fait de poil de Chameau & d'une certaine laine qui croit entre les dates : ils ne ſavent ce que c'eſt que Reglemens & Police : la volonté de leur Chef eſt l'unique Loy qu'ils ſuivent : auſſi leur Langue qui tient de l'Africain eſt rude & barbare comme eux, & leur Religion n'eſt qu'un Mahometiſme groſſier.

CHAPITRE IV.

DE LA LIBYE ou *ZAHARA en particulier.*

SECTION I.

Du Desert de Zanhaga ou Zenega.

1. *Ses confins.*

C'Est la premiere habitation des deserts de Libye vers le Couchant : elle commence à l'Ocean & ocupe tout l'espace, qui est entre le Cap de Nun & la riviere du Niger, que les Portugais nomment Senega & qui separent les blancs d'avec les Negres. Cete contrée a au Levant le desert de Tegasa ; l'Ocean au Couchant ; Nun & Dara au Septentrion, & au Midy les Benays & les Gelofes, ou Ialofes avec les Royaumes de Gualata, de Meli & de Tombut.

2. *Cap de Bojador.*

Sur cete côte à 70. lieuës du cap de Nun, il y a un autre Cap qu'on apelloit Bojador, où les Portugais s'arrêterent long-temps avant que de passer outre, lorsqu'ils aloient à la decou-

verte de cete côte ; la Mer se recourbe icy de fort loin, & tire vers le Nord plus de 40. lieuës, à l'égard de la côte qui demeure derriere ; ce qui lui donne le nom de Cap *Bojador*. C'étoit une chose nouvelle alors de s'éloigner si fort de sa route, à cause qu'à la tête du Cap il y a un reflux qui les rechassoit vers le même endroit plus de six lieuës du courant, les bancs de sable, qui sont le long de la côte, faisoient sauter l'eau de telle sorte, qu'on eût dit que c'étoit un pot qui boüilloit : ce qui épouvantoit si fort les Matelots, qu'ils n'osoient y aborder, particulierement quand ils découvroient le banc : ce fut Gille Yagnez Portugais qui le premier doubla courageusement ce Cap, par l'ordre de l'Infant Dom Henry l'an 1433. & lui donna le nom qu'il porte à present.

Plage de los Ruvios. Des Chevaliers.

A trente lieuës plus loin le long de la côte est la plage qu'on nomme de *los Ruvios* à cause de la multitude de ses poissons, & à douze lieuës au delà celle qu'on apelle des *Chevaliers*, à cause de deux chevaux qu'on y débarqua. A douze lieuës encore au delà, la Mer fait un long canal dans

la terre qu'on nomme la riviere d'or, parce qu'on y racheta avec quantité d'or de Tibar quelques Maures que les Portugais avoient pris, & que ce fut le premier or qu'on vit en Portugal de ce quartier là. A douze lieuës encore plus loin est la baye qu'on nomme de Gonzale de Sintre. De là on va au port du Cavalier, & à 28. lieuës plus loin est le cap Blanc qu'Antoine de Gonzale & un Gentilhomme Portugais nommé Tristan découvrirent l'an 1441. qui est au 20. degré de Latitude. La côte commence là à prendre une autre route, faisant un Golfe vers lequel tire le courant de l'eau; le vilage d'*Anterote* donne son nom à cette côte qui s'étend jusqu'à la riviere de Senega. A 12. lieuës au delà de ce Cap sont des Iles proche de la côte, qui sont sept rochers batus des vents & des vagues; ils avoient autrefois chacun un nom particulier; on les apelle tous maintenant *Arguin*, à cause d'un fort de ce nom, qu'Alfonse Roy de Portugal fit batir en l'une de ces Iles, découvertes par Tristan, l'an 1443. Le fort d'Arguin est baty au coin d'une Ile, il a 405. piés de circuit,

Cap Blanc.

Anterote.

Iles.

Fort d'Arguin.

étant défendu du côté de la terre ferme d'une muraille de 24. piés de haut sur 11. de large & de trois bateries, dont deux sont pointées vers la terre ferme & l'autre du côté de la Mer. L'an 1638. le 29. de Janvier, trois vaisseaux de la Compagnie des Indes Occidentales se rendirent maitres de ce Fort, le bonheur des Holandois voulant que dans la prise qu'ils firent d'une Barque Maure, il se rencontra un des principaux de l'Ile ; qui leur fit un raport fidele des forces & de la situation d'Arguin ; de sorte que le cinquiéme de Fevrier la garnison Espagnole se vit contrainte de capituler : tant il est vray que les Holandois se sont rendus maitres de quantité de Places, qu'ils ont prises sur les autres Nations Europeenes, & que ce sont les plus grands Corsaires de la terre, &c.

4. *Les Habitans.*

Les peuples qui demeurent en ce desert sont les Berveches, les Ludays, les Duleyns, les Senegues & quelques Arabes, dont la plupart vivent du bien d'autruy ; enlevent les troupeaux, les menent à Dara & ailleurs, où ils les échangent avec des dates : les Arabes de Beni-amir courent quel-

quesfois ce pais, mais leur principale demeure eſt entre le Cap de Nun & Tagoaſt. Ce deſert eſt ſi ſec qu'on ne trouve de l'eau que de trente en trente lieuës, encore eſt-elle ſalée & amere ; on la tire de certains puits fort profonds, particulierement en alant de Sugulmeſſe à Tombut, où l'on fait 70. lieuës à travers le deſert, ſans trouver d'autre eau que celle du puits d'Azaoat, & enſuite celle d'un autre qu'on nomme Araoan à 50. lieuës de Tombut : tellement que ſi l'on ne ſe fournit de quantité d'eau pour ce voyage l'on y meurt de chaud & de ſoif, tant les Chameaux que les hommes. Les Senegues ſe piquent d'être les plus anciens du pais & par conſequent les plus nobles : ils ſont auſſi les plus puiſſans ; ils ont regné le long du Niger & pretendent que les Rois de Tombut viennent d'eux. Ces deſerts étant ainſi ſteriles, les naturels du pais ſont depourvûs de tout ce qui eſt neceſſaire à la vie ; ils vivent la plus grande partie de l'année du lait de leurs troupeaux & mangeut de la chair de Gazeles & de quelques autres bêtes qu'ils prennent à la chaſſe.

5. Le pais est plat & mal aisé à reconnoitre, parce qu'il n'y a ni bois, ni montagne, ni maison, ni riviere qui puisse faire quelque discernement : de telle sorte qu'il est dificile de ne pas s'égarer dans un long voyage. On s'y conduit par les vents, par les étoiles, par le vol des Oiseaux, tels que sont les Corbeaux & les Vautours, qui suivent les lieux habitez, à cause des charognes, & volent vers les Doüars, où paissent les troupeaux. Enfin le terroir est si chaud & si sec que dans le desert d'Araoan on trouve deux tombeaux gravez de quelques letres, qui marquent que ceux qui y sont enterrez sont un riche Marchand qui donna à un Voiturier dix mile Ducats pour une cruche d'eau ; & ce même Voiturier qui mourut ensuite de soif aussi bien que le Marchand, &c.

Le terroir.

SECTION II.

Le Desert de Tegaza.

CE quartier qui porte le nom de sa principale habitation est au Levant du desert de Zenega ; il y a une carriere dont on tire du sel de roche qui est fort blanc : la plupart de ceux qui y travaillent, sont des Etrangers qui ont leurs cabanes, autour des carrieres, & quand les Caravanes vont querir le sel il y demeure toujours quelques-uns des Palefreniers, sur l'esperance du gain qui travaillent à la mine, & gardent le Sel jusqu'à la venue des Marchands d'Yça & de Tombut. 1. *Ses cousins.*

Quoy que ces Marchands gagnent beaucoup, ils vivent neanmoins fort miserablement ; parce qu'il n'y a rien dans ces deserts qu'ils puissent manger, que ce qui leur vient de Tombut ou de Dara à deux cens lieues de là par le plus court chemin ; d'ailleurs il souffle l'Eté un vent de Sud-Est en ces endroits, qui leur fait quelquefois perdre la vuë, & les afoiblit 2. *Leur maniere de vivre*

extremement : avec tout cela l'amour du gain eſt ſi fort, qu'on a toujours plus d'ouvriers qu'on n'en veut ; ceux de Dara portent de l'or de Tibar, de Tegaza à Taragalel, & de là à Maroc pour le Cherif.

SECTION IV.

Le Deſert de Zuenziga.

1. *Ses confins.* CEte habitation a au Couchant Tegaza, au Levant Hayr, au Septentrion Sugulmeſſe, Tebelbelt & Beni-horay, & au Midy le deſert de Guir, vis-à-vis du Royaume de Guber au pais des Negres. Ce deſert eſt encore plus ſec & plus ſterile que les precedens, & ne laiſſe pas d'être habité par les Guenaſeris ; c'eſt par là que paſſent les Marchands de Tremecen qui vont à Tombut & au Royaume d'Yça avec grand peril de leur vie, parce que les hommes & les animaux meurent quelquefois de faim en chemin, particulierement au quartier de Gogden, où l'on fait neuf journées, ſans trouver de l'eau, ſi ce n'eſt quelquefois quelque marais

rais quand il a pleu, qui tarit aussitôt.

2. *Les Habitans.*

Les habitans sont Africains & parmy eux il y a quelques Arabes, qui tirent tribut de ceux de Sugulmesse pour les terres qu'ils labourent; ils errent par ces deserts jusqu'à Yguid, s'arrêtant aux endroits où il y a de l'herbe pour leurs troupeaux; ils sont fort riches en bétail, & recueillent plusieurs dates sur la frontiere du Biledulgerid, où ils regnent par le grand nombre de leur Cavalerie. Ils ont d'autres Arabes avec eux qu'on nomme Garfa & Esgué; ils sont tous nobles; de sorte que les Rois de Barbarie recherchent leur aliance & épousent les filles de leurs Commandans.

SECTION IV.

Le Desert de Hayr ou *de Terga.*

1. *Ses confins.*

DAns cete habitation demeure une race d'Africains, qu'on nomme *Terga*, qui donne son nom à tout ce desert. Il a au Couchant

Zuenziga ; au Levant le desert d'Iguidi ; au Nord les deserts de Tuat, de Tigurérin & de Meszeb, & au Midy ceux qui sont vis-à-vis du Royaume d'Agadez : ce desert n'est pas si aride que les precedens, parce qu'il y a quelques puits de bonne eau, particulierement du côté de Zuenziga, ils sont fort profonds: l'air y est temperé, & le pais qui est bon produit beaucoup d'herbe. On recueille quantité de manne du côté d'Agadez qu'on porte vendre toute fraiche dans cete Vile, dans des courges où on la vend environ deux sous la pinte.

Manne.

2. *Les Habitans.* Les Negres la boivent mêlée avec de l'eau & en assaisonnent les viandes ; ils disent qu'elle rafraichit & qu'elle est fort saine, ce qui est cause que les Etrangers sont moins malades à Agadez qu'à Tombut, quoy que l'air n'en soit pas si bon. Ce desert a cent lieues de large, depuis la Numidie jusques-là : il est frequenté l'Hyver par des Arabes qui demeurent en un desert de Numidie entre Sugulmesse & Hayr : ils se campent l'Eté aux passages du mont Atlas entre Fez & Sugulmesse. Il y a des

Arabes parmy eux qui sont comme leurs vassaux, à cause de leur pauvreté ; quelques-uns se sont logez dans le desert en des lieux où il y a de l'eau, & où ils labourent quelques petits heritages & vivent à la façon des Bereberes : tout le plus grand trafic des uns & des autres est d'aler enlever des Negres, de les mener vendre en Barbarie & en Numidie, &c.

SECTION V.

Le Desert d'Iguidi, ou *de Lemta*.

1. *Ses Confins.*

Iguidi est le nom de la principale habitation, & *Lemta* celuy des habitans de ce desert, qui a au Couchant Hayr, & s'étend au Levant jusqu'à Berdoa, au Septentrion les deserts de Tecort, de Guerguéla & de Gademis ; & au Midy ceux qui sont vis-à-vis de Cano au pais des Negres.

2. *Les Habitans.*

Cete partie du Zahara est fort seche & fort dangereuse pour les Marchands, qui vont de Constantine trafiquer dans le pais des Negres,

parce qu'elle est habitée d'Africains brutaux & superbes, qui volent tous les Marchands, qui passent par leur pais & tuent tous ceux de Guerguela ; parce qu'ayant quelque pretention sur cet Etat, ils font toujours la guerre à ceux qui en sont les maitres : les Arabes de Hemrum, de Sayd & d'Yahya errent aujourd'huy par ces quartiers & sont mêlez avec les Negres, &c.

SECTION VI.

Le Desert de Berdoa, &c.

1. *Le Desert de Berdoa.* CEte habitation a au Couchant Iguidi ; au Levant Augéla ; les deserts de Fez & de Barca au Septentrion ; & au Midy le desert qui est vis-à-vis de Borno au pais des Negres. Ce desert est fort sec & peu sûr pour les passans, s'ils ne sont de Gademis, dont les habitans ont fait aliance avec les Berdoanites. A 180. lieues du Nil, il y a trois Viles & six Vilages, où l'on trouve quantité d'excellentes dates, &c.

2. *Le desert d'augela.* Ce desert, qui est aparemment ce-

luy des anciens *Augiles*, dont parle le Geographe Mela, eſt à 200. lieues du Nil ; il a celuy de Berdoa au Couchant, & au Septentrion ceux de Barca & de la Marmarique, il s'étend comme une liſiere juſqu'à la Mer Mediterranée vis-à-vis des Syrtes. Depuis ce deſert tirant vers le Levant juſqu'au Nil, le pais eſt peuplé d'Africains qu'on nomme Lebétes & de quantité d'Arabes : ce qu'on apelle proprement *Augela* ou *Augile* eſt une habitation compoſée de trois Viles & de pluſieurs Vilages à deux cens lieues du Nil, dont le terroir porte peu de blé, force dates & beaucoup de ſerpens.

3. Le Deſert de Serte & le pais d'Alguechet.

Ce deſert a au Couchant celuy d'Augele, au Midy le Royaume de Gaogao, & au Levant l'Egypte : on y voit encore quelques veſtiges des anciens murs de Cyrene, que Marmol croit être ce qu'on apelle aujourd'huy *Serte*. A quarante lieues d'Egypte, au Midy de Serte, eſt *Alguechet*, qui eſt une grande contrée de Palmiers, où il y a trois Viles & pluſieurs Vilages, les habitans ſont Africains noirs, vilains & avares, quoy qu'ils ſoient riches. Ils

ont un Commandant à qui ils *obeiſ*-ſent comme à un Roy : ils dépendent pourtant des Arabes, qui ſont maitres de la campagne & ſi puiſſans, qu'ils peuvent faire une armée de 30000. chevaux, *&c.*

RELATION UNIVERSELLE DE L'AFRIQUE Ancienne & Moderne, &c.

SECONDE PARTIE.

Le Païs des Noirs ou des Negres.

ON voit dans cete partie presque le tiers de l'Afrique sous le nom du pais des Noirs ; on y remarque en general la Nigritie, la Nubie & la Guinée ; nous diviserons cete grande étenduë de pays en deux principales parties. La premiere contient un grand nombre de Royaumes & de Provinces situez le long du Niger, sur le chemin du Caire &c. la seconde regarde les Provinces, Royaumes & Iles, qui se trouvent sur les Côtes ; c'est ce que l'on divisera en 2. Livres.

TABLE
Du païs des Noirs ou Negres, le long du Niger, &c.

Le Païs des Noirs le long du Niger, &c. en 21.

- Gualata R.
- Guinée ou Gheneoa R.
- Melli R.
- Tombut R.
- Guogo ou Gaogao R.
- Guber R.
- Agades R.
- Cano R.
- Caſſene R.
- Z-gzeg ou Zezag R.
- Zanfare ou Janfare R.
- Borno R.
- Gao ou Gaoga R.
- Les Deſerts de Seth ou de Sena.
- La Nubie R.
- Bito R.
- Temiam R.
- Dauma R.
- Medra R.
- Ghoran R.
- Semen R. ou terre de Giudeh.

LIVRE I.

Les Regions situées le long du Niger, sur le chemin du Caire, &c.

CE Livre contient plusieurs petits Royaumes, dont on donnera la Relation suivant les anciens & nouveaux Geographes dans les Chapitres suivans, de même que du reste de l'Afrique.

CHAPITRE I.

LE PAYS DES NEGRES ou des Noirs en general.

LE pais des Negres a le Nil au Levant, & au Couchant l'Ocean Atlantique; au Septentrion les

Ses Confins.

deserts de Libye ; & au Midy l'Ocean Ethiopique & le Royaume du Prête-Jan. Les Africains apelent le pais des Negres de trois façons, *Geneo*, *Zingua & Neuta*. Les Anciens apeloient les habitans de cete contrée Ethiopiens *Nigrites* ou *Negretes* & *Melanes*, comme on les nomme presentement *Negres* : soit que ces peuples ayent pris ce nom du fleuve Niger qui passe au travers du pais, soit qu'il vienne de la poussiere noire qui couvre tous ces deserts, qui s'étendent depuis le mont Atlas jusqu'au fleuve Niger, soit à cause de leur couleur naturelle. Les Romains, qui n'ont point été au delà des Garamantes, ont ignoré ce pais, rebutez ou par l'horreur de ces vastes solitudes, ou par la chaleur excessive du climat : les heureuses découvertes des Modernes nous en ont fait connoitre la plus grande partie.

2. Sa division.

Cete contrée renferme un grand nombre de Royaumes & de Provinces, dont les unes sont situées sur la côte, & les autres sont plus avant dans le pais. Celles-cy sont *Gualata*, la *Guinée*, *Melli*, *Tombut*, *Gago*, *Guber*, *Agadez*, *Cano*, *Cassene*,

Zegzeb, *Zanfara*, *Gangara*, *Borno*, *Gaoga*, qui sont situées le long du Niger, sur le chemin du Caire, puis *Bito*, *Temiam*, *Dauma*, *Medra* & *Gorhan*, *&c.* qui sont situées plus avant vers l'Orient & le Midy. Les Provinces qui sont sur la côte sont *Zenega* ou le pais des *Jalofes*, le Royaume des *Barceziins*, le pais des *Faluppes*, le Royaume de *Casamança*, la contrée des *Buramas*, les Iles *Biſegos* ou *Bigiohos*, les Royaumes de *Guinala*, *Biguda*, *Mandinga*, *Bena*, *Soufos*, *Sierra-Liona*, ou *Bolm-berre*, les Iles de *Los Idolos* & de *Las Bravas*, toute la côte de la Guinée & ſes dépendances avec les Iles d'*Amboiſe* & de *Coriſco*, *&c.*

3. *Son étenduë.*

La plus grande longueur du pais des Negres, depuis le Cap-verd juſqu'à Dangale, Vile de Libye, qui eſt tout contre le Nil, eſt de 1140. lieues; ſa plus grande largeur depuis Gualata juſqu'au cap de Lopez-Gonzalvez, c'eſt à dire depuis le 23. degré 10. minutes de Latitude Septentrionale juſqu'au ſecond degré de Latitude Meridionale, eſt de 510. lieues.

4. *Le Niger.*

Le *Niger* qui traverſe preſque tout le pais eſt auſſi la plus fameuſe de

toutes ſes Rivieres ; les Arabes l'apellent *Hued Nigar*, & Sanut croit qu'il a été connu des Anciens ſous le nom d'*Aſana* & d'*Aſanaga*, & ſelon le ſentiment du fameux Leon l'Africain le Niger prend ſa ſource d'un certain Lac, qui eſt a l'Orient du deſert de Sen. Les Geographes Africains ſoutiennent que ce fleuve eſt une branche du Nil, laquelle ſe cache ſous terre & forme en ſortant le Lac dont on vient de parler. Il y en a même qui veulent que ces deux fleuves n'ayent qu'une même ſource, parce qu'on y trouve les mêmes monſtres, les mêmes poiſſons, & qu'ils ſe débordent en même temps. Les anciens Geographes ont été auſſi de ce ſentiment, comme Pline, &c. fondez ſur ce que l'un & l'autre de ces fleuves produiſoient des cannes ſemblables & des plantes de Papyros. Le lac d'où les Geographes modernes tirent la ſource du Niger s'apelle le lac Noir, il eſt ſitué ſur les confins du Royaume de Madra & de Vanque, entre l'Abyſſinie & le pais des Negres. De là prenant ſon cours vers l'Occident, traverſe Biafar & la Nubie, aprés avoir coulé ſous terre environ 25. lieues, il reſſort

entre quatre Royaumes, Guangara, Biafara, Cassène & Zegzeg & forme le Lac de *Sigisma* ou *Guarda*, qui a au Midy les Royaumes de Mandiga, Guber & Gago; & au Septentrion ceux de Cano & d'Agadez: puis tirant vers le Couchant il laisse le Royaume de Tombut au Septentrion, celuy de Melli au Midy, & s'elargit en un Lac, au sortir duquel ce fleuve perd le nom de Niger & se divise en quatre branches, qui prennent des noms diferens. La premiere s'apelle la *Riviere de S. Jean*, qui se decharge dans le Golfe d'Arguin; le Havre de *Tosia*, qui est à son embouchure, est fort bon. La seconde branche, qui tire droit vers l'Occident, porte le nom de *Senega*; la troisiéme, qui suit à peu prés le méme cours, est apellée *Gambea*; & la quatriéme se divise en deux autres bras, dont l'un se nomme *S. Domingo*, & l'autre qui va vers le Midy *Rio Grande*: ce dernier fleuve se jete dans la Mer aprés s'être divisé en deux nouvelles branches; nommées *Guinala* & *Biguba*, du nom de deux Royaumes qu'elles baignent. Le Pays des Negres est entrecoupé de

Riviere de S. Jean.

Senega. Gambea. S. Domingo. Rio Grande.

plusieurs autres rivieres, dont on fera la description en traitant de chaque Province en particulier.

5. *Le terroir.* Il est fort dificile de considerer en general la qualité du terroir, les mœurs & les coutumes des Negres, parce qu'ils sont composez d'un trop grand nombre de Nations. On peut pourtant remarquer en general, que le Niger & tous ses bras se debordent aussi bien que le Nil; les campagnes qu'ils inondent sont assez fertiles en plusieurs sortes de grains, particulierement en Millet & en Ris; que le Pays est entrecoupé de montagnes & de forêts, excepté le long du Niger, dont les bords sont pleins & *Habitãs* unis; que les habitans ont tous la peau noire, les dents blanches; qu'ils sons forts & vigoureux, & que cependant ils ne vivent pas long-tems, ce qui vient de ce qu'ils sont trop adonnez aux femmes.

6. *Langue.* On parle le *Sungay* dans la Guinée interieure, dans Gualata, Tombut, Melli & Gago: une autre langue apelée *Guber* dans le Royaume de même nom, dans Cano, Cassene, Zegzeg & Gangara. Ceux de Borno & de Gaoga ont à peu prés le

même langage ; les habitans de la Nubie parlent un jargon mêlé d'Arabe, de Caldéen & de Coptique. Le long des Côtes de la Guinée, on trouve souvent de cinq à six lieuës une langue diferente.

3. *Gouvernement.*

De ces peuples les uns sont libres & les autres obeissent à des Rois. Le Roy de Tombut est le plus puissant de tous ; celuy de Gaoga est le second, & celui de Borno le moindre. A l'égard de leur Religion on peut consulter ce qu'on dira dans la description particuliere de chaque Province.

CHAPITRE II.

DU PAYS DES NOIRS en particulier.

SECTION I.

Le Royaume de Gualata.

1. *Sa definition.*

CE Royaume porte le nom de sa Capitale & ses Habitans celuy de *Benais*, il n'y a que quelques places habitées comme de grands vilages, à cent lieues du côté du Midy, à cent soixante de Tombut vers le Septentrion & à 30. seulement de la Côte de l'Ocean. Sanut dit qu'il y a une Vile nommée *Hoden* à six journées du Cap Blanc, à 19. degrez 30. minutes de Latitude Septentrionale; cete place n'est point fermée de murailles; elle n'est faite que pour la commodité des Arabes & des Caravanes qui vont de Tombut en Barbarie.

Hoden.

2. *Le terroir.*

On n'y recueille que du ris, du pe-

tit millet, de l'orge & des dates. La viande y est extrémement chere; si ce n'est à Hoden, où les Habitans nourrissent du bétail; s'ils ont des Chameaux, des Chevres & des Autruches, dont les œufs sont bons à manger; ils sont en revanche fort incommodez des Lions & des Leopards. Ces peuples sont grossiers, quoyqu'assez afables & francs dans le commerce. Ils ont acoutumé de se couvrir le visage, tant les hommes, que les femmes: à Hoden les hommes portent une petite robe blanche & les femmes vont toutes nues, n'ayaut qu'une tresse rouge autour de la tête, pour atacher leurs cheveux. Ils n'ont point de Juges, ny d'autres letres que celles des Arabes; la plupart menent une vie sauvage & miserable.

3. *Gouvernement.*

Lorsque les Senegues étoient maitres de ce Royaume & des autres qui sont voisins, le siege Royal étoit à Gualata, un grand nombre de Marchands de Barbarie y venoient trafiquer: mais sous le Regne de Soni-Heli qui fut fort puissant, le commerce passa de là à Gaogo & à Tombut. Cependant ceux de Hoden font

encore qnelque trafic, parce qu'ayant beaucoup de Chameaux ; ils ttansportent du cuivre, de l'argent & d'autres marchandiſes à Tombut, & en raportent de l'or. Environ l'an 1526. le Roy de Tombut ayant conquis cet Etat, celui qui en étoit Seigneur ſe ſauva dans les deſerts ; ce Conquerant le luy rendit enſuite, chargé de quelque tribut.

4. *Leur langue & leur Religion*

Ces peuples parlent la langue de Zungay, & adorent le feu ; mais ceux de Hoden étant iſſus des Arabes, ſont Mahometans & grands ennemis des Chrétiens.

SECTION II.

Le Royaume de Guinée au Gheneoa.

1. *Ses confins.*

CE Royaume qui eſt fort diferent de ce qu'on apele preſentement les Côres de Guinée, ſuit la Province que nous venons de décrire; quoyqu'il y ait entre deux 160. lieues de deſert: Gualata étant au Septentrion, Tombut au Levant, & Melli vers

idy : la Guinée s'étend plus de
ieues le long de Niger, & une
e eſt à ſon embouchure. On ne *Maiſons*
ve dans tout le Pays ny vile, ny
eau : le Seigneur demeure dans
rand vilage avec les Alfaquis &
abitans les plus honorables : les
ons en ſont comme des cabanes
s de terre & couvertes de paille.
Niger qui ſe deborde en même
os que le Nil, forme une Ile de
ilage aux mois de Juillet, Août,
eptembre, & quand l'eau com-
ce à croitre, les Marchands de
but chargent leurs Marchandi-
ur des barques & des canots.

2. *Le terroir.*

Pays abonde en orge, en ris, en
peaux & en poiſſons, il n'y vient
t de fruit ; on y porte des dates
Gualata & de Numidie : on y re-
lle beaucoup de coton ; les ha-
ns échangent les toiles qu'on en
avec des draps de l'Europe, qu'on
porte de Barbarie, & avec du
re, du laiton, des armes & d'au-
choſes dont ils ont beſoin. Les
itans s'habillent aſſez bien à la
e du Pays, de toile de coton noi-
u bleue, dont ils ſont leurs bon-
; les Alfaquis les ont tous blanc.

3. *Gouvernement.* Ce Pays a été sous la domination des Lumptunes ; il leur payoit tribut sous le Regne de Soni-Heli, son successeur Yzchia ayant vaincu le Roy de Ghenéoa l'amena prisonnier à Gago, où il mourut, reduisit la Contrée en Province, y mit un Gouverneur & transporta à Tombut une grande foire, qui se tenoit dans la principale habitation qui est sur le Niger.

SECTION III.

Le Royaume de Melli.

1. *Ses Confins.* CEre Contrée s'étend environ cent lieues, le long du Niger, elle a pour bornes au Septentrion la Guinée, au Midy un desert avec une chaine de montagnes, la Province de Gago au Levant & l'Ocean au Couchant.

Terroir. Il n'y a qu'un grand vilage ou bourg tout ouvert de plus de six mile habitans, où le Seigneur tient sa Cour, il est à trente journées de Tombut. Le pays abonde en blé, en *Habitãs* troupeaux & en coton. Les Habitans

ſont riches, à cauſe du commerce; ils ont leurs Moſquées & leurs Docteurs, qui leur enſeignent l'Arabe avec les ſiences & les choſes de la Religion : auſſi ſont-ils les premiers qui ont embraſſé la Loy de Mahomet : ils avoient été ſubjuguez par Joſeph Roy de Maroc : mais l'an 1520. Yzchia Roy de Tombut ſe les rendit tributaires.

SECTION IV.

La Royaume de Tombut ou *Tongubutu.*

CE Royaume prend ſon nom de ſa Capitale, batie par le Roy Menſé Soliman l'an de Grace 1221. environ à quatre lieuës d'un bras du Niger & à 250. lieuës de Dara & de Sugulmeſſe. Les maiſons etoient autrefois magnifiques; elles ne ſont maintenant que de bois, enduites de terre graſſe & couvertes de paille; il y a pourtant une Moſquée & un Palais baty de pierre de taille par un Maſſon de Grenade. A qua-

1. *Sa definition.* *Tombut*

tre lieuës de Tombut sur le Niger est
Cabra. située une grande Vile, qu'on apele *Cabra*, elle n'a ni murs ny Chateau, les maisons en sont comme à Tombut. C'est là que décendent les vaisseaux qui viennent le long du fleuve chargez de Marchandises, pour les transporter à Melli & dans la Guinée.

2. *Terroir.* Il y a quantité de puits & de fontaines à Tombut, & la contrée est abondante en blé, en orge, & en millet; il y a tant de bétail, que le lait & le beurre y sont tres-communs; le sel y est fort cher, l'on y en porte des salines de Tégase, qui sont à 170. lieuës de Tombut. Il n'y a point d'autres chevaux, que de petits bidets, dont les gens de condition se servent pour aler par la vile: les bons chevaux viennent de Barbarie, & quand ils arrivent, le Roy prend ceux qui luy plaisent le plus, & les paye fort bien.

3. *Habitãs* Ces Negres sont Mahometans, doux, civils & gais; ils chantent & dansent au son de petits tambours, avec des sonnetes; ils se servent de quantité d'Esclaves de l'un & de l'autre sexe; le Roy entretient des gens

à ſes dépens: Ils ont beau-
e livres Arabes, qu'on leur
, & qui ſe vendent plus cher
une autre marchandiſe. On
dans la Vile pluſieurs bouti-
d'Artiſans & de Marchands,
le trafic eſt d'étofe de coron:
anger ordinaire eſt du lait, du
, de la chair & du Poiſſon. Tou-
s femmes, excepté les Eſclaves,
coutumé de ſe couvrir le viſage
ut où elles vont. Leur monnoye
narquée d'aucune lettre, & la
aute qui s'y debite, conſiſte
petites pieces de fin or.

Roy de Tombut prend le titre 4.
pereur de Melli, & ſes plus gran- *Le Roy.*
cheſſes conſiſtent en de gros lin-
d'or, dont quelques-uns peſent
de 1300. livres. Il tire tribut des
aumes de Gualata, Cano, Caſſe-
Zegzeg; Guber & Melli, & le
d'Agadez qui eſt ſon Vaſſal luy
1500. Ducats par an: on porte
de reſpect au Roy de Tombut,
la premiere fois qu'on luy parle,
e proſterne contre terre, l'on
de la pouſſiere ſur ſa tête & ſur
paules, avant que de propoſer ce
n luy veut dire.

5. *Commerce.* Les Marchands de Fez, de Maroc, font florir cete vile par le commerce ; ils y aportent quantité de marchandiſes pour échanger pour de l'or que les habitans reçoivent de ceux de *Mandiga*.

SECTION V.

Le Royaume de Gaoga ou Gaogao.

1. *Ses confins.* PResque tous les Geographes tombent d'acord que ce Royaume eſt ſitué dans l'endroit que Ptolomée apele le Lac Chelidonien ; il a pour bornes à l'Occident le Royaume de Borno, d'où il s'étend à l'Orient juſqu'en Nubie par l'eſpace de 170. lieues, il n'eſt pas moins large de l'autre côté; il eſt placé le long d'une riviere, qui va ſe rendre dans le Nil ; ayant au midy un deſert bordé de la même Riviere, à cauſe d'un détour, qu'elle fait en cet endroit ; & au Septentrion les deſerts de Syrte & l'Egypte.

2. *Habitans.* Il n'y a ny ordre, ny police, ny ſavoir

ir parmy ces peuples, particulie-
nt entre ceux des montagnes,
eſſemblent plutôt à des monſtres
des hommes ; ils vont tous nus
un petit tablier de cuir : ils ſe
nt ſous des branchages & ont
tité de gros & de menu bétail,
fait tout leur ſoin & leur exer-

SECTION VI.

Le Royaume de Guber.

E Royaume eſt à cent lieues de Gago vers l'Orient ; il eſt ſe- par un deſert inhabitable, à orze lieues du Niger : cete con- eſt entre de hautes montagnes ute pleine de vilages, celui, où ince tient ſa Cour, a environ ille maiſons. Lorſque le Nil ſe rde il met tout cePais ſous l'eau, i le rend fecond en pâturages, is, en gros & en petit Mil-

1. *Ses confins.*

n y obſerve quelque police, à e de la multitude des Marchands s Artiſans, dont la plupart font

2. *La Police.*

des toiles de coton, ou des souliers à la Romaine, qu'ils portent vendre à Gago & à Tombut.

SECTION VII.

Le Royaume d'Agadez.

1. *Sa definition. Agadez.* CE Royaume s'avance plus vers le Levant que celui de Gualata, & s'etend beaucoup plus loin vers le Nord. La Vile dont il prend le nom est batie sur les confins de la Libye, elle est la plus proche des peuples blancs, à la reserve de Gualata; cete vile est fermée de murailles, les maisons y sont construites à la Moresque, & le Palais du Roy est au milieu.

2. *Le terroir.* Le pays abonde en pâturages, en bétail, & en fontaines. On y recueille de la manne dans les deserts, que les Habitans conservent dans des courges pour la vendre aux Marchands qui en viennent chercher.

3. *Habitans* Ceux qui demeurent dans la Vile d'Agadez, sont presque tous Marchands & Etrangers; les autres sont Artisans ou Soldats du Prince. Les

Habitans de la contrée la plus meridionale ſont paſteurs de gros & de menu bétail, qui demeurent à la campagne ſous des cabanes de rameaux & des nates de jonc, ils errent toujours de lieu à autre avec leurs troupeux.

Le Prince d'Agadez eſt tributaire du Roy de Tombut & depend extrémement de la tribu de Zuinziga en Libye, dont les chefs ont le pouvoir de ſe démettre & de donner le commandement à un autre s'il ſe conduit mal. 4. *Le Gouvernement.*

SECTION VIII.

Le Royaume de Cans.

A Cent ſoixante & dix lieues d'Agadez & à deux cens du Niger, on trouve ce Royaume au milieu duquel eſt la vile de *Cano*, fermée de murailles de bois & de pierre, & qui a des maiſons baties de même. Elle eſt à 30. degrez 30. minutes de Longitude & à 17. degrez de Latitude Septentrionale. 1. *Ses Confins.*

Le Païs eſt entrecoupé de monta- 2. *Terroir.*

gnes couvertes d'Orangers & de Limoniers sauvages, qui portent des fruits de bon goût, le terroir est arrosé de fontaines & nourrit bon nombre de bœufs & de brebis. On y recueille aussi beaucoup de froment, de ris & de coton. Il y a plusieurs habitations toutes ouvertes, comme des vilages, dont les Habitans sont Bergers ou Laboureurs; ceux qui demeurent dans la Vile s'adonnent aux Arts & au Commerce. Le Seigneur de cete Province a eté fort puissant; presentement il paye tribut aux Rois de Zegzeg & de Cassene.

SECTION IX.

Le Royaume de Cassene,

1. *Sa definition.* ON ne trouve dans ce Royaume, qui est au Levant de Cano, que quelques habitations toutes ouvertes, comme des vilages avec de méchantes maisons. C'est une contrée de montagnes, où l'on recueille quantité d'orge & de millet. Les gens du Pays sont fort noirs, ont un

gros nez plat & large & de grosses levres. Depuis que leur Prince fut tué par le Roy Yzchia, ils ont été tributaires des Rois de Tombut.

SECTION X.

Le Royaume de Zegzeg ou Zezag.

CE Royaume touche au precedent du côté du Sud-Est, il est riche à cause du trafic; la moitié du Pays consiste en plaines exrremement chaudes; & l'autre en montagnes fort froides; les habitans font des brasiers l'Hyver sous leur lit, pour se garder du froid. Le Pays est abondant en fontaines & en grains : les maisons ne sont que des cabanes non plus qu'à Cassene. Le Roy Yzchia vainquit aussi leur Prince & incorpora cet Etat à celuy de Tombut, *&c.*

SECTION XI.

Le Royaume de Zanfara ou Janfara.

A L'Occident du Royaume de Zegzeg, on trouve celuy de Zanfara, dont le terroir eſt fecond en ble, en ris, en gros millet & en coton. Les habitans ſont de belle taille, fort noirs; ils ont le viſage large & afreux, qui tient plus de la bête, que de l'homme. Yzchia empoiſonna le Seigneur de cet Etat pour s'en emparer, & fit perir une grande partie du peuple, *&c.*

SECTION XII.

Le Royaume de Guangara ou Gangara.

I. *Sa deſinition.* CE Royaume eſt au Sud-Eſt de celuy de Zanfara, il a pluſieurs Negres au Midy qui le fourniſſent d'or de Tibar : il y a une vile fermée de murs, qui porte le nom de la

Province, le reste ne sont que de petis vilages & de méchantes maisons comme des cabanes. Les Habitans sont grossiers & fort riches à cause du commerce. Quand ils vont trafiquer dans les endroits où il y a de l'or, ils traversent de hautes montagnes, si escarpées, que les bêtes n'y peuvent monter, ainsi ce sont les Esclaves qui portent les marchandises & les provisions dans de grandes calebasses seches. *Commerce.*

Le Prince a d'ordinaire 7000. Archers & 500. Cavaliers à son service, qu'il peut mettre sur pié en peu de temps, il commande en Souverain & traite ses Sujets comme des Esclaves. *2. Milice.*

SECTION XIII.

Le Royaume de Borno.

CE Royaume qu'on croit avoir été la demeure des Garamantes au raport de Cluvier, est une vaste Peovince au Levant de Gangara, qui s'etend vers l'Orient l'espace *1. Ses confins.*

de cent soixante-dix lieues ; elle est éloignée du Niger de cinquante. Le desert de Seu la borne du côté du Midy, & au Septentrion elle a d'autres deserts, qui répondent à ceux de Barca. Urreta Auteur Espagnol dans son Histoire d'Ethiopie, luy donne d'autres confins ; Au Levant Gaoga & la Nubie ; la Libie interieure, ou le Zahara au Couchant, au Midy l'Abyssinie, & au Septentrion Berdoa.

2. *Terroir.* Cete contrée consiste en plaines & en montagnes qui sont fort peuplées, il y a plusieurs lieux dans la plaine où l'on trouve des gens fort traitables ; c'est pourquoy plusieurs marchands Etrangers, tant blancs que noirs y demeurent. Les montagnes sont remplies de troupeaux de gros & de menu bétail, quoyqu'on ne laisse pas d'y semer du millet & d'autres grains qui nous sont inconnus, & d'y recueillir du coton.

3. *Habitans.* Les pasteurs vont tous nus l'Eté avec de petis tabliers de cuir, & l'Hyver ils s'habillent de peaux de brebis, qui leur servent aussi à se coucher. Ces peuples n'ont ni loy, ni Religion ; il n'y a parmi eux ni

Juif, ni Chretien, ni Gentil, ni Mahometan. Ils vivent presque comme les bêtes : les femmes y érant communes & les enfans aussi. Ils n'ont point de nom propre ; on ne les distingue que par quelque particularité ou quelque defaut, comme le long, le boiteux, le caigneux, & ainsi des autres. On dit que le Roy de Borno est fort riche, & que toutes les utensiles dont il se sert sont de pur or, jusques aux brides de ses chevaux & aux éperons de ses botes.

SECTION XIV.

Le Royaume de Gago.

CE Royaume est au Couchant de celui de Guber, dont il est separé par un grand desert de cent lieuës. La principale habitation qui donne son nom à toute la coutrée, est à 150. lieues de Tombut entre le Midy & l'Orient, à 35. degrez de longitude & à 8. degrez 30. minutes de latitude, n'ayant ny mur ny forteresse, quoyqu'on y trouve encore quelques maisons assez commodes.

Ses confins.

Gago.

2. *Terroir.* Le pays abonde en blé, en ris, en troupeaux & en herbages ; il n'y a point d'autres fruits que des melons, des concombres & des citroüilles. On trouve beaucoup d'or dans ce Royaume, où les Marchands de Maroc s'en viennent fournir. Pour faire ce Voyage, qui dure d'ordinaire six mois, ils forment une Caravane de deux ou trois cens personnes, & comme ils ont à traverser pendant l'espace de deux mois des deserts sablonneux & inhabitables, où l'on ne trouve point de chemin batu, & où l'on n'a pour se conduire que le Soleil, la Lune & les Etoiles : ils courent grand risque de s'y égarer & de mourir de faim & de soif. Les corps de ceux qui meurent en chemin ne se corrompent pas; mais étant sechez par la chaleur du sablon deviennent ce que nos Droguistes apelent des Mummies.

3. *Les Habitans.* Il n'y a point d'habitation considerable que celle de la vile ; le reste ne sont que vilages, où demeurent les Laboureurs & les gens des champs, qui vivent comme des sauvages ; ils s'habillent l'Hyver de peau, & l'Eté vont nus & sans souliers, tant

hommes que femmes, avec quelque méchant tablier à la ceinture & quelquefois des bas de cuir de chameau. C'eſt un peuple ſi groſſier & ſi ignorant, qu'un homme qui ſait lire & écrire y paſſe pour un ſavant homme, il ne s'en trouve pas un en cinquante lieuës de Pays. Leur Prince a été tributaire du Roy de Maroc, depuis que Muley Hanef ſe ſaiſit de la Vile de Gago, lors de ſon expedition conte les Negres.

SECTION XV.

Le Royaume de Nubie.

CE Royaume, que les Africains nomment *Neuba* eſt au Levant de Gaogao, d'où il eſt ſeparé par de grands deſerts; il s'étend le long du Nil; il a au Midy le deſert de Gothan & l'Egypte au Septentrion; à l'Orient il touche à la Province de Bagamedri par l'endroit où demeurent les Belloës, & aux Provinces de Dafila & de Canfila dans l'Abyſſinie. 1. *Ses confins.*

2. *Vile principale.* La Capitale de la Nubie ſe nom-

pales. moit autrefois *Tenupſis* & maintenant
Dungala. *Dangala* au ſentiment de Marmol & de Leon l'Africain. C'eſt une Vile fort peuplée ; il y a prés de dix mile maiſons ; elles ne ſont faites que de bois enduit de terre : cependant les naturels du Pays aſſurent dans leurs livres, que la Capitale de la Province s'apele *Nuabia*. Les autres viles
Nuabia ſont
Cuſa. *Cuſa*, qui eſt ſous la ligne, à
Ghalva ſix journées de Nuabia & fort prés du Nil. *Ghalva* ſur les bords du Nil prés de Nuabia & de l'Egypte : *Dancala* ſituée ſur le rivage du même fleuve entre Cuſa & Ghalva, &
Jalac. à cinq journées de la derniere ; *Jalac*, qui eſt à dix journées de chemin de Ghalva. Il eſt vray qu'en décendant le Nil on arrive beaucoup plutôt d'une Vile à l'autre : mais on ne ſauroit aler ſur l'eau de Jalac en Egypte, parce que le Nil ſe precipite entre les Côtaux du Mont Gianades avec une rapidité épouventable : de ſorte que les Marchands ſont contrains de voiturer leurs Marchandiſes ſur des Chameaux. Un Geographe Armenien apelé Haithon ſepare la

Nubie de l'Egypte, par un grand desert de dix journées de chemin qu'il nomme *Arane*. Il y a deux autres deserts vers l'Occident & le Midy, qu'on apele Zeu & Gorham; la secheresse y est si grande, qu'on y creuse inutilement une infinité de puits sans y pouvoir trouver de l'eau.

3. *Le terroir.*

Comme le Nil inonde cete Province aussi bien que l'Egypte, il la rend feconde en grains & en paturages; il y a aussi du sucre, mais il est trop noir & n'a pas bon goût. On y trouve un poison mortel, dont on fait grand trafic; c'est une petite graine qui se cueille à l'extremité d'une herbe semblable à l'Hortie; il est si violent, qu'il n'en faut qu'un grain pour tuer dix hommes dans un quart d'heure, si un seul le prenoit tout entier, il mourroit subitement. Il coute cent Ducats l'once, & on ne le vend qu'aux Etrangers avec ferment qu'ils ne s'en serviront jamais dans le pais: il y a aussi beaucoup d'or tres-fin, force musc & du bois de Sandal, quantité d'Ivoire à cause de la multitude des Elefans.

4. *Ses principales Rivieres.*

On remarque entre ses principales

Rivieres le Nil, la Nubie, qui porte le nom du pais; elle reçoit les eaux de celle de Sira & se décharge ensuite dans le Nil au Midy de l'Egypte. Son canal est un peu plus profond que celuy du Nil; ses eaux sont si contraires aux Crocodiles, qu'ils crevent sur ses bords cinq ou six jours aprés qu'ils y sont entrez, &c.

5. *Langue & Religion.* Leur langue est particuliere; on ne sait pas bien de quelle Religion ils sont maintenant: mais il est sur qu'ils ont été Chrétiens pour la plupart, puisqu'on y voit encore les mazures de plus de cent cinquante Eglises, où Jesus-Christ, la Sainte Vierge & plusieurs Saints sont representez en bosse. Haython assure qu'ils sont encore Chrétiens, & Brocard qu'ils administrent le Baptême comme les Abyssins par l'impression d'un fer chaud fait en Croix sur quelque partie du corps. Leurs ceremonies sont pourtant mélangées du Christianisme, du Mahometisme & du Judaisme. Ils dépendoient autrefois du Patriarche d'Alexandrie, & faisoient le Service divin en langue Coptique. Ils sont gouvernez par

un Roy, que le Grand Seigneur met par ostentation au nombre de ses Sujets; à cause que les Turcs ont fait dans leur pais quelques ravages.

Les habitans des Viles se soutiennent par le commerce; ceux des Vilages vivent de la culture des terres : ils sont extremement noirs; ont la taille petite, le visage gaté de la verole, qui leur vient deux ou trois fois de suite. Les riches s'habillent de toile de lin & le petit peuple de grosse toile; ils vont dans les grandes chaleurs tous nus, à la reserve des parties que la Nature nous oblige de cacher. Ils ne manquent point de courage; ils combatent mieux à cheval qu'à pié; ils panchent si fort sur l'encolure du cheval, qu'on diroit de loin que les deux têtes n'en font qu'une; ils ressemblent aux Centaures de la Fable; depuis qu'ils se sont aviſez d'empoisonner leurs fleches, le Bacha d'Egypte n'ose plus les ataquer si souvent qu'il avoit acoûtumé de faire. 6. *Habitans.*

On trouve dans la Nubie quantité de Lyons, de Tygres, de Crocodiles & d'excellens Chameaux d'une 7. *Les animaux.*

utilité extraordinaire ; on n'y voit point de Monſtres ; à cauſe de la bonté de ſes eaux. Le Chameau eſt un animal domeſtique ; les Arabes l'apelent *Gimes* ; les chameaux de l'Aſie ont deux boſſes ſur le dos ; ceux d'Afrique qu'on apele auſſi chameaux Arabes, n'en ont qu'une ſur le dos & une autre au poitral, qui leur ſert d'apuy quand ils ſe repoſent. La femele porte ſon fruit onze mois ; on les éleve en Nubie avec des ſoins extraordinaires ; d'abord que le Chameau eſt né, pour l'acoutumer à ſe mettre à genoux quand on le veut charger, on lui plie les quatre piés ſous le ventre, on le fait coucher & pendant quinze ou vingt jours on lui met des pierres ſur le dos pour l'empêcher de ſe lever ; on lui donne peu de lait, pour l'acoutumer à boire peu : d'où vient que lorſqu'on veut charger un Chameau, on ne fait que lui toucher le genou & le cou, d'abord il ſe baiſſe ; il demeure facilement cinq ou ſix jours ſans boire ; ce qui eſt tres-commode quand il faut traverſer les deſerts ; il boit auſſi beaucoup d'eau lorſqu'il en rencontre aprés l'avoir troublée avec

Definition du Chameau.

Tom. 2 Pag. 376

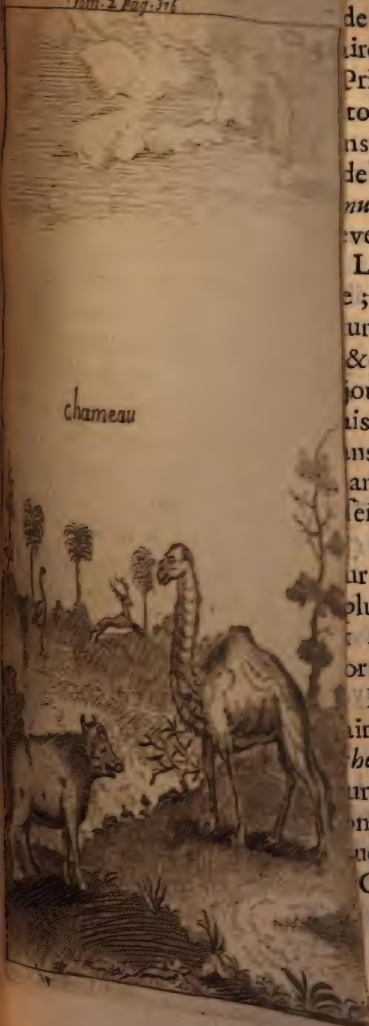

de Biledul-
ire que sur
Printemps,
tomne. Le
ns ; pour le
de Diarbex
nus ou *Pal-*
venot dans
L'orge est
; les Nu-
ument à ne
&c. durant
ours. Les
is ne peu-
ns manger
and a deux
ert presque
Cet Ani-
ur, ce qu'il
plus grands
Elhegen,
ortent d'or-
Les petits
ires, sont
het ou *Ma-*
ure ; il y en
nt par jour
ue les Ara-
Chameaux
ouverture

Les Chameaux de Blédulgerid ne boivent d'ordinaire que sur la fin de l'Hyver & au Printemps, comment en Eté & en Automne. Le poil leur tombe tous les ans ; pour le faire revenir les habitans de Diarbex les frotent d'huile de *Richnus* ou *Palma christi*, comme dit Thevenot dans son voyage du Levant. L'orge est leur principale nourriture ; les Nubiens pourtant les acoutument à ne manger que de l'herbe, &c. durant trente ou cinquante jours. Les Chameaux des autres pais ne peuvent estre si long-temps sans manger de l'orge ; chaque Marchand a deux Chameaux, dont l'un ne sert presque qu'à porter la nourriture. Cet Animal rumine pendant le jour, ce qu'il a mangé la nuit : les plus grands Chameaux se nomment *Elhegen*, *Aregin* ou *Hoguim* ; ils portent d'ordinaire un millier pesant. Les petits qu'on nomme Dromadaires, sont appelez par les Arabes *Bechet* ou *Maha*. Ils servent de monture ; il y en a qui vont si vite qu'ils font par jour 35. ou 40. lieuës. Lorsque les Arabes veulent vendre des Chameaux maigres, ils leur font une ouverture

les piés. Les Chameaux de Biledulgerid ne boivent d'ordinaire que sur la fin de l'Hyver & au Printemps, rarement en Eté & en Automne. Le poil leur tombe tous les ans ; pour le faire revenir les habitans de Diarbex les frotent d'huile de *Richnus* ou *Palma christi*, comme dit Thevenot dans son voyage du Levant. L'orge est leur principale nourriture ; les Nubiens pourtant les acoutument à ne manger que de l'herbe, &c. durant quarante ou cinquante jours. Les Chameaux des autres pais ne peuvent être si long-temps sans manger de l'orge ; chaque Marchand a deux Chameaux, dont l'un ne sert presque qu'à porter la nourriture. Cet Animal rumine pendant le jour, ce qu'il a mangé la nuit : les plus grands Chameaux se nomment *Elhegen*, *Ategin* ou *Hoguim* ; ils portent d'ordinaire un milier pesant. Les petits qu'on nomme Dromadaires, sont apelez par les Arabes *Bechet* ou *Mahan*. Ils servent de monture ; il y en a qui vont si vite qu'ils font par jour 35. ou 40. lieuës. Lorsque les Arabes veulent vendre des Chameaux maigres, ils leur font une ouverture

dans la peau sous la queue, & les enflent ainsi à force de soufler, pour les faire paroitre gras. Les Africains les chatrent pour les rendre meilleurs; on ne laisse qu'un male entre dix femeles. Ils entrent en amour au Printemps durant quarante jours; dans ce tems-là ils sont dangereux & ne reconnoissent pas même leurs Maitres; ils savent alors se venger des chatimens qu'ils ont reçus. On remarque que le lait de Chameau est un excellent remede contre l'Hydropisie; ces animaux ont une aversion naturele pour les chevaux, &c.

SECTION XVI.

Divers petits Royaumes, situez plus avant vers l'Orient & le Midy.

1. *Royaume de Bito.*

LE Royaume de Bito a celui de Guber au Couchant, Cano & Zegzeg au Septentrion, & à l'Orient Temiam. La Capitale porte le nom de la contrée, elle est à 19. degrez de Longitude & à 7. degrez 10. minutes de Latitude Septentrionale. Les habitans sont riches & ont un Prince.

Le Royaume de Temiam a celui de Bito au Couchant, Guangara au Septentrion: au Levant le desert de Seu, & le fleuve du Niger au Midy. La Capitale est à 20. degrez 30. minutes de Latitude. Les habitans sont Anthropophages & ont des dents aussi aigues que les chiens. 2. *Royaume de Temiam*

Le Royaume de Dauma confine à l'Orient à celui de Madra, & a le desert de Seth au Septentrion; à l'Occident le desert de Seu, & le Royaume de Semen du coté du Midy. 3. *Royaume de Dauma*

La Capitale est à 34. degrez dix minutes de Longitude, & à 8. degrez de Latitude. Les habitans sont fort riches & ont un Prince qui l'est aussi. Ils regardent comme un fort méchant présage, dit Sanut, s'il arrive que leur Roy touche à la terre par mégarde, & s'il a quelque chose à proposer aprés un semblable accident, il faut qu'il atende qu'il en soit purifié à force d'ofrandes.

Le Royaume de Madra a celui de Gorhan au Levant, au Couchant Dauma, au Midy le Royaume de Semen, & celui de Borno au Septentrion. La Capitale est à 45. degrez 10. minutes de Longitude & à 4. *Royaume de Madra.*

...as. ...ur le ...laisse ...es. Ils ... ...temps du ... ce tems-l... ...reconno... ...Maitres ; ... ...des chat... ... remaro... ...ne laissent pas d'avoir un ex... ...pis... ...ssins apelent ce Royaume, ...a dit qu'ils sont Maitres *Xio-*... Pour le mot de *Semen*, les ...ens l'ont fait de celui de *Ximench* ... *Ximen*. C'est un pais enfermé de montagnes qui le separent au Levant du Nil & de l'Abyssinie ; au Midy du Royaume de Congo ; du côté du Couchant de celui de Benin, & vers le Septentrion de Dauma & de Madra.

7. *Les Deserts de Seth ou Seu.*

Au Midy du Royaume de Borno, & au Couchant de celui de Madra, est le desert de Seth, qui a certains pais qui portent de l'or à l'Occident & au Sud le Royaume de Dauma. Le desert de Seu a ces pais, où l'on

...mines d'or au Septen-
... Dauma ; au Midy
...nnuës, & le
...l'Occident.
...rion des
...pais des
... de traiter
...trées mariti-
...era à propos de
...generale de toute
...ui s'étend depuis le
...qu'au Cap de Lopez-
... & de Sainte Cathe-

11.degrez 20.minutes de latitude Septentrionale.

5. *Royaume de Gorhan.* Le Royaume de Gorhan a le Nil au Levant, au Couchant le Royaume de Madra ; Gaoga au Nord ; & au Sud une chaine de montagnes la separe de la Terre de Giudel. Les peuples qui habitent ces deserts sont pires que les bêtes brutes ; ils parlent une langue que personne n'entend, cependant tous miserables qu'ils sont, ils ne laissent pas d'avoir un Roy.

6. *Royaume de Semen ou Terre de Giudel.* Les Abyssins apelent ce Royaume, dont on dit qu'ils sont Maitres *Xioneuche.* Pour le mot de *Semen*, les Italiens l'ont fait de celui de *Ximench* ou *Xamen.* C'est un pais enfermé de montagnes qui le separent au Levant du Nil & de l'Abyssinie ; au Midy du Royaume de Congo ; du côté du Couchant de celui de Benin, & vers le Septentrion de Dauma & de Madra.

7. *Les Deserts de Seth ou Seu.* Au Midy du Royaume de Borno, & au Couchant de celui de Madra, est le desert de Seth, qui a certains pais qui portent de l'or à l'Occident & au Sud le Royaume de Dauma. Le desert de Seu a ces pais, où l'on

trouve les mines d'or au Septentrion, à l'Orient Dauma ; au Midy des Montagnes inconnuës, & le Royaume de Borno à l'Occident. Cela ſufira pour la deſcription des Provinces interieures du pais des Negres ; mais avant que de traiter en particulier des contrées maritimes, je croy qu'il ſera à propos de donner une idée generale de toute cete Côte, qui s'étend depuis le Cap-Verd juſqu'au Cap de Lopez-Gonzalvez & de Sainte Catherine.

TABLE
Du 2. Livre du pais des Noirs.

Le 2. Livre du pais des Noirs en

- Côte des Negres en general.
- Zenega R. ou pais des Jalofes.
- Les Royaumes de Caſſan, Cantor, VVolli, Borſalo.
- Pais des Barbecins.
- Les Arriaxeos & les Falupos.
- Le pais ſitué depuis la riviere de Rha, juſqu'au Royaume de Sierra-Liona.
- Caſamanſa R. ou pais des Caſangas.
- Les Buramos ou Papais.
- Les Iles de Biſegos ou Bigiohos.
- Guinala R.
- Biguba R.
- Mandinga R.
- Bena R.
- Sierra-Liona ou Bolmberre R.
- Les Iles Idolos, los Bravas, los Sombreras, &c.
- La Guinée en general, côte tres-conſiderable.

Les Provinces de Bolm, Cilm, Quilliga & Carrodoboe.
Quia R.
Hiſtoire des Carrous.
Le Cap de Meſurado, juſqu'à la cote du Grain.
La cote du Grain.
La cote de dents d'Elephant.
La cote de Quaqua.
La cote de cinq & de ſix Bandes.
La cote d'Or.
Atſyn ou Atchin R.
Le petit In caſſen Province.
Anteu R.
Guafo, ou grand Commendo R.
Fetu R.
Le Chateau de S. George de la Mine.
Sabou R.
Fantin R.
Agvvana R. ou le pais de Jean Concomo.
Acara R.
L'Abede R.
Hingo Province.
Les Royaumes d'Iguvvina, du grand Incaſſia, d'Incaſſia Iggina, Tabek, d'Adoni & de Mompta.
Les Royaumes de Vaſſa, Vanqui, Abramboe, Guiforo, Bonoe, & la Province d'Aty.
Le Royaume d'Acanie.

Les 9. Provinces d'Inta, Ahim, Acam, Aqua, Sanquay, Aqueimboe, Abonoe, Cuahoe, & Tafoe.

Les 8. Provinces de d'Aboera, Quahoe, Cammanah, Bonoe, Equea, Latabi, Acaradi & insoco.

La Cote d'or dans toute son étendue, &c.

La Cote de Rio d'Avolta jusqu'à Arder.

Arder R.

La cote de Rio Lagos & de Curamo.

Ulcami ou Ulcuma R.

Benin R.

Les 6. Royaumes d'Itago, Jaboe, Odobo, Istanna, Gaboe, Biafar, ou Biafra.

Ovverre ou Forcado R.

La cote de Cabo Formoso jusqu'au pais d'Amboises.

Les 4. Provinces de Calbarie, Krike, Moco, & Bani.

Amboſine ou Alta Terra d'Amboſi, Province.

Les Iles d'Amboises.

Coriſco Ile.

Les pais situez le long de la riviere de Gabon & autour du cap de Lopez Gonzalvez.

Cap de Lopez Gonzalvez.

LIVRE

LIVRE II.

Les Pais situés sur les Côtes des Negres.

CE Livre contient plusieurs sortes de Royaumes & de Provinces, qui ne nous sont pas encore bien connues, & dont les peuples sont presque tous Barbares, Mahometans ou Idolatres, &c.

CHAPITRE I.

LES COTES DES NEGRES en general.

LE Cap-verd, qui est à l'extremité Occidentale de la cote des Negres est à 14. degrez 21. minute de latitude & à 3. degrez de longitude. 1. *Cap-Verd, &c.*

A trois lieues de là, tirant vers le Midy, on trouve un vilage nommé *Refrisco*, puis celui de *Camino* & avançant encore trois lieues vers le Sud-Est on vient à *Enducura*; poursuivant toujours chemin on arrive à *Guimeheri*, au vilage de *Punto*, à *Porto d'Ale*, qui est à douze lieues de l'Ile de *Goeree* & à neuf ou dix du vilage de Refrisco. A l'Occident de Porto d'Ale est une pointe, que les Portugais apelent *Punto de porto d'Ale*, & dans le port il y a une grande pierre qu'on nomme la Baleine, aparemment, parce qu'elle en a la figure. Sur la même cote non loin de Porto d'Ale est le cap que les Portugais apelent *Cabo de Maste*; à quatre ou cinq lieues du même havre, il y en a un autre qu'on nomme *Porto Novo*, puis *Punto-Sereno*; ensuite *Punto-Lugar* & le vilage de *Juala*, qui est à dix ou douze lieues de Porto d'Ale. A trois lieues de Juala tirant toujours vers le Midy est l'embouchure du fleuve *la Grace*; à huit lieues plus loin on trouve la riviere de *Borsalo*, puis celle de *Gambea*, le *Cap de Sainte Marie*, la riviere des Huitres, le fleuve *Rha* ou *Casamança*, & ensuite *Cabo Roxo*

qui est à 12. degrez 15. minutes de latitude. A sept ou huit lieues de Cabo Roxo est le *Grand Cap-velu* de Ruigehoor, autrement le *Cap-sec* de Droogehoek ; à une lieue plus loin le *petit Cap-velu* ou le Banc des Mouëres de Mecuvenbak. A trois lieues du *petit Cap-velu* est l'embouchure de la riviere *Catcheo*, qui est une branche du fleuve *Sant-Domingo*, autrement *Jarini*, qui se décharge dans la Mer un peu plus loin. Avançant toujours vers le Sud est le *Rio de las Iletas*; ce sont trois petites Iles qui ont donné ce nom à cete riviere, qui baigne le pais des Buramos ou Papais. Ensuite on vient vers *Rio Grande* qui se jete dans la Mer vis-à-vis les Iles de *Bisegos* ou *Bigiohos*. La riviere de *Donalui* est au Midy de ces Iles, puis celle de *Nunno Tristan*, & à deux lieues de là celle de *Tabito* ou de *Vergas*, qui se dégorge dans l'Ocean prés du *Cap des Verges*. En doublant ce cap on entre dans le Royaume de *Sierra-Liona* ou *Bolm berre*, où l'on trouve *Rio das Piedras*, puis les rivieres *Pichel*, *des Palmes*, *Pogone*, *Cagrance*, *Casses*, *Corocane*, *Capar*, *Tambasine* & *Tagarim* ou *Mitombo* & enfin

Rio de Sierra-Liona & *Bangue*, qui se jete dans la Mer au Midy du Royaume de Sierra-Liona, comme Mitombo au Nord.

2. *Plusieurs autres endroits des cotes*

Le long de cete côte, il y a plusieurs Iles, comme entre les Iles Bisegos & le cap de Sierra-Liona, il y a quelques petites Iles qu'on nomme de *Los Idolos*. Tout contre la pointe la plus Meridionale de cete Province, à une petite lieue de la terre ferme sont deux ou trois Iles, qu'on nomme *Bannanes* ou *Las Bravas*; à huit lieues plus avant vers le Sud-est les Iles *Las Sombreras*. Entre les Iles *Las Bravas* & *Las Sombreras* la terre forme un grand arc, que les Portugais apelent *Furna de Sant Anna*, d'où sortent quatre rivieres, dont l'une, qui est à trois lieues de Las Sombreras, s'apelle *Rio das Gamboas*. Aprés quoi vient le *Cap de Tagrin*, ou de *Ledo*. Quand on a doublé le cap de Sierra-Liona, on entre dans les cotes de la Guinée, où l'on trouve d'abord *Rio das Palmas* & *Rio das Galinhas*, qui baignent les pais de *Bolm*, *Cilm* & *Quilliga*. De là on vient dans le Royaume de *Quoia*, dont les cotes sont arrosées par les rivieres de

Magvvibba ou *Rio Nova*, de *Mavah*, de *Plizogue* & de *Menoch* ou *Rio Aguado*. A cinq degrez 45. minutes de latitude Septentrionale eſt une pointe fort avancée qu'on apele *Cabo Monte*. A 18. lieues de ce cap eſt celui de *Meſurado*, qui eſt une haute montagne; à deux lieues de Meſurado eſt l'embouchure de la *Riviere de S. Paul*, & à quinze lieuës celle de *Rio Junk*; la *Riviere de Saint Jean*, ſe jete dans la Mer à douze lieues de Rio Junk, à huit ou neuf lieues on trouve un Vilage nommé Tabo Cané, & un peu plus loin, un autre, que les François apelent *petit Diepe* & les Negres Tabo Dagrou.

3. *La Cote du Grein*

A neuf lieuës du petit Diepe & à quinze de Rio Junk eſt l'embouchure de *Rio Seſto*. C'eſt là que commence la cote du Grain, que les Holandois apelent de *Grein Kuſt*, qui s'étend juſqu'au delà du cap des Palmes; c'eſt à dire qu'elle a environ 60. lieues de longueur; cete étenduë ſera bien plus grande, ſi l'on prend cete Côte depuis Cabo Monte. A deux lieues de Rio Seſto vers l'Orient eſt un Vilage de même nom, & à huit lieues le Cap que les Portu-

gais apelent *Cabo Baixos*. A quatre ou cinq lieues de ce cap eſt le Vilage de *Zanviin*, avec pluſieurs autres qu'on trouve le long de cete cote preſque d'une lieue à l'autre, comme *Bofou*, le *petit Zeter*, *Botouvva*, *Cabo Svviine*, le vilage de *Svvine*, *Sabrebon*, *Krovv*, *VVappen* ou *VVabo*, *Drovviin*, le *Grand Zeter*, *Gojaven*, *Garvvay Greivvay* ou *Gerrovvay*, d'où l'on voit le cap des Palmes.

Gravva Vilage. Deux lieues au delà de ce cap eſt le vilage de *Grovvaly* ou *Gravva*, qui borne la cote precedente, & commence celle des Dents d'Elephant que les Holandois ont nommé *Tand-Kuſt*, qui s'étend juſqu'au *Cap de La-Hou*, l'eſpace de 70. lieues. Le premier Vilage conſiderable qu'on rencontre ſur cete côte eſt celui de *Tabo* à 30. lieues du cap des Palmes: à deux lieues de Tabo eſt le vilage de *Petiero*, qui eſt au devant d'un écueil; & à ſix ou ſept lieues *Tahoë*, puis *Berbi*, & à trois petites lieues au delà de la *Riviere de S. André*, dont l'embouchure eſt à quatre degrez & demi de latitude Septentrionale. La cote de la Mer fait icy un Arc, dont le coté du Sud regarde le pais Rouge,

qui porte ce nom à cauſe des écueils de couleur rougeatre dont il eſt entrecoupé. Les vilages de *Tabatera*, & de *Domera* ſont ſituez entre ces écueils.

Le cap de La-Hou eſt au delà de ces Roches rougeatres ; c'eſt là que commence la *Cote de Quaqua* qui s'étend juſqu'au vilage d'*Aſſine* ; c'eſt à dire 40. ou 45. lieues. En remontant la cote, à peine eſt-on à deux lieues du cap de La-Hou qu'on trouve dans une valée dénuée d'arbres & de plantes un Vilage qu'on nomme *Cotrou* ou *Catrou*; & à ſix lieues plus loin, ſur la *Côte des ſix Bancs* le vilage de *Jakke la Hou* ; à ſept lieues celui de *Jak in Jakko* & à neuf lieues *le puits ſans fond*. Environ à 24. lieues au Levant de la Hou & à 18. au Couchant d'Aſſine eſt le vilage de *Corbi la-Hou* ſur la *Cote de cinq Bancs*. La Mer eſt fort profonde en cet endroit, puiſqu'à un jet de pierre de la terre ferme on trouve 40. ou 50. braſſes d'eau. 4. *La Cote de Quaqua.*

La Cote d'or commence au vilage d'Aſſine & finit à celui d'Acara ; elle a prés de quatre-vint lieues d'étenduë ; elle eſt diviſée en pluſieurs petits Royaumes, ſavoir I. *Atchim* où 5. *La Cote d'Or.*

il y a trois Vilages, celui qui donne le nom à ce Royaume, & un autre nommé *Achombene*. II. Le *petit Incaſſan*, où eſt le *Cabo das tres puntas*. III. *Anten*, où ſont les vilages ſuivans *Botrouvv*, *Poyera*, *Panao*, *Takorari* ou *Anten*, *Magne-Jaque*, *Saconde* & *Sama*. IV. *Guaffo*, où ſont le *petit Commendo* autrement *Aitaco*, & à quatre lieues à l'Orient de Sama, *Ampea*, *Cotabry*, *Aborby*, *Terra-Pekina*. V. Le Royaume de *Fetu* où il y a un vilage que les Negres apelent *Igvva* & les blancs *Cabo cors*, mot corrompu du Portugais Cabo Curço. Sur les frontieres du même Royaume eſt le fameux *Chateau de S. George de la Mine*, qui a au Couchant le vilage de *Dana* ou *Dang*, & une riviere d'eau ſalée nommée *Benſa*, & au Levant une riviere d'eau douce nommee *Utri*. VI. Dans le Royaume de *Sabou* eſt le vilage de *Mouré* & le *Chatean* de *Naſſau*. VII. Dans *Fantyn* à trois lieues au Levant de Mouré eſt le vilage de *Cormantin* qui a au Couchant à une petite lieue de là celui d'*Anemabo*, & à un coup de canon plus loin celui d'*Adja*. VIII. Sur la cote du Royaume d'*Agvvana* il y

S. George de la Mine Chateau.

a plusieurs Places ; *Le Cap-velu*, *la baye du grenier*, *la montagne du Diable*, *le vieux* & *le nouveau Biamba*, le *grand Berca*, *Jaka* qui est la principale habitation, puis *Coxbrood* & *le petit Berca*. Les ports de tous ces Vilages sont défendus par des rochers & des écueils d'Acara, il y a trois Vilages sur la cote. IX. Dans le Royaume de *Soco*, *Orcaky*, & du *petit Acara*, qui est à plus de vint lieues au Levant de Cormantin & la derniere place de cete cote. Le Royaume de *Labbedé* qui porte le nom de sa principale habitation, est à trois lieues d'Acara tirant vers le Levant. Sur la cote du Royaume de *Ninge* il y a quatre Vilages, *Ningo* à six lieues d'Acara & à trois de Labbedé, puis *Temina*, *Sinco*, & *Pissy*. Au Levant de Sinco, & 18. lieues au delà est l'embouchure de *Rio Volta*, au devant de laquelle il y a un banc de sable, qui ne s'étend pas fort avant dans la Mer. Entre ce vilage & cete riviere, il y a une habitation de pêcheurs, nommée *Ley*; & quatre lieues au delà de Rio Volta, le cap que les Portugais nomment *Cabo Montego*; la situation du terroir qui est entre

deux eſt baſſe ; & le rivage qui répond à pluſieurs petites Fores regarde l'Eſt-Sud-Eſt. Depuis le cap la cote ſe recourbe vers le Levant en forme d'Arc, juſqu'au vilage de *Popon*. A quatre lieues de ce vilage eſt celui de *Foulaen*, & à ſix lieues de Popou commence le Royaume d'*Arer* qui finit au vilage d'*Aqua*. Depuis Popou juſqu'à une habitation conſiderable de ce Royaume, qui s'apele le *petit Arder*, la cote va du Levant au Midy par l'eſpace de douze lieues. A une groſſe lieue d'Arder tirant vers le Nord-Eſt, eſt la vile de *JaKein*, & à trois journées de Jakein la bourgade de *Joio*, qui a celle de *Ba* à demy lieue plus loin. L'embouchure de *Rio Lagos* qui eſt bouchée par un banc de ſable, eſt à vint-quatre lieues au delà du petit Arder, & celle de la riviere de *Benin* à 27. lieues de Rio Lagos. C'eſt autour de cete Riviere qu'eſt ſitué le Royaume de Benin qui a la Mer au Midy. Environ à 36. lieues de l'embouchure de la riviere de Benin eſt celle de *Rio Forcado*, qui baigne le Royaume d'*Ouvverre*. A l'extremité Orientale de ce Royaume eſt le cap que les Portugais apelent *Cabo For-*

moso, qui est à 4. degrez 8. minutes de Latitude Septentrionale. A vint lieues de ce cap est l'embouchure de la riviere qu'on nomme Real de Calbarie, mais dans l'espace d'entre deux, il y a sept petits ruisseaux qui se déchargent dans la Mer, *Rio Non*, *Rio Odi* qui est à 4. degrez 10. minutes de Latitude : trois autres qui portent le nom de *Rio de S. Nicolas*, puis *Rio de tres Irmaus* & *Rio Sambretro*. A quelques lieues de Rio Real est la cote du pais de Bani & la riviere de Loitomba, puis celle que les Flamans apelent *Ond Calbarie*, qui est à 24. lieues de Rio Real. On trouve ensuite *Rio del Rey*, qui est une fort grande Riviere, & tout contre une petite que les Negres apelent *Camarones peKene*, puis la grande riviere des *Camerones*. Entre Rio del Rey & Rio dos Camerones est le pais que les Espagnols apelent *Alta Terra d'Amboſi*, avec un cap qui est à six lieues de Rio del Rey ; au Couchant de ce cap il y a quelques vilages, comme *Bodi* & *Cosge* ; l'embouchure de Rio des Camerones est à six lieues au Sud-Est de ce cap, & poursuivant vers le Midy on trouve les Rivieres suivan-

Cote de Bani.

Alta-Terra, &c.

tes, *Monoca*, *Borba* ou *Boura*, *Rio del Campo*, *Rio de S. Benito*, *Rio de S. Juan*; à huit ou neuf lieues plus loin est le *Cap de S. Iean*, au devant duquel il y a un banc de sable. A cinq ou six lieues de ce cap est une Ile que les Portugais apelent *Ilhas dos Coriscos*, c'est à dire l'Ile de la foudre. A 23. lieues de la riviere de S. Jean sous l'Equateur est la riviere de *Gabon* ou *Gaba*, dont la pointe Septentrionale porte le nom de Sainte Claire. A douze lieues de cete Riviere on trouve le *Cap de Lopez Gonzalvez*, qui est à 46. minutes de Latitude Meridionale. Au Midy de ce cap est la riviere d Olibata, puis on trouve le cap de Sainte Catherine & celui de Ferdinand de Vaz.

CHAPITRE II.

LES COTES DES NEGRES en particulier.

SECTION I.

Le Royaume de Zenega ou *Pays des Jalofes avec ſes dependances.*

CE Royaume que Marmol apele le Pays des *Gelofes* eſt entre deux bras du Niger, qu'on nomme Zenega & Gambea; il s'etend fort avant dans le Pays. Il a au Levant le Pays de Tuchuſor & l'Ocean au Couchant; au Midy la riviere de Gambea le ſepare du Royaume de même nom, il a celle de Zenega au Nord. Sa longueur à meſurer d'Orient en Occident eſt de 114. lieuës & ſa largeur le long de la Côte eſt de 60. lieues. 1. *Ses confins.*

Les peuples qui habitent cete contrée ſont les *Barbacins*, les *Tucorons*, les *Saragoles*, les *Beganes*: les 2. *Ses peuples.*

habitans de *Manienga* & les *Mosses*. Le plus puissant Monarque du Pays s'apele le Grand Jalof, qui se dit Souverain de treize ou quatorze Royaumes, les Rois de *Baool*, de *Cayor*, de *Juala* & d'*Ale* sont ses Vassaux ; sa domination s'etendant depuis le Cap-verd jusqu'à *Cassan*. Un fils naturel du Grand Jalof regne dans le Pays de Baool ; les habitans l'apelent *Louchi Four*. Cete Seigneurie commence au Levant du vilage de Camino & s'etend jusqu'à Porto d'Ale, l'espace de 25. lieuës. Le Roy demeure à deux journées de la côte dans la principale habitation qui se nomme *Lambaye* & quelquefois dans une autre Bourgade apelée *Sangay*, il porte le titre de Taïn.

Baool.

3. *Autres Royaumes, &c Cayor.*

Le Roy de de *Cayor* qui s'apele autrement le Roy du Cap-Verd & des environs, demeure aussi à deux journées de la côte. Le Royaume de *Juala*, qui est separé de celuy d'Ale par la *Riviere de la Grace* a environ 30. lieues d'etenduë. Le Roy qui s'apele *Vvala Silla* demeure aussi à deux journées de la côte, il n'est pas fort considerable. Le Pays de

Juala.

Cayor & celui de *Borſalo* s'etendent vers le Nord autour des Royaumes d'Ale & de Juala ; ils ont aux deux extremitez du côté de la terre ferme deux vilages, dont l'un qui s'apele *Yaray* eſt des dependances de Cayor, & l'autre nommé *Banguiſea* du reſſort de Borſalo : ces deux places étant ſeparées par une forêt de 12. ou 15. lieues d'etenduë. Le Royaume d'*Ale* joint à celui de *Brocallo* eſt plus grand, il confine à la riviere de Gambea & ſert de demeure aux *Barbacins*. Dans tout la Royaume de Zenega & ſes dependances, il n'y a point de vile fermée de murailes ; les habitations tant de la côte que du plat Pays ſont toutes ouvertes comme des vilages.

Borſalo.

Ale & Brocallo

Le quartier qui eſt entre les rivieres de Zenega & de Cambea forme vers la Côte un Cap couvert de verdure que les Portugais apellent *Cabo-Verde*, les Habitans *Beſecher* & qui a été connu de Ptolomée ſous le nom d'*Arſinarion*, qu'il place à la hauteur de 10. degrez 40. minutes de Latitude Septentrionale : mais preſentement tous les Pilotes Portugais & Holandois conviennent à le-

4.
Le Cap-verd.

metre à 14. degrez 21. minute. Ce Cap est bas, raboteux & s'avance fort loin dans la Mer, du côté du Nord par où il touche à la terre ferme, il est entouré d'un terroir sablonneux, il contient beaucoup de vilages, que les Marinîers decouvrent en le doublant. A la portée du canon de la terre ferme, c'est à dire à 14. degrez 35. minutes de Latitude, il y a une Ile que les Holandois apelent *Goe-ree*, comme qui diroit bonne rade, parce que les Vaisseaux qui y jetent l'ancre y sont en sureté. Au delà du Vilage de Refrisco, qui est à trois ou quatre lieues du Cap-verd & à un coup de canon du rivage, il y a dans la Mer un rocher fort haut, avec quelques écueils cachez sous l'eau, ausquels ce fameux Corsaire Nicolas Campan a donné son nom en les traversant, de sorte qu'on les apele encore aujourd'huy les *écueils de Campan*. A une lieue & demy de Refrisco est le Vilage de *Camino*, qui separe les Royaumes de Cayor & de Baool. On trouve ensuite *Enducura*, *Gimiheri*, la riviere que les Portugais apelent *Rio Picena*, puis le vilage de *Punto* & celuy de *Porto*

d'Ale, & sur le chemin qui mene de ce vilage à Juala une petite forêt nommée *Tapa*. Dans le Port d'Ale, qui est à douze lieues de l'Ile de Goerée, il y a une grosse pierre apelée *Baleine*, où les Mariniers vont faire aigade. Non loin de là est le *Cabo Maste*, c'est à dire le Cap où les mats se brisent, à cause du vent qui souffle de deux montagnes voisines, ce qui oblige les Pilotes à serrer de voiles en doublant ce Cap.

5. *Autre Cote.*

La Côte depuis Refrisco jusqu'à Cabo-Maste est fort belle & fort profonde : mais depuis Punto de Porto d'Ale jusqu'à Porto d'Ale la Côte est fort bourbeuse & n'a que sept ou huit brasses de profondeur ; ce qui contraint les vaisseaux qui y jetent l'ancre à demeurer à prés de deux lieues loin du rivage. Aprés avoir passé Porto d'Ale on trouve *Porto Novo*, *Punto Sereno*, *Punto Lugar* & un vilage nommé *Juala* situé sur le bord d'une petite riviere & peuplé de quelques Portugais, & d'un bon nombre de *Mulates*; ce sont des gens bazanez, issus d'un pere blanc & d'une mere Negre, qui s'y alerent établir pour trafiquer. A six ou sept

Bourg Juala.

Bourgades. lieuës de Juala tirant vers le Levant le long de la Côte, on trouve une autre bourgade nommée *Candima*, & avançant huit lieues dans le Pais une autre nommée *Geroep*; où demeure un Alcayor & quelques Portugais.

Description des places. 6. Avant qu'entrer dans la description des Places qui sont dans le plat pais, il faut savoir qu'il n'y a que deux grands chemins pour voyager au travers de ce Royaume, qui commencent au vilage de Refrisco; l'un tirant vers le Nord-oüest & l'autre remontant directement vers le Nord. Sur le chemin du Nord-oüest à une grande lieue de Refrisco est le vilage de *Beer*; & sur l'autre chemin à la même distance la bourgade d'*Endoen*, qui apartient à un certain Seigneur, Vassal du Roy de Juala; à trois lieues plus loin on trouve un autre vilage nommé *Jandos*, qui apartient au même Seigneur. En poursuivant vers le Nord sur le même chemin, on vient au Lac *d'Eutar*, qui est à quatre lieues de Jandos, & à deux lieues de ce Lac est le vilage *d'Emduto*, ou une personne de la plus ancienne famille du lieu a tou-

Beer. *Emdoen*

Jandos.

jours le gouvernement entre les mains. Aprés avoir passé ce vilage, qui est la couchée ordinaire des voyageurs, le chemin tourne un peu vers le Levant, & quand on a fait neuf lieues on trouve une bourgade, qui est la demeure de leurs Prêtres, qu'ils apelent *Licherins*, & le Pontife *Alletrop*. A six lieuës plus loin on arrive au vilage *d'Endir* où quatre ou cinq familles Portugaises se sont habituées avec quelques Mulates, & à peine a t'on fait une lieue qu'on trouve un autre vilage nommé *Sanyeng*. Il faut faire encore une lieue & demy tirant vers le Nord-Est avant que d'arriver au vilage de *Magar*, où le Roi de Cayor demeure quelque fois; à dix lieues plus loin vers le Levant, on rencontre la bourgade *d'Emboul*; où ce Prince a son Palais, qui est separé des autres maisons par des palissades de verdure & de grandes alées d'arbres. Il y a une belle place au devant du Palais, où l'on fait le manége: Personne n'ose aprocher de ce Chateau, que ceux qui en ont permission, parce que c'est le serrail où ce Prince tient ses femmes. Les

Pontife & Prêtres.

Endir.

Sanyeng

Magar.

Emboul

maisons des habitans, qui sont à un coup de Mousquet du palais, ne sont que de méchantes petites cabanes, qui n'ont qu'un étage. A quinze
Embar. lieues de là est la bourgade *d'Embar*, où demeurent les Princes du sang qui peuvent succeder à la Couronne : à cinq ou six lieues plus loin, sur les bords du Zenega est la bour-
Bey-hourte. gade de *Bey-hourte*, où le Roi de Cayor tient un Fermier pour recevoir les impôs. A quatre lieues de Bey-hourte vers le Couchant & à l'embouchure du fleuve, les François ont bati une Forteresse pour la sureté du commerce : cependant ils relevent du Roi de Cayor & lui payent 16. pour cent des peaux qu'ils y achetent.

7. *Le Royaume de Baool Lambaye &c.* Dans le Royaume de Baool qui commence à l'Orient de Camino, à 25 lieues de ce vilage, est une grande bourgade, qu'on nomme *Lambaye*, qui est la principale habitation du Royaume, & à 3. lieues au Nord Oüest de cete place est un autre grand vilage nommé *Sangay*, où ce Prince a aussi un Palais : à six lieues de Lambaye vers le Levant est le Bourg de *Jmesil*, & à 36. de la Côte sur la riviere

de Borsalo est une bourgade de même nom.

8. *L. Royaume de Zenega, &c. Tabacatum. Climat.*

La Capitale du Royaume de Zenega, où le grand Jalof tient sa Cour, s'apele *Tubacatum*, la chaleur y est excessive, & au mois de Janvier il y fait beaucoup plus chaud qu'au mois de May parmi nous. Les pluyes & les bourrasques mêlees de tonnerres & d'éclairs commencent d'ordinaire au mois de Septembre: les vents Sud-Est & Est-Sud-Est causent souvent des orages sur cete Mer: mais le temps le plus à craindre pour les matelots est celuy où le vent de Midy regne; ce qui arrive d'ordinaire au mois d'Août. Au lieu que le mois le plus mal sain pour les Habitans est celui d'Octobre, parce que les vents & les pluyes cessant & l'air étant calme, la chaleur devient insuportable; au mois de Novembre, le vent Sud-Est recommençant à soufler rafraichit la terre, ce qui dure jusqu'au mois de Mai. Ce pais est baigné par plusieurs rivieres, dont les principales sont le *Zenega* & le *Gambea*. On croit que le Zenega est le *Daras* de Ptolomée, dit Ortelius, & les Geographes assurent

Rivieres. Zenega.

que ce n'eſt qu'un bras du Niger. Cependant au lieu que ce fleuve engraiſſe & rend fertiles les terres qu'il inonde, le Zenega laiſſe dans leur ſterilité naturelle les terres qui ſont ſur ſes bords du côté du Septentrion. Le Zenega reçoit divers noms des peuples qu'il baigne pendant ſon cours : les Jalofes l'apelent *Dengueh*, les Tucorons *Maſo*, les Saragoles *Colle*, les Baganes *Zimbala*, & les Habitans du Royaume de Tombut *Ra*. C'eſt par ignorance que les Portugais l'ont apelé *Zenega* ou *Sanaga*, lui donnant le nom d'un Seigneur qui fut le premier avec qui ils firent connoiſſance, lors qu'ils aborderent dans le Pais. Les ſources de ce fleuve, ſelon le ſentiment de quelques Geographes, comme Jean Barros, ſont deux Lacs vers le Levant, que Ptolomée apele les Lacs Chelidoniens, dont l'un ſe nomme preſentement le *lac de Gaoga* & l'autre celui de *Nuba*, ou le Lac de la riviere de Ghir. Le cours du Zenega eſt fort long & preſque toujours droit, juſqu'à ce qu'il ſe decharge dans l'Ocean à la hauteur de 16. degrez de Latitude Septentrionale, à 48. lieues de la riviere

de Gambea & 25. lieues au dessus du Cap-Verd. Ce fleuve forme plusieurs Iles vers son embouchure, qui étant incultes & steriles ne servent que de retraite aux serpens & aux bêtes farouches. Il y a plusieurs endroits, où il n'est pas navigable, à cause des rochers qui se trouvent dans son lit; particulierement à 300. lieues de sa source, non loin de son embouchure, où se precipitant entre des écueils il forme des Cascades, que les habitans apelent *Huaba* & qui ressemblent aux Catadupes du Nil. La riviere la plus considerable que reçoive le Zenega est la *Riviere rouge*, qui porte ce nom parce que le sablon de son lit est de cete couleur & que son eau en prend la teinture; au lieu que celle du Zenega est fort claire & transparente. On dit que l'eau de ces deux rivieres a des qualitez si contraires, que si l'on boit de l'une, & d'abord aprés de l'autre, on ne manque point de vomir, quoyque ny l'une ny l'autre prises separement produise cet efet, ny aussi lors qu'elles sont mêlées dans un même lit. Le Zenega & le Gambea ont com-

La Riviere Rouge.

munication par le moyen de quelques petits canaux : de sorte qu'ils donnent au pays, qui est autour du Cap-verd, la forme d'une Ile. On trouve dans le Zenega plusieurs sortes de poissons & d'animaux aquatiques, comme des Hipopotames, des Crocodiles & des Serpens à cornes.

9. *Riviere de Borsalo.*

A neuf lieues de Juala vers le Midy est l'embouchure de la riviere de Borsalo, qui est fermée par de grands bancs ; il faut remonter quatre ou cinq lieues le long de la riviere avant que de trouver quatre ou cinq brasses de profondeur. La rive est bordée de vilages ; quand on a remonté ce fleuve jusqu'à 15. lieues de la Côte, on rencontre sur le bord Oriental prés d'un grand arbre, qui a quatre brasses d'epaisseur, une belle source d'eau fraiche, où les habitans des vilages voisins s'en viennent pourvoir, parce que l'eau du fleuve est salée jusqu'à cet endroit là, à cause du flux & reflux de la mer, qui remonte dans la riviere plus de soixante lieues. A trois lieues de Juala, non loin de Punto Sereno, est une petite riviere,

viere, qu'on apele *Rio de la Grace*, qui separe les Royaumes d'Ale & de Juala : vis-à-vis de l'embouchure de cete riviere, il y a un banc qui seche entierement & dont le sable paroit lors que les eaux sont basses, & alors il en sort de l'eau douce & fraiche comme d'une fontaine. *Rio de la Grace.*

10. *Rio des Ostros.*

Un peu plus vers le midy on rencontre une autre riviere, nommée *Bassangamar*, à l'embouchure de laquelle il y a des écueils, ausquels les habitans ont donné le même nom. Un peu plus loin il y a une autre riviere, que les Portugais ont nommée *Rio des Ostros*, parce qu'on y pêche beaucoup d'huitres. Il n'y a point d'autre riviere entre Borsalo & Gambea & il n'y habite personne : toute cete Côte n'étant remplie que d'arbres. A quatre lieues de Jandos tirant vers le Nord est le Lac *d'Eutan*, qui a 7. lieues & demi de long, trois quarts de lieue de large & cinq ou six piés de profondeur. Dans les saisons pluvieuses ce Lac est fort poissonneux & reçoit plusieurs torrens dans son sein ; dans

le fort de l'Eté les torrens & le Lac sechent de sorte qu'on y peut passer à pié sec. Alors on trouve au fond de petites cornes qu'ils apelent *Simbos*, qui servent de monnoye à Angola. Autour du vilage de *Sayeng*, il y a un puits de dix brasses de profondeur dont l'eau est si agreable, qu'on croiroit qu'elle est sucrée. Les habitans des places circonvoisines en viennent puiser pour leur usage, parce que celle des autres puits est mal saine. Les Negres assurent, qu'il y a dans ces quartiers là des torrens, dont l'eau empoisonne les chevaux & les chameaux, & ne fait point de mal aux autres bêtes, dont ils n'en aportent aucune raison.

II. *Le terroir.* Le pays est par tout plat & fort gras, particulierement les terres qui sont sur les bords du Zenega & du Gambea; elles se ressentent de leur inondation, quoyqu'en Eté la secheresse soit si grande, qu'il s'y forme des fentes d'une largeur à absorber un cheval. Cependant, quoyque la terre soit d'elle-même tres-fertile & propre à raporter tou-

tes sortes de fruits ; on y en trouve fort peu, à cause de la paresse & de la pesanteur d'esprit des habitans. On n'y seme pas même du seigle & de l'espeauté ; mais seulement des feves qui sont d'une grosseur prodigieuse. Il est vray que prés du Cap-verd il croit beaucoup de ris, de cardamome ou graine de Paradis & d'orge, dont il y a des épis, qui ont des grains aussi gros que nos pois. Le tems des semailles est en Juillet & celuy de la moisson en Septembre avant que l'inondation vienne. Le grain le plus commun parmi eux, est une espece de Millet, que les Indiens apelent *Mais* : on le seme sur la terre pendant qu'elle est seche, & on le couvre d'un peu de sable ; parce qu'on craint que si on jetoit de la terre par dessus, la pluye & l'eau du fleuve debordé venant à l'amolir & le Soleil à la dessecher extremement ces deux excez d'humidité & de secheresse n'empêchassent le millet de croitre. Il n'y croit point de raisins, on y fait du vin de dates. Ils se servent d'une certaine huile tres-odoriferante & de bon

goût, qui rend les viandes jaunes comme du safran: il y a beaucoup de paturages, de beaux arbres & de toutes sortes d'herbes. Tout contre Porto d'Ale, sur le chemin qui meine à Juala, il y a un petit bois, qu'on nomme *Tapa*, qui est tres-agreable, étant fort épais & planté de grands arbres : ce qui fait que les Portugais qui habitent dans Porto d'Ale s'y viennent promener pour prendre le frais. Le Tabac y vient tres-bien ; on ne prend point la peine de le cultiver, que si les habitans étoient gens de travail, ils recueilleroient du Tabac & de toutes sortes de plantes & de grains en abondance. Il y croit aussi des Tamarins & des l'Ananas : les Oranges & les Limons n'y reussissent point.

La charmante forêt de Tapa.

12. *Plusieurs sortes de fruits.* Dans les saisons pluvieuses il y mûrit un autre fruit, que les Portugais apelent *Foles*, qui ressemble fort aux Oranges en couleur & en grosseur ; l'écorce en est beaucoup plus dure & le suc plus aigre, On y trouve encore une autre fruit sauvage, de la forme d'une date, il est plus petit & plus doux. La plante

qui le porte est un arbrisseau qui en est tout chargé ; on en fait du vin qu'on apele *schonkon*, qui est beaucoup moindre que celui de Palmier, on en tire aussi de l'huile : de sorte qu'un méme arbre produit ces deux liqueurs si necessaires à la vie. Il y a encore une autre espece d'arbre, qu'on apele *Syby*, dont le fruit est semblable aux noix de *Cocos* : on en fait aussi du vin, mais il n'est pas si bon que celuy de Dates. Les *Cacatons* sont un fruit rond & un peu plat, d'un verd enfoncé par dehors, d'un beau verd par dedans, pleins d'un suc rafraichissant & acide. Les *Naniples* ressemblent aux glands, leur écorce est jaune & douce au toucher : mais leur suc est rafraichissant & piquant ; mêlé avec de l'eau, il est bon cótre les maladies qui procedent d'une caleur excessive : *Nompatas* est un fruit doux, de couleur verte, de la grosseur d'une noix, il vient sur de grands arbres. *Tambacumba* est un fruit beaucoup plus gros que les precedens, il croit aussi sur de grands arbres ; il est chaud & desagreable au goût. Il y a encore un autre fruit blanc, qui est fait com-

Schonkon.

Syby.

Les Cacatons.

me les mures. Les Habitans recueillent autant de coton qu'ils en ont besoin, & il y a aparence que les arbres en raporteroient davantage, s'ils étoient plus soigneux de les cultiver. Un certain arbrisseau, auquel les Portugais donnent un nom qui signifie *Arbre à teindre* y vient aussi tres-bien; les feuilles qui ressemalent à celles de la rue servent aux Negres à teindre en bleu le fil dont ils font leurs habits : c'est ainsi qu'ils s'y prennent. Ils cueillent les fueilles au lever de l'Aurore, & les ayant separées de leurs tiges les pilent dans un mortier de bois jusqu'à ce qu'elles deviennent de petits pelotons de la grosseur du poing ; on les fait aprés secher au Soleil; quand ces pelotons sont secs, ils les reduisent en poudre & les metent dans un pot de terre ; puis prenant un autre pot de terre, qui est percé au fond par un petit trou & rempli de cendres du bois de cet arbre, ils y versent de l'eau peu à peu, qui coulant au travers des cendres tombe goute à goute dans le pot des feuilles pulverisées. Lorsqu'on les a sufisamment humectées, on

les fait encore secher dix jours au Soleil : aprés quoy on leve la premiere croûte, qui est la teinture fine, la seconde ne serr qu'à teindre les étofes grossieres, & le fond n'est bon à rien.

13. *Le bétail & autres Animaux.*

Le terroir nourrit une grande quantité de gros bétail, on peut facilement se l'imaginer en considerant le grand nombre de peaux qui en viennent : cependant les bœufs de ce Pais là sont plus petits que ceux de Holande ; & ceux qui les gardent sont souvent contrains de changer de place, les paturages étant bien-tôt consumez, à cause de la secheresse. Le Roy de Baool a plus de 5000. bœufs, & chacun de ses Gentilshommes en a à proportion. Il y a aussi quantité de Chameaux, de Mulets, de Chevaux, d'Anes, de Boues & de Brebis, qui ont la laine fort courte, & dans les bois on trouve des Cerfs, des Chevreüils & des Loups plus petits qu'en Europe. Il y a un certain animal, qui a le corps fait comme celuy d'un pourceau, avec tres-peu de poil, les pates comme celles d'un Blerau, beaucoup plus larges, qui

foüit la terre comme une taupe & mange les fourmis qu'il trouve. Les Negres disent qu'il creuse & penetre sous terre avec autant de viteſſe, qu'un homme ſauroit courir. Il y a auſſi des lievres, ils ſont plus petits que les nôtres, des Civetes, des Chiens, des Chats, des Singes & des Marmots. Entre autres bêtes venimeuſes qui incommodent ce Pais, on y trouve dans une Forêt entre Yaray & Banguiſea des *Alcarons*, qui ſont de la groſſeur des écreviſſes, ont des ſerres comme ces animaux & un aiguillon comme les Scorpions. Les Voyageurs pour ſe preſerver de leurs morſures font grand feu la nuit autour du lieu où ils s'arrêtent, mais il eſt bien plus dificile de ſe metre à couvert des voleurs, excepté qu'on ſoit en bonne compagnie & qu'on faſſe bonne garde. Il y a encore plus d'Oyſeaux que de bêtes à quatre piés, entre autres une quantité prodigieuſe de grands & de petits Perroquets, que les Negres haiſſent extremement; à cauſe du mal qu'ils font aux arbres. Les Poules & les Oyes n'y manquent pas; elles ont d'autres plumes qu'en

Alcarons.

Oiſeaux

ce Pais. Il y auſſi des pigeons, des herons, des perdrix mouchetées de blanc & de noir: Dans les lieux marécageux on trouve des becaſſes, des canarts ſauvages, & pluſieurs ſortes de petits oyſeaux. Il y en a encore un fort ſingulier qui eſt de la groſſeur d'un Paon ou d'une Cicoigne; on l'apelle *Acaviac*, il a une hupe rouge ſur la tête, avec deux rangs de plumes blanches de chaque côté. Il peut étendre cete hupe en rond, & la faire floter par deſſus la tête. Prés du Lac d'Eutan, à quatre lieues de Jandos, il y a une eſpece d'oyſeau qui reſſemble aſſez à un Cigne; ce qui fait que les Portugais l'apelent *Cignos*; mais il eſt un peu plus gros. Les Rivieres ſont fort poiſſonneuſes, ſur tout en carpes & écreviſſes. La Côte de la mer n'eſt pas moins feconde en toute ſorte de poiſſon; il y en a un entre autres qu'on apele *Herkehau*, qui reſſemble au Saumon, ſi ce n'eſt qu'il n'eſt pas rouge, mais il eſt de bon goût. Il y a beaucoup de Crocodiles dans la Rivere de la Grace, qui s'endorment ſouvent au Soleil la gueule ouverte, & qui

Poiſſons

prennent la fuite aussi tôt qu'ils aperçoivent des hommes. Le pais est aussi fort incommodé des reptiles, & il arrive quelque-fois au mois de Juin, que le vent éleve du côté du Nord-Est, au dessus des côtes de l'Arabie, une quantité si prodigieuse de sauterelles, qu'elles ressemblent à une nuée épaisse, qui cache les rayons du Soleil, elles rongent le verd & le sec & reduisent ces pauvres gens à la derniere extremité. Alors ceux qui demeurent prés de la mer, ou sur le bord des Rivieres, s'entretiennent; comme ils peuvent de leur peche: mais ceux qui sont plus avant dans le pais sont contrains de se vendre pour Esclaves aux Portugais & aux Etrangers; comme ils firent l'an 1640. & 1641. que ces insectes leur causerent une sterilité de cete nature. Il y a quantité de fourmis & de serpens; les plus venimeux sont d'un gris verd, & quand quelqu'un en a été mordu, il a recours à un Enchanteur pour se faire guerir. Il y a d'autres serpens qui ne font point de mal; aussi les laisse-t'on libre-

Sauterelles.

ment aler & venir dans les maisons, où ils s'amusent à prendre les rats : les Negres s'imaginant que les ames de leurs parens & amis decedez entrent dans le corps de ces animaux, pour venir converser avec eux plus familierement; que si l'on tuë un de ces Serpens, il est inévitable qu'il ne meure quelqu'un prés de là. Les plus dangerenx de tous les serpens sont ceux qui sautent au corps des gens & les étoufent, étant d'une grosseur si monstrueuse, qu'ils peuvent avaler un bœuf tout entier. Il y a encore de petits reptiles nommez *Leguanes*, qu'on mange aussi bien que les Lezards : mais il y a d'autres petites Lezards, qui se tiennent dans les maisons & saliſſent les gens de lenr eau pendant le sommeil, d'où se forment ensuite des ulceres.

14. *Saims.* Entre Beyhourte & la Forteresse des François, le lit du fleuve Zenega est couvert de deux piés d'un sel fort dur, qu'on arrache avec de gros fers pointus & qu'on aporte secher sur le rivage. Ce sel est blanc, & presque inépuisable; car d'un jour à l'autre, le sel qu'on

en tire est remplacé par du nouveau. Cete saline apartenoit au Roy de Cayor, qui en a fait present à un Prêtre. Pour avoir la liberté de tirer de ce sel, on donne un habit fait au Cap-Verd & une mesure de millet.

15. *Maurs des Habitans.* Les peuples qui sont situez au Septentrion du Zenega sont bazanez; ceux qui sont au Midy de ce Fleuve sont extremement noirs; ils ont le visage mieux fait & le corps plus robuste, que ceux qui demeurent autour de la Riviere de Calbarie: on les vend aussi cent écus de plus en Amerique. Leur temperament & leurs miseres les rendent sujets à beaucoup de vices, aux femmes, aux mensonges, & à la jalousie; parce que leurs femmes aiment un peu trop les étrangers, les danses & les plaisirs. Quand ils parlent ils alongent le cou comme des Coqs d'Inde & parlent assez vîte. Comme ils sont fort ignorans, ils sont aussi fort entêtez de sortileges & d'enchantemens; ils se vantent de pouvoir arrêter les serpens, guerir leurs morsures, rendre malades & faire mourir ceux qu'il leur

plaît. On dit même que le Roy de Juala n'eſt pas exempt de cete folie. Les habitans de Camino ſont des gens de cœur, qui ſavent conſerver leur liberté, ſans reconnoitre ni le Roy de Cayor, ni celui de Baool, quoy qu'ils ſoient ſituez entre ces deux Royaumes. Pour ceux de Porto d'Ale & de Juala, ce ſont les plus grands fripons du pais. Leurs maiſons ne ſont que de petites hutes de bois couvertes de paille; & leurs lits quatre ou cinq pieces de bois à un pié & demy de terre, ſurquoy ils jetent une nate de jonc qui leur ſert de matelas & de couverture. Les Rois n'ont ni Viles murées ni Chateaux, & tous leurs Palais conſiſtent en neuf ou dix de ces hutes rangées en cercle les unes auprés des autres, & fermées d'une haye de roſeaux avec une porte qui eſt ſi baſſe, qu'il faut ſe courber beaucoup pour y paſſer. Tous leurs meubles conſiſtent en quelques pos de terre, & en quelques armes, en des haches à fendre le bois, & des pêles à remuer la terre: qui eſt leur maniere de labourer. Ceux qui demeurent le long de la cote ou ſur le bord des Rivieres ont

Maiſons.

Meubles.

Le Commerce. quelques filets à pêcher. Ainsi la plupart sont Laboureurs, Pêcheurs, ou Bergers; il y a peu de Marchands, & d'Artisans; le long du Zenega on ne trouve que de deux sortes de Métiers, des Tisserans & des Forgerons, qui font des fers de cheval & fourbissent des armes. Ils font aussi de leurs cuirs de beuf des boucliers, des fourreaux d'épée, des Sandales & des Selles presque aussi bien que nous; pour leurs éperons ils ne sont pas faits en forme de rouë, mais comme un aiguillon à piquer les beufs. Dans le vilage de Candina les hommes s'occupent à la pêche, & les femmes à vendre & à acheter. Hormis que la necessité les presse, ils sont extrémement paresseux pendant tout le cours de l'année, si ce n'est au temps des semailles & de la moisson, qu'ils travaillent tous également riches & pauvres sans exception. Quand les hommes ont moissonné leur millet les femmes le batent & le vanent, aprés quoy elles le metent dans de grandes corbeilles de paille, qui ont trois brasses de circuit & sept ou huit paumes de hauteur, qu'elles couvrent de verdure & de pierres & les laissent

les jalofes.

ainſi au milieu des champs, ſans qu'ils ſe les volent l'un à l'autre. Ils mangent quatre ou cinq fois le jour, mais fort peu à chaque repas, les hommes ſeparez des femmes. Ils ne vivent preſque que de legumes & de millet, dont ils font leur pain & qu'ils preparent de cere maniere; ils reduiſent le millet en farine & l'ayant miſe dans un grand vaiſſeau ils y mêlent de l'eau & remuent cete pâte, juſqu'à ce qu'elle ſoit à peu prés de la même groſſeur que la meſure des grains de millet dont elle eſt compoſée. Ils ont une autre ſorte de millet qu'ils nomment *Seryn*, qui eſt un peu plus gros que l'ordinaire, & qu'on pile juſqu'à ce que l'écorce tombe, comme nous faiſons de l'orge mondé. Les Portugais qui aiment fort cete eſpece de millet le preparent comme le ris & le trouvent de fort bon goût. Leurs habits ſont des robes de coton carrées. Les femmes en portent d'ordinaire deux, l'une qu'elles ceignent autour du corps & l'autre qu'elles jetent par deſſus la tête: mais les hommes lient le leur en forme de manteline qui leur couvre la moitié du corps & leur pend juſques

Alimens.

Habits.

aux talons. Les plus considerables portent une chemise blanche qui leur décend jusqu'aux genoux ; elle a les manches fort larges, ils ont pardessus un autre vétement qui est une espece de calçons, ou jouba, si épais qu'à peine se peuvent-ils remuer. Ces Negres & tous les autres habitans des cotes de la Guinée consument quantité de toiles à demy usées, que les Holandois y transportent : ce qui les acommode mieux que les toiles de coton de leur pais, parce qu'elles tiennent le corps plus frais. Toutes les femmes tant jeunes que vieilles vont piés nus, & ont les épaules, le sein & l'estomach découvert. Les hommes vont presque aussi tous nus, n'ayant qu'une queuë de chévre autour des reins, excepté au Cap-verd, où les Negres portent un petit habit.

15. *Mariage.* Ils ne font aucune ceremonie quand ils se marient, chacun peut prendre autant de femmes qu'il en peut nourrir, en vertu de la Loy de Mahomet, & les repudier quand bon luy semble. Le Roy en a plus de trente; on porte plus de respect aux unes qu'aux autres : chacune demeure à

part dans quelque Seigneurie du Roy, & ce Prince y tient des gens pour la servir, pour paitre les troupeaux & pour labourer la terre. Le Roy se divertit tantôt avec l'une tantôt avec l'autre, & ses Courtisans l'imitent fort bien en cela. Les acouchées ne se traitent pas fort delicatement, elles sortent dés qu'elles sont un peu remises ; elles alaitent leurs enfans jusqu'à ce qu'ils courent. Les hommes ne s'aprochent point de leurs femmes tant qu'elles sont grosses ou qu'elles sont nourrices, étant persuadez que cela feroit mourir l'enfant : mais comme ils ont d'autres femmes & qu'ils ne font pas dificulté d'en connoitre d'autres que celles qu'ils ont épousées, cete continence ne leur est pas fort à charge. Les meres prennent grand soin de leurs enfans tant qu'ils sont dans le bas âge, les portant toujours sur les épaules ou entre les bras, lors même qu'elles vont à l'eau, ou qu'elles pilent leur millet : mais dés qu'ils sont un peu robustes, elles les laissent courir & faire tout ce qu'ils veulent, sans se metre en peine de leur éducation.

16. Les Funerailles.

Quand quelqu'un eſt mort, tous les parens le viennent pleurer; ils aſſiſtent à ſon enterrement. Le corps eſt precedé par quelques Tambours qui batent la caiſſe, & ſuivy par les parens, chacun dans ſon rang, les hommes les premiers & les femmes enſuite: on enterre ſon habit avec lui dans une foſſe qui n'eſt guere profonde, qu'on couvre d'un grand monceau de terre. Quand le mort a été homme d'épée, on jete par deſſus ſon Tombeau une piece de drap blanc, & afin que perſonne ne la dérobe on la coupe en petits morceaux. Pour les Tambours le peuple a tant d'horreur de ce genre de vie, qu'on ne permet pas de les mettre en terre, ni méme de les jeter dans la Mer, où dans un Fleuve, ni eux, ni leurs femmes, ni leurs enfans; les Negres s'imaginant que la terre où l'on les auroit enterrez ne porteroit aucun fruit, & que la Mer & les Fleuves où l'on les auroit jetez ne nourriroient plus des poiſſons: on les met donc dans le tronc creux de quelque vieux arbre. Cependant les Tambours ſont fort bien reçus à la Cour des Princes pendant leur vie; ce ſont

funerailles des jalofes.

les joüeurs d'instrument des Rois & de grands Seigneurs du pais, & ceux qui batent la marche lorsque le Roy va à la guerre. Quoy que d'ailleurs il ne leur soit pas permis d'entrer dans l'antichambre du Roy ; que si quelqu'un de ses Gentilshommes épouse la fille d'un Tambour ou débauche sa femme, il lui est aussi-tôt défendu de paroître devant le Prince. Leurs caisses sont faites d'un tronc creux d'un arbre, qui a quatre ou cinq piés de long, dont un côté est couvert d'une peau de bouc, & l'autre est tout ouvert.

16. Revenus.

Le Roy de Zenega ne retire point d'impos : ses plus grands revenus consistent dans les presens que les autres Princes lui font pour s'insinuer dans ses bonnes graces, & ces presens sont des chevaux, du gros & du menu bétail, des legumes & du millet. Il tire aussi beaucoup d'argent des esclaves qu'il fait vendre. Les Rois de ce quartier, particulierement celui de Baaol, ont acoutumé de se saisir des biens des Portugais & des autres Etrangers qui viennent s'habituer dans leur pais aprés leur mort, & sont même assez injustes

De l'eau de vie de biere. Des baſſins de cuivre, de ſept à dix pouces d'épaiſſeur, faits à l'Eſpagnole, c'eſt à dire à bord étroit. Des planches de cuivre, peſant une livre. Des cardes à laine. Des ſarges groſſieres bleuës & étroites. Des draps rouges, jaunes, & blens de quatre fils. Des ratines rouges, jaunes & blanches. De la laine peignée blanche, bleue, rouge & jaune. Du fil de laine rouge & jaune. De pluſieurs ſortes de grains. Du corail en roche. Des ſabres ou des coutelas, Des trompetes de cuivre. Des bonnets rouges groſſiers. Des cadenas ronds. Du criſtal de roche. Des couteaux de matelot. Des chemiſes d'homme groſſieres, & des fines avec des dentelles au cou & aux manches. Des habits de Harlem. Des toiles de Sileſie, qu'on nomme Acros *ſur les côtes de la Guinée. Des toiles fines. Des toiles de coton fines. Du papier fin & du commun. Des pots de terre blanc & bleus. Des couvertures de Leide. Des manteaux d'Yrlande. Des ſouliers de Marroquin. Des chapeaux. Du bazin brun. Du fil blanc groſſier. Des bouteilles de verre avec un bouchon d'étain. De toute ſorte d'aiguilles.* On enferme toutes les Mar-

chandiſes qui ſe peuvent embaler dans de petites caiſſes qui ſe vendent fort bien en ce pais-là de même que les autres Marchandiſes.

L'Atc & la fléche ſont les armes ordinaires des Jalofes ; ils ſe ſervent encore d'une eſpece de Javeline, & d'une arme recourbée comme un demy ſabre à la Turque : il y en a qui portent un grand bouclier fait de peau de beuf, un ſabre au côté, un grand coutelas, une Aſſagaye ou lance à la main & deux dards. Ils ont une eſpece de petits chevaux fort legers à la courſe, & même quelques Barbes ; mais cete derniere ſorte ſe vend fort cher, & l'on échange d'ordinaire un bon cheval contre dix ou douze eſclaves ; chaque eſclave eſt conté pour le prix de 29. barres de fer. Dés qu'ils ont acheté des chevaux, ils font de certaines conjurations par leſquelles ils pretendent les rendre invulnerables. Les Cavaliers ſont fort redoutez de leurs voiſins ; il y en a de fort adroits, qui ſavent ſe tenir debout ſur la ſelle, pendant que leur cheval court à toute bride, ramaſſer des pierres en courant, lancer des traits devant & derriere, à

19. *Les Armes & la guerre.*

droit & à gauche, monter à cheval & en décendre dans un moment. Leurs armes sont le sabre, l'Assagaye & les fléches empoisonnées. Quand ils se font la guerre, ils ne s'amusent point à se prendre mutuellement des Places ; mais à bruler les Vilages de leur ennemy : c'est la marque d'une défaite signalée lorsqu'on perd le tambour Royal, qu'ils apelent *Omlambe*, puisqu'ils le conservent avec autant de soin, que les Romains faisoient leurs Aigles. Quand le Roy d'Ale veut entreprendre quelque expedition militaire il fait assembler ses Conseillers dans une foret qui est prés de son Palais: ils se rangent tous autour d'une fosse de trois piés de profondeur qu'on a fait creuser exprés, & traitent des afaires de l'Etat, la tête baissée contre cete Fosse, aprés qu'ils ont pris leur resolution, on remplit de terre ce creux, & le Roy en partant leur dit, nôtre secret est maintenant enterré & la fosse n'a garde de le reveler à personne. Ce n'est pas là une ceremonie inutile, elle fait une si grande impression sur leur esprit, que jamais personne ne découvre leurs desseins que par l'execution. C'étoient

C'étoient les Grands du Royaume, qui éliſoient autrefois les Rois, & qui les détronoient quand bon leur ſembloit : mais ce Royaume eſt maintenant hereditaire ; toute la diference qu'il y a entre cete ſucceſſion & celles des Rois Europeens, c'eſt que tous les freres du Roy ont droit au Trone, & que la Coronne ne revient aux enfans de l'ainé, qu'aprés que tous leurs oncles ſont morts. *Succeſſion.*

Les ſujets ont un extréme reſpect pour leur Prince, & lorſqu'ils ont à lui parler, ils s'aprochent inſenſiblement de lui, le corps nu, les genoux en terre & jetant de la poudre ſur leur tête. Quand ils ſont à deux pas ils commencent de lui parler, dans les termes les plus humbles & les plus reſpectueux dont ils peuvent s'aviſer, continuant toujours à ſe couvrir le viſage. Le Prince répond gravement par deux ou trois mots, conſervant autant qu'il peut par ſa ſuite & par ſes manieres les marques de ſa grandeur. Quand un Gentilhomme veut parler au Roy, il eſt obligé de quiter ſa chemiſe & de la jeter ſur l'épaule gauche, & ne peut garder que ſes calçons ; & quand ce *Honneur qu'on rend au Roy.*

Prince paroit en public, il est toujours acompagné d'un grand nombre de Courtisans & de Gentilshommes armez.

21. *Les Impos.* Sur la cote du Cap-Verd, le Roy de Cayor tient dans chaque Vilage un Gouverneur qui porte le nom d'Alcaide; il fait payer de certains droits aux Vaisseaux qui jetent l'ancre dans ses Ports, consistant en trois barres de fer pour chaque Vaisseau; Mais quand le Pilote ne sait pas les coutumes, ces petits tyrans en exigent tout ce qu'ils peuvent: on le contraint de plus à donner dix barres de fer, pour avoir la permission de faire aiguade, outre la valeur d'autant en autres Marchandises, & une bouteille d'eau de vie. Sous le regne de Zuchali Roy de Zenega, l'an 1455. un certain Budomel ou Burdomel étoit Gouverneur des cotes du Cap-Verd; aprés sa mort les Rois de Cayor ou du Cap-Verd prirent son nom, l'ajoutant à leur nom propre, comme un titre d'honneur; comme les Empereurs Romains faisoient celui de Cesar: de là vient une bevuë de quelques Geographes, qui ont pris ce surnom de Budomel

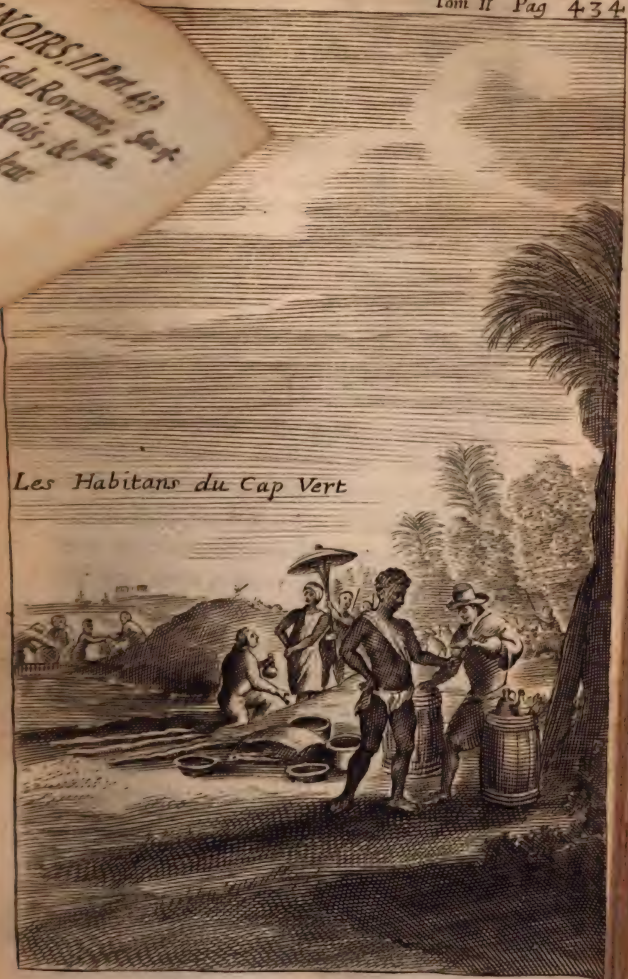

Les Habitans du Cap Vert

droit & à gauche, monte
& en décendre dans
Leurs armes ſont le
& les fléches em
ils ſe font la g
point à ſe r
Places ;
leur en
défai
tan
l

pour le nom d'une Place située sur cette côte, & on la trouve encore marquée dans quelques cartes d'Afrique.

Ils ont fort peu de Loix ; ils ne suivent que ce que leur dictent les lumieres obscurcies de la Nature par une grande ignorance & par beaucoup de mauvaises coutumes. Quand un homme est mort, ses freres & ses sœurs emportent d'abord avec eux tout ce qu'ils trouvent, fer, bétail & troupeaux, laissant les enfans dans la derniere indigence. Leur raison est qu'on n'est point assuré que ces enfans apartiennent au défunt : mais que pour eux on ne sauroit douter qu'ils ne soient ses parens, puisqu'ils sont tous enfans d'une même mere. Ils exercent fort mal la justice, tant dans les causes criminelles que dans les civiles ; ceux qui donnent le plus au Roy, ont toujours le meilleur droit. 22. *Les loix*

Sanut raporte que les habitans d'Ale sont idolatres, qu'ils adorent la nouvelle Lune, font des sacrifices d'animaux, & offrent des legumes, du millet & du ris à des Idoles qu'ils tiennent cachées dans des troncs 23. *La Religion.*

d'arbre, dans le fond d'une forêt sombre. Mais à dire le vray, ces gens-là ne sont guere religieux, ils n'ont ni Temples, ni Assemblées, ni service Divin. Il y a pourtant des Morabous ou Prêtres Mahometans; mais au lieu d'instruire ces pauvres ignorans, ils ne tachent que de les entretenir dans l'ignorance pour les ronger jusqu'aux os; leur faisant acroire que Dieu ne demande autre chose d'eux, sinon qu'ils portent au cou, aux bras, aux jambes, & aux autres parties du corps de petits billets où sont écrits certains caracteres Arabes, que ces fripons leur vendent fort cher. De là vient que les personnes aisées en achetent un tres-grand nombre, & en atachent une quantité prodigieuse à leurs cheveux & à toutes les parties de leur corps. Ces Negres sont extrémement ignorans & ne savent ni lire ni écrire, par la malice des Prêtres, qui se sont fait une loy de ne se marier que dans les familles sacerdotales, & de n'aprendre à lire & à écrire à personne qui ne soit de ce nombre: tellement que ces peuples savent bien confusément qu'il y a un Dieu; mais ils ne

croyent pas qu'il soit necessaire de l'invoquer, disant que Dieu qui lance le tonnerre, & qui cause les tempêtes, les orages & les éclairs est si puissant qu'il n'a pas besoin de nos prieres, & qu'il est beaucoup moins possible qu'il ait un fils : c'est pourquoy ils ont une horreur étrange pour la Religion Chrétienne.

SECTION II.

Les Royaumes de Gambea Cassan, Cantor, VVolly, Borsalo, Casamansa.

AU sortir du Royaume de Zenega tirant vers le Midy, on entre dans celui de *Gambea*, qui est de petite étenduë, & situé prés de la Riviere de même nom. Il y a plusieurs petits Royaumes, comme *Cassan*, le grand *Cantor*, *VVolly* & *Borsalo*, qui dépendoient du Roy de Mandimanza ; ils ne le reconnoissent pourtant presque plus depuis quelque temps. 1. *Gambea*

Le Roy du grand *Cantor*, qui est presque toujours en guerre avec celui 2. *Cantor.*

de Borsalo, demeure sur le rivage meridional du fleuve de Gambea & a plusieurs petits Princes pour vassaux. Le pais du Roy de *Borsalo* n'est pas loin de la côte, & s'étend le long du bord Septentrional de la même Riviere, jusqu'à *Tantaconde*, en y comprenant le pais du Roy de *VVolli*.

Borsalo.

Vvolly.

3. La côte où s'embouche le Gambea est fort basse, l'on a peine à la distinguer de la Mer, lorsque le temps n'est pas serain; mais au Midy de cete Riviere la côte est plus élevée, pleine de grands arbres, & s'étend du Nord-Est au Sud-Oüest. Il y a plusieurs vilages fort peuplez dans ces Royaumes, le long des bords de la riviere de Gambea, qui par son débordement produit la même fertilité en ce pais que le Nil en Egypte. A l'embouchure de la riviere de Gambea, est un vilage nommé *Barra*; parce que tous les vaisseaux qui viennent moüiller dans cete côte sont obligez de donner une barre de fer au Roy de Borsalo: à un quart-d'heure de chemin au dessus de la pointe meridionale da cete côte est le vilage de *Nabare*.

La Cote.

Barra.

Nabare.

A quatre lieues de la côte, vers le Midy, prés d'un petit torrent qui se décharge dans le Gambea, est le vilage de *Bintam* habité par quelques Portugais. En romontant la Riviere du même coté, à trente lieuës de la Mer, on trouve le vilage de *Tankerval* & un peu plus loin celui de *Tondeba*, où il y a quelques cabanes. En avançant encore dix-huit lieues, on trouve un tourbillon d'eau qui est marqué par deux têtes de cheval Marin, afin qu'on le puisse éviter, & le vilage de *Jagre* tout contre; à deux lieues au dessus de ce tourbillon est le vilage de *Jambai*. De l'autre côté de la Riviere, à une petite lieuë d'un autre tourbillon d'eau prés d'une croix de bois est celui de *Mansibaer*, où se tiennent quelques pauvres Portugais avec une famille de Mulates. Quand on est à Barraconda, la Marée ne remonte plus, & si l'on veut aler plus avant, il faut voguer à force de rames contre le courant de l'eau. On a besoin de plus de dix jours avant qu'on puisse arriver à *Tinda*, parce que dans le gros du jour, la chaleur est si excessive, qu'on ne sauroit ramer, & qu'on ne peut travailler que quatre heures

41. Plusieurs Vilages. Bintam.

Tankerval. Tondeba

Jagre.

Jambai.

Mansibaer.

Barraconda.

Tinda.

le matin & autant le soir. Au dessus de Tinda est la bourgade *Joliet*, & à six journées de chemin au dessus de cete bourgade est celle de *Munkbaer*. Tout contre Joliet il y a une Place qu'on nomme *Jaleat*, & à neuf journées de là au dessus d'une autre apelée *Serrambras*, les Negres assurent qu'il y a une bourgade nommée *Jaye*; en s'avançant dans le pais on trouve la vile de *Selico* qui est une des Places les plus marchandes de tout le pais. La vile de *Borsalo* est au milieu du pais environ à 80. lieues de la côte. Sur le rivage Septentrional du Gambea environ à 122. lieues de son embouchure est le vilage apelé *Petit Cassan* & à quatre lieues de la Riviere *le Grand Cassan*, où le Roy de Cassan fait son sejour.

Joliet. *Munkbaer.* *Jaye.* *Selico.* *Borsalo.* *Petit & Grand Cassan.*

5. Le Gambea est guéable prés du vilage de Tinda : les Negres n'osent pourtant le passer à gué, de peur des Crocodiles. Le Gambea est bordé de vilages le long de son cours, & y forme plusieurs Iles ; comme à 18. lieues de Tondeba & à une petite lieue d'un tourbillon d'eau, qui est prés de Jagre, à main gauche du fleuve, on trouve une Ile qui a trois

Les environs de Gambea. *Iles du Gambea*

quarts de lieue d'étenduë ; le bras de la riviere qui la separe de la terre ferme n'a pas plus de cinq cens pas de largeur ; son cours est en forme d'arc ; aprés trois heures de chemin on trouve du même côté quatre petites Iles ; dans cet endroit la Riviere a quatre ou cinq brasses de profondeur. A trois lieues au dessus de Mansibaer, on rencontre une autre Ile, & du côté du Midy le lit de la Riviere est si étroit & son cours si rapide, qu'on ne sauroit passer ce détroit que dans le beau temps, ou lorsqu'on est porté par la Marée. Prés du vilage de Nabare ce fleuve forme une autre Ile en se separant en deux bras presque égaux ; & un autre à my-chemin de son embouchure & de Cantor ; cete Ile s'apele l'*Ile des Elephans*, parce qu'on y trouve grand nombre de ces animaux.

6. *Climat du pais.*

L'air de ces contrées est toujours extrémement chaud, quoy qu'il soit fort inconstant dans la saison qui est leur Hyver ; c'est à dire depuis la fin du mois de Juin, jusqu'au mois d'Octobre, & qu'alors il y pleuve d'ordinaire sur le Midy : parce que les vents d'Est

& de Zud-Oüest élevent de la Mer quantité de broüillars, qui sont suivis de tonnerres, d'éclairs & d'une grosse pluye, principalement depuis le commencement de Juillet jusqu'à la mi-Aout. Lorsque la saison pluvieuse commence l'air devient tres-mal sain, & l'on a remarqué que les premieres pluyes tombant sur ceux qui vont nus leur causent des boutons & des pustules, engendrent de la vermine dans les habits de ceux qui en portent, mais quelque temps aprés on ne s'aperçoit plus de cete incommodité.

7. Le terroir.

Le Tabac vient fort bien prés de la riviere de Gambea & au dessus de Cassan; les Portugais de Juala & de Catcheo s'y en viennent fournir, ils en amenent des chaloupes chargées; on n'y seme que de deux sortes de grains, du millet & du ris; on y recueille beaucoup de coton; mais non pas autant de limons, d'oranges & d'Ananas que quelques Auteurs ont écrit. On voit sur la côte des arbres d'une épaisseur prodigieuse, mais ils ne sont pas si hauts à proportion: car il y en a qui ont jusqu'à 17. pas de circuit & qui n'en ont que 20 de hauteur. Entre Tanket-

val & Tondeba les deux côtez de la Riviere sont bordez de grands arbres qui croissent dans un fond marécageux. Il n'y manque point d'animaux domestiques & sauvages; prés de la riviere de Gambea le bétail & le gibier sont à si grand marché, qu'on peut acheter une bête de trois ou quatre cens livres pour une barre de fer, au lieu que prés du Cap-verd elle en coûte quatre ou cinq. On aporte aussi beaucoup de civete de ce pais-là.

8. *Mœurs des Habitans.*

Avant que les Chrétiens entrassent dans le pais, ces peuples étoient extrémement barbares, ; ils sont depuis devenus plus afables ; mais en recompense ils ont apris à s'enyvrer d'eau de vie, les Rois aussi bien que la populace: & lorsqu'un Etranger a le moyen de faire present au Roy d'une bouteille d'eau de vie, il peut s'assurer d'obtenir une audience favorable. Les plus riches parmi ces peuples sont ceux qui ont plus grand nombre d'esclaves; les habitans de Jaye ont beaucoup d'or. Il n'y a point d'autres artisans le long du Gambea que des forgerons & des tisserans : ces derniers font des habits qu'ils troquent aux peuples blancs, qui se trouvent à Sier-

ra Liona & dans la côte d'or pour de l'ivoire, du bois rouge & de l'or. Leurs habits ſont de trois ſortes, les uns s'apelent *Panos Sakes*, & ont deux aunes & demi de long ſur une aune & demi de large; le fond en eſt blanc & couvert de huit bandes de couleur de feu qui ocupent toute la largeur. Ils nomment la ſeconde *Bontans*, ils ont deux aunes de long ſur une aune & demi de large, traverſez de ſix bandes couſuës l'une à l'autre. La troiſiéme eſpece, qui porte le nom de *Barfoul*, ſont de grands habits avec des rayes bleuës: le prix ordinaire de ces habits eſt pour un Panos-Sakes une barre de fer, pour trois Bontans deux barres de fer, pour deux Barfouls une barre. Tout le monde eſt obligé de cultiver ſes terres de quelque condition qu'il ſoit, ſans en excepter les Prêtres; il n'y a que le Roy & ſes premiers Gentilshommes pour qui les ſujets travaillent, & les vieillards que les jeunes gens nourriſſent. Au reſte ils ne labourent pas avec une charuë, mais ils remuent la terre à force de bras avec des pêles. Ils vivent de millet, de legumes, de lait & de chair; ils ne ſavent pas

faire du pain, ils se contentent aprés avoir pilé leur millet de le faire cuire dans un pot en forme de pelotons, qu'ils mangent tous chauds. Les Prêtres ni leurs enfans ne boivent point de boisson forte. Les maisons y sont faites comme dans le Zenega. A Nabare les maisons sont des cabanes rondes, dont les murailles sont de terre grasse rouge, & couvertes de roseaux. Les peuples tant les hommes que les femmes ne portent pour tout habit, qu'une chemise à manches larges, qui leur décend jusqu'aux genoux, avec des calçons de coton & un bonnet blanc couvert d'une plume. *Maisons*

Leurs armes sont l'assagaye, l'arc & les fleches empoisonnées. Ils sont braves, dit Sanut; ils l'ont souvent fait voir aux Portugais; puisqu'avec de petits canots ils ont ataqué plusieurs fois leurs caravales, sans se soucier des decharges que le canon de l'ennemy faisoit sur eux, ny même prendre la fuite, lorsqu'ils se voyoient les plus foibles: ils savent aussi conduire leurs canots avec une merveilleuse adresse. 9. *Les Armes.*

Les Marchandises que les Holan- 10. *Negoce des Holandois.*

dois transportent en ce pays-là sont: *Des barres de fer de deux ou trois piés. Des toiles de Silesie. Des chemises d'homme fines. Des épées sans ornement, & d'autres dont la poignée est argentée ou dorée. Du sel. Des chapeaux. Des bonnets de Roüen. Du Cristal de roche. Du corail. Du fleuret. Du crepe. De grosses sarges jaunes. Des draps de toile. Des chaudrons & des bassins de cuivre. Des écuelles. Des pots. Du papier. Des brasselets de cuivre & d'étain. Des brasselets émaillez. Des bagues. Des pendans d'oreille. Des marmites de fer & de cuivre. Des haches. Des couteaux de matelot. Des hameçons. Des trompettes. Des miroirs sans ornement & d'autres qui ont le quadre doré. Des cloux de girofle, &c.* Les Holandois prennent en échange des peaux, de l'yvoire, de l'or, & d'autres marchandises du Païs.

II. *Divers Habitans &c.* Le Roy de Cassan donne permission aux Portugais, aux François, aux Flamans, & aux Anglois de trafiquer en son Païs. Les Negres même font commerce entre eux. Ainsi ceux du Cap-verd, de Refrisco, de Porto dAle & de Juala se viennent fournir à Tinda, à Tondeba & à

Tankerval, de peaux, d'yvoire, de fis, d'habits de coton, de tabac, d'or & d'eſclaves. Au milieu du Printemps il y a une foire à Manſibaer, derriere une montagne, où viennent beaucoup de gens, & où l'on amene des poulets, des boucs, des vaches, du ſel, du coton, des nates & preſque de toutes les marchandiſes du pais excepté des peaux. On tient encore un marché tous les Lundis prés de ce vilage dans une grande Campagne. Il y a deux foires à Caſſan, il y a quelques autres places marchandes, mais où le negoce ne va pas ſi bien, la marée ne remontant pas ſi avant dans le fleuve de Gambea: Les Portugais & les Mulates, qui ocupent quelques quartiers des bords du Gambea, envoient leurs eſclaves loin de leurs demeures bien avant dans le pais, leur donnant du fer & du corail pour en acheter de l'yvoire & des peaux, ſi la ſaiſon pluvieuſe les ſurprend ils atendent que le beau temps ſoit revenu, pour retourner chez leurs maitres avec les marchandiſes qu'ils ont achetées. Les Arabes de Barbarie amenent un grand

Portugais & Mulates.

Arabes de Barbarie.

nombre de chameaux chargez de diverſes ſortes de marchandiſes à Jaye, pour trafiquer avec les peuples qui demeurent un peu au deſſus de cete bourgade, & qui ſont fort riches en or, mais qui ne ſe veulent pas laiſſer voir. On traite avec eux en certains lieux aſſignez au commerce, où les Arabes vont étaler leur marchandiſe, les ſeparant les unes des autres, les rangeant en divers monceaux & ſe retirent enſuite; alors ces Negres viennent & metent une certaine quantité d'or auprés de chaque monceau qu'ils veulent acheter & s'en vont laiſſant là leur or & les marchandiſes. Le Marchand Arabe de retour, voit ſi la quantité d'or qu'on lui donne eſt proportionnée à la valeur de ce qu'on veut acheter; s'il en eſt content il prend l'or & laiſſe la marchandiſe, de ce qu'il ne croit pas être aſſez payé; il change l'un & l'autre de place: les Negres revenant prenent les Marchandiſes ou y ajoutent de l'or, & quand ces alées & venues ont duré trois fois, le marché eſt conclu & il ne s'en parle plus. On dit que la raiſon qui fait que ces Negres ne ſe veu-

lent pas laisser voir, est parce qu'ils sont extremement diformes ayant le bas ventre gros & enflé; ils sont contrains d'y metre du sel pour empécher qu'il ne s'y forme quelque corruption; c'est pourquoy ils achetent le sel si cher. On fait grand commerce de peaux à Tinda; il y seroit plus florissant si l'on pouvoit remonter la riviere aussi loin avec de grands bateaux pour aler querir ces cuirs; le fer n'est pas pourtant si cher à Tinda qu'en d'autres Places qui sont sur le chemin. La marchandise qu'on y debite le mieux est le sel; on y en portoit au commencement, qui étoit tout sale, tout bourbeux, & qui s'y vendoit aussi bien que le plus beau & le plus blanc; maintenant ils savent fort bien distinguer le fin d'avec le grossier. Le fer est fort recherché dans ces quartiers; à Joliet on l'échange avec de l'or. Les Habitans de Selico changent le sel qu'ils ont en leur pais avec des Esclaves Negres, que les Portugais viennent acheter d'eux. Les Mores de Barbarie se viennent fournir d'or à Munkbaer, où ils amenent leurs Chameaux chargez de sel, & les *Tinda.*

Morabous qui demeurent à Selico trafiquent beaucoup avec ceux de Borsalo. Ces Morabous se tiennent dans des habitations separées de celles du peuple ; ils ont quelque connoissance grossiere du vieux Testament, d'Adam, d'Eve, du Deluge, de Moise, *&c.* Ils se font circoncire, observent le Sabat le Vendredy : mais non pas avec trop de scrupule, puisqu'ils ne font aucune dificulté de travailler à une afaire importante ce jour là, lorsque la necessité le demande. Ils reconnoissent JESUS fils de Marie pour un grand Prophete, qui a fait beaucoup de miracles. Quand quelqu'un meurt, on enterre tout son or avec luy, & celuy qui en emporte le plus au tombeau passe pour le plus heureux.

Religion

SECTION III.

Le Pays des Barbecins.

AU Septentrion du Royaume de Zenega le long de la côte, est la demeure des Barbecins qui ocupent les Royaumes d'Ale & de Brocallo. La Capitale du Pais où le Roy fait son sejour est *Yagoa* dont les habitans nourrissent beaucoup de chevaux; les forêts, qui sont proches de cete place, sont pleines d'Elephans, qui ont les dents plus petites qu'en d'autres endroits de l'Afrique. Au bout du Royaume d'Ale, il y a un vilage nommé *Embamma*, qui raporte d'excellent tabac, & à quatre lieues de là tirant vers le Levant un autre apelé *Banguisea*, dont le terroir est plain, uni & rempli de bois. 1. *Ses confins.*

Sur cete côte au dessous du Cap-Verd sont trois Iles desertes, qui portent le nom de ces peuples, & s'apelent les *Iles Barbecines*. Il y a de beaux arbres & ils s'y tient beau- 2. *Iles Barbecines.*

coup de sortes d'oyseaux, dont les noms nous sont inconnus. Le rivage de ces Iles est fecond en poisson, & on y péche des dorades qui pesent cinq livres. Les filles du Roy des Barbecins ont acoutumé de se dechiqueter le corps & d'y imprimer la figure de diverses bétes; elles frotent ces marques d'une certaine herbe, qui empéche qu'elles ne s'efacent; elles se piquent les levres & y font des cicatrices avec des épines, elles les separent l'une de l'autre pour avoir la bouche plus grande, & se rendent ainsi diformes, afin de paroitre plus belles.

SECTION IV.

Les Arriareos & les Falupos.

1. *Ses confins.* CEs peuples demeurent entre le Cap de Sainte Marie, ou entre Cabo Roxo & San Domingo. La situation de cete Côte est basse, elle est abondante en pâturages; ce qui fait que le bétail y est à si grand marché, qu'on y a une vache pour un bassin d'étain de trois ou quatre

livres, ou pour une aune & demy de drap grossier, un bouc pour un petit plat, & un poulet pour trois écheveaux de fleuret.

2. *Le terroir.*

On y fait beaucoup de vin de dates, ces Negres le vendent à bon marché aux blancs, ils donnent un pot de cete boisson pour deux ou trois aiguillées de fleuret.

3. *Les Habitans.*

Les habitans de cete Côte sont encore mieux faits que ceux d'Angole; ils ne veulent point trafiquer avec les Blancs ni entrer dans leurs vaisseaux, qu'ils n'ayent des ôtages; disant qu'il y a eu des Blancs, qui sous prexexte de commerce & d'amitié ont enlevé des gens de leur pays. Ils vont tout nus depuis le ventre en haut, ne portant qu'un petit habit autour des reins qui décend jusqu'aux genoux: & même les jeunes gens ne portent qu'une ceinture qui leur serre le milieu du corps & leur couvre les parties que la pudeur aprend à cacher. Plus on entretient de femmes plus on passe pour riche.

coup de ſortes d'oyſeaux
noms nous ſont incon
ge de ces Iles eſt F A V.
& on y péche d
ſent cinq liv euves, *Pays &*
des Barbeci ſont ſur la Côte
dechique viere de Rha juſqu'au
mer la e de Sierra-Liona.
frote
ne Environ 30. lieues de la riviere
s' de Gambea à 12. degrez 27.
minutes de Latitude eſt le fleuve *Rha*
ou *Caſamança*, qui donne ſon nom à
un Royaume qu'il baigne. Quand
on a paſſé ce fleuve on trouve le
Cabo Roxo, à 12. degrez 15. minu-
tes de Latitude à 14. degrez de Lon-
gitude; à huit lieues plus loin, ti-
rant vers le Sud-Eſt, eſt le grand
Cap-Velu & à quatre lieues au delà
le petit Cap-Velu. Quelques Geo-
graphes veulent que ces trois Caps
ſoient trois Iles. Dans le Grand Cap-
Velu, autrement le Cap ſec & in-
culte, parce qu'il eſt tout heriſſé
de ronces & d'épines, on trouve un
vilage nommé *Beſu*.

2. *Rio S. Domi-nique.* On vient de là à la Riviere de S. Dominique, aprés avoir paſſé quel-
ques autres Caps & bancs de ſable,

le Cap-Rouge, le Banc du
le Cap de la veille de Pa-
-Noir. A 11. degrez
atitude est l'embou-
e Rio S. Domin-
riviere de Catcheo,
laquelle il y a un banc
, qui rend cete embouchure
euse à une lieue & demy au
us de la Côte, jusqu'au vilage
de Catcheo, où elle s'unit avec
une autre riviere nommée *Sargedogovv*.

3. *Rio de las Ilelas.*

Au delà de la Riviere de S. Domingo, on trouve le *Rio de las Ilelas*, qui traverse le Pays des Papais ou des Buramos. Quand on a passé ces Iles & qu'on entre dans le Royaume de Guinala & de Biguba, on decouvre dix-sept autres petites Iles, qu'on apele Bisegos ou Bigiohos. Ces deux Royaumes portent le nom de deux bras du Rio grande, qui sont à 11. degrez de Latitude & à 70. lieues du Cap-Verd; ces deux bras se jetent dans la Mer entre les Iles de *Bi-jagos*. La riviere de *Donaluy* qui baigne le pays des *Maluces* ou des *Cocolis* est au midy de ces Iles; on trouve ensuite celle

de *Nunno Triſtan*, & à deux lieues plus loin celle de *Tabito* ou de *Vagas*, qui arroſe la Province de méme nom. Au ſortir de cete Province on entre dans celle de *Cape*, baignée par deux Rivieres *Caluz* & *Carceres*. Plus avant dans le pais le long de la riviere de Gambea, on trouve les Royaumes de Mandinga, de Bena & des Souſos. Un peu plus haut vers le midy, eſt la riviere de Marine, & en retournant ſur la Côte, on trouve les montagnes & le Royaume de *Sierra Liona*. Dans l'arc que forme la Cote, qui eſt entre les Iles de biſegos & de Sierra Liona, eſt la riviere de *Sorres*; au devant de ſon embouchure les Iles de *Tamara* ou de *Los Idolos*, & ſur les confins Meridionaux de Sierra Liona, on rencontre les Iles de *Bannanes*.

SECTION

SECTION VI.

Le Pais des Casangas ou le Royaume de Casamansa.

CE Royaume s'étend le long de la riviere de Rha ou Casamança jusques sur la Cote ; il a au Levant des peuples nommez *Beuhuns*. C'est un pais arrosé de plusieurs rivieres, Casamança & S. Domingo qui se separent en divers bras moüillent toute cete contrée & la rendent fertile. Les Portugais ont fait batir un Fort sur le bord de la riviere nommé *Saint Philipe*, pour s'opposer aux irruptions des Negres. Cete Nation faisoit autrefois florir le commerce sur le fleuve Casamança ; ils le transporterent ensuite à Catcheo, parce que quelques Portugais s'étoient établis dans un vilage situé sur le bord de cete riviere, où ils amassoient des esclaves, en atendant la venuë de leurs compatriotes. Tellement que le plus grand negoce de ce malheureux pais est de vendre des hommes, des prisonniers

I. *Ses Confins.*

Fort S. Philipe.

Commerce.

tcheo, où plusieurs Portugais s'etoient habituez, & vivoient parmi les Negres; ils se retirent ensuite dans un Fort qu'ils batirent sur la riviere de Catcheo. Au devant de l'embouchure de S: Dominique, il y a quelques petites Iles dont le sejour est fort agreable, à cause des arbres & des fruits qu'elles portent, & des rivieres dont elles sont arrosées: ces Iles sont aussi habitées par des Buramos, qui ont un Prince particulier, & ne reconnoissent point le Roy de Jarim comme font tous les autres Seigneurs du pais.

2. *Habitans.* Les habitans sont des Idolatres & des pauvres gens qui demeurent dans de petites maisons faites de terre grasse & couvertes de feuilles d'arbres. Les personnes de l'un & de l'autre sexe ont acoutumé de se limer les dents, pour les aiguiser & les rendre belles. Les femmes pour s'empêcher de parler ou de boire prennent le matin une gorgée d'eau & la gardent dans la bouche jusqu'à Midi, quoiqu'elles ne laissent pas de travailler aux affaires du ménage.

SECTION VIII.

Les Iles de Biſegos ou *Bigiohos.*

CEs Iles ſont au Midy de celles de Buramos, vis-à-vis du Royaume de Guinala. Il y en a 17. qui ſont habitées par des peuples nommez *Bi-jagos.* La plus conſiderable de toutes ces Iles eſt celle que les Portugais apellent *Ilha formoſa* ou Ile de Ferdinand de Pô le premier qui l'a decouverte : ſon extremité Septentrionale eſt à 11. degrez 43. minutes de Latitude & à ſix ou ſept lieues de Cabo Roxo. 1. *Ses confins.*

Comme ces Iles ſont arroſées de plusieurs ruiſſeaux, elles ſont auſſi tres-fertiles : la terre eſt couverte d'arbres, on y recueille du vin de Palmier, de l'huile & pluſieurs autres fruits. Le terroir eſt plain & uni, & ſans beaucoup de culrure il eſt fort propre à raporter toute ſorte de grain ; on n'y ſeme ordinairement que du ris ; on y a auſſi de l'yvoire, de la cire, du poivre long, que les Portugais apelent *Pemienta de* 2. *Terroir.*

Cola, dont les Turcs & les Sarrasins font grand état. La mer jete aussi fort souvent de l'ambre gris sur le bord. Il y a de plusieurs sortes d'animaux, l'Ocean & les Rivieres y sont fecondes en poissons.

3. *Mœurs des Habitans.* Les habitans sont de grands hommes grêles, forts & vaillans. Leurs armes sont les mêmes que celles des gens de Besu & de Catcheo, quoyqu'ils ne prennent pas tant de peine à les polir; mais en échange ils les savent mieux manier. Ils le firent bien voir l'an 1607. lorsqu'ils chasserent les Rois des Biafars & les Portugais de diverses places; les contraignirent à implorer le secours du Roy d'Espagne: lorsqu'ils reduisirent le Roy de Biguba à une si grande extremité, qu'il fut obligé de se sauver dans les bois; & lorsqu'ils enleverent six Provinces au Roy de Guinala; ils sont aussi toujours en guerre, avec leurs voisins qui demeurent en terre ferme, & font grand nombre de prisonniers, qu'ils vendent aux Portugais. Chaque Ile a un Seigneur particulier; mais ils sont tous Vassanx du Roy de Formosa.

SECTION IX.

Le Royaume de Guinala.

LEs Negres de ce quartier portent le nom de *Biafars*, & leur pais celui d'un bras de Rio Grande nommé *Guinala*, autour duquel il est situé; ayant au Midy les Bi-jagos & des Maluces à l'Orient; la Capitale du Pais est le *Havre de Guinala*, & tout contre est le Havre de la Croix, qui dépend des Portugais. Comme l'air est pur & les alimens bons, on s'y porte fort bien. *1. Confins. Havre de Guinala.*

Le Roi de Guinala ne paroit jamais en public qu'avec beaucoup de magnificence & acompagné d'un grand nombre d'archers, qui composent sa garde. Il entretient 50. gros mâtins, ausquels on met une espece d'habit de cuir de beuf-marin, qui est presque impenetrable; & un homme à chacun pour en avoir soin. Ces hõmes & ces chiens font si bonne garde la nuit, que personne n'ose aler par le vilage: dés qu'on lache un de ces chiens, il dechire tout *2. Gouvernement.*

ce qu'il rencontre. Cete institution est fort necessaire, pour prevenir les vols nocturnes qu'on y fait des Negres, pour les vendre & les reduire en esclavage.

3. *Les Funerailles du Roy.* Lorsque le Roy est mort, il y a douze hommes qu'on nomme *Scites*, qui vont habillez d'une longue robe de plumes de diverses couleurs annoncer au son du clairon sa mort par les rues, tous les habitans sortent de leurs maisons couverts d'un drap blanc & demeurent tout le jour en cet état, pendant que les Principaux Ministres s'assemblent pour élire un autre Prince: ensuite on lave le Corps & aprés avoir brulé les entrailles à l'honneur de leur Dieu, on en conserve les cendres, qu'on ensevelit avec le corps. Le mois suivant on fait la pompe funebre, & tous les sujets aportent du baume, de l'encens, de l'ambre gris, du musc & d'autres drogues qu'on fait bruler, pour parfumer ainsi le corps du défunt. Les Princes qui ont droit à la Couronne vont les premiers, à cheval & en habit blanc, les personnes les plus considerables les suivent avec de longues robes de soye blan-

che, le menu peuple forme le dernier Corps de cete troupe, qui marche en ceremonie au ſon des flutes & des haut-bois juſqu'au lieu de la ſepulture. On immole ſur ſon tombeau ſes femmes, ſes domeſtiques & ſes plus chers favoris & même ſon cheval, afin diſent-ils, qu'ils l'aillent ſervir en l'autre monde: ce ſacrifice s'ofre d'une maniere bien cruelle, on leur coupe les doits & les piés en petits morceaux, on leur briſe les os dans un mortier, & lors qu'ils ſont prés à expirer on les étrangle. Aprés cela il n'y a pas dequoy s'etonner que ces malheureux épouvantez par la rigueur de ce ſuplice, tachent de le prevenir par la fuite, & abandonnent leur maitre dés qu'ils le voyent prés de ſa fin.

Quoique les Bi-jagos ayent enlevé ſix Royaumes au Roy de Guinala, il a pourtant encore ſix Rois qui ſont ſes Vaſſaux, & auſquels il donne l'inveſtiture de leurs Etats, par une eſpece de Chapeau, qui eſt la marque de la dignité Royale, outre pluſieurs Seigneurs qui forment le Conſeil d'Etat. Les Guinales

41. *Sa puiſſance.*

ſont Payens auſſi bien que les Caſangas. On dit que les Jeſuites en ont converti pluſieurs, & que même l'an 1607. un de leurs Rois & quantité de Nobleſſe demanda le Baptême à Emanuel Alvarez. Mais ce Jeſuite, ne les trouvant pas aſſez prés, reſolut de les diferer encore quelque tems.

SECTION X.

Le Royaume de Biguba.

Ses Confins.

CE Royaume eſt au deſſus de celuy de Guinala, & autour de ce bras du Rio Grande qui porte le même nom, & les peuples qui l'habitent portent auſſi le nom des Biafars. Les principales habitations ſont le Havre de *Biguba*, où il y a quelques Portugais & celui de *Balola*, où demeurent les *Tangos-Maos*. Ces peuples ſont iſſus des Portugais qui s'alierent avec les Négres, mais ils n'ont aujourd'huy aucun reſte du Chriſtianiſme, ils vont tout nus, ils ſe font des inciſions dans le corps, & vivent d'une maniere auſſi barbare que les autres Idolâtres de Biguba.

Havres de Biguba & de Balola.

Mœurs des Tangos-Maos.

dont les mœurs diferent fort peu de celles des Habitans de Guinala.

Quand le Roi eſt mort, les plus puiſſans ſe batent entre eux, pour ſavoir à qui demeurera la Coronne, & l'on ne jouit d'aucune paix, juſqu'à ce que la defaite & la ſoumiſſion des vaincus ayent terminé ce diferend, pour voir monter ſur le Trone leur Vainqueur. 2. *Gouvernement.*

SECTION XI.

Le Royaume de Mandinga.

A Cent quatre-vint lieues de la Cote, ſur les bords du Gambea, on trouve une peuplade de Negres nommé *Mandinga*, leur pais s'étend en largeur depuis le 9. juſqu'au 11. degré de Latitude Septentrionale environ 40. lieues; il eſt arroſé de pluſieurs torrens qui ſe jetent dãs le fleuve de Gambea. Les Eſpagnols apelent cete contrée *Mandinença* & Marmol *Mani-Inga*. La principale habitation qui eſt plus avancée de quelques lieues vers le Levant que le Cap des Palmes, s'apele *Sango*. 1. *Confins.*

2. *Mœurs, &c.* Ces Negres passent pour les mieux faits de toute la Guinée, mais ce sont des barbares & des perfides. Ils savent fort bien manier un cheval: c'est pourquoi ils sortent souvent de leur pais & vont servir les Etrangers, qui font tout ce qu'ils peuvent pour les retenir à leur service, parce que les Cavaliers Mandingas sont des soldats intrepides qu'on met toujours à l'avant-garde. Les Marchands Arabes trafiquent beaucoup dans ces Pais, parce qu'on y trouve quantité d'or, qu'on transporte à Tombut, où les Marchands de Barbarie se rendent.

3. *Puissance du Roy affoiblie.* Il y a quelques années, que le Roy de Mandinga étoit si puissant, que presque tous les Rois de la Guinée superieure étoient ses vassaux, comme les Rois de Borsalo, des Jalofes, des Casangas & presque tous ceux qui demeurent le long du fleuve *Gambea*, mais presentement ces Princes dependent peu de luy & chacun est maitre chez soy.

4. *Religion* Les peuples de Mandinga étoient autrefois de grands Idolatres & fort entetez de la magie & des enchantemens. Ils ont encore des devins & des

Magiciens qu'ils apelent *Bexerins*, depuis quelques années ils ont embrassé le Mahometisme, & l'ont multiplié chez leurs voisins par le moyen de leur commerce. Leur Souverain Pontife demeure dans la capitale du Royaume ; on dit que c'est un fameux Magicien, qui avoit apris au Roy de Bena à évoquer les Demons & à s'en servir pour tourmenter ses ennemis.

SECTION XII.

Le Royaume de Bena.

CE Royaume qui porte le nom de sa Capitale & ses habitans celui de *Souses*, est à huit ou neuf journées du chemin qui mene aux Royaumes de Torra & de Sierra-Liona ; il est au Septentrion de ces deux Royaumes & au Midy de Mandinga. 1. *Les Confins.*

Le terroir est fort raboteux, ce n'est presque que montagnes & côteaux couverts d'arbres, de verdure & entrecoupez de Rivieres. On connoit à la couleur de la terre des mon- 2. *Le terroir.*

tagnes qu'il y a des mines de fer & que ce metal y eſt plus fin qu'en Europe. Il y a des ſerpens auſſi gros que la cuiſſe d'un homme, mouchetez de diverſes couleurs auſſi vives qu'il ſe puiſſe. Le Roy tient d'ordinaire un de ces ſerpens entre ſes bras, qu'on apele pour cete raiſon le Roy des ſerpens, il le careſſe comme on fait icy les petits chiens, & en fait tant de cas que perſonne n'oſeroit le tuer.

3. *Les Funerailles* Quand quelqu'un eſt mort, le bruit s'en répand parmi tous les parens & va même juſqu'à ceux qui demeurent en d'autres vilages. Ces gens-là ſe metent d'abord à jeter de grands cris, & s'aſſemblent enſuite pour aſſiſter aux funerailles du défunt. Ils portent avec eux du drap, de l'or & autres choſes neceſſaires à la vie, pour en faire une ofrande ſur ſon ſepulcre; ils partagent cete ofrande en trois parties, l'une eſt pour le Roy, l'autre eſt pour ceux qui ont pris ſoin de l'enterrement du défunt, & ils metent la troiſiéme dans la biere, croyant que les morts trouveront tout ce qu'on enterre avec eux en l'autre monde. On enſevelit d'or-

dinaire les Rois & les grands Seigneurs la nuit dans des lieux écartez sans bruit & sans suite. C'est sans doute pour empêcher qu'on n'enleve les grandes sommes d'or & d'argent qu'on enterre avec eux : c'est pourquoy on les ensevelit souvent dans l'embouchure des Rivieres, détournant leurs cours jusqu'à ce que le Tombeau soit creusé, & laissant aler l'eau, lorsqu'on l'a recouvert. On met aussi quelquefois sur le sepulcre des personnes de consideration une petite tente de drap, qu'on y laisse, jusqu'à ce que l'air & le tems l'ayent consumée. Les parens du défunt viennent souvent dans ces tentes, décharger dans leur sein les chagrins qu'ils ont sur le cœur, afin qu'ils prient Dieu qu'il les en délivre.

4. La Religion.

Le Roy de Bena & tous ses sujets sont idolatres : il commande à sept Royaumes, quoy qu'il soit vassal du Conche, Empereur de tous les *Sousos*.

SECTION XIII.

Le Royaume de Sierra-Liona ou Bolmberre.

I. *Sa definition.*

Sierra-Liona est le nom d'une chaine de Montagnes, d'un Royaume & d'une Riviere. Quoy que ce mot Espagnol ne signifie proprement que *montagne de la Lione*. L'origine de ce nom est que les flots donnant sur un des écueils qui est sur cete côte, fait un bruit qui s'entend de fort loin, & qui ressemble au rugissement d'une Lionne. Ajoûtez à cela que les sommets des montagnes sont toujours couverts de nuées, quoy que le Soleil y donne à plomb deux fois l'année, ce qui fait qu'il en sort des foudres, des éclairs & des tonnerres, qui se font entendre en pleine Mer, à vint ou trente lieues de la côte.

II. *Etablissement des Europeens, &c.*

Sur la côte les Anglois se sont rendus maitres du Cap de Sierra-Liona, de l'Ile de Madrebonsa, de Commendo ou Takorari, de Cabo-Corso, Lintacham ou Natchinge, &c. Les Holandois tenoient une partie de ces

habitations & celle d'Arcine, Batou, S. George de la Mine, Maurice ou le fort de Naſſau, Cormenten, &c. Les Danois y tiennent Frederiſbourg & Chriſtianſbourg. Ces trois Nations ont chaſſé les Portugais de la côte; ils ſe ſont retirez dans les terres & ont fait aliance avec les naturels du pais, qui les conſiderent beaucoup. Les environs de ce pais ſont propres pour faire d'excelentes Aiguades & pour tout autre rafraichiſſement; l'eau douce y eſt admirable; il y croit du millet, des oranges, des citrons & quantité d'autres fruits; le plus bel ornement des peuples de cete contrée eſt de ſe percer les oreilles & les narines; ils les embeliſſent d'anneaux d'or & d'autre métail; ils ſont extrémement cruels & ſe mangent les uns les autres; ceux qui demeurent le long de la Mer ſont plus traitables, à cauſe du commerce qu'ils ont avec les Europeens.

Bolmberre eſt un mot du pais qui ſignifie une piece de terre qui eſt fertile & dont la ſituation eſt baſſe: ce qui marque proprement ce quartier, qui eſt à neuf lieues de Cabo Tagrin, 3. *Bolmberre, &c.*

ou Cabo Ledo le long de la côte. Ce Royaume commence à Cabo-de Verga & finit à Cabo Tagrin, qui eſt un cap extrémement haut & que les Mariniers découvrent de fort loin, ſitué à 8. degrez 13. minutes de Latitude Septentrionale. Il eſt arroſé de plus de treize Rivieres qui ſe déchargent dans l'Ocean, & dont les rives ſont bordées de forets & de grands vilages, ce qui eſt fort commode pour le negoce.

4. *Les Rivieres.*

La premiere Riviere qu'on trouve aprés avoir doublé le cap de Verga, eſt *Rio das Piedras* qu'on apele ainſi à cauſe de la grande quantité de pierres & de rochers qui ſont dans ſon lit. Elle ſe ſepare en pluſieurs bras & forme diverſes Iles, entre autres celle de *Cagaſian* ou *Cagacais*, où les Portugais ont baty une forteresſe, pour la ſureté du commerce. On trouve enſuite *Rio Pichel*, *Rio das Palmas*, *Rio Pogne*, *Rio de Cangranca*, *Rio Caſſes* & *Rio Carocane*, qui ſont marquées dans les Cartes : il y en a encore deux autres nommées *Capar* & *Tambaſine*, qui prennent leur ſource de certaines montagnes, nommées *Machamala*, où l'on voit

une grande roche de criſtal : enfin on vient à la riviere de *Tagarim* ou de *Mitombo*, aujourd'huy *Rio de Sierra-Liona* : elle eſt au Nord du cap de même nom & a douze miles de large dans ſon embouchure : au milieu de ſon cours vers le côté Septentrional il y a des bancs de ſable qui paroiſſent lorſque les eaux ſont baſſes. Dans cet endroit la Riviere ſe diviſe en trois canaux, l'un court vers le Septentrion, l'autre vers le Midy, & le troiſiéme coule entre deux. Les Portugais entrent ſur des barques dans les deux canaux, dont l'un va au Nord & l'autre au Zud : mais ils n'oſent pas ſe hazarder à naviger ſur celui du milieu. Il y a encore quelques petits bancs de ſable dans cete Riviere, prés de l'Ile de Taſſo, qu'on peut paſſer avec des barques ſans danger. Au Midy du cap de Sierra-Liona, il y a une autre Riviere nommée *Bangue*, & celle de Mitombo étant au Nord, ces deux Rivieres forment une eſpece de preſqu'Ile, & la langue de terre qui les ſepare a ſi peu d'étenduë que les bateliers Negres, qui veulent aler d'une Riviere à l'autre, portent leur barque ſur les

épaules. Il y a plusieurs Vilages, Provinces & Royaumes en remontant le long du Mitombo ; le quartier, qui est du côté Septentrional de cete Riviere, porte le nom de *Bolm* ou *Bolouvv*, qui signifie *bas*, & qu'*on* donne à tous les pais dont le fonds est bas & marécageux, au lieu que la contrée Meridionale s'apele *Tima* ou haute.

5. Serboracasca Vilage.

Prés du dernier coin & au Septentrion de la riviere de *Sierra-Liona* est le vilage de *Serboracasa*, & autour du troisiéme coin & à deux lieuës du dernier dans un Golfe sablonneux, est le premier reservoir commun où les vaisseaux qui abordent cete côte vont faire aiguade ; prés de ce reservoir, il y a deux vilages l'un en deça, l'autre en delà. Le pais où est le vilage de Berboracasa, s'apele *Serbora*, & s'étend depuis le rivage de la Mer jusqu'à mi-chemin de l'espace qui est entre le premier reservoir & le vilage de *Bagos*. A huit ou dix pas du rivage, il y a un fossé plein d'eau, qui est le second reservoir, où l'eau tombe d'un lieu plus élevé ; mais en si petite quantité qu'en tems de secheresse, six vaisseaux y trouvent à

Premier reservoir.

peine dequoy faire aiguade. Environ à trois lieuës de là autour du cinquiéme coin du premier reſervoir, eſt un terrain plat remply d'arbres, hormis dans un petit endroit, d'où ſort une fontaine. A la portée du mouſquet de la côte eſt un vilage, où le frere du Roy demeure, & où le cours de la Riviere eſt exttémement rapide, parce qu'elle tombe de fort haut. Quand on remonte cete Riviere juſques à trois lieues au deſſus de ce vilage, on voit qu'il ſe diviſe en trois bras. Le bras qui court vers le Nord-Eſt, d'où l'on aporte le bois rouge & le *Bonda*, peut porter de grands batimens; mais on ne peut mener que de petites barques ſur le canal du milieu, à cauſe des écueils & des bancs de ſable qu'on rencontre trop ſouvent dans ſon lit. A quatre lieuës du reſervoir commun eſt le vilage de *Bagos*, ombragé d'un côté par de grands arbres, & à deux lieuës plus loin tirant vers le Levant eſt le vilage de *Tomby*, où les Anglois viennent d'ordinaire jeter l'ancre. On vient enſuite à l'Ile de *Taſſo*, qui ſemble de loin faire partie de la terre ferme,

Bagos.

Tomby.

Taſſo.

Liona, en découvrit quatre autres. La plus Occidentale avoit belle aparence : mais il y avoit des bancs de sable au devant de son embouchure, quoy que quand on y fut entré on la trouvât assez navigable, assez profonde & assez large pour porter de grands vaisseaux. La Riviere suivante s'enfonçoit dans une forêt épaisse, où l'on ne trouvoit que des bêtes farouches, comme des Elephans, des Bufles, des Sangliers & des Singes. L'embouchure de la troisiéme Riviere étoit dans le fond de l'arc, & il y avoit un banc de sable, qui en défendoit l'entrée: à cinq ou six lieuës au dessus de la côte, on voyoit quelques vergers de limoniers, & quoy que ce fut dans la saison pluvieuse, les limons ne laissoient pas d'être presque tous mûrs. La quatriéme Riviere n'étoit qu'un petit ruisseau, dont l'embouchure qui étoit profonde & salée, étoit située vis-à-vis des Iles Las Sombreras. Cet arc ou cete baye ressemble fort au Pampus de Zuider-zee. La surface de l'eau est plaine, le fond bourbeux, il n'a en quelques endroits que cinq ou six, & en d'autres que sept ou huit brasses

brasſes de profondeur. Cete baye auſſi bien que le golfe qui eſt entre les Iles Las Sombreras & les Iles du cap de Sainte Anne portent en Portugais le nom de *Furno de Sansa Anna*, où pluſieurs Rivieres ſe vont rendre, entre autres *Rio das Gamboas*: à trois lieues au delà des Iles Las Sombreras tirant vers le Levant; dans ſon embouchure il y a un banc de ſable, qui dure prés d'une lieue, & quand on remonte cete Riviere auſſi loin qu'elle porte bateau, ſavoir dix-huit lieues, on arrive à une place nommée *Canebo*. *Furno de S. Anna.*

5. *Le terroir.* Jarrik aſſure que le quartier de Sierra-Liona eſt le plus ſain de toute l'Afrique & que l'air y eſt meilleur qu'en Portugal & qu'en beaucoup d'autres endroits de l'Europe, parce que le froid ny le chaud n'y ſont jamais exceſſifs, la fraicheur des vents y temperant l'ardeur du Soleil: ce qui eſt fort remarquable dans un pais auſſi prés de l'Equateur que celui-là. De ſorte que ſi l'on en croit cet Auteur, il arrive fort rarement qu'on y meure de maladie: c'eſt d'ordinaire de vieilleſſe ou de morr violente qu'on y finit ſes jours. Cependant

on a sujet de douter de la fidelité de ce raport, parce que dans le mois de Juin & de Juillet le Ciel se couvre de nuages, & le Soleil laisse regner en sa place les pluyes, les orages & les vents du Sud-Oüest : outre que les premieres pluyes qui tombent engendrent des pustules & de la vermine, comme autour du fleuve Gambea : que l'eau des Rivieres au mois de May dans le tems qu'il commence à pleuvoir est fort mal saine : peut-être que la terre contracte quelque venin par la chaleur excessive, qui se dissout par les pluyes continuelles. Quoy qu'il en soit, l'experience funeste de plusieurs Matelots de la compagnie Holandoise des Indes est une preuve inconteſtable de la malignité de ces eaux, car lorsqu'ils vont moüiller l'ancre sur cete côte pour se rafraichir & faire aiguade, au commencement des saisons pluvieuses, ils y prennent des maladies dangereuses. Il est vray pourtant que l'avidité avec laquelle on mange des fruits crus n'y contribuë pas peu. Le terroir de Sierra-Liona passe aussi pour tres-fertile, on y recueille du ris, du millet blanc, de deux ou

trois sortes de graines de Paradis ; les oranges, les limons, les citrons, les figues d'Inde, les dates, les raisins y viennent d'eux-mêmes & sans culture. On fait dans les Iles Las Sombreras d'excellent vin & d'huile de dates ; du marc de ce vin mêlé avec cete huile, on fait du savon qui est beaucoup meilleur que celui de l'Europe. C'est pourquoy les Portugais en défendent le transport dans leur Royaume, craignant que le savon du pais ne pût pas se debiter. Les cannes de sucre croissent d'elles-mêmes, en plusieurs endroits de ces Iles ; il seroit facile d'y faire des Moulins, à cause du grand nombre de ruisseaux dont tout ce pais est baigné. Il y a aussi beaucoup de coton, du bois rouge qui est meilleur que celui qu'on aporte du Bresil, puisqu'il sert à la teinture jusques à sept fois : d'un certain bois nommé *Angelin*, dont on pourroit faire des vaisseaux ; l'écorce de l'arbrisseau, qui porte la graine de Paradis, pourroit servir de meche & de goudron pour les calfeutrer. On y trouve aussi de la cire, de l'ivoire, du poivre long & du poivre rond, qui est plus estimé que

Vin & huile excellens.

Angelin bois &c

Excellent poivre.

celui des Indes : C'eſt pourquoy le Roy d'Eſpagne en défend l'entrée dans ſes Etats ; mais les François, les Anglois & les Holandois qui abordent cete côte en aportent en Europe, & les Pertugais le vont vendre. & troquer ſur les côtes de la Guinée où il eſt fort recherché. On y trouve des mines de fer & quantité d'or. Dans la montagne de *Machamala*, qui eſt prés des Iles Bannanes, on voit une grande roche de criſtal, où ſont diverſes Pyramides de la même matiere, renverſées & comme ſuſpenduës en l'air ; ce qui augmente l'admiration eſt que lorſqu'on y donne du doit deſſus, elles reſonnent comme une cloche.

Roche & Pyramides de cryſtal.

5. *Singes.* On y trouve de trois ſortes de ſinges ; il y en a d'une certaine eſpece qu'on nomme *Baris*, on les prend étant fort petits, qu'on éleve & qu'on aprivoiſe ſi bien, qu'ils rendent preſque autant de ſervices qu'un eſclave. Car ils marchent ordinairement tous droits comme les hommes, pilent du millet dans un mortier, vont puiſer de l'eau dans une cruche, témoignent de la douleur par leurs cris lorſqu'elle vient à tomber, ſavent

tourner la broche & faire mile petits tours d'adreſſe qui divertiſſent extrémement leurs maitres. Dans le quartier Meridional de Sierra-Liona le plus éloigné de la côte il y a quantité de poulets & dans le vilage de Serboracaſa les vaiſſeaux peuvent ſe fournir de toutes ſortes de proviſions. Cependant ces vilages ſe font preſque toujours la guerre, les vivres y ſont ſouvent chers : mais les Rivieres y ſont fort poiſſonneuſes, & la côte de l'Ocean produit de meilleures huitres que celles d'Europe. *Poulets.*

6. *Les Habitans.*

Les habitans de Sierra-Liona & du cap de Tagrin ſont plutôt bazanez que noirs ; ils s'impriment des marques ſur le viſage & en divers endroits du corps avec un fer chaud ; ils ſe percent les oreilles & le nez pour y pendre des bagues & des joyaux, & vont preſque tous nus, ne portant qu'une ceinture autour des reins. Il y a de deux ſortes de Negres dans le Royaume de Sierra-Liona ; les anciens habitans nommez *Capez*, qui ſont les plus ingenieux de toute la Guinée, & qui aprennent facilement tout ce qu'on veut ; mais comme leur pais fournit ſufiſamment

à leur entretien ; ils aiment beaucoup le repos & sont ennemis de la guerre. Les autres Negres s'apelent *Cumbas* ou *Manes* ; c'est à dire Anttropophages ; ils ont aussi l'avidité barbare de manger les hommes ; ils sont tout à fait brutaux. L'an 1615. les Cumbas firent irruption dans le pais des Capez pour s'enrichir du pillage ; mais atirez par la fertilité du terroir, ils resolurent de s'y habituer, & chasserent les Capez de tous les endroits où ils trouverent bon de s'établir, mangeant les uns & vendant les autres aux Portugais. Ces malheureux vaincus venoient se jeter eux-mêmes entre les bras des Portugais, les priant de les prendre pour esclaves, afin de se sauver des mains de ces loups-garoux, qui sont devenus depuis quelque temps un peu moins farouches & inhumains.

7. *Instruction des filles & mariage*

Dans chaque Vilage il y a une grande maison separée des autres, où l'on met les jeunes filles, afin d'être instruites pendant un an par un venerable vieillard. A la fin de l'année toute cete troupe de filles sort en pompe au son des instrumens pour s'aler rendre dans une certaine place,

où elles danſent en preſence de leurs peres & de pluſieurs jeunes gens, qui aprés le bal finy choiſiſſent pour leurs femmes celles qui leur plaiſent le plus : aprés quoy l'Epoux fait quelque preſent au pere & au maître de la fille.

8. *Funerailles.* On enterre les Rois hors des Villages, dans un grand chemin, & on couvre leur Tombeau d'une tente de paille ; parce, diſent-ils, qu'il faut que ceux qui ont ſervy le public ſoient encore aprés leur mort expoſez en quelque maniere à la vuë de tout le monde. Pour les particuliers on les enſevelit dans leurs maiſons avec leurs bracelets, leurs bagues & leurs joyaux ; & on les pleure dans les places publiques.

9. *Richeſſes.* On tient les habitans de ces quartiers pour riches, parce qu'ils ont de l'ambre gris, du criſtal, des perles, de l'ivoire, de la cire, d'excellent bois de Breſil, du poivre long, & même beaucoup de lingos d'or, qu'ils échangent avec des marchandiſes d'Europe.

10. *Langues* La langue du quartier Septentrional de Sierra-Liona apelé Bolin eſt fort rude & fort dificile à apren-

dre & à prononcer : mais celle *de* la partie Meridionale nommée Timna eſt beaucoup plus douce & plus facile.

11. *Gouvernement.* Les Capez & les Cumbas ont leurs Rois, qui rendent juſtice eux-mêmes : pour ce ſujet il y a une grande Cour dans leur Palais nommée *Funcos*, où ils donnent audience : le Roy étant aſſis ſur un Trone élevé, & ſes Conſeillers rangez ſur des ſieges plus bas à ſes cotez. C'eſt là que comparoiſſẽt les parties acompagnées de leurs Procureurs & leurs Avocats, parez de diverſes ſortes de plumes, avec des ſonnetes aux piés, & des dards aux mains ſur leſquels ils s'apuyent, & un maſque ſur le viſage pour parler avec plus de liberté & ſans être connus. Enſuite le Roy ayant pris l'avis de ſes Conſeillers prononce la Sentence. Quand le Roy veut recevoir un Conſeiller, il le fait entrer dans la Chambre du Conſeil, & aſſeoir ſur un ſiege de bois fort propre, deſtiné à cete ceremonie, & lui donnant un coup ſur les jouës des boyaux ſanglans d'une chévre lui barboüille ainſi tout le viſage, ſur lequel on jete en même

Election de Conſeillers.

tems de la farine de ris, aprés quoy on luï met un chapeau rouge sur la tête, & le voila fait Solatequi ou Conseiller du Roy, quelques Auteurs ajoûtent qu'on le porte en triomphe par toute la Vile dans cete même chaise : qu'ils font grand fête pendant trois jours, celebrant des joûtes & des tournois à la maniere du pais. Que les femmes dansent, chantent & tuent un bœuf, dont on distribuë la chair au peuple.

12. *A la mort des Rois.*

Lors qu'un Roy est mort, son fils lui succede ; que s'il n'a point d'enfans mâles, c'est son frere ou son plus proche parent qui monte sur le Trone. Avant qu'on le proclame Roi, on le va chercher dans sa maison, on le charge de chaînes & on l'amene ainsi dans le Palais, où il lui faut essuyer un certain nombre de coups qu'on lui donne ; ensuite on rompt ses liens, on lui met le vétement Roial & on l'amene dans le Funco, où les Principaux du Royaume sont assemblez, & le Doyen des Solatequis aprés un long discours, pour prouver les droits du Roy à la Coronne, lui remet entre les mains les marques

de la dignité Royale, qui sont une espece de hache, avec laquelle on tranche la tête aux criminels. C'est ainsi qu'on instaloit les Rois sur le Trone de Sierra-Liona avant que les Rois de Quoja ou Cabo-monte s'en emparassent ; ces Princes y envoyent maintenant un Gouverneur avec le titre de *Dondagh* qui signifie Roy.

13. *Roy de Fatuma* Les Iles de Los Idolos & la cote, qui s'étendent depuis le bord Septentrional de la riviere de Sierra-Lionna jusqu'au delà de Rio das Pedras, dépendent d'un Roi nommé *Fatuma* ou *Tatima*, qui a pour vassaux *Temfila*, *Tenfertam*, & *Dom Michel*, qui s'est fait Chrétien depuis quelque temps.

14. *La Religion.* Tout ce pais étoit plongé dans les tenebres de l'erreur Payenne, avant que le Jesuite Barreira y vint prêcher : ce Pere y fit de si grands progrés que l'an 1607. il bâtisa le Roy, sa famille & plusieurs autres personnes. Les Portugais donnerent à ce Prince le nom de Dom Philipe de Lion, faisant alusion au nom de son Royaume Sierra-Lionna. Mais quoy que le Roy d'aujourd'huy ait

ſi reçu le Bâtême, il ne laiſſe pas
s'adonner à l'idolatrie pour ſe faire
ner du peuple.

es Holandois trafiquent beaucoup 15.
la riviere de Sierra-Liona ; les L. Com-
rchandiſes qu'ils y portent ſont, merce.
s barres de fer. Des toiles. Des
ins. Des pots de terre. Des bou-
. Des perles artificieles de diverſes
es. Des medailles de cuivre. Des
celets. Des pendans d'oreille. Des
ites haches. Des couteaux de mate-
Des colets fins. Des denteles
ſieres. Du criſtal. Des Indiennes
es teintes groſſierement. Du vin
Eſpagne. De l'huile d'Olive. De
u de vie. De toute ſorte de Co-
. Des ſarges groſſieres étroites.
s rouleaux de bandes & de ceintu-
travaillées en ſoye, que les femmes
gres portent autour des reins. Les
glois avoient baty dans une pe-
Ile de la riviere de Sierra-Liona
fort pour la ſureté du commer-
, dont les Holandois ſe rendi-
t maitres ſous la conduite de
miral Ruiter, l'an 1664. le 10.
Janvier. Le butin qu'ils firent
iſſoit en quatre ou cinq cens
nts d'Elephant, dans un bon

nombre de chauderons de cuivre & de barres de fer, en 60. ou 70. charges de sel & quelques autres Marchandises peu considerables.

CHAPITRE III.

LA GUINE'E en general.

1. *Ses confins suivant les Portugais.*

IL est bon de remarquer qu'on ne prend pas icy le nom de Guinée, dans le sens general que les Portugais lui donnent, qui divisent cete Province en superieure & inferieure. La superieure comprend tout ce qui est entre le fleuve Zenega & le Royaume de Congo. L'inferieure contient les Royaumes de Congo d'Angola, de Monomotapa, de Zanzibar, d'Ajan, &c. On entend donc icy proprement les côtes de la Guinée qui s'étendent depuis le Cap de Sierra-Liona jusqu'à celui de Lopez-Gonzalvez, qui est à un degré & demy de Latitude Meridionale; c'est à dire qu'elle

Autres Confins.

30
35
15
Niger A.
Zezeg
NIGRITIE
ZEQZEG
BENIN ROYAV
ME
Benin
Budis
10
Terra Gazeli
R d Ardra
os Patena
o Corta Ardra
Amata
Mto d Almadias
R Palmas
R Primeiro
R d Escravos
R Benin
R Forcados
R dos Lemos
C Formoso
R S Barthdomeo
R Real
R Carmo
R S Domingo
P de Conde
P de Rey
A P Scovia
Ilha d Ahres
Abyssina
Occident
Orient
I d Fernande Pao
Golfe de
S Thomas
I du Prince
I S Thomas
Citade
Pauoasan
Cabo de Lopo
Gonsalues
32
5
Gde S
Gd
E

a au Nort la Nigritie propre, à l'Orient le Congo, au Midy & à l'Occident l'Ocean Occidental.

2. *Sa definition.*

Ptolomée dit, que le nom de Guinée est un mot du pais, qui signifie chaud & aride; ce qui marque assez la temperature du Climat, qui est dans la Zone torride; le même Auteur place en ce pais les anciens peuples *Reroſi Leve-Ethiopes, Aphricerones, Derbici, &c.*

3. *Decouverte de ce Pais par les Diepois & ensuite par les Portugais. &c.*

Bien que les Portugais s'atribuent l'avantage d'être les premiers Européens, qui ont decouvert la Guinée environ l'an 1417. il est tres-constant que cete gloire est duë à des vaisseaux marchands de la vile de Diepe, qui les reconnurent & y firent le trafic en 1364. sous le Regne de Charles V. ils imposerent des noms François aux endroits les plus considerables de cete Côte; ceux du petit Diepe & plusieurs autres s'y sont conservés, malgré tous les changemens que les Portugais y ont voulu aporter, lorsqu'ils se sont prevalus des guerres qui troubloient alors la France; de méme que les Holandois en ont usé du tems que l'Espagne & le Portugal se faisoient la guerre pour chasser les Portugais de la

plus grande partie des Indes. Dans cete premiere traite de l'an 1364. les Diepois emporterent de la Guinée une si grande quantité de *Morfi* ou yvoire, que la plupart des Artisans de leur vile s'apliquerent à le mettre en œuvre, d'où vient qu'il n'est point de lieu en Europe, où les Tourneurs travaillent mieux en yvoire que dans cete vile.

4. *Ses principales Montagnes & ses Rivieres.*

On met au rang de ses principales montagnes celles que les Portugais apelent *Montes Clares*, & qu'on nomme du côté d'Occident *Sierra-Liona*, ou montagnes des Lions, &c. Ses plus grandes sont Sierre-Lione, Sueiro, da Costa, Maneu, la Volta, Benin, Carmo, Rio del Rey, &c. dont on parlera plus au long dans le détail qu'on en donnera au Chapitre suivant, en traitant des Royaumes, Pays ou Provinces en particulier, selon la connoissance que l'on en a & l'importance de chaque Pais.

CHAPITRE IV.

LES COTES DE GUINE'E en particulier.

SECTION I.

Les Provinces de Bolm, Cilm, Quiliga & Carrodoboë.

CEs Provinces ſont ſituées le long de la Côte, au Midy de Sierra Liona, & autour de *Rio das Palmas & Rio das Galinhas.* Le pais de Bolm eſt ſitué autour de la premiere de ces rivieres, qui s'apele autrement *Selbole*; elle eſt à huit degrez de Latitude Septentrionale. Prés de ſon embouchure elle ſe diviſe en deux autres branches, dont l'une court vers l'Occident & s'apele *Torro*; l'autre vers le Midy & porte le nom de *Rio de Santa Anna.* La Riviere de Torro ſe deborde deux ou trois fois l'année, elle forme pluſieurs Iles: ſon lit a peu de profondeur, la

I. *Confins.* *Rio das Palmas*

marée n'y entre pas bien avant, son cours est interrompu par plusieurs petits bancs de sable; ce qui est cause qu'elle ne peut porter que de petits batimens de dix-huit ou vint tonneaux. Le mot de *Bolm* marque en langue du pais un terroir bas & marécageux, il vient de celuy de *Bolvv*, qui signifie bourbe & marais. Aussi dés que les rivieres grossissent tant soit peu, le pais en est d'abord tout inondé. En remontant quelque vint lieues sur le Rio das Palmas on voit à main gauche de ce fleuve un vilage nommé *Baga*, où le Prince de Bolm demeure. A quatorze ou quinze lieues plus haut, on decouvre le païs de *Cilm* & ses habitans apelez *Cilm-Monou*. Le long de ce fleuve, à trente ou quarante lieues de son embouchure le pais est plein de vilages, & quand on les a passez on rencontre une grande bourgade d'environ cinq mile feux nommée *Quunamora*. La riviere de Selbole nourrit quantité de Crocodiles & d'Hipopotames : elle forme prés de son embouchure une Ile qui a six lieues de long, en se separant dans les deux bras qu'on vient de marquer: l'extremité de cette

Bolm. *Baga.* *Cilm.* *Quunamora.*

Ile, qui eſt ombragée d'arbres des deux côtez, eſt ce que les Portugais apelent *Cabo de S. Anna*; l'Ile eſt marquée dans les cartes marines de cete nation ſous le nom de *Ferula* ou *Farellon*: les Holandois l'apelent aujourd'huy Maſſacoye, du nom d'un Gouverneur étably par le Roy de Quoja, qui commandoit dans le pais lors de leurs derniers voyages. Cete Ile eſt bordée de rochers, & au devant il y a un grand banc de ſable nommé *Baixos de S. Anna.* *Maſſacoye.*

2. *Le terroir.* Le terroir de la côte & de Maſſecoye eſt abondant en poulets, en ris, en bananes, en Injames, en Patates, en bacoves, en Ananas, & en pluſieurs autres animaux, grains & fruits bons à manger, &c.

3. *Habitans étrangers* Les Anglois & les Holandois ont leurs tentes & leurs magazins dans le vilage de Baga: les premiers ſont ceux qui negotient le plus ſur cete riviere. Prés des écueils de l'Ile de Maſſecoye ou de S. Anne, on péche des coquilles d'huitre, dans leſquelles on trouve des perles; mais le peril que les pêcheurs courent à cauſe des monſtres marins, fait que les Inſulaires ny leurs voiſins ne s'y ha-

zardent pas volontiers. Il y a tant d'Elephans, qu'ils viennent souvent dans les vilages & les hameaux. Les Negres de Quunamora sont de mêchantes gens, qui ne font point de consience d'ataquer les vaisseaux des Blancs, qui viennent trafiquer avec eux, pourvû qu'ils se croyent les plus forts. Pour les habitans de Massecoye, ils sont un peu mieux traitables, ils portent des robes de coton, qui leur viennent jusqu'aux genoux. Ils sont tous Idolatres & quoyqu'ils ne soient ni Juifs ni Mahometans, ils se font pourtant circoncire, sans en savoir d'autre raison, sinon que c'est une coutume ancienne.

Les naturels

4. *Quiliga.* Quand on a passé le pais de Bolm & de Cilm, poursuivant vers le Midy le long de la Côte on entre dans le Pais de *Quiliga*, qui est autour de Rio das Galinhas, & quand on a remonté cete riviere, l'espace de quarante ou cinquante lieues, on trouve une contrée apelée *Carrodoboë*. Le terroir de ces deux contrées est arrosé par quelques rivieres; celle que les Habitans apelent *Maqualbay* & les Portugais *Rio das Galinhas*, à

Carrodoboë.

Rio das Galinhas.

cauſe de la grande quantité de poules qui ſont dans les quartiers par où elle paſſe, eſt à l'Occident de Quoja & à 18. lieues de Rio das Palmas; elle prend ſa ſource dans le pais de Hondo & a deux Iles à ſon embouchure.

5. *Les Habitans.* Les peuples de Quiliga parlent une langue particuliere & fort diferente de celle des autres Negres. Les Habitans de Carrodoboë ſont preſque toujours en querelle avec les Seigneurs de Hondo; on les prend pour des brutaux, mais ils ne ſont pas ſi ſots qu'on penſe; quand ils vont à Quoja pour vendre quelque choſe au Roi ou aux Seigneurs de ſa Cour ils ſavent bien dire leurs raiſons.

6. *Gouvernement.* Chacune de ces Provinces, Bolm, Cilm, Quiliga, Carrodoboë ſont gouvernées par des Vicerois que le Roy de Quoja y envoye. On fait grand commerce de peaux ſur le Rio das Galinhas; les Blancs les vont querir avec des canots dans le pais de Carrodoboë & dans celuy de Hondo; &c.

SECTION II.

Le Royaume de Quoja.

1. *Ses confins.*

CE Royaume eſt ſitué aux environs de Cabo Monte, c'eſt à dire au Sud-Eſt de Rio das Galinhas à 20. lieues de cete riviere & à 5. degrez 43. minutes de Latitude Septentrionale. Il eſt habité par les *Carous*, peuples qui demeurent dans une des Provinces du Royaume de *Folgia*; & qui à l'aide de ſes aliez s'emparerent de cete contrée. Elle eſt diviſée en deux parties, *Teybercoma* & *Kquojabercoma*.

2. *Vey.*

Teybercoma c'eſt à dire le pais de *Vey* nom des anciens Habitans de ce Royaume, eſt prés de Cabo Monte tout contre la riviere de *Mavah*; le Pais qui eſt vis-à-vis de ce Cap, par où la riviere de *Mavah* ſe jete dans la mer porte le nom de *Dauvvala*. Ces Veys ſont preſentement en fort petit nombre: les guerres qu'ils ont eues contre les Carous & les Folgias les ont reduits preſque à rien, & ils n'ont plus que quelques méchans

vilages tout ruinez. Le méme malheur eſt arrivé aux *Puy*, autres anciens habitans de cete contrée & de l'Ile de Boebolech ; ces nouveaux Conquerans les ont ſi vivement pourſuivis, qu'il ne reſte plus perſonne de leur race, ſi ce n'eſt ceux qui pour ſe metre à couvert de la violence de leurs ennemis ſe ſont aliez avec eux & ſont entrez dans leurs familles par le mariage.

Quojabercoma ou le pais de Kquoja, qui eſt le nom de la langue des Habitans modernes, commence à l'embouchure de *Magvviba*, ou *Rio Novo* & s'étend juſqu'à la riviere de S. Paul, qui ſepare ce pays d'avec celuy de *Gebe*. Il y a pluſieurs vilages dans ce Royaume, dont la plupart ſont ſituez le long de la riviere de *Magvviba* : on trouve d'abord à l'embouchure de Rio Novo le *Cabo Monte*, qui eſt une montagne fort haute & qui paroit de loin aux mariniers qui viennent de l'Oüeſt, comme ſi c'étoit un caſque: mais quand on l'aborde de plus prés, on voit qu'il eſt de figure ovale & qu'il a une éminence au milieu qui reſſemble à une ſele de cheval. A

Quoja.

Cabo Monte.

l'Occident de Cap ; il y a une bonne rade pour les vaisseaux marchands. Quand on a fait une lieue en remontant la riviere, on trouve à main gauche le vilage de *Jegvvonga* où le Roi *Flamboere* demeuroit avant que les peuples de *Dogo* le contraignissent par les armes à se retirer dans l'Ile de *Massagh* formée par un Lac de la riviere de *Plizoge*. De l'autre côté de Rio Novo, vis-à-vis du même vilage, il y en a un nommé *Fachoo*, c'est à dire *j'attens la mort*. C'est le nom que ce Flamboere imposa à cete place, où il se refugia lorsqu'on lui vint dire que le Roi de *Folgia* lui vouloit faire la guerre. Deux lieues plus loin, du même côté est le vilage de *Figgia*, qui porte le nom de Figgi un des freres du Roy Flamboere, qui y demeuroit. A une lieue & demi de là de l'autre côté est le vilage de *Camma-Goereja*, & en avançant encore une petite lieue, on rencontre une grande bourgade nommée *Jerboefaja* ; vis-à-vis de ce bourg sur le bord Oriental de la riviere le Roi Flamboere a baty depuis quelques années un vilage. En tirant tout droit de ce nou-

Jegvvonga.

Fachoo.

Figgia

Camma goereja.

Jerboe. faja.

veau vilage vers le rivage de la mer, il faut traverſer un bois, aprés lequel ſuit un vilage nommé *Davaronja*, puis celuy de *Jerabal-liſa*, qui eſt l'apanage du fils aîné du Roy. Sur la Côte, qui eſt entre les Rivieres de Magvviba & de Mavah, il y a quelques Vilages qui ſubſiſtent du ſel que les Habitans tirent de la Mer. *Devaronja. Jerabal-liſa.*

4. *Autre quartier de ce Royaume. Tomvey*

Il y a encore un quartier dans ce Royaume, qui porte le nom des anciens Habitans, & s'apele *Tomvey*, où il y avoit de beaux & grands Vilages dont on voit encore quelques veſtiges. A une lieue d'un bras de la Riviere de Menoch eſt un vilage nommé *Faly-hammaja* & à trois lieues plus loin *Flomi-Seggaya*. Ce Royaume eſt baigné par quarre grandes Rivieres. *Magvviba*, ou *Rio Novo*, *Mavah*, *Plizoge*, *Menoch* ou *Rio Aguado*. En Eté l'eau, qui remonte dans la riviere de *Magvviba*, eſt ſalée juſqu'à deux lieues audeſſus de la Côte, cete riviere eſt plus groſſe en Hyver qu'en Eté. Audevant de ſon embouchure il y a un banc de ſable, qui eſt cauſe que les Holandois n'y veulent *Pluſieurs rivieres Magvviba.*

pas entrer : mais les Portugais, les François & les Anglois se hazardent de la remonter avec de petites barques ; en efet elle est navigable jusqu'au vilage de Davaronja, parce qu'elle est fort profonde, & large de 400. piés ; au dessus de cete Place, le lit de ce fleuve est embaraſſé de grosses pierres & de rochers, qui causant des chutes d'eau & des cascades incommodent extrémement les Bateliers. La riviere de *Mavah* ou *Maffah*, où les *Pui-Monou* demeuroient, avant que les Carous les en chaſſaſſent, prend sa source d'une montagne au pais des Galaveys, à trente ou trente-cinq lieues de la côte, & traversant le pais de Douvvala, se va jeter par une large & profonde embouchure dans l'Ocean à une grande lieue de Cabo-Monte vers le Septentrion. La riviere de *Plizoge* se décharge dans la Mer presque au méme endroit, & jointe à l'embouchure de Mavah couvre toute la côte : quelquefois auſſi elle se seche entierement en un endroit & se déborde incontinent dans un autre : c'est à quatre lieues au dessus de l'embouchure de cete Riviere,

Mavah

Plizoge.

riviere, qu'elle forme ce grand Lac, qui a deux lieues de large dans les endroits les plus étroits, où eſt l'Ile de *Maſſagh*. La Riviere de *Menoch* ou *Rio Aguado*, prend ſa ſource au deſſus du pais des Hondos & ſe jete dans la mer à huit ou neuf lieues de Cabo Monte. C'eſt une riviere large & profonde; elle n'eſt pourtant pas navigable, à cauſe d'un banc de ſable qui eſt à ſon embouchure, des écueils & des chutes d'eau qui interrompent ſon cours; ſes rives ſont bordées d'arbres, dont on fait le bois rouge.

Maſſag.

Rio Aguado.

Il y a encore quelques peuples voiſins des Quojas, dont il eſt à propos de parler ici, parce qu'ils ſont leurs ſujets ou leurs aliez, ou qu'ils leur reſſemblent beaucoup en mœurs & en Religion. Les *Galaveys* ſujets de Quojas demeurent aux environs de la ſource du fleuve Mavah, à trente ou quarante lieues de la Côte, au devant d'une grande forêt qui a huit ou dix journées de chemin en longueur. Ils s'apelent *Galaveys*, parce qu'ils ſont iſſus des Galas, & qu'ayant été chaſſez

5. *Peuples voiſins.*

Galaveys.

de leur pais par les peuples de *Hondo*, ils se vinrent habituer sur les terres des Veys, & le composé de ces deux nations s'apela dans la suite *Galaveys*. Au delà de ce grand bois, prés des confins de Hondo & de Manoë demeurent les *Galas*, qui obeissent à un Gouverneur que le Roy de Manovëy y envoye. *Hondo* est à côté de cete forêt & plus avancé vers le Nord-Est que le pais des Galaveys. Dans la Province de Hondo est renfermée celle de *Dogo*. Prés des Hondos demeurent les *Conde-Quojas*, c'est à dire les hauts Quojas, dont la langue difere de ceux des Quojas de la Côte, comme l'Alemand & le Flamand.

Galas.
Hondo.
Dogo.
Conde-Quoja.

6. *Folgia & Manoë, Royaumes.*

Les Royaumes de *Folgia* & de *Manoë* sont situez prés de deux petites rivieres, que les Portugais apelent *Rio Junk* & *Arueredo*, qui se dechargent toutes deux dans la mer, au midy du Cap de Mesurado, environ quinze lieues au delà, à 5. degrez de Latitude Septentrionale, separant ces deux Royaumes l'un d'avec l'autre, comme la riviere de S. Paul separe le pais de Quoja

de celuy de Gebe. *Karou* est une Province du Royaume de Folgia, d'où sont sortis les peuples qui se sont emparez du pais de Quoja. Ils demeurent autour des mêmes rivieres, à 15. ou 18. lieues de la Côte. *Karou.*

7. *Les Saisons.*

Depuis le Cap de S. Anne jusqu'au Cap des Palmes, on a les mêmes saisons que sur les Côtes de Sierra-Liona, puisque l'Hiver ou la saison pluvieuse commence au mois de May, & dure jusqu'au mois d'Octobre. Pendant ce tems-là, sur tout dans les trois derniers mois, le vent du Nord-Ouëst excite des tempêtes & des orages furieux, & pousse les flots si rudement vers le Nord-Est, que ceux qui sont au dessous de Cabo-Monte, ont bien de la peine à poursuivre leur route vers le Midy. Outre que la violence avec laquelle les flots sont poussez contre le rivage aux environs de Cabo Monte, empêche qu'on y fasse décente, même avec un esquif. Il soufle aussi sur cete Côte des vens de terre & des vens de mer; les premiers commencent à minuit & durent jusqu'avant Midi, & les derniers commencent à deux heures du soir & conti-

nuent à soufler le reste du jour & une partie de la nuit. Le tems est beau & le Ciel serain depuis le mois d'Octobre jusqu'au mois de May, mais on y a faute d'eau.

8. *Plantes.* Tout le pais de Quoja & les environs sont extremement fertiles en diverses sortes de plantes & d'arbres, tels que sont les suivans. *Bonde.* *Bonde*, arbre d'une grandeur prodigieuse, qui surpasse en hauteur tous les autres arbres des forêts & qui a plus de six ou sept brasses d'épaisseur. Son écorce est toute heriſſée de grandes épines épaisses, mais le bois en est huileux, c'est pourquoy l'on en fait des canots ou des barques, des chaises, des cueillers & des plats; ses racines qui paroissent cinq ou six piés au dessus de terre servent d'aiz & de planches, pour faire des portes de maisons & choses semblables. On en coupe des rameaux, qu'on plante dans les confins des vilages pour les separer, & comme ils prennent fort facilement, ils deviennent bien tôt de grands arbres. Les cendres de ce bois, passées en lessive & mêlées avec de vieux huile de dates font un excellent savon. *Bassi.* *Bassi* est un arbre de

deux ou trois braſſes d'epaiſſeur; d'une hauteur proportionnée & dont l'ecorce eſt rouſſatre. On fait auſſi des canots du tronc de cet arbre & l'écorce eſt bonne à teindre. *Kaey* eſt un arbre haut & épais, dont le bois érant dur eſt propre à faire des canots, qui reſiſtent long-tems à l'eau & ne ſe pourriſſent pas facilement. On employe l'ecorce & les feuilles dans des remedes. *Kaey.*

Billegoh eſt un autre arbre haut & épais, beaucoup plus dur que le Kaey, & dont les Medecins ſe ſervent auſſi. *Billegoh.*

L'arbre qu'on apele *Boſſy* a l'ecorce ſeche & le bois gras & huileux, on en fait auſſi des cendres pour le ſavon, comme du Bonde; ſes fruits ſont des prunes longues & jaunes, qui ſont aigres & bonnes à manger. *Boſſy.*

Mille eſt un fort grand arbre, dont le bois eſt huileux, & les racines croiſſent auſſi fort haut hors de terre, comme celles du Bonde. *Mille.*

L'arbre *Borrouvv* eſt d'une groſſeur ordinaire & n'a qu'une braſſe d'epaiſſeur; ſon écorce eſt couverte d'epines crochuës comme les grifes d'un oyſeau, & quand on y fait une inciſion, il en ſort un ſuc blanc, auſſi bien que des feuilles preſſées, qui *Borrouvv.*

ſont fort épaiſſes. Ce ſuc fait aler extremement à ſelle, & on s'en ſert lors que les autres remedes n'ont pas la force d'operer. Le bois eſt ſi fragile qu'il ne vaut rien à bruler.

Mammo. L'arbre *Mammo* eſt haut & épais; ſon fruit reſſemble à des prunes blanches, dont le ſuc eſt piquant. On s'en ſert à des remedes, il ſe conſerve toute une année, pourvû qu'on le tienne couché en terre.

Queni. L'arbre *Quony* devient d'ordinaire haut & épais; ſon écorce eſt rude, on n'en brule pas le bois, on en fait des mortiers à piler le ris, parce qu'il eſt ſouple, & n'eſt pas ſujet à ſe fendre. Il croit de petits arbriſſeaux autour de cet arbre, avec quoy les Negres empoiſonnent leurs fleches.

Hoqualla. *Hoqual'a* eſt un grand arbre, qui porte des gouſſes d'un pié & demy de long, avec des feves plates par dedans. Les Medecins employent ſouvent l'ecorce & les feuilles de cete plante, & on fait une leſſive de la peau des feves reduite en cendres.

Domboch. *Domboch* eſt le nom d'un arbre qui porte un fruit ſemblable aux nefles & qui ſe mange auſſi; ſon écorce priſe dans quelque liqueur excite le vo-

nissement. On fait des canots de son bois qui est rougeatre & d'une couleur aprochante de celle du bois de Bresil, dont on fait des boëtes à sucre. *Kolach* est un arbre qui pousse des branches assez hautes & porte des fruits bons à manger, à peu prés comme les prunes. Le *Bongia* est d'une hauteur & d'une épaisseur mediocre; l'ecorce de ces deux arbres est propre à des remedes; celle du Bongia est jaune. Le *Duy* est de la même grandeur & porte des pommes bonnes à manger. On en met de l'ecorce dans du vin & d'autres liqueurs pour les rendre plus fortes. L'écorce de l'arbre *Niaucony* est chaude comme le poivre, elle est bonne contre diverses maladies. Il y croit aussi force palmiers, & lorsqu'ils sont jeunes on les apele *Quan*. Alors il a plusieurs branches armées d'epines longues & étroites avec des feuilles de deux piés de long, dont on tire du chanvre, qui sert à faire des cordes & des filets à pêcher. Lorsqu'il est parvenu à la hauteur d'un homme, il porte des fruits aussi gros que des olives, dont

Kolach.

Bongia.

Duy.

Niaucony.

Palmiers.

on fait l'huile de palme : le tronc de cet arbre croît d'ordinaire jusqu'à la hauteur de quarante & de cinquante piés ; mais à mesure qu'il croît les feuilles & les rameaux d'embas se sechent & tombent ; il en croît d'autres en haut, de sorte qu'en cet état il ressemble au mast d'un grand Navire, dont le sommet seroit couronné de verdure, & alors on l'apele *Tongoo*. Les Palmiers vivent long-temps & produisent dans une même année du vin, de l'huile & du chanvre. On exprime le vin en faisant un trou dans le tronc, precisement dans l'endroit où les feuilles commencent à pousser ; on y plante un petit baton, auquel un pot est suspendu ; le long duquel le suc de l'arbre degoure insensiblement dans ce vaisseau ; ce suc est de la couleur du petit lait, & tandis qu'il est frais il est de fort bon goût & enyvre même, comme le vin & la biere ; il se change en peu de tems en excellent vinaigre. On tire de chaque arbre deux pots de vin par jour, sans qu'il en soit incommodé, ny que cete extraction empêche les fruits de

Tongoo.

murir ; ce ſont des fruits à noyau gros comme des olives, qui croiſſent par grape comme les raiſins. Lorſque les Negres les veulent cueillir, ils ſe ceignent le corps, & montent à la cime de l'arbre avec beaucoup d'adreſſe. Ils coupent les grapes entieres, les pilent & les font bouillir deux fois, & à la ſeconde coction, l'huile monte deſſus, on le ſepare & on le garde dans des pots faits exprés. Ils ſe ſervent de cete huile aux mêmes uſages que nous employons le beurre & l'huile d'olive : ils s'en frotent tout le corps : ce qui le rend reluiſant & paſſe chez eux pour une beauté, & ils ont toujours quelque noyau de ce fruit à la bouche. L'arbre *Bang* reſſemble fort aux palmiers, & on en tire du vin rouge apelé *Makenſy*. Ces fueilles ont plus d'une aune de long, & ſon écorce eſt propre à faire des nates, des ſacs & des cordes ; ces rameaux longs & épais leur ſervent de toiſes, pour meſurer les maiſons, les champs, les dependances des vilages, &c. *Dongah* eſt un grand arbre qui croît le long de cete Côte, dont le fruit reſſemble fort à des *Makenſy*.

noix, ayant une écorce verte par dessus la coquille & le dedans étant rond & de bon goût comme les cerneaux. Il y a aussi des arbres de bois rouge en quantité : on les apele *Bondou* : leurs feuilles sont minces & douces au toucher; le bois paroit jaune, tandis qu'il est encore sur l'arbre ; mais quand il est coupé, il devient insensiblement dur & rouge. L'arbre *Jaaja*, que les Holandois apelent Mangelaar, croit dans des lieux marécageux & sur le bord des rivieres ; la plupart de ces racines sont dans l'eau, & on y trouve d'ordinaire des huitres atachées. Cet arbrisseau a tant de rameaux & de racines qui sortent toutes de terre; qu'on ne sauroit dire lequel est le tronc & laquelle est la principale racine. L'Arbre que les Portugais apelent *Cola* & les Negres *Tiglouvv* est d'une hauteur & d'une épaisseur mediocre : son fruit est convert d'une écorce, qui renferme cinq ou six grains dont le goût est un peu amer & propre à faire boire. Les Negres s'en servent dans tous leurs enchantemens: les Portugais en font grand com-

Bondou.

Jaaja.

Cola.

merce & on l'estime fort chez eux. On y trouve aussi des arbres qui portent le coton, des petits Limoniers, des Orangers, des Bananas, des Bacoves, &c. Il y vient aussi une certaine racine que les Holandois apelent *Ignames* ou *Injames*, il y en a de si grosses qu'elles pesent neuf ou dix livres; elles sont blanches & farineuses par dedans, étant cuites on les mange comme du pain. Les *Batatases* sont d'autres racines qui croissent sous terre; elles ont à peu prés le même goût que nos raves, & sont seches & douces au goût. Il y a aussi quelques cannes de sucre, du tabac, & de l'ananas; les Habitans assurent qu'on y en aporte de Sierra-Liona. Une de leur meilleures herbes est celle qu'ils apelent *Quelle-tagge*; elle a de petites feuilles qui touchent presque terre, étant mise au pot & cuite avec de la viande elle a fort bon goût. L'Herbe *Quantiach* qui a la tige haute & les feuilles larges est aussi bonne cuite avec du boüilli. Il y a plusieurs autres herbes, arbres, & grains, comme du Ris, du millet, une espece de blé de Turquie,

Injames.

Batatases.

Herbes.

qu'ils apelent *Mais*, de la graine de Paradis, du poivre long & du rond; mais comme ils n'ont rien de fort particulier ou dont on n'ait deja parlé, on passera maintenant aux animaux.

9. *Animaux.* Les Rivieres de Magvvibba & de Mavah nourrissent des Crocodiles & diverses sorres d'Hipopotames; il y a un certain animal terrestre qui est fort particulier; il s'apele Jana- *Jamaea.* ca, il est de la grosseur d'un cheval, mais il n'est pas si long, ni si maigre: il a le cou long, roussatre & moucheté de blanc; il fait de grands sauts & a des cornes sur la tête aussi longues que celles des beufs: il a des vessies au côté qui sont de grand usage pour les devins & les faiseurs de prodiges, qui les enflent & mugissent par leur moyen, afin de faire prendre leurs paroles pour des oracles. Il y a deux autres sortes d'animaux qui sont plus petits & qu'on apele *Cullach Vondoh*: ils sont de la grosseur de nos Cerfs, leurs cornes n'ont qu'un pié de long, leur couleur est roussatre, ils ont aussi des vessies qui leur servent à respirer, & qui les empêchent

de se lasser en courant ou en sautant. Il y a quantité de Bufles, qui font un grand degât dans les champs semez de ris, pour l'animal que les Porrugais nomment *Gazelle* & les Negres *VVoey*, il est de la grosseur d'un chien, a les jambes déliées & court fort vite; les hommes & les femmes vont à la chasse de ces bêtes, & leur tendent des pieges. *Tebbe* & *Culma* sont deux bêtes qu'on prend au filet & aussi grosses qu'un mouton, mais le Tebbe est brun & le Culma rouge. Il y a de deux sortes de pourceaux, des rouges qu'on apele *Couja*, qui sont de la grosseur des nôtres, & des noirs nommez *Couja Quinta* qui sont beaucoup plus gros, & fort dangereux: car ils ont des dents si aiguës qu'ils brisent tout ce qu'ils mordent comme si c'étoit autant de haches. Il y a aussi de deux sortes de heriſſons, les plus grands sont de la grosseur de nos pourceaux & s'apelent *Quenja*, ils ont des aiguillons fort longs, qu'ils heriſſent, quand ils sont en colere & en tuent les Leopards qui les veulent devorer: car les playes qu'ils font sont incurables, à cause de la longueur & de

Gazele.

Tebbe & Culma.

Pourceaux.

Couja.

l'épaisseur de leurs aiguillons. Les petits n'ont pas plus d'un pié de hauteur & leurs pointes ne peuvent passe heriſſer, ni faire tant de mal. Il
Domfue y a auſſi des Cameleons apelez *Domfie*, que les Negres regardent comme des animaux de mauvais augure, s'imaginant dés qu'ils les voyent que quelqu'un de leurs parens mourra,
Quoy. ou qu'il eſt mort s'il eſt abſent. L'Animal qu'on apele *Quoyelo* reſſemble fort à un Crocodile, il a ſix ou ſept piés de long, il y en a de plus petits; ſa langue eſt fort *longue*: c'eſt une bête qui ne ſait pas ſe défendre, quoy qu'elle ſoit naturellement aſſez forte; elle a tout le corps couvert d'écailles & quand un Leopard l'attaque, elle s'enfonce toute dans ſes écailles; de ſorte que ſon ennemy n'y trouve point à mordre;
Civet. elle ſe nourrit de fourmis. On y trouve grand nombre de Civetes: c'eſt un animal de couleur cendrée & moucheté de noir; il a la tête ovale, le muſeau pointu à peu près comme les chats, les dents comme celles des chiens, les jambes & les piés couverts de poil noir. Ses pates ſont diviſées en quatre griſes, qui

ne ſont pas crochuës, mais noires, courtes & épaiſſes : ſa queuë eſt longue, veluë & mouchetée, & ſes oreilles ſont courtes. Les Naturaliſtes ne ſont pas d'acord à l'égard du membre de cet animal, d'où l'on tire ce precieux aromate qu'on nomme Civete ; mais l'opinion la plus vray-ſemblable & celle qui eſt confirmée par l'experience eſt, que c'eſt une bourſe ſituée entre les teſticules & le membre qui ſert à la generation. On prendroit d'abord cete bourſe pour la matrice de cete bête : car elle a une large fente & des lévres épaiſſes ; elle eſt de la groſſeur d'un petit œuf & on ſent au toucher que c'eſt un corps charnu comme le cœur. Quand on l'a ouverte avec les doits, on y trouve deux tuyaux qui reſſemblent aux narines, & qui aboutiſſent à deux concavitez auſſi groſſes que des amandes, c'eſt l'endroit où ſe ramaſſe la civete & d'où on la tire avec des cœuillers faites exprés. On trouve dans les bois une eſpece de Satyre que les Negres apelent Quojas-Morrou & les Portugais Sauvage. Ils ont la tête groſſe, le corps gros & peſant, les bras ner- *Satyre.*

veux, ils n'ont point de queuë & marchent tantôt tout droit & tantôt à quatre piés. Ces animaux se nourrissent de fruits, de miel sauvage & se batent à tout moment les uns contre les autres. Ils sont *issus* des hommes, à ce que disent les Negres, mais ils sont devenus ainsi demy bêtes en se tenant toujours dans les forêts. On dit qu'ils forcent les femmes & les filles, & qu'ils ont le courage d'ataquer des hommes armez. Les Tigres s'apelent chez eux *Quellyqua* & les Leopards *Quelly*; ce sont deux bêtes qui ne se peuvent soufrir; le Tigre est le plus fort; quand le Leopard se sent poursuivy, il efface ses traces avec sa queuë, afin que son ennemy ne les puisse pas reconnoitre: comme le Tigre n'y fait point de mal aux hommes, & que le Leopard est le plus cruel & le plus dangereux, c'est aussi à lui qu'on tend le plus de pieges. Lorsqu'on en a pris quelqu'un dans un des Villages, où le Roy ne demeure pas, on est obligé de le porter au lieu de sa residence: il faut remarquer que ces Negres apelent en leur langue *le* Leopard le Roy des Forêts; parce

Chasse des Leopard.

que cela a produit une plaisante coutume. Les habitans du Vilage Royal vont au devant des porteurs du Leopard, pour se batre avec eux, croyant qu'il leur seroit honteux qu'un autre Roy que le leur entrât dans la place, sans qu'ils fissent quelque resistance. Les autres qui se font un point d'honneur de forcer le passage les atendent de pié ferme : on en vient d'abord aux mains, les coups de poing & les coups de bâton volent de part & d'autre ; enfin quand ils sont las de se batre, si les porteurs ont du dessous, il vient un homme de la part du Roy, qui les introduit dans le Vilage. On les mene au Marché où tout le peuple est assemblé ; on y écorche le Leopard, on donne la peau & les dents au Roy, & aprés avoir fait cuire la chair, on la distribue au peuple, qui passe tout ce jourlà, comme si c'étoit une fête solemnelle. Pour le Roy, il ne mange point de cete chair ; parce, dit-il, que nul animal ne mange son semblable ; il ne veut pas même s'asseoir sur sa peau ni y marcher dessus ; & pour éviter ce malheur il la fait vendre aussi-tôt : pour les dents il en fait

Plaisante coutume.

preſent à ſes femmes, qui les pendent à leurs habits on en font des coliers mêlez de corail. Quand les gens du Vilage qui a pris le Leopard ſont en trop petit nombre, ou n'ont pas le courage d'aler faire la bravade acoutumée, ils s'adreſſent à quelqu'un de leurs joüeurs de paſſe-paſſe, qui ſe fait fort de porter le Leopard dans le vilage du Roy. Cet Enchanteur prend avec lui deux ou trois hommes reſolus, & épiant l'ocaſion de n'être vû de perſonne, il entre la nuit dans le Vilage, & va poſer le Leopard au milieu du Marché, puis ſe retire dans la maiſon d'une perſonne de ſa connoiſſance, juſqu'à ce que quelqu'un ait vû le Leopard. Celui qui l'aperçoit le premier, s'en va criant par toute la Vile, *on a amené un autre Roy ſans que nous le ſachions*; tout le peuple ému par ſes cris s'aſſemble en foule. Alors le porteur du Leopard ſe découvre, & chacun lui paſſant la main ſur l'épaule, *allez*, lui dit-on, *vous êtes un homme auquel on peut ſe fier en cas de beſoin, nous avons vû ce que vous ſavez faire.*

Il y a des chiens qui n'aboyent point

& qui ne peuvent former aucun son. Il y a force reptiles, entre autres des viperes qui ont plus de deux piés de long, qui sont de l'épaisseur de la cuisse, & qui ont la peau fort belle & mouchetée de diverses couleurs. Elles ne font point de mal si ce n'est qu'on leur en fasse en leur metant le pié dessus; mais quand elles mordent quelqu'un, il meurt dans deux ou trois heures sans pouvoir guerir. *Principaux Reptiles Viperes.*

Outre plusieurs serpens venimeux dont les morsures sont presque incurables, il y en a un qu'on nomme *Minia* qui est si grand & si gros qu'il avale des Pourceaux, des Moutons & des Cerfs même tout entiers: lorsque ce serpent veut aler à la chasse il se tient à l'afût dans des brossailles, & dés qu'il découvre sa proye, il se jete dessus & s'entortillant autour de son corps l'étouffe en le pressant. Avant que de l'engloutir, il regarde soigneusement tout à l'entour de peur que quelque fourmi ne se glisse dans son corps avec la proye & lui devore les entrailles: car lorsqu'il a avalé un si gros animal, il est incapable de se défendre, jusqu'à ce que ce grand fardeau soit digeré, &c. *Serpens. Minia.*

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

pour lors :
anter d'une
ent comme
entent ani-
reprise, &
afaires au-
itent. En
ant de cet
alité, que
quelqu'un
que l'oi-
eux : cet
is. Il y a
plus gros
est d'une
habitans
nt de les
ert quel-
e dans le
Tigre, un
un essaim
eau vient
e les quite
netent à le
ivé au lieu
rréte & se
l commen-
force, &
out à l'en-
tôt ce qu'il

L'oiseau Fonton.

11. Il y a de deux sortes d'aigles, *les*
Oiseaux Aigles. plus grandes & les plus fortes se tiennent dans les forêts & vivent de gibier; les autres sont des aigles bâtardes, qu'on trouve le long de la côte & qui se nourrissent de poisson. Il y a de plusieurs sortes de vautours, & un certain oyseau de proye, qu'on
Poi. nomme *Poi*, qui a aussi les grifes crochues; il se tient sur le bord de la Mer, pour prendre des écrevisses. Il y a quantité de Perroquets, qui ont la queuë rouge & le reste du corps bleu; ils nichent d'ordinaire sur des Palmiers & des Oliviers. On y voit
Comma un autre Oiseau nommé *Comma*, d'un plumage fort beau, ayant le couverd, les aîles rouges, & la queuë noire.
L'oiseau Clofyf. Ces Negres croyent que l'oiseau qu'ils nomment *Clofyf* qui est noir & de la grosseur d'un étourneau, prédit par son chant les bons & les mauvais évenemens; ils sont si fort entêtez de cete superstition, que lors qu'ils vont à la chasse ou faire un voyage, s'ils entendent chanter cet oiseau d'une certaine maniere qu'ils expliquent en mauvaise part, ils abandonnent leur dessein, ou le renvoyent à une autre fois: s'imaginant qu'ils

ne pourroient reüſſir pour lors : quand ils l'entendent chanter d'une autre maniere qu'ils prennent comme un bon préſage, ils ſe ſentent animez à pourſuivre leur entrepriſe, & ſe perſuadent que leurs afaires auront le ſuccés qu'ils ſouhaitent. En un mot ils croyent le chant de cet oiſeau d'une ſi grande fatalité, que lorſqu'ils veulent prédire à quelqu'un une mort funeſte, ils diſent que l'oiſeau Clofyf a chanté ſur eux : cet animal ſe nourrit de fourmis. Il y a un autre oiſeau qui n'eſt pas plus gros qu'une aloüete, mais qui eſt d'une grande commodité pour les habitans du païs : il ne manque point de les avertir dés qu'il a découvert quelque choſe de remarquable dans le bois ; comme un Bufle, un Tigre, un Elephant, un Serpent, un eſſaim d'Abeilles, &c. Cet oiſeau vient voler autour des gens & ne les quite point juſqu'à ce qu'ils ſe metent à le ſuivre. Quand on eſt arrivé au lieu où il les veut mener, il s'arrête & ſe perche ſur un arbre, où il commence à chanter de toute ſa force, & l'on n'a qu'à chercher tout à l'entour, pour trouver bien-tôt ce qu'il

L'oiſeau Fonton.

de dormir. Pour les Cigales les Negres s'imaginent qu'elles tombent du Ciel, tant il y en a, sans qu'on sache d'où elles viennent.

12. *Mœurs des Habitans.*

Passons maintenant aux mœurs des Quojas, ils vivent tous de l'agriculture; l'on n'y vend point les terres, ni autre sorte de possessions; car comme il y a plus des deux tiers du pais qui sont en friche, chacun a la liberté de prendre autant de terre qu'il en peut cultiver. Aprés qu'un champ a raporté une fois, ils le laissent reposer pendant deux ou trois ans. Ils commencent à semer le ris à la my-Janvier, ou au commencement de Février: ils coupent d'abord tous les arbres, afin de donner le temps à la terre de se secher: aprés quoy ils sement; celui qui jete la semence passe devant & d'autres ouvriers le suivent avec des herses & des rateaux de fer, pour cacher la semence & la couvrir de terre. Il arrive d'ordinaire qu'elle a poussé trois jours aprés: mais il faut avoir soin de chasser des terres ensemencées certains petits oiseaux qui s'y jetent par grosses troupes, jusqu'à ce que le ris soit bien enraciné. Aprés cela on a à craindre les

Bufles

Bufles & les Elephans, qui aiment fort cete graine : c'eſt pourquoy on entoure les champs de fortes hayes. Comme les ſaiſons ſont diferentes ſur la côte ou dans les lieux bas & marécageux, & ſur les montagnes ou les lieux élevez : ils enſemencent ces derniers au mois de May, aprés les pluyes. Et comme il pleut plutôt ou plus tard à proportion que les quartiers ſont plus ou moins éloignez de la Mer ; ceux qui ſont laborieux peuvent faire trois recoltes, ſemant leurs ris en trois quartiers diferens, en metant un mois d'intervale entre les ſemailles, afin qu'il y en ait tout autant entre les moiſſons qui arrivent trois mois aprés, & qu'ils le puiſſent recueillir plus commodément. Dés que le ris commence à mûrir il faut prendre grand ſoin de chaſſer les oiſeaux : c'eſt pourquoy l'on voit en ce temps-là les Negres armez de fléches & de frondes veiller à la garde de leurs champs.

13. *La Chaſſe, &c.*

L'ocupation des femmes eſt de netoyer toutes les terres qu'on veut enſemencer de mauvaiſes herbes ; pendant que les hommes coupent & déracinent les arbres. De

plus elles sement, foulent le ris & pilent le millet. Il est vray que les hommes leur aident quelquefois afin d'avoir plutôt fait. Pour eux ils s'occupent d'ordinaire à pêcher, à chasser & à bâtir des maisons. La chasse & la pêche y sont permises à tout le monde; mais peu de gens ne se mêlent pas de toute sorte de chasse; il n'y a guere que des temeraires qui se hazardent à chasser aux Elephans & aux Bufles; parce que peu en échapent. De tous les Elephans & les Bufles qu'on prend, le Roy en a de deux l'un, des autres animaux il n'en tire que la troisieme; mais quand on prend quelque Hipopotame, ou quelque Monstre marin, on est obligé de le lui donner tout entier. On lui fait un present du ris & du millet qu'on recueille; ce qui ne monte pas la dixiéme partie. Ils font aussi une ofrande des prémices de leurs fruits & de leur chasse à leur idole *Belly*, pour le salut de leurs ames & de leurs parens décedez.

Belly Idole.

14. Les maisons sont rondes & les vilages aussi: leurs murailles sont des palissades d'arbres, fortifiées de quatre especes de boulevarts, qui sont

Forme des maisons.

aux quatre coins & qui aboutissent à une porte si étroite, qu'il n'y peut passer qu'un homme de front. A chaque porte, il y a une petite cabane de 15. ou 16. piés de long, qu'on tourne par le moyen de quelques vis du côté qu'on veut. Dans ces murailles & ces especes d'échauguetes, il y a des petits trous pour tirer sur les ennemis. Au milieu du vilage, il y a une grande Place, où le peuple s'assemble pour se divertir. Les ruës sont faites en croix & aboutissent à une des portes. Voilà comme sont faites les plus considerables de leurs habitations, qui peuvent passer pour les Viles du pais; il y en a d'autres toutes ouvertes, qui ne sont que de méchans hameaux. Ceux qui demeurent à la campagne ont aussi des maisons dans ces bourgades fermées pour s'y retirer en temps de guerre, & lors que la necessité de leurs affaires l'exige. La famille des Princes Carous a établi une Loy, par laquelle il est défendu de manger du beuf ni des poissons à écaille; ils observent cete Loy fort rigoureusement, parce qu'ils se sont laissé persuader que ceux qui la violent ne

Des Viliges.

Loy du Prince.

ſauroient manquer de mourir, ou de tomber dans quelque grand malheur, comme dans l'indigence & la phreneſie, &c.

15. *Incl nations.* Ces Negres ſont adonnez à la volupté, ils prennent grand nombre de femmes ; elles ſont fort portées à manquer de foy à leurs maris ; il ne leur manque ſouvent que l'ocaſion. Ils font auſſi débauche d'eau de vie, & donnent tout ce qu'ils ont pour en avoir, excepté de l'ivoire, dont ils font beaucoup de cas. Ce ſont au reſte de bonnes gens qui s'aiment beaucoup entr'eux & ſe font volontiers plaiſir. Quand quelqu'un eſt mort, & que ſes parens n'ont pas dequoy le faire enterrer ; ils ſe prétent mutuellement tout ce qui eſt neceſſaire pour les funerailles. *Ils* ſe font des preſens de chemiſes, d'habits, de viandes, d'eſclaves & perſonne n'oſe ſe preſenter devant le Roy, non pas même les Etrangers, comme les Holandois, ſans avoir quelque choſe à lui donner. Mais quoy qu'ils ſoient aſſez fideles à ceux de leur nation, ils ne font pas grand ſcrupule de piller les Européens. Ils ſont pourtant de bon naturel, on ne

les entend jamais jurer ni blaſphemer ; il ne ſe commet guere de meurtres parmy eux.

Ces Negres ſont inventifs, il y en a qui ſavent faire des poudres, preparer des herbes, faire des figures & deſſigner, il y en a auſſi qui ſe mêlent de Negromantie, qui prétendent de pouvoir nuire aux Plantes, aux bêtes & aux hommes par des paroles enchantées ; d'autres s'imaginent de pouvoir faire ſecher une perſonne abſente par de certains medicamens. Je croy que ſi ceux-cy font quelque mal, ce n'eſt que par un poiſon réel. Cete pretenduë magie eſt un pur efet d'un eſprit fourbe & malicieux ou d'une imagination bleſſée. Les Negres l'avoüent eux-mêmes en quelque maniere ; puis qu'ils diſent qu'il n'y a que des gens d'une humeur ſombre & noire qui tombent dans cete phreneſie, ou des deſeſperez qui vont plaindre leur infortune dans les bois ; que dans ces afreuſes ſolitudes le demon de l'envie qu'ils apelent *Souah* leur aparoît ſous la forme d'une plante ou d'un animal, leur parle & les inſtruit des herbes dont il faut ſe ſervir pour faire du mal aux hom-

16. *Superſtitions.*

Demon Souah.

mes, & de la maniere dont il les faut preparer : les fripons n'ont pas besoin de semblables aparitions pour aprendre cete science infernale, ils savent bien se l'enseigner les uns aux autres; elle se perpetue assez. Ce n'est pas qu'on ne prenne grand soin de l'étouffer & qu'aussi-tôt que quelqu'un de ces scelerats est atrapé, on ne le punisse de mort, comme on fait en Europe les empoisonneurs & les sorciers. On se sert de certaines herbes preservatives contre ce *Souah-billy*, ou herbes empoisonnées, quand on a pris ce préservatif le premier, le Souah-belly devient impuissant; mais sans cela il n'y a point de remede au monde qui puisse abatre la force de ce venin, suivãt ce que disent les Negres. Comme le chagrin, & la solitude sont les causes ordinaires qui troublent leur imagination échaufée, on évite tant qu'on peut d'être seul, & les personnes les plus courageuses n'oseroient traverser une forêt sans compagnie, & quand même on l'oseroit, il n'est pas de la bien-seance de le faire, parce qu'on aquiert une mauvaise reputation.

Souah-belli. Magie ou sortilege.

17. *Les Mariages.*

Les jeunes gens y font l'amour

tout comme parmy nous, & servent quelquefois leurs maitresses pendant quatre ou cinq ans. Les peres & les meres avoient acoutumé de chercher une femme à leurs fils ; mais comme il arrivoit souvent que ce choix ne plaisoit pas à l'Epoux, & que cete femme étoit d'ordinaire mépriſée, on leur donne presentement une entiere liberté sur ce sujet. Comme il se rencontre quelquefois que des Marchands étrangers d'entre les Folgias, les Hondos & les Galas amenent des filles dans le pais de Quoja, pour les y marier, & quelques filles du pais, qui deviennent âgées sans trouver des Galans ; si quelque jeune homme conçoit de l'amour pour une d'entr'elles, il l'invite à venir faire colation chez lui. Quand c'est quelque fille qui veut faire la prude, elle se le fait dire deux ou trois fois, aprés quoy elle s'en va, sans plus de compliment dans la maison de son galant, & passe dix ou douze jours avec lui, ayant que de lui demander sa dot, sur tout lors qu'ils sont du même Vilage. Mais si la fille est de dehors, & que ses parens la veüillent ramener avant que ce tems soit

écoulé, alors elle demande sa dot, qui consiste ordinairement en trois choses ; en quelques ornemens, comme un colier de corail, des bagues, &c. en quelques Marchandises d'Europe, comme des habits & des étofes; en un cofre pour les fermer & un esclave pour en avoir soin. Si c'est un garçon qui naît de ce commerce, on en fait avertir le pere, qui l'envoye querir & le fait élever ; si c'est une fille la mere la garde. Il paroîtra sans doute fort surprenant que les filles couchent ainsi avec les hommes, avant qu'être mariées ; ils se metent peu en peine que celle qu'ils veulent épouser soit vierge ou non, pourvû qu'elle leur plaise. Lors que l'homme prend fantaisie d'épouser la fille dont il a fait l'épreuve, il envoye des presens à son pere & à sa mere, lors qu'elle s'en retourne, la prie de les presenter de sa part & de demander leur consentement ; s'ils reçoivent les presens, le mariage se fait ; si non, on les renvoye. Les peres font aussi souvent des presens à leurs filles ; mais il n'est pas avantageux aux hommes de les recevoir ; parce que si une femme ainsi riche conçoit de l'amour

pour quelque autre que pour son mary, le pauvre homme n'ose pas s'en plaindre à ses parens & beaucoup moins la maltraiter ; que s'il le fait, on en vient d'abord à faire comparaison de ce qu'il a reçu de sa femme, avec ce qu'il lui a donné, on lui reproche son ingratitude ; en un mot qui est pauvre a toujours tort en Guinée comme en France. Cependant les filles riches, c'est à dire celles à qui leurs peres peuvent faire de grands presens ne laissent pas d'être fort recherchées.

18. *Imposition des noms.*

Pour imposer le nom aux enfans mâles, ils s'y prennent d'une plaisante maniere. Dés qu'un petit garçon a sept ou huit jours, on choisit un homme pour parrain qui vient avec toute sa famille, de grand matin avant que personne soit levé, dans le Vilage & prés de la maison du pere : ils sont tous armez d'un écu, d'un arc & de fléches, & jetent de grands cris, comme s'ils vouloient donner l'alarme ou prendre le Vilage d'assaut ; à ce bruit tous les voisins se levent, prennent leurs armes & répondent par d'autres cris. Aprés avoir fait quelque coup de

lance & tiré quelques fléches par galanterie ; le parrain va querir l'enfant, lui met ensuite dans les mains un petit arc, fait un discours de plus de demi-heure, où il l'exhorte à être diligent à cultiver la terre, afin de recueillir beaucoup de ris & de donner à manger à ceux qui le viennent voir, ce qui aquiert une grande reputation ; à ne débaucher point la femme d'un autre & à ne se laisser pas tromper dans les tenebres ; parce que cela le rendroit mépriſable ; il ajoûte à cela plusieurs autres belles choſes, que nous paſſons sous silence. La ceremonie achevée, on raporte l'enfant vers sa mere, la plus part vont à la chaſſe, les autres au cabaret ; ils s'en retournent aprés midy avec ce qu'ils ont pris, que la mere fait cuire dans un grand pot plein de ris, & l'on se divertit le reſte du jour. On n'y met pas tant de façon pour imposer le nom aux filles. La marraine va querir l'enfant dans la maiſon de sa mere, la poſe sur une nate au milieu d'une troupe de femmes, & lui met dans les mains un bâton avec quoy on remuë le pot, l'exhortant à être diligente à se bien laver & à

se tenir propre ; parce que la propreté est le veritable ornement des femmes ; à être chaste, & à ne quiter point un mary pour en prendre un autre, de peur de se rendre malheureuse par son inconstance. Quand elle sera mariée, sa marraine l'avertit de prendre grand soin d'aprêter bien les viandes, afin que son mary l'aime plus que toutes ses autres femmes, de lui être complaisante, d'aler à la chasse avec lui & de luy aider en toutes choses. Les femmes ne soufrent point la compagnie des hommes tant qu'elles sont nourrices, ou du moins jusqu'à ce que leur enfant soit agé de dix-huit mois; croyant que cela troubleroit leur lait.

19. *Maladies.*

On est sujet en ce pais-là à plusieurs maladies, comme par tout ailleurs. Les habitans de Quoja assurent qu'ils ne savoient autrefois ce que c'étoit que la dissenterie; & qu'elle est venuë chez eux de Sierra-Liona. L'an 1626. huit mois aprés le départ de l'Amiral Lam, cete maladie se répandit dans le Royaume de Sierra-Liona & les pais circonvoisins, elle fit de si grands ravages que la terre

demeura plus de trois ans sans culture, chacun pensant plus à mourir qu'à se fournir de vivres. La petite verole y ataque les jeunes & les vieux; elle fait souvent beaucoup de mal. Ils sont aussi fort sujets au mal de tête & de dents, à l'étisie, à perdre le nez, les lévres, ou quelque autre membre, comme ceux qui ont le mal de Naples: cependant ce n'est aparemment point cela, puisqu'il y a bon nombre de coureuses, qui ne prennent pas le moindre mal. Comme le pais est extrémement chaud & les peuples ignorans & superstitieux, il y a beaucoup de personnes qui perdent le sens, ou qui se metent quelque fantaisie dans la tête, comme ceux qui s'imaginent, que pour avoir mis imprudemment les piés sur les œufs de l'oiseau Jouvva, tous leurs enfans mourront. Les Prêtres & les Devins, qui ont donné du credit à cete fable impertinente, viennent leur ofrir leur secours; aprés quelques pretenduës conjurations les voila desenchantez, pourvu que de leur vie, ils ne mangent chair d'oiseau & que le premier enfant qu'ils auront, ils l'apelent comme l'oiseau enchanteur.

Verole, Etisie, &c.

Fantaisies.

funerailles des quojas.

Jouvva. Les excés qu'ils commetent à boire du vin de Palme & la débauche des femmes leur cause aussi plusieurs maladies ; il y en a une entre autres fort douloureuse, qui survient aux personnes agées, c'est qu'un de leurs testicules s'enfle extremement & les empêche de marcher & d'agir. Le pis est qu'ils ne savent point de bon remede contre un mal si cruel & si long.

20. *Funerailles.*

Quand un homme est mort, tous les parens s'assemblent pour le pleurer, un d'entre eux fait une Oraison funebre dans la langue qu'il luy plait: car les Quojas d'ordinaire savent non seulement leur langue : mais encore celles de leurs voisins, celle de Timna, celle de Hondo, de Folgia, de Gala, &c. Il faut que l'Orateur enfle le cornet dans cete ocasion, parce que les parens prennent en mauvaise part quand on parle trop foiblement, jusqu'à menacer Monsieur le haranguer de ne l'estimer pas digne d'être plaint aprés sa mort. Aprés les pleurs & les gemissemens ordinaires, on lave le corps du défunt, on le met tout droit avec des apuis pour le soutenir, on trece ses cheveux, on le

revêt du plus bel habit qu'il eût, ou s'il n'en a point d'assez propre, quelque ami en donne un; si c'est un homme on lui met un arc & des fleches dans les mains, en un mot, on n'oublie rien pour rendre cete solemnité magnifique, quoyqu'il en coûte; bien que le mort soit une personne riche, les parens & les amis ne laissent pas d'aporter des presens pour les funerailles, comme une aiguille, un chauderon; un bassin, un habit, des plats & des pots. Aprés avoir ainsi paré le corps, les plus proches parens du mort viennent tirer de l'arc devant luy, puis se metant à genoux le dos tourné contre le corps, ils bandent leur arc de toute leur force & poussent une fleche aussi loin qu'ils peuvent; comme pour témoigner, que si quelque ennemy l'avoit tué, ils seroient prêts à combatre contre lui, & d'en tirer raison de tout leur pouvoir, & que ne pouvant pas venger sa mort, puisqu'aucune creature vivante n'en est cause, ils veulent du moins l'enterrer avec le plus de magnificence, qu'il sera possible: cependant on va preparer tout ce qui est necessaire pour emporter le corps &

l'enſevelir, on laiſſe quelqu'un qui ait ſoin de chaſſer les mouches, qui dans ces pais chauds ont acoutumé de ſe jeter par groſſes troupes ſur les cadavres : enſuite une troupe de femmes viennent conſoler la veuve & les hommes metant le corps ſur une échelle & le chargeant ſur leurs épaules l'emportent dans quelqu'un de ces vilages qui ſont au Midi de la riviere de Plizoge, & l'enſeveliſſent dans une foſſe qui n'a pas plus de deux ou trois piés de profondeur. Si le mort étoit riche, ou qu'il eût beaucoup de parens qui luy ayent fait quantité de preſens, on enterre avec luy pluſieurs choſes, comme des nates, des habits, des chauderons, des baſſins, des coliers de corail empaquetez dans deux ou trois nates : on couvre enſuite la foſſe de terre, on y jete une nate peinte par deſſus, qu'on atache contre terre avec de grands clous : ſi le mort eſt un homme on plante une fourche de fer ſur le tombeau, où l'on pend les armes qu'il a portées pendant ſa vie. Que ſi c'eſt une femme on y met des plats & des écuelles. Quelque tems aprés les amis du défunt bâüiſſent une cabane ſur ſon ſepulcre, &

revêt du plus bel habit qu'... la fille quelqu'un qui a
s'il n'en a point d'assez ... les mouches, qui dans
que ami en donne une ... ut accoutume de se
me on lui met un ... pes sur les ca-
dans les mains, e... roupe de fem-
blie rien pour ... veuve & les
magnifique, ... sur une
que le mort ... ts épou-
les paren... de ces
pas d'ap... ite
nerail... ent des
chau... iets, des tours
plat... ape de ris avec un
pa... bac, du fruit de l'arbre
r... Quand l'heure de l'enterre-
... est venuë, ces pauvres Escla-
...es jetent le reste de leurs viandes au feu; & quand ils sont arrivez au tombeau, on les étrangle & on les ensevelit avec le corps de leur maître. On peut s'imaginer cependant que les Esclaves ne s'exposent pas de bon cœur à ce genre de mort; aussi dés qu'un grand Seigneur aproche de sa fin, tous ses esclaves l'abandonnent. & on ne se met pas fort en peine de les poursuivre, quelque tems aprés les funerailles ils reviennent à la maison, & en sont quites pour quelques reproches qu'on leur fait de-

... bien manger le pain de
...is non pas mourir avec
...ondent par quel-
...ntant la dou-
...nt ensuite
...mence-
...s amis
... s'obliger
...s font ce ser-
...ains sur un sig-
...lly Guvve, & pro-
...orter point d'habit de
...ais seulement blanc &
... ne manger point de ris, de
...re point de liqueur, qu'on tien-
... dans un vaisseau ou dans un pot,
mais seulement de l'eau des fossez; de
ne point coucher avec leurs femmes,
ni les femmes avec leurs maris, pen-
dant 8. ou 15. jours & même pendant
un mois, lorsque c'est une personne de
condition. Quand ce terme est expiré
on va prés de ce signe sacré, & par
une seconde imposition des mains on
proteste de l'acomplissement de son
vœu, aprés quoy, on prepare un grand
festin, on se met à table, & on fait
bonne chere. Aprés le repas, les pa-
rens du mort font des presens à ceux
qui ont jûné, à proportion de leur

pour faire voir qu'ils ne l'ont pas tout-à-fait oublié, ils y portent des viandes de tems à autre. Quand le mort est un Homme de la premiere qualité, on prend une ou deux de ses femmes esclaves; qu'on destine à l'aler servir dans l'autre monde. On les fait demeurer auprés du corps, tandis qu'on fait les aprêts, & les parens du mort qui sont avec elles, leur font divers presens, & leur donnent des beaux habits, des bracelets, des tours de corail, une soupe de ris avec un poulet, du tabac, du fruit de l'arbre Cola. Quand l'heure de l'enterrement est venuë, ces pauvres Esclaves jetent le reste de leurs viandes au feu; & quand ils sont arrivez au tombeau, on les étrangle & on les ensevelit avec le corps de leur maitre. On peut s'imaginer cependant que les Esclaves ne s'exposent pas de bon cœur à ce genre de mort; aussi dés qu'un grand Seigneur aproche de sa fin, tous ses esclaves l'abandonnent. & on ne se met pas fort en peine de les poursuivre, quelque tems aprés les funerailles ils reviennent à la maison, & en sont quites pour quelques reproches qu'on leur fait de-

Cruelle coutume

de vouloir bien manger le pain de leur maitre, mais non pas mourir avec lui, à quoy ils repondent par quelques excuses en representant la douceur de la vie, & retournent ensuite à leurs fonctions. Dés le commencement du dueil, les plus chers amis du mort ont de coutume de s'obliger par serment à un jûne. Ils font ce serment en metant les mains sur un signe sacré nommé *Bolly Guvve*, & promeetent de ne porter point d'habit de couleur, mais seulement blanc & noir; de ne manger point de ris, de ne boire point de liqueur, qu'on tienne dans un vaisseau ou dans un pot, mais seulement de l'eau des fossez; de ne point coucher avec leurs femmes, ni les femmes avec leurs maris, pendant 8. ou 15. jours & même pendant un mois, lorsque c'est une personne de condition. Quand ce terme est expiré on va prés de ce signe sacré, & par une seconde imposition des mains on proteste de l'acomplissement de son vœu, aprés quoy, on prepare un grand festin, on se met à table, & on fait bonne chere. Aprés le repas, les parens du mort font des presens à ceux qui ont jûné, à proportion de leur

qualité, comme d'un bassin, d'un habit, d'une corbeille pleine de sel, d'une nate, d'un morceau de fer; les plus riches donnent une barre de fer, un colier de corail, ou quelque autre chose de precieux. Quand les parens du defunt ont quelque soupçon que sa mort n'est pas naturelle, ils font des conjurations, & interrogent l'esprit du mort pour savoir qui en est la cause, de cete maniere. Ils prennent le corps ou bien un morceau de son habit, quelques rognures de ses ongles, quelques-uns de ses cheveux; ils y ajoutent du Mammo maché, de la limure du Bonde, ou du bois Rouge, & en font un peloton, qu'ils atachent à un de ces pilons avec quoy ils pilent d'ordinaire le ris, & metent les deux bouts de ce pilon sur la tête de deux hommes. Ensuite un homme tient deux haches, & les frapant l'une contre l'autre demande au mort, qui c'est qui l'a fait mourir, & si c'est Dieu qui l'a pris? On dit que quand l'esprit veut dire ouy, ceux qui soutiennent le baton se sentent contrains à pencher la tête, & que s'il veut dire non, ils sont contraints de la branler.

On lui demande ensuite si c'est quelque *Bolli* ou quelque herbe medecinale qui ait été donnée en trop grande quantité ou mal preparée, & si cela est, on n'en dit plus rien; mais si c'est du Souach ou du poison, on continue à lui demander qui c'est qui l'a donné, si c'est un homme, une femme, s'il demeure en telle part, s'il s'apele ainsi; les porteurs continuent à repondre ouy ou non, en penchant ou en branlant la tête. Quand on a deviné qui c'est, on va se saisir de cete personne-là, on luy donne la question, si elle confesse on la fait mourir d'un cruel suplice; si elle nie on la met à l'épreuve du *Quony*. Ce Quony est l'ecorce d'un arbre de même nom, dont on exprime le suc en presence des amis de l'acusé & sans aucune fourberie; puis raclant le dehors de cete écorce dans de l'eau & pilant ces raclures dans un mortier, on donne à boire de cete liqueur qui est aigre à l'acusé, aprés qu'elle s'est reposée & que la lie est coulée au fond; on luy en fait prendre environ un pot, le matin à jeun, si l'acusé meurt on brule son corps, ou on le jete dans la riviere,

comme celui d'un empoisonneur; que s'il en rechape on le tient pour innocent. Que s'il arrive que l'esprit soit muet & qu'il ne donne aucun signe lors qu'on l'interroge, on *luy* demande si quelque *Souach* ou quelque enchantement le lie, s'il fait signe qu'oui, on l'enterre sans plus de façon; les parens vont ensuite trouver quelque *Jakehmo*: c'est une espece de gens qui courent le pais par troupes & se mêlent de deviner comme les Boemiennes d'Europe; on les interroge donc & aprés bien des postures & des singeries, ils repondent & nomment quelques personnes, qu'elles disent avoir donné le Souach. Mais laissons là ces fables & passons à quelque chose de plus solide.

21. *Heritage.* Quand un homme mourant ne laisse que des enfans mineurs, le plus agé de ses freres s'empare de son bien, de ses esclaves, de ses femmes & de ses enfans, excepté de la mere de l'ainé: que si le pere a fait heritier l'ainé, encore qu'il ne soit pas tout-à-fait majeur, il ne laisse pourtant pas de s'aler presenter devant le Roi, en presence de tous les pa-

les quojajete

comme celui d'un empoiſon
s'il en rechape on le ti
nocent. Que s'il arri
ſoit muet & qu'il
ſigne lors qu'on l
demande ſi que
que enchante
ſigne qu'oui
de façon
trouver
eſpece
trou
me
in
ſ

Tome II. Pag. 549

ns. Il eſt armé d'un arc, d'un car-
ıois & de fleches ; il apuye un des
outs de ſon arc contre terre, pour
arquer qu'il ſe fait fort de remplir
place que ſon pere ocupoit dans
ırmée, & que par conſequent il
oit entrer en poſſeſſion de ſes biens.
uſſi-tôt il fait voir un eſſai de ſon
lreſſe aux aſſiſtans, en tirant de
ırc devant eux, aſſurant le Roy
ı même tems qu'il ſe ſent en etat
ſoutenir tout le fardeau des afai-
s domeſtiques, & qu'on ne doit
oint avoir d'égard à ſa jeuneſſe,
ırce qu'on connoit bien la valeur
ı fer au poids, mais non pas celle
s hommes. Aprés la mort de l'ai-
é le puiné luy ſuccede : mais ſi l'ai-
é vit long-tems & qu'il ait des en-
ns il demeure maitre de tout : les
dets n'ont rien de l'heritage que
ıelques eſclaves que le pere leur
donnné pendant la vie : on les
ıtretient ſeulement juſqu'à ce qu'ils
ient grands & en état de gagner
ur vie. Quand un pere ne laiſſe
ıe des filles, un de ſes freres s'em-
ıre de tout le bien, & s'il n'y a
oint de males dans la famille, le
oy herite de tout & fait elever les
les.

22. *Langues*

La langue des Folgias est la plus belle de toutes ces contrées & celle qu'on parle le plus ; c'est aparemment parce que tous les peuples voisins sont leurs vassaux : c'est pourquoy aussi les langues des Quojas, des Gebbes & des Galas n'en sont que des Dialectes. A la tête du taureau outre les Pleiades, il y a cinq Etoiles, que les Negres apelent *Manja Ding*, c'est à dire Enfant-Seigneur, à quoy ils connoissent s'il est minuit ou midy, Eté ou Hiver : ils ne savent point conter les heures, ny les jours de la Lune.

23. *Gouvernement*

Le pais de Cilm, de Bolm, & de Bolmberre dependent du Royaume de Quoja, ils sont neanmoins plus puissans que lui. C'est ce que le frere du Roi Flamboere representoit à son neveu; lorsque ce jeune Prince, successeur presomptif de la Coronne vouloit deposseder le Seigneur de Bolm, il lui recita cete fable. Il y avoit autrefois un oyseau qui avoit la tête & le cou garnis de belles plumes rouges ; mais il étoit presque nu par derriere & avoit la queuë fort petite. Cependant parce qu'il paroissoit beau par devant, on ne laissa

pas de l'estre Roi malgré ces defauts. Mais comme cet animal savoit fort bien de quelle importance il est de cacher ses imperfections, il se tenoit toujours dans un pot & ne montroit que la tête & le cou quand le Conseil des Oyseaux étoit assemblé. Mais enfin un jour de fête solennelle qu'on devoit faire un sacrifice public au Dieu *Belly* dans le fond d'un bocage; il falut que nôtre Roy sortit de son pot & faisant remarquer par ce moyen sa nudité tous les autres oyseaux se moquerent de lui. Il en est de même de nous, ajoûtoit ce sage politique, tant que nous demeurerons dans nôtre pais, nous serons respectez des Orientaux; mais si nous alons dans le leur & qu'ils voient combien nous sommes foibles & nôtre suite petite, ils nous mepriseront infailliblement: il faut donc que nous demeurions chez nous & que nous ne nous montrions que du beau côté. C'est par un efet de cete politique que ces peuples ne permetent pas aux envoyez & aux Marchands Orientaux leurs voisins de passer sur leurs terres; tant parce qu'ils veulent leur cacher les forces de l'Etat, que parce que cela

nuiroit au commerce, qui est le principal apuy du Royaume de Quojas, & les empêcheroit de debiter à leurs Vassaux les marchandises des Europeens & aux Europeens celles de leurs Vassaux. C'est par le même principe que les peuples qui sont au dessus des Quojas ne leur permetent pas de traverser leur pais, & c'est par une faveur fort particuliere que le Roi de Quoja a eu une fille du Roy de Manou & qu'il lui a été permis de passer par le Royaume de Folgia pour l'aler querir.

24. *Origine du Roy.* Le Roi des Quojas est le cinquiéme ou sixiéme successeur de *Boccvalla* General des Carous, qui aidé des Folgias défit les Veys, s'empara du pais & en fit un Royaume; trouvant ce terroir extremement agreable & fertile. Surquoy il y a une chanson que les Negres chantent dans les temps de Fête & de rejouissance publique; en voicy quelques paroles: *Il est decendu d'enhaut, son cœur n'a point eu de repos qu'il n'ait trouvé un pais abondant en huile & en vin, tant son cœur étoit passionné pour ce pais.* *Homage des Vassaux.* Comme le Royaume de Quoja est tributaire de celuy de Folgia

Hommage qu'on Rend au Roy de quoja

Folgia ; quand le Roy du premier eſt mort, il faut que ſon ſucceſſeur aille faire hommage au Roy du ſecond ; cet hommage ſe rend de cete maniere ; le vaſſal s'étend tout de ſon long le ventre contre terre, & ainſi couché on lui jete une poignée de terre deſſus, on lui demande quel nom il veut qu'on luy donne, on en recite quelques-uns juſqu'à ce qu'il diſe c'eſt celuy-là. On lui impoſe donc ce nom, & en méme tems on lui fait preſent du titre de *Dondagh*. Ce nom marque que dans un pais il n'y en a qu'un qui doive gouverner ; & de la Coronne de Quoja, avec un arc, un carquois & des fleches pour la defendre. Aprés quoy il paye le tribut à ſon Souverain, qui conſiſte en eſclaves, en draps ; en chauderons, en baſſins, &c. Le Roy de Quoja eſt fort abſolu chez luy, & quand on propoſe quelque choſe dans ſon conſeil, il ne fait ſouvent qu'ouir deux ou trois voix & conclut ſans prendre l'avis des autres. Une de ſes ceremonies eſt de s'aſſeoïr ſur un bouclier, pour faire voir qu'il eſt le defenſeur inébranlable du Royaume, & que lui ſeul le

met à couvert des fureurs de la guerre & des seditions. Quand ce Prince fait apeler quelque personne considerable entre ses Sujets, & qu'elle refuse de venir ; il luy envoye son bouclier, comme pour lui dire : *Ne voulez-vous pas obeir, hé bien soyez donc maître vous-même & portez le fardeau du Gouvernement.* Les Messagers sont deux tambours qui ne cessent point de batre la caisse aux oreilles du cité, jusqu'à ce qu'il les suive : il le fait aussi le plus promtement qu'il peut. Dés qu'il est prés du Roi, il se prosterne le veutre contre terre, il se jete de la pousiere sur le visage, & lui rendant l'écu, il se confesse indigne de le porter & tâche d'excuser son retardement le mieux qu'il lui est possible.

25. *Pour tenir audience au Roy.* Quand quelqu'un veut aler faire la reverence au Roy & se le rendre favorable, il s'adresse à la principale de ses femmes & luy fait quelques presens, la priant de les vouloir offrir au Roy ; elle les prend & les portant au Roi son Epoux, elle le suplie de permetre que cet homme vienne baiser la terre en sa presence : si le present & la per-

ſonne ſont agreables au Roi, on lui donne permiſſion d'entrer; que ſi le Prince eſt prevenu contre lui, on lui fait rendre ſes preſens; mais il n'a garde de les reprendre, il fait ſoliciter ſes amis afin d'apaiſer le Prince. Que ſi l'on peut faire ſa paix & qu'il obtienne la grace de ſe preſenter au Roy; il entre dans la Sale de l'Audience, où ce Prince eſt aſſis ſur une nate fort propre & apuyé ſur une eſpece de chaiſe. Dés qu'il en eſt à deux pas, il flechit un genou & metant le coude contre terre, il ſalue en cete poſture le Roy & luy donne le titre de Dondag ou de Monarque: le Prince luy ayant fait ſigne de pourſuivre écoute ſes raiſons & juge de ſon afaire. Les Etrangers qui ſouhaitent de faire la reverence au Prince ſont d'abord introduits, & s'ils ont quelque choſe à propoſer on fait venir un truchement. Que ſi cet Etranger porte des plaintes contre des naturels du Païs, on luy promet de lui rendre juſtice aprés avoir ouy ſa partie. Ceux qui veulent remercier le Roy de quelque grace qu'il leur a faite, ſe dé-

pouillent de tous leurs habits, ne gardant qu'une paire de calçons; jetent à terre sur le ventre, puis se tournent sur le dos, flechissent un genou, se frotent le front de poussiere, frapent la terre du coude & crient trois fois Dondag. Le Roy leur repond quelquefois *Namadi*, c'est à dire voilà qui va bien, ou je vous remercie & quelquefois aussi il leur dit quelques paroles rudes & aigres, pour leur reprocher leur crime, afin qu'ils n'y retombent plus.

Reception des Ambassadeurs.

26. Quand l'Ambassadeur d'un Prince étranger veut se presenter au Roy, il le lui fait savoir dés qu'il est entré sur ses terres. Si on luy veut acorder cete grace on l'envoye prier d'atendre dans le premier vilage, jusqu'à ce que tout soit prêt à le recevoir dans le lieu où le Roy tient sa Cour. L'envoyé fait ensuite son entrée avec beaucoup de magnificence, au milieu d'un grand nombre de Soldats qui font des joutes à son honneur avec la lance & l'ecu, l'arc & les fleches; on le vient prendre au son du tambour & des instru-

Reception des Ambassadeurs par le Roy de quoja.

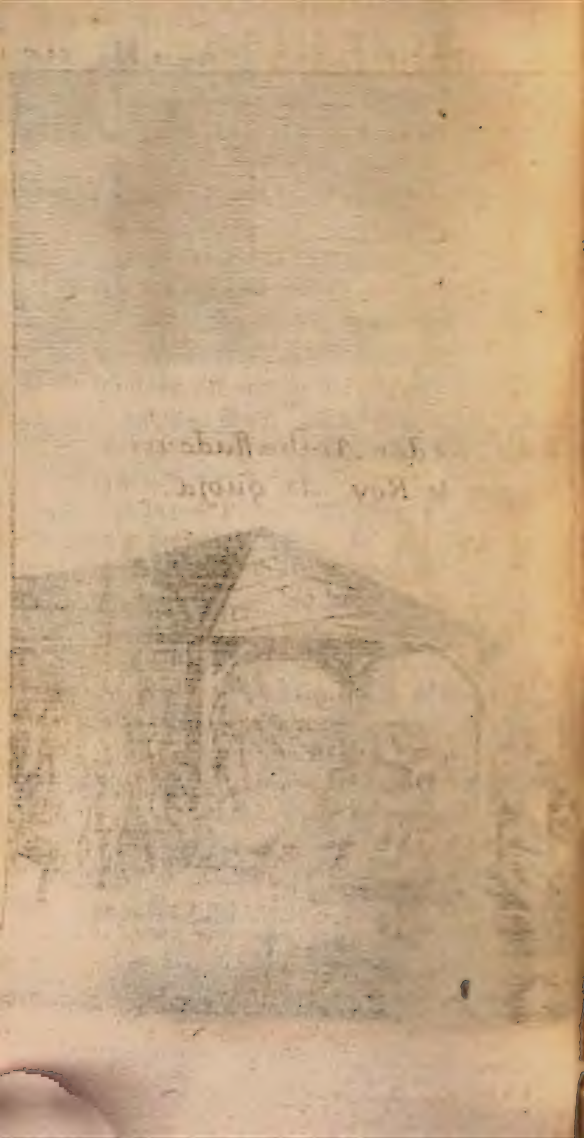

mens de guerre, & on le mene à la maiſon de vile. Si c'eſt l'Ambaſſadeur du Roy des Folgias, il demande permiſſion de faire l'exercice ſur la place d'armes, ou quelque fois il le fait ſans demander congé; l'Ambaſſadeur vient enſuite à l'Audience, & s'il y eſt admis, il va ſe metre à genoux devant le Roy, le dos tourné contre lui, & bandant ſon arc le plus qu'il peut, il tache de l'aſſurer par ce ſigne, qu'il veut s'opoſer de toute ſa force aux Ennemis de ſa perſonne Royale: ce que les gens de ſa ſuite acompagnent de cris qui retentiſſent par tout le vilage. Le lieu où le Roy reçoit les Ambaſſadeurs eſt ouvert de tous côtez, & ce Prince ſe tient là fort gravement au milieu des archers de ſa garde, écoutant les complimens que luy font les Envoyez. Aprés toutes ces ceremonies, l'Ambaſſadeur demande à être ouy ſur l'afaire qui l'amene: ſi le Roy ſe trouve d'humeur il conſulte là deſſus, & luy fait rendre reponſe par un Jilly, ou par un truchement. L'envoyé fait enſuite ofrir ſes preſens au Roy, declarant en même

tems au nom de qui ils sont faits, & la raison pour laquelle il les donne. Aprés cela on mene l'Envoyé & toute sa suite de la part du Roy dans une maison, où les Esclaves du Prince leur aportent de l'eau pour se laver, & ses femmes du ris, du vin, & d'autres viandes. Aprés le diné le Roy leur envoye des presens, un chauderon, un bassin ou quelque autre chose semblable. Pour les Europeens qui vont faire leur cour à ce Prince il les fait manger à sa table, quoyqu'il n'y ait aucun Negre de quelque qualité qu'il soit, à qui le Roi acorde cete faveur. Lorsque le Roy meurt, le plus agé de ses freres s'empare de tout son bien, excepté des Esclaves & des terres que le defunt a donné à ses enfans pendant sa vie.

Mort du Roy.

27. *Gouvernement.* Comme les Quojas dependent des Folgias, ceux-cy de même sont Vassaux du Roy de Manou, qui est un tres-puissant Prince; il commande à une grande étenduë de pays, comme à Gala & à Folgia. Le Roy de Folgia luy paye toutes les années

un tribut d'Eſclaves, de ſel, de draps rouges, de baſſins, de chauderons, &c. & le Roy de Manou, luy donne par une eſpece de reconnoiſſance quelques habits de Quaqua, dont il fait preſent au Roy des Quojas & celuy-cy les donne aux Seigneurs de Bolm & de Hondo ſes vaſſaux. C'eſt ainſi que ces habits paſſent d'une main à l'autre; & que ces peuples dépendent les uns des autres, ſans que le ſouverain ait rien à démêler avec les ſujets de ſon Vaſſal. Les ſujets du Prince ſuperieur ſont gentils-hommes nez dans le pais de ſon Vaſſal, ils ont droit d'y porter les armes & d'y faire l'exercice de l'arc & de la fleche ſans demander permiſſion à perſonne. Le *Mendi-Manou*, comme les Folgias l'apelent, c'eſt à dire le Seigneur de Manou conſerve ſon Empire plutôt par l'adreſſe que par la force. Les Folgias les imitent en cela, & leur langue, qui eſt la plus belle & la plus majeſtueuſe de toutes celles qu'on parle en Guinée, ne leur eſt pas d'un petit ſecours; outre qu'ils

ſavent ſe faire craindre de tout le monde & ſe défaire par un poiſon tres-ſubtil de ceux qui leur font de la peine. Le pais de Hondo eſt gouverné par pluſieurs Seigneurs, dont les habitations ſont fort éloignées les unes des autres. Ils font tous hommage au Roy des Quojas & luy envoyent toutes les années bon nombre d'eſclaves & de dents d'Elephant; ce Prince leur fait quelques autres petits preſens, d'étofes, d'habits, de baſſins de cuivre, de ſel, &c.

28. *Leur Religion* Tous les Habitans de Bolm, de Timna, de Cilm, de Hondo, de Quoja, de Folgia, de Gala & de Manou, ſont circoncis à la Mahometane. Ils ne reconnoiſſent qu'un ſeul Dieu Createur du Ciel & de la Terre & de tout ce qu'ils renferment; ils n'adorent aucune creature, non pas même le Soleil ni la Lune. Ils ne repreſentent jamais la Divinité ny les Eſprits par des figures corporelles d'hommes & d'animaux. Il eſt vray que dans Bolm & Timna, on trouve des buſtes ſur les chemins & prés des maiſons, que les Habitans font pour conſerver la

memoire de leurs amis morts. Ils apelent le Dieu Tout-puissant *Canou*; ils le regardent comme le vengeur des crimes : ils le prennent à témoin de la sincerité de leurs paroles, étant persuadez, qu'il prend connoissance de toutes choses, & qu'il jugera de tout. C'est une opinion fort commune parmy eux, qu'il viendra un tems auquel les méchans recevront la recompense qui leur est duë. Mais ils s'imaginent que les morts deviennent de purs esprits, qui savent tout & se mêlent de tout ce qui se passe dans leur famille. Ils les consultent dans leurs doutes & les invoquent dans leurs adversitez, croiant qu'il leur aideront d'une maniere spirituelle. Lorsqu'ils vont à la chasse de l'Elephant ou du Bufle, ou dans quelque autre ocasion dangereuse ils font un sacrifice aux Manes de leurs parens, ou ils portent une ofrande de vin ou de ris sur leur tombeau. Ils font le festin solemnel des funerailles en famille, avec de grandes rejouissances. Le Roy invoque l'ame de son pere & de sa mere, les priant de faire

Superstitions à l'égard de l'ame des morts.

florir le negoce dans son Royaume, d'y faire aborder un grand nombre d'Européens, & leur demande tout ce dont il a besoin. La raison en est qu'ils s'imaginent que les esprits des défunts sont les protecteurs de leur famille : c'est pourquoy ils leur font des prieres non seulement sur leurs tombeaux de tems à autre ; mais encore lors qu'ils sont malades ou dans l'affliction, ils portent pour ce sujet des viandes sur le chemin, invoquent ces esprits & répandent du vin à leur honneur. Ces esprits, à ce qu'ils croyent font leur demeure dans des bocages, & les affligez vont dans ces lieux retirez implorer le secours de Dieu & le leur avec de grands cris. Bien qu'ils n'ayent point de Temples, il y a prés de chaque habitation un de ces bois fermé de hayes, où personne n'a droit d'entrer qu'il ne porte les marques de leur secte, sans quoy il s'exposeroit à être mis à mort par ces esprits. Ils y portent de toutes sortes de viandes deux ou trois fois l'an, plus ou moins, selon que la recolte est bonne ou mauvaise, & que la chasse a été heureuse. Ils

bſervent la Circonciſion comme
ne coutume de tems immemorial,
: croyent même que c'eſt une or-
onnance de Dieu. On circoncit les *Circon-*
nfans à l'âge d'un an & demy ; quel- *ciſion.*
uefois les tendres meres renvoyent
ete douloureuſe ceremonie juſqu'à
e qu'ils ayent ateint l'âge de deux
u trois ans ; plus on difere, pourtant
us la bleſſure eſt dificile à guerir,
arce que ces enfans alant tous nus
:poſez au vent & au Soleil, il s'y
rme ſouvent un ulcere.

Pour remedier à cet inconvenient 257.
n envelope la playe de certaines *Myſtere*
erbes pilées. Ils ont une autre cere- *de Belli-*
onie qu'ils apelent *Belli-paaro*; mais *paaro.*
le n'eſt pas pour tout le monde ;
eſt une incorporation dans l'aſſem-
ée des Eſprits, qui donne droit
entrer dans leurs bocages, c'eſt à
re d'aler manger les ofrandes que
s bonnes gens y portent, & leur
ire acroire que ce ſont les Eſprits
ui s'en nourriſſent, avec de tres-ex-
eſſes défenſes de découvrir ce miſte-
à qui que ce ſoit. L'initiation ou
reception du caractere de Belly-
aaro ſe celebre tous les 20. ou 25.
rs ; les initiez racontent d'admira-

bles choſes de cete ceremonie, ils diſent qu'on les rôtit, qu'on les fait changer entierement de mœurs & de vie, qu'ils reçoivent un eſprit tout diferent de celuy des autres & des lumieres toutes nouvelles. Ce caractere conſiſte en quelques rayes le long du cou entre les épaules, qui ſemblent avoir été faites par des piquures d'aiguille. Ceux qui ont cete marque paſſent pour des perſonnes d'eſprit, & lors qu'ils ſont parvenus à un certain âge, ils ont voix dans toutes les aſſemblées, où l'on traite d'afaires d'Etat & où l'on juge de cauſes importantes tant civiles que criminelles. Au lieu que les autres paſſent pour des gens prophanes, impurs & ignorans, & qu'ils n'oſent dire leur avis ſur rien de conſiderable. Quand le tems de cete ceremonie eſt venu, elle ſe celebre de cete maniere. On déſigne par ordre du Roy une place au milieu du bois entourée d'oliviers, où l'on mene inſenſiblement les jeunes gens qui ne ſont pas marquez, non ſans beaucoup de cris & de larmes : car on leur fait acroire que pour ce changement il faut ſoufrir la mort ;

Sa Celebration.

Ils disposent de tout ce qu'ils ont, comme si c'étoit fait d'eux. Il y a toujours quelques-uns des anciens marquez qui se tiennent prés de ces novices, pour les instruire : on leur aprend une certaine dan'e apelée Killing, où il faut faire force courbetes, sauter, & s'agiter extrémement le corps : on leur enseigne aussi à reciter des vers à la loüange de Belli : on a grand soin de ne pas les laisser mourir de faim; parce qu'il y auroit grand danger que la resurrection spirituelle ne servit de rien en ce cas-là. C'est pourquoy on leur donne à manger des ofrandes que les meres aportent aux anciens marquez, dont quelques-uns ont la charge de les aler recevoïr hors du bois. Ces bonnes femmes prennent alors ocasion de leur recommander leurs enfans, les priant de prendre garde qu'en faisant ce changement, ils ne les reduisent en cendre. Cete maniere de vivre dure quatre ou cinq ans : parce qu'ils y sont assez commodément, qu'il y a un Village au milieu du bois & qu'on s'y divertit à la chasse & à la pêche. Le Roy même y vient quelquefois passer deux ou trois jours. On y amene

de tems à autre des jeunes gens; de-sorte que les derniers venus n'ont pas long-tems à y demeurer : on s'y sert même d'esclaves. Cependant cete ceremonie demeure toûjours un mystere impenetrable aux femmes & à ceux qui n'y sont pas admis ; à cause des rigoureuses peines dont on punit ceux qui découvrent le secret, & qu'il n'est permis à personne qu'aux initiez, de passer à quatre ou cinq lieuës à la ronde de ce bocage sacré, sur peine d'être enlevé par les pretendus esprits, & quand ce seroit la fille du Roy on ne l'épargneroit pas. Que s'il n'y a point d'autre chemin pour aler à un champ, ou en quelque autre place, qu'en passant à quatre ou cinq lieuës du Vilage, il est permis en cete ocasion, pourvu que ce soit en chantant ou criant à haute voix pour se faire connoître. Aprés qu'on a instruit les initiez pendant long-tems, au sortir du bois, on les enferme dans de petites maisons faites expres, où ils commencent à rentrer en commerce avec le genre humain, & de parler avec les femmes qui leur aportent à manger. C'est quelque chose de plaisant que de voir leur

simplicité afectée : ils font semblant de ne connoitre personne, d'ignorer toutes les coutumes du pais, comme de se laver, de se froter d'huile, &c. Ils demeurent là encore quelque tems, quelques-uns des *Soggonoë*, c'est ainsi qu'on nomme les anciens initiez, travaillent à les perfectionner dans la sience de la paix, de la guerre, & de tout ce qui regarde le gouvernement de l'Etat. Quand ils entrent dans ces petites maisons, ils ont le corps tout couvert de plumes d'oiseau & des bonnets d'écorce sur la tête qui leur pendent devant le visage; aprés y avoir demeuré quelques jours, on leur aporte des habits, des sonnetes aux jambes, & des coliers de corail semez de dents de Leopard au cou, on leur tresse fort proprement les cheveux & dans cet équipage, on les mene dans une grande Place, où tout le peuple des lieux circonvoisins s'assemble : c'est là qu'ils donnent la premiere preuve de leur capacité, par une certaine danse qu'on nomme la *Danse de Belli* : ceux qui n'ont pas apris à danser & qui n'en viennent pas à bout cete fois-là, ne peuvent plus y retourner. Ils sont

dégradez, & on leur ôte l'esperance de parvenir jamais à aucune Charge; ils tombent dans le dernier mépris, & les femmes en se moquant d'eux disent qu'ils ont employé tout leur tems à manger du ris. La danse finie, les Soggonoë menent les nouveaux initiez chez leurs peres & leurs meres, leur declarent que ce sont ceux-là qui les ont mis au monde & indiquent le nom que ces nouveaux initiez ont reçû dans le bois sacré; aprés quoy ils font semblant de les reconnoître & on vit comme auparavant. Un des privileges les plus considerables de ces initiez est qu'ils ont droit de défendre telle ou telle chose avec une execration qu'ils apelent *Belli-Paaro*, c'est à dire en vertu de la vengeance divine. Pour cela, ils plantent un bâton en terre, entouré d'un faisseau de liege ou de roseaux, & deux ou trois d'entre eux prononcent ces mots *Hucquano*, *Hucquo*, qu'ils repetent trois fois: ceux qui violent cete défense sont punis à proportion de la grandeur de l'infraction. Il y a des cas où l'on fait soufrir au criminel un rude suplice; on le met dans une corbeille pleine d'épines, on le traine

Imprecation de Belli-Paaro.

en cet état par tout le Vilage, & on lui verſe dans la bouche, dans les yeux & ſur tout le corps de l'eau où l'on a mis infuſer du poivre.

30. *Adultere puny.*

En matiere d'adultere, c'eſt le Magiſtrat du lieu qui prononce l'execution; la premiere fois on ſe contente de faire une reprimande fort ſevere : on amene la femme acuſée dans la chambre du Conſeil, & aprés qu'on a invoqué les *Jannanes* ou les Eſprits, ou bande les yeux de l'acuſée, parce qu'il n'eſt pas permis aux femmes de voir les Eſprits & de vivre. Puis tout à coup on entend un grand bruit, à peu prés comme celui que font nos Marionnetes : ce qu'un des Conſeillers interprete de cete maniere, ſavoir, qu'il eſt ordonné à cete adultere d'abandonner ſa mauvaiſe vie, de ſe tenir prés de ſon mary & de ne frequenter aucun autre homme, ſous peine d'être enlevée par les Eſprits ſi elle retombe dans la même faute. Cet enlevement ſe pratique ainſi; les Soggonoë ont certaines gens à gage qui viennent ſur le ſoir dans le Vilage, de divers endroits, & ſe rendent tous en même temps avec des cris efroyables

Maniere de livrer les gens aux Eſprits.

dans la Place où l'on tient les criminels, qu'ils enlevent & emportent dans le bois sans qu'on en entende jamais parler. Pendant cete execution il est défendu aux femmes sous peine d'enlevement de mette la téte à la fenêtre. Tout le monde sait assez ce que c'est que cete mort & cete resurrection de Belli, on n'ignore pas non plus que la vengeance de Belli, n'est qu'une maniere d'exercer la Justice. Cependant on a tant de respect pour cete ceremonie & on en punit si severement les infracteurs & ceux qui rompent le silence, que personne n'ose dire mot. Le Roy même qui est le chef de la societé de Belli fait profession d'être soûmis à ses ordres, mais il sait bien empêcher qu'on n'enleve qui que ce soit sans son consentement, & sur tout celles de ses femmes qui sont filles des Rois voisins, de peur de rompre la paix & de causer du trouble. On ne livre personne aux Esprits qu'aprés avoir examiné son crime à fonds, & lorsqu'on manque de témoins & de preuves sufisantes, on se sert d'une eau, où l'on a fait boüillir des écorces & des herbes, sur laquelle on prononce des

Examen des accusez.

imprecations : on lui verſe de cete eau ſur la main, & on dit que lorſque l'acuſé eſt innocent elle tombe à terre ſans lui faire aucun mal ; mais que s'il eſt criminel, elle brule & fait enfler la peau. On prepare cete eau de cete maniere. Le *Bollimo* ou celui qui fait les imprecations prend de l'ecorce de l'arbre *Nelle*, de l'écorce de l'arbre *Quoni*, un peu des feüilles de l'arbre *Borxou*, deux ou trois bâtons de poivre long, un morceau de la groſſeur d'une féve de *Mannoon*, qui eſt une plante un peu plus groſſe que celle qui porte le fruit Cola : on met tout cela dans un petit pot remply d'eau fraîche, qu'on envoye puiſer par un petit garçon, qui n'a encore point touché de femme ; & il faut qu'il s'en retourne de la fontaine à reculons, ſans regarder de côté ni d'autre : car ſi la moindre de ces circonſtances vient à manquer, toute la ceremonie eſt inutile: on prend enſuite des raclures de *Bondou* ou de bois rouge, & des raclures de Maimmon maché, qu'on ſoufle contre les quatre coins du pot en dehors. Le pot eſt alors en état d'être mis ſur le feu, qui doit être fait à découvert, le matin au

Preparation d'une eau juſtificative.

lever, ou le soir au coucher du Soleil. Le bois dont on se sert doit n'avoir jamais servi à en alumer d'autre; & il ne faut point l'avancer ni le reculer, de peur que le pot ne verse : dés que l'eau commence à bouillir le Bollimo y ajoûte un morceau de l'arbre Domboo, & goute de tems à autre si l'eau est assez teinte & les herbes assez infusées, murmurant certaines paroles & prononçant tout bas le nom des personnes acusées ou des choses qu'on veut deviner. Quand tout est prêt & que les Esprits qui roulent autour du pot, c'est à dire la voix de quelques personnes cachées a marqué ce qu'il faloit au Bollimo pour sa peine, ce pretendu devineur lave bien le bras ou la jambe de l'acusé avec de l'eau fraîche, afin qu'il n'y ait point de supercherie, puis trempant dans le pot son bâton qui est maché par le bout comme du bois de regliſſe, il laisse tomber des goutes de cete eau sur le bras ou la jambe de l'acusé, & prononce ces paroles; *s'il a commis le crime dont on l'acuſe que cete eau le puiſſe brûler.* Ainsi lors qu'il arrive que cete eau ne lui fait point de mal on le tient pour innocent & on fait l'épreuve sur

quelque autre qu'on soupçonne.

Quand on a découvert le coupable, on le condamne & on l'execute fort promptement : le suplice le plus commun est celui-ci ; le criminel a la liberté de choisir le lieu de l'execution, parce qu'il n'y en a point de destiné particulierement à cela ; le Bourreau l'y mene, les mains liées derriere le dos & les yeux bandez ; quand il y est arrivé, l'Executeur le fait mettre à genoux la tête panchée & l'ayant percé d'une assagaye, il lui coupe la tête avec une hache, sans quoy on ne croiroit pas qu'il fût mort. On separe le corps en quatre quartiers, que des femmes viennent prendre & le portent dans un champ, pour servir de pâture aux oiseaux : mais on laisse emporter la tête aux amis, qui la font boüillir dans un pot, en boivent le jus, & pendent le crane à la statuë de leur Idole Fetisso. On observe à peu prés les mêmes coutumes dans les pais de Gala, Hondo, Bolm & Cilm. 31. *Leur genre de suplice.*

Il y a aussi des femmes Sectaires, qui se font circoncire & s'impriment un certain caractere apelé *Noe-soggo*. La grande Prêtresse qui porte le nom de *Sogvvilli* demeure à Gala, d'où elle 32. *Femmes circoncises.*

se transporte dans le principal vilage des Quojas pour la celebration de cete Ceremonie. L'assemblée est composée de jeunes filles de dix ou douze ans & même de femmes qui ne sont pas encore initiées : la Ceremonie se commence par des Poulets que la Prêtresse donne à manger aux aspirantes, les faisant promettre de demeurer avec elle ; cela se nomme *Sandi-Late*, ou l'aliance des Poulets. Ensuite elles se rasent la tête, emportent leurs cheveux prés d'un petit ruisseau où elles les consacrent, aprés quoy la Sogvvilli les circoncit en leur écorchant les parties que la pudeur défend de nommer. Il se passe pour le moins dix ou douze jours avant que cete playe soit guerie : elles demeurent encore quatre ou cinq mois ensemble dans le bois, ocupées à aprendre de certaines danses & des vers fort dificiles, parce qu'étant assez honnêtes dans la conversation ordinaire, ces vers où il entre beaucoup de mots sales & familiers ne s'imprimment pas facilement dans leur memoire. Comme la Sogvvilli leur ôte leurs habits en entrant dans le bois & ne les leur rend jamais, elles demeurent

toutes nuës ; & quoi qu'il ſoit permis aux anciennes circonciſes qui ſont de la troupe d'aler & de venir, cependant, lorſqu'elles veulent entrer dans le bocage, il faut qu'elles laiſſent leurs habits à la porte. Quand elles ſont ſur le point de ſortir, elles ſe font des habits d'écorce d'arbre teint en rouge. Leurs parens leur aportent des coliers de corail, des bracelets, des ſonnetes & autres ornemens, avec quoy la Sogvvilli les mene danſer au ſon du tambour dans une grande Place, où tout le peuple s'aſſemble pour les voir. Elles danſent tour à tour & chacune tâche de l'emporter ſur ſa compagne. Tout le privilege qu'ont ces femmes aprés avoir tant ſoufert & tant pris de peine, c'eſt que lorſqu'elles jurent par *Noe-Soggo*, ou par le caractere de leur ſexe on ajoûte un peu plus de foy à leurs paroles.

33. *Les Fêtes.*

Ces Negres ont peu de fêtes reglées. Ils celebrent le premier jour de la Lune lorſqu'ils la voyent paroître, & ne travaillent point à l'agriculture ce jour-là. Ils s'abſtiennent auſſi de ce travail le jour qu'on fait l'épreuve du Quoni ſur quelqu'un, & qu'il meurt une perſonne dans le Vilage :

croyant qu'autrement le ris & le millet deviendroient rouges, parce que ces jours-là sont des jours de sang; c'est pourquoy cete imagination ne les empêche point d'aler à la chasse. Quoy que cette description du Royaume de Quoja soit déja assez longue; il faut pourtant que nous y ajoutions encore quelques particularitez de l'histoire des Carous & de la maniere dont ils s'emparerent de ces Provinces; cette Relation est assez considerable pour être inserée dans cet Ouvrage & pour faire le commencement du troisiéme Tome de l'Afrique.

Fin du second Tome.

TABLE
DES MATIERES
Contenuës dans le second Tome de l'Afrique.

A

ABeilles. pag. 527
Aca habitation dans la Numidie. 297
Adultere puni dans le R. de Quoja. 569
Afrique ou Mehedie gouvernement & vile. 229
Agadez R. &c. 362
Aigles Oiseaux. 524
Alcudie ou Automalan place de la Province de Mesrata. 251
Alger Royaume en General. 1
Alger en dix-huit Provinces. 10
Alger Province propre. 44
Alger vile, &c. 44
Alger sous les Turcs. 86
Alger foudroyé par les François. 133

Alguechet païs. 341&c.
Ambaſſade des Algeriens vers le Roy. 172.&c.
Angad Province. 46
Angelin Bois. 483
Arguin Fort. 331
Arriareos Peuples. 452
Articles de la paix d'Alger avec la France. 167
Autorité du Bacha de Tunis. 203

B

BAncs de ſable ſur les Côtes de Tripoli. 241.&c.
Barberouſſe prend Alger. 84.&c.
Barca Prov. ou la Marmerique. 153.&c.
Baſtion de France. 121.&c.
Batha vile du Beni-Araxid. 20.&c.
Bembeſſeri païs. 310.&c.
Benigueriđ M. de Tremecen. 14
Benigumi païs. 17.&c.
Benizenete M. Dangad Province. 17.&c.
Beni Araxid Province. 20.&c.
Berdoa deſert. 340
Betail & autres animaux de Zenega. 415.&c.
Bile Dulgerid ou Numidie. 286.&c.
Bile Dulgerid propre Prov. vile, &c. 319
Bito Royaume, &c. 378

Bojador Cap. 329
Bone Province & vile. 118.&c.
Bool païs du Royaume de Zenega. 498
Borno Royaume,&c. 378
Borſalo & Brocallo Royaumes. 396
Breſcer ou Berſac vile de Sargel Prov. 43
Bugie Province & vile. 100.&c.
Byſerte Seigneurie & vile. 222

C

CAlaa ol. Atos, vile de Beni-Araxid. 20
Cairoan ou Carvan gouvernement & vile. 24
Cans Royaume,&c. 263
Cantor le grand Royame. 437.&c.
Cap blanc & quelques Iles. 331
Cap vert. 399.&c.
Caps ou Capes & autres viles. 24
Carapula M.de Sargel Province. 43
Carthage vile,&c. 218.&c.
Caſarnacar & autres rivieres de Tripoli. 242
Caſſene Royaume,&c. 363
Chameau decrit. 376.&c.
Charles-Quint prend Tunis. 210.&c.
Col des Mudejares vile. 57
Concluſion de la Paix entre la France & Tripolins. 270.&c.

Conclusion de la Paix des Algeriens avec la France. 163
Chollo ou Ascol, vile. 114
Constantine Province & vile,&c. 112
Consternation étrange dans Alger. 143
Cores ou Clypea, vile. 223
Coté de la riviere d Gambea. 438
Couco Province & Royaume. 24
Couco M. &c. 24.&c.
Couco vile,&c. 24.&c.
Cumilieres Iles. 228
Cyrene & autres viles de Mesrata Province. 250.&c.

D

DAra ou Darba Royaume ou Province de BiledulGerid. 297.&c.
Darha & autres rivieres de Numidie. 287
Dauma Royaume,&c. 379
Desolation nouvelle des Algeriés, 185.&c.
Dessein du Roy contre Alger. 129.&c.
Détail de ce qui s'est passé durant le sejour que les Envoyés de Tripoly ont fait en France en 1687. 278.&c.
Disposition de la flote de France devant Genes. 272.&c.
Discipline de la milice d'Alger,&c. 82
Divan de Tunis. 204
Domboch arbre. 510

Dontfoë eſpece de Cameleon. 518
Douars ou Tentes des Arabes. 95
Duy arbre. 511

E

EAu juſtificative. 571
Elmohaſcar vile du Beni-Araxid. 20
Entrepriſe vaine des Eſpagnols ſur Alger, par le ſecours du Roy de Couco. 28
Entrepriſe d'un Morabou ſur Tripoly. 237.&c.
Eſclaves rendus à la France. 147.&c.
Eſtore vile. 115
Eſtuque habitation de Numidie. 293
Etat des Vaiſſeaux Corſaires & autres bâtimens d'Alger qui ſont maintenant en Mer ou qu'on fabrique cete année 1688. 186.&c.
Examen des Acuſés. 570.&c.
Ezzab Province du Royaume de Tripoli,&c. 247.&c.

F

FAlupes Peuples. 451.&c.
Faſſen pais. 322
Fatuma ou Tatima Royaume,&c. 490
Femme adultere punie en Alger. 93
Femmes Circonciſes. 573.&c.

Fercala païs ou habitation des Berebe-
res. 309
Fétes des Quojas. 573.&c.
Figbig païs. 311
Filles instruites & leur Mariage. 486.&c.
Folgia & Manoë Royaumes. 506
Foles & autres fruits du Zenega. 412
Fonron oiseau. 525
Fontaine chaude de Tripoli 242
Force & puissance de la Province d'Al-
ger. 71.&c.
Formalités de la Justice d'Alger. 92.&c.
François mal-traités à Gigeri. 110.&c.
Funerailles des Algeriens. 64.&c.
Funerailles, richesses, langues,&c. 487
Funerailles des Quojas. 541.&c.
Furno de S.Anna. 481

G

GAdemis païs. 321.&c.
Gago Royaume,&c. 369
Gambea Royaume,&c. 437
Gambea Riv. ses environs, Ile,&c. 440.&c.
Gangara ou Guangara Royaume,&c. 366
Garian & autres Montagnes d'Ezzab. 247
Gaoga ou Gaogao. 360.&c.
Genes justement punie par la France en
1685. 271.&c.
Generosité d'un Capitaine Turc, 157.&c.

Ghir Riviere de Numidie. 287
Gorhan Royaume,&c. 380
Gigeri ou Gigil Province & vilage. 109
Gouvernement & Conseil d'Etat d'Alger,&c. 88
Gouvernemés particuliers d'Alger. 94.&c.
Goulete Seigneurie & Forteresse. 216.&c.
Gouvernement presen de Tripoli. 238
Gualhasu ou Tarare Montagne. 36
Guarida vile d'Angad Province. 17
Gualata R. vile,&c. 352
Guadilbarbar & autres riv. de Tunis. 190
Guber Royame,&c. 361
Gubede païs. 311
Guinée ou Gheneoa Royaume,&c. 252

H

HAir ou Targa desert,&c. 337.&c.
Hain Zammin & autres viles de Beggie. 226
Hammameth & autres viles de Beggie. 227.&c.
Haresgol Province. 37
Hecarlie vile. 218
Heritages des Quojas, leurs langues,&c. 548
Histoire de Tunis. 205.&c.
Hoqualla arbre. 510
Horan Province,Marquisat & vile. 38.&c.

Hubet vile de Tremencen, Province. 13
Humanbar Province & Vile. 35.&c.

I

Jaaja arbre. 514
Janaca animal. 516
Jandos Vilage de Zenega & autres. 402
Idolos, las bravas & las sombreras Iles. 478.&c.
Ignames ou Injames racine. 515
Iguidi ou Lemta desert,&c. 339.&c.
Imposition des Noms parmi les Quojas. 537
Imprecation de Belli-Paaro. 568
Infaillibilité Mahometane. 195
Institution de l'Ordre des Chevaliers de la Croix de Bourgogne. 212.&c.
Joie extraordinaire des Algeriens de ce que le Roy leur acorde la Paix. 162
Jouve oiseau. 527
Juala Royaume,&c. 398
Juala Vilage & Bourg de Zenega. 401
Juifs & Chrêtiens à Alger. 94

K

Kaey arbre. 509
Karou Province de Folgia. 507
Kola ou Cola arbre. 514
Kolach arbre. 511
Koni ou Quoni arbre. 510

L

LAbez Royaume & Province. 30.&c.
Lac Lepreux dans le Royaume de Tripoli. 242
Langues diverſes des Algeriens. 63
Leopard & ſa chaſſe. 520
Libie ou Zahara en general. 323

M

MAdra Royaume,&c. 379
Magarava Mont. de Moſtagan. 41
Maniere de marcher des Algeriens. 66
Manne. 338
Masa ou Medua Vile de Tenez Prov. 32
Marea Dubeu Vile. 58
Mariage des Algeriens. 63.&c.
Marſa & autres Viles de la Goulete. 217
Matagara Province. 306
Mecellata Province & Vile Capitale du Royaume de Tripoli. 248.&c.
Melli Royaume,&c. 356.&c.
Mele ou Mile Vile de la Province de Bone. 119
Meſrata ou la Cyrenaique Province du Royaume de Tripoli. 250.&c.
Metafuz Vile & Cap. 56
Mezomorto devenu Roy ſe moque des

propositions de la Paix. 149
Mesʒune Vile de Miliane Province. 23
Mezezab païs. 314
Miliane Province & Vile,&c. 22
Milice d'Alger. 75.&c.
Monnoie,commerce de Tunis,&c.202.&c.
Monnoie des Algeriens. 67
Montagnes de Constantine. 115
Mostagan Province & Vile. 40

N

NAin Vilage ou est le Sepulchre des Philenes dans la Province de Mecellata. 249
Nations diverses habitent Alger. 6
Necauz Vile de Bugie. 103
Nedj Roma Vile de Humanbar Province. 36
Negotiation de Ruiter avec les Algeriens. 95
Negres suivant le terroir, habitans, langues, Gouvernement,&c, 350,&c.
Negres ou Noirs en particuliculier. 352
Negres situées sur les Cotes en general. 385
Negotiation de la Paix avec les Algeriens & Mr. du Sault, &c. 161.&c.
Niauconi arbres. 511
Niger & autres rivieres. 347

Noirs ou Negres en general seconde Partie. 343.&c.
Nouveaux efets des Bombes depuis l'élection de Mezomorto,&c. 151
Nubie Royaume & Vile,&c. 371
Numidie suivant son terroir, ses habitans. 289.&c.
Nun habitations dans la Numidie. 294

O

Obtenir audiance du Roy de Quoja. 554.&c.
Opositions inutile des Morabous & des Consuls des autres Nations pour la Paix d'Alger, &c. 164.&c.
Orgueil de Mezomorto. 154.&c.
Oftros Riviere,&c. 409
Orages nommés pour convenir des articles de la Paix. 149

P

PAïs situés sur les Cotes des Negres. 385.&c.
Paix faite entre la France & les Tripolins avec les principaux articles. 261.&c.
Palmiers arbres. 511
Pantalarée Ile. 227
Papais ou Buramos peuples. 459.&c.

Partis formés dans Alger. 153
Plantes diverſes. 508.&c.
Plage de los Ruvios dos Chevaliers. 330
Poivre excellent. 483
Priſe de pluſieurs Vaiſſeaux d'Alger par les François en 1687. 184.&c.
Pontifes, & Prêtres de Zenega. 403
Poy oiſeau. 524
Progrés d'Alger,&c. 82.&c.
Propoſitions de Mr. du Quene aux Algeriens qui demandent la Paix. 145.&c.
Puiſſance d'Alger ſur Mer. 73.&c.
Piramide & Roche de criſtal. 484

Q

QUantiach herbe: 515
Queneg ou Quenena Province, &c. 305
Querquelen ou Guargala Seigneurie, terroir,&c. 316.&c.
Quelletagge herbe. 515
Quiteoa & ſon Châtheau de la Province de Dara,&c. 298
Quoja R. &c. 500.&c.
Qcojas ſuivant le Gouvernement l'origine du Roi, hómage de ſes Vaſſeaux.&c. 550
Quogelo animal. 518
Qfonfoo oiſeau. 527

R

RAs-Axurra, Rosamisar & autres Viles de la Province d'Ezzab. 247
Raxalin Capitale & autres places de Barca. 254.&c.
Relation d'Alger suivant ce qu'il est mainnant. 125.&c.
Retel Province. 307
Relation de ce qui s'est passé touchant la guerre d'Alger à l'avantage de la France depuis l'an 1682 jusqu'à 1688. 124
Reception des Ambassadeurs auprés du Roy de Quoja. 556
Regions le long de Niger divisé en 21 Partie. 345.&c.
Religion des Algeriens, &c. 98.&c.
Religion des Quojas & leurs superstitions. 560.&c.
Relation de ce qui s'est passé touchant l'afaire de Tripoli jusqu'à la signature de la Paix avec beaucoup de particularités avantageuses à France. 257.&c.
Revenus de Tunis. 201.&c.
Revenus du Royaume d'Alger. 68.&c.
Reponce des Genois à l'Armée Navale de France par une décharge de toute leur artillerie. 273.&c.
Reptiles divers. 523

Riviere seche & riviere chaude en Numidie. 288.&c.
Royaumes situés vers l'Orient & le Midy dans les païs des Noirs. 378
Rupture nouvelle de la Paix punie sur les Algeriens. 184.&c.

S

SAbia Cap, où étoit le vilage des Philenes dans la Province de Mesrata. 251
Saisons depuis le Cap de S. Anne jusque au Cap des Palmes. 507
Salins de Zenega. 419
Sargel Province & Vile, &c. 42.&c.
Sasa ou Tipassus Vile. 57
Satire ou Quojas Marrou ou Sauvage. 519
Sautereles incommodes dans le Royaume de Zenega. 418
Segelmesse ou Sugulmesse Province & Vile. 303
Semen ou terre Giudel Royaume, &c. 380
Serte desert, &c. 341
Seth ou Seu, desert. 380
Siege d'Alger par Charles-Quint. 127.&c.
Siege d'Alger par l'Armée Navale de France en 1682. 131.&c.
Sierra Liona ou Bolmberre, &c. 472.&c.

Singes tres-bien instruits. 484.&c.
Sousa ou Susa Province & Vile. 227
Ste Fé Vile de Bugie Province. 103
Sucaicada, Vile,&c. 115
Suite du Siege d'Alger par les François jusques à la conclusion de la Paix. 140.&c.
Sus Province du Royaume de Biledulgerid. 292

T

TAbarca Vile de Bone Prov. 119.&c.
Tabac excellent dans le Zenega. 412
Tabarca & Gallita Iles. 233
Table du second Livre des Noirs. 382
Tafilet R.&c. 300
Taïceca païs du Mesrata. 253
Tamagus port de Coufo Province. 25
Tapa Forêt charmante dans le Royaume de Zenega. 412
Tebelbelt habitation au milieu de la Numidie. 308
Tegaza desert. 335
Tecevin ou Tecebit païs. 312
Tecort ou Tecourt Province & habitans. 314.&c.
Teorregu quartier de païs. 321
Teddelez Vile. 56.&c.
Tefezare Vile de Tremecen Province. 14

Telensin ou Tremecen Province. 11.&c.
Temiam Royaume,&c. 379
Tremecen & autres Viles de cete Province. 12.&c.
Tenſegzet Vile d'Angad Province. 17
Tebeſſa Province. 34.&c.
Tenez province,&c. 31
Tebecric ou Thudaca Vile. 36
Tezele ancienne Vrlle de Tremecen province. 14
Teddelez Vile. 56
Teſſare Vile de Miliane province. 23
Tezerin païs. 309
Tezet habitations dans la Nomidie. 295
Tinda place. 449.&c.
Tobulta & autres Viles de Carvan. 232
Todga Province,&c. 308
Tombut ou Tongubutu Royaume, &c. 357.&c.
Tourvile Chef deſcadre arrivé devant Alger,&c. 163
Traité particulier de la Paix faite entre les Algeriens & Mr. du Sault. 170.&c.
Tremecen ſuivant ſon terroir, meurs & Gouvernement. 14
Tripoli Royaume en general. 234.&c.
Tripoli en particulier,&c. 239.&c.
Tripoli ſuivant le terroir, meurs & revenus. 142
Tripoli bombardé par les François eſt contraint

traint de demander la Paix. 263.&c.
Tunis Royaume en general. 185
Tunis Province & Vile. 193.&c.
Tunis entierement abandonné par les Chrêtiens. 214.&c.
Tubacatum Vile capitale de Zenega, 405.&c.

V

Vieux Tripoli. 240
Viles de la Province de Todga. 310
Vin & huile excellents. 483
Volli Borsalo,&c. 438
Voyage dificile dans le Zahara,&c. 325
Urbs & Beggie Gouvernemens & Viles. 225.&c.
Urbs & Buggie suivant le terroir, meurs, &c.228

Y

YAssite quartier de Numidie. 321
Ydausquerit païs de Numidie.292.&c.
Yfran ou ifran ou Uferan Vile,&c. 296
Ytata Province. 307

Z

ZAdra Vile Ol. Ausigda dans Mesrata,&c. 251

Zahara ou Desert de Libie,&c. 323
Zanhaga ou Zenega Province & desert, &c. 329
Zanfara ou Janfara Royaume,&c. 366
Zenara ou le port Diarchée ou l'Ile des oiseaux dans la Province de Mesrata. 351
Zagoan & autres Montagnes de Tunis Royaume. 191.&c.
Zatima ou Zabsaid Montagnes. 32
Zeb Province & ses Diles. 317
Zegzeg ou Zezag Royaume,&c. 365
Zenega ou païs des Jalofes Royaume,&c. 397.&c.
Zenega & autres rivieres,&c. 405.&c.
Zis Lac de Numidie. 286
Zerbi Ile dans le Royaume de Tripoli. 244.&c.
Zuenziga desert. 336

Fin de la Table du second Tome.

PRIVILEGE DU ROY.

PAR la grace & Privilege du Roy, donné à Paris le 15. de Decembre 1687. & de nôtre Regne le 45. sellé Junquieres, il est permis à THOMAS AMAULRY Libraire en la Vile de Lyon de faire imprimer, vendre & debiter la *Description ou Relation Universelle de l'Afrique Ancienne & Moderne, contenant les noms, la situation, les confins de toutes ses parties, &c.* par le Sr. de la Croix, en tel Volume, marge caractere, & autant de fois que bon lui semblera pendant l'espace de vint années consecutives, à conter du jour que ce Livre sera achevé d'imprimer, pour la premiere fois, avec defences à tous Libraires, Imprimeurs & autres de quelque qualité qu'il soient de le faire imprimer vendre & distribuer de quelque impression que ce puisse être sans le consentement de l'exposant, à peine de trois mile livres d'amande, confiscation des Exemplaires & de tous depens, dommages & interêts, comme il est porté plus au long par le même Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris le 18. de Decembre 1687. suivant l'Arrest du Parlement du 13. d'Avril 1653. & celuy du Conseil Privé du 27. de Février 1685. Donné à Versailles au mois d'Aoust 1688. J.B. COIGNARD Syndic.

Acheve d'imprimer pour la premiere fois le 27. Aoust 1688.

Les Exemplaires ont été fournis suivant la teneur du Privilege &c.